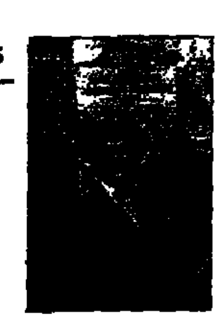
LE MONDE DES LIVRES
■ Pour converser avec Savinio
■ La sélection jeunesse de l'été



**Le Monde**

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16625 – 7,50 F - 1,13 EURO — VENDREDI 10 JUILLET 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI




Brésil-France en finale

KOPCZYNSKI/REUTERS

# Une enquête dénonce le scandale des tribunaux de commerce

## Les députés mettent en cause les juges chargés des faillites

**JAMAIS** une commission parlementaire n'a procédé à une enquête *aussi fouillée, aussi passionnante* et aussi accablante. Arnaud Montebourg, député (PS) de Saône-et-Loire, rapporteur de cette commission, a rendu public, jeudi *9 juillet*, un rapport explosif sur le fonctionnement et les dérives des tribunaux de commerce. Opacité, partialité, corruption parfois... Les témoignages recueillis par la commission soulignent à quel point la justice « consulaire » est aujourd'hui défaillante et sans contrôle, alors même qu'elle décide du sort de milliers d'entreprises en difficulté et du destin de centaines de milliers d'emplois. La force du rapport de la commission d'enquête tient aussi à la méthode utilisée. « *Nous aurions pu faire ce que les professionnels concernés attendaient de nous,* souligne M. Montebourg, *c'est-à-dire quelques conversations mondaines et huis-clos de convenance sur l'hypothétique réforme à engager qui ne vient pourtant jamais.* » Au lieu de cela, les députés-enquêteurs ont préféré se rendre sur place, dans plusieurs tribunaux, à Paris et en province, afin d'examiner les dossiers et d'entendre les juges et les *mandataires, lors de séances qui ont* parfois pris le tour de véritables interrogatoires.

A partir de ce constat, la commission d'enquête préconise des réformes en profondeur : l'« échevinage » des tribunaux, c'est-à-dire l'introduction de magistrats professionnels parmi les juges issus du monde industriel et commercial. Le rôle et les rémunérations des greffiers et mandataires liquidateurs sont aussi mis en cause : la commission propose de fonctionnariser les premiers et de mettre fin au monopole des seconds.

PANCHO

*Lire page 6, le point de vue page 13 et notre éditorial page 14*

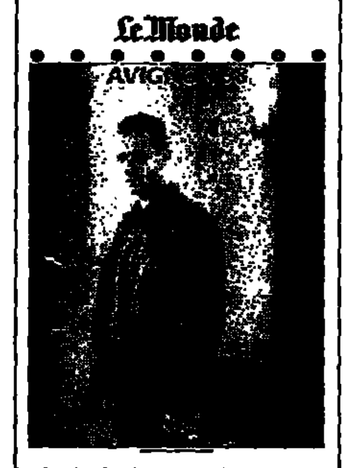
### ■ France-Rwanda : peu de progrès

*La mission d'information parlementaire* enquêtant sur le rôle joué par la France au Rwanda au début des années 90 prévoit de remettre son rapport en octobre. Les auditions publiques ont été décevantes. p. 2

### ■ Réserve obligatoire pour les banques

Les banques de la zone euro seront dans l'obligation de confier entre 1,5 % et 2,5 % du montant de leurs *dépôts à la Banque centrale européenne de Francfort.* p. 15

### ■ Spécial Avignon




Demandez notre cahier spécial de 16 pages sur le festival 98

### ■ L'été festival

Nice, Arles, Aix-en-Provence, les autres festivals de l'été sont dans nos deux pages quotidiennes. Jusqu'au 4 août. p. 22 et 23

### ■ La Russie en mal de paiement

Dans l'attente d'un accord avec le FMI, le gouvernement a du mal à placer ses obligations d'Etat pour honorer les échéances de sa dette. p. 4

### ■ Polémique sur l'ISF

Contestant avoir cédé au patronat, le gouvernement promet des recettes supérieures à celles que réclament les communistes. p. 28

### ■ New York dans les clous

Fort de son succès en matière de lutte contre la criminalité, le maire de New York, Rudy Giuliani, veut maintenant rendre ses administrés civiques et polis. Ce qui n'est pas sans créer des conflits. p. 12

### ■ La naissance de l'Univers

*Des instruments d'observation de plus en plus perfectionnés ont permis de découvrir les premières nurseries d'étoiles, moins d'un milliard d'années* après le Big Bang. p. 20

# L'Ile-de-France en tache d'huile

**LE SCHÉMA** directeur de la région n'arrive plus à contenir l'urbanisation diffuse, en tache *d'huile*, de l'Ile-de-France : *celle-ci* continue à un rythme élevé en grande couronne, surtout dans les bourgs ruraux. Le « mitage » de la région est préjudiciable. La voiture prend une part prépondérante *dans les déplacements, avec toutes* les conséquences de ce phénomène en termes de coûts, d'environnement et de ségrégation sociale.

*Lire pages 10 et 11*

# *Le « Jönköping » libère une cargaison de champagne estampillé 1907*

**STOCKHOLM**
*de notre correspondant*

Lorsqu'il quitte le port suédois de Gavle pour la mer Baltique, le 2 novembre 1916, le *Jönköping* est rempli jusqu'à la gueule d'un fret un peu particulier : 50 caisses de bouteilles de champagne, *67 barriques de cognac* et 17 tonneaux de vin de Bourgogne. Une marchandise destinée aux gosiers des officiers de l'armée du tsar de Russie, à l'exception du vin, adressé à ces messieurs de la Banque du grand-duché de Finlande.

A *l'aube du 3 novembre, un sous-marin* allemand aborde le *Jönköping* et découvre, dissimulées sous l'innocente cargaison, des pièces de rechange pour les locomotives de l'ennemi russe. Les marins du Reich n'ont pas le temps *de ramener à quai leur butin : ordre est donné* de couler le bateau. L'équipage est évacué et la *prise sabordée. Ayant eu vent de l'histoire,* deux plongeurs suédois, Claes Bergwall et Peter Lindberg, commencent il y a cinq ans à s'intéresser à l'épave. Grâce aux archives et à l'électronique, ils parviennent à localiser le *Jönköping à l'été 1997, gisant par 62 mètres* de fond.

Les premières bouteilles de champagne sont prestement remontées à la surface : du Heidsieck de 1907 ! Et appréciées : « *Tout à fait exceptionnel, surprenant* », commente Claude Maratier, *expert en vins et spiritieux près la* cour d'appel de Paris. A la demande d'un des chasseurs de trésors, il effectue, en mai, une dégustation officielle d'une bouteille au bouchon « *estampillé champagne goût américain* ». *Sa couleur ? « Jaune d'or, très limpide, fines bulles très présentes et persistantes.* » Au nez ? « *Aucune trace d'oxydation, arômes de pommes francs et très marqués.* » En bouche ? « *Très parfumé, fruité, exceptionnellement jeune.* »

Les intempéries, les aléas techniques et une méchante querelle sur la paternité de la découverte ont retardé d'un an les opérations de renflouage du navire. Mais elles ont commencé le 5 juillet. Les quelque 3 000 bouteilles de champagne restant à bord de l'épave « *sont déjà presque toutes réservées par des acheteurs prêts à payer de 3 000 à 4 000 dollars pièce* », assure Claes Bergwall. *Quant aux 40 000 litres de cognac* et aux 6 000 litres de vin, qu'il espère aussi bien conservés, ils seront vendus aux enchères en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis.

***Antoine Jacob***

# Le mystère Elf



ALFRED SIRVEN

**IL EST** l'homme-clé de l'affaire Elf. Ancien bras droit *de Loïk Le* Floch-Prigent, sous le coup d'un mandat d'arrêt international, Alfred Sirven est en fuite depuis plusieurs mois. Son parcours intrigue, son *apparente fortune dé*route. *Ses comptes suisses ont vu* transiter 1 milliard de francs. A-t-il gardé pour lui seul pareil trésor ?

*Lire page 8*

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 460 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 710 - 7,50 F



# Sans-papiers, la logique contre les peurs

***IL SE TROUVAIT** bien peu de* monde, au début de juillet 1996, pour s'intéresser aux dix Africains sans-papiers qui venaient de commencer une grève de la faim *dans une obscure église du quartier* de la Goutte-d'Or à Paris. Quelques semaines plus plus tard, les coups de hache de la police dans le portail de Saint-Bernard symbolisaient l'imperturbable refus de Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur à l'époque, de « *céder au chantage* ». Ces coups firent grand bruit, réveillant la gauche et choquant souvent à droite.

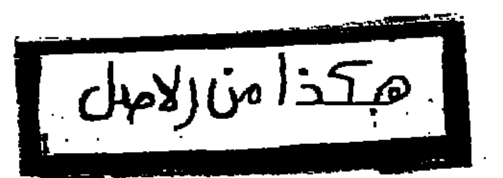
Deux ans après, le paysage a changé : 70 000 sans-papiers ont bénéficié d'une opération de régularisation inespérée du temps de Saint-Bernard et une nouvelle loi est venue rectifier certaines aberrations des textes auxquels MM. Pasqua et Debré avaient prêté leur nom. Pourtant, les occupations d'églises, les pétitions d'intellectuels, *les parrainages ont repris* ; dans le temple protestant des Batignolles, à Paris, 29 sans-papiers accompagnés par l'anthropologue Emmanuel Terray ont cessé de s'alimenter depuis 23 jours.

« *Surtout, éviter un nouveau Saint-Bernard* ». La hantise est présente depuis des mois dans les milieux *gouvernementaux* où la *perspective* d'une épreuve de force « de gauche » avec les sans-papiers fait figure de scénario-cauchemar. Le crescendo du mécontentement chez les déboutés n'a fait que confirmer l'inquiétude. Le paroxysme a été atteint dimanche 5 juillet, lorsque les déclarations musclées de Lionel Jospin ont fait *achopper des discussions pourtant* avancées entre les grévistes de la faim et le ministère de l'intérieur.

L'impression de vide dans l'actualité qui pourrait suivre la finale du Mondial risque de braquer à nouveau les projecteurs sur ce conflit. En échouant à trouver une porte de sortie, en multipliant les propos in*transigeants, le gouvernement fait* douter de la sincérité de son engagement, cent fois proclamé, de tout faire pour sortir du cycle infernal de l'exploitation électorale du thème de l'immigration. Comment expliquer cette « *impression de gâchis* », exprimée dans ces colonnes par Stéphane Hessel, ancien médiateur de Saint-Bernard, longtemps défenseur de la circulaire Chevènement de régularisation ?

***Philippe Bernard***

*Lire la suite page 14*





**AFRIQUE** **La Mission d'information parlementaire sur le rôle de la France au Rwanda a clos, jeudi 9 juillet, ses auditions. Une centaine de témoins ont été entendus depuis le mois de mars. Les séances n'ont apporté aucun élément déterminant sur l'action de la France au pays du génocide de 1994. Les responsables politiques et militaires ont défendu la position de François Mitterrand, et les parlementaires n'ont guère fait preuve de pugnacité. Un rapport sera rendu à l'automne. Entre-temps, des enquêtes se poursuivent. ● EN BELGIQUE, des enquêtes ont été menées durant deux ans, qui ont permis de faire la lumière sur les responsabilités dans la mort de « casques bleus » et dans l'abandon du Rwanda. ● LE COLONEL belge Luc Marchal, ancien commandant de l'ONU à Kigali, accuse la France d'avoir livré des munitions aux militaires hutus au début du génocide.**

# Le Parlement peine à éclaircir le rôle de la France au Rwanda

## La Mission d'information parlementaire a achevé les auditions d'une centaine de témoins sur les opérations militaires avant et pendant le génocide de 1994. Un rapport sera rendu à l'automne

**LE RWANDA,** pays du troisième génocide du XX[e] siècle, est-il *condamné à conserver un halo de* mystère dès qu'il est évoqué en France ? Du Rwanda, il fut beaucoup question durant quatre mois à l'Assemblée nationale, au fil des auditions menées par la Mission d'information sur le rôle de la France avant et pendant le carnage du printemps 1994. Il en sera encore question à l'automne, lorsque les parlementaires publieront leur rapport. Mais, pour l'instant, alors que les députés ont procédé, jeudi 9 juillet, à la dernière audition, le voile *n'a pas été* levé *sur l'implication* française auprès du pouvoir rwandais de 1990 à 1994 et sur son soutien éventuel aux extrémistes hutus durant la perpétration des tueries.

**ANALYSE**

**Quels que soient les résultats de l'enquête, le tabou du « domaine réservé » a été brisé**

La Mission d'information, présidée par Paul Quilès, a entendu, depuis sa création le 3 mars, 88 témoins : 20 responsables politiques, 21 diplomates, 34 officiers de l'armée, des universitaires, des membres d'organisations humanitaires. Matignon a imposé le huis-clos pour les témoignages de fonctionnaires et de militaires. M. Quilès a précisé que ce travail représentait une centaine d'heures en séance et plus de mille questions posées. Par ailleurs, les rapporteurs Bernard Cazeneuve et Pierre Brana ont procédé à des « auditions privées » dont un résumé est adressé aux députés, et vont continuer à entendre des témoins durant l'été, avant d'aller à New York et Washington auditionner des responsables onusiens et américains, et peut-être dans la région des Grands Lacs. Ils étudient parallèlement 30 000 pages de documents. Puis ils rédigeront un volumineux rapport.

Voilà pour le programme... M. Quilès évoque *« un travail sérieux »* et *« une crédibilité »* réaffirmée du Parlement, M. Cazeneuve, *« une nécessaire recherche de la vérité »* et une exigeance de *« rigueur »*, M. Brana, *« un débat positif »* et *« une avancée de la démocratie »*.

Et, effectivement, les trois députés sont, avec les rares parlementaires qui suivent assidûment les auditions, à la pointe d'une nouvelle forme d'expérience démocratique. *Pour la première fois en* France, le Parlement enquête sur le « domaine réservé » institué par le général de Gaulle et précieusement préservé par François Mitterrand : la politique étrangère et de défense nationale. Pour la première fois, une opération militaire est discutée, et des documents confidentiels seront révélés. Même si le rapport devait être décevant, l'idée du *« tabou brisé »*, selon l'expression de Pierre Brana, restera, et *« des générations d'élus s'engouffreront dans cette brèche »* pour un meilleur contrôle du pouvoir exécutif.

Reste cependant l'essentiel, à savoir le Rwanda et la responsabilité de la France. Un sérieux problème est posé. Car les auditions furent décevantes, voire pathétiques. En quatre mois, rien n'a été épargné à l'idée que certains pouvaient avoir de la rigueur dans une enquête sur un sujet aussi grave.

Des députés supposés chercher la vérité ont critiqué ouvertement des universitaires qui, forts d'années de recherches, exposaient des vues non conformes à la ligne officielle française. D'anciens ministres sont venus témoigner ensemble, ce qui réduit considérablement les chances d'entendre d'éventuelles contradictions. Des officiers et des diplomates ont été remerciés après trente minutes sans avoir été précisément déstabilisés par des questions gênantes. Il n'y eut d'ailleurs guère de questions musclées durant quatre mois, sauf pour les insolents des universités et des ONG qui critiquaient la France ; il y eut en revanche beaucoup de sourires de connivence. Il y eut des témoins ayant d'étonnants trous de mémoires. Il y eut Edouard Balladur réclamant plutôt une commission d'enquête sur la presse coupable de salir la France et de participer à un complot de l'étranger, et Michel Rocard partant précipitamment à une remise de décorations pendant son audition. Il y eut une atmosphère générale, une désinvolture, des déclarations, des silences, des incidents peu propices à l'examen objectif des faits et à la découverte de secrets.

Certains témoins sont ainsi sortis soulagés. Un militaire a avoué en souriant être *« surpris par le peu de curiosité de ces enquêteurs »*. Un député reconnaît que *« ce qu'ont dit les chefs des services secrets ou rien, c'est égal »*, et se dit *« convaincu »* que la Mission d'information a entendu des *« discours convenus, polissés, préétablis »*. Les témoins se *sont servis des auditions comme* d'une tribune pour asséner leurs certitudes et exposer leurs thèses, généralement sans avoir à apporter de preuves tangibles.

Le résultat des auditions d'Edouard Balladur, de François Léotard, d'Alain Juppé, d'Hubert Védrine, de Jean-Christophe Mitterrand, de Roland Dumas, de l'amiral Lanxade, du général Quesnot, est que la France a mené au Rwanda une opération ordinaire pour l'Afrique. Elle n'a pas livré d'armes avant et pendant le génocide. Elle n'a pas participé directement à la guerre durant les années précédentes. La France n'a pas pactisé avec le diable. Elle a au contraire, ont-ils certifié, œuvré en faveur de la paix et n'a commis aucune erreur.

Le chercheur du CNRS Gérard Prunier a peut-être eu, lors de son audition, l'observation *la plus juste* concernant cette attitude constante des responsables politiques, de gauche comme de droite, et des membres de la Mission d'information. Il a évoqué le *« masque du discours politico-administratif »* et le *« décalage entre l'officiel et le réel »*, disant clairement qu'il *« ne retrouve pas du tout la réalité dans ces témoignages »*.

D'une part, des témoins ont sans aucun doute menti aux parlementaires. D'autre part, certains, peut-être à cause des années écoulées ou du fait que leur principale source d'information réside dans les documents officiels, n'ont pas relaté l'ambiance du Rwanda des années 90-94, la relation d'extrême proximité entre Français et Hutus, le racisme flagrant envers ces Tutsis d'Ouganda qualifiés de *« Khmers noirs »*, l'évidence que Paris et Kigali travaillaient main dans la main, ce qui a offert aux extrémistes la conviction qu'ils seraient toujours soutenus par la France, quoi qu'ils fassent, y compris l'innommable...

### Le « déshonneur » de la France

**Michel Rocard évoque, dans *Libération* du 9 juillet, le *« déshonneur »* de la France : le soutien au régime hutu rwandais. Il accuse, sans le nommer, François Mitterrand d'avoir engagé la France, *« à cause d'une vision folle et dévastatrice de la francophonie »*. M. Rocard, premier ministre en 1990 lors de cet engagement militaire, affirme d'autre part, répétant ce qu'il avait dit à la Mission d'information, qu'il a été *« totalement court-circuité »* par l'Elysée et qu'il a *« appris le lancement de l'opération "Noroît" par la presse »*.**

L'UNIVERS DU SECRET

Enfin, dans une affaire aussi sombre que la politique menée au Rwanda, et lorsque bien des aspects relèvent des services spéciaux, d'officines plus ou moins connues, d'agents d'influence, de réseaux politiques ou financiers, il est difficile d'arriver à des conclusions sérieuses sans plonger dans cet univers du secret. Or les députés s'y sont refusé. Le monde de la « Françafrique » n'a pas été sondé. Un homme comme Paul Barril, ex-« gendarme de l'Elysée » reconverti dans le renseignement privé, proche du clan du président Juvénal Habyarimana, ayant « travaillé » au Rwanda juste avant et juste après le déclenchement du génocide, n'a pas été auditionné au motif qu'*« on n'écoute pas les guignols »*, selon la sentence d'un parlementaire. Le « guignol » apparaît pourtant à diverses étapes de l'enquête menée par des journalistes ou des universitaires.

Le rapport Cazeneuve-Brana ne sera toutefois pas bâti sur les seules auditions publiques. Des investigations sont menées en coulisses. Des progrès auraient été enregistrés. De source informée, on note des *« angoisses »* dans certains ministères où existerait une volonté de dissimuler des aspects du dossier. *« L'étau se resserre »*, affirme même un député déterminé.

Il faudra patienter jusqu'à l'automne. Le rapport devrait servir la cause de ceux qui, comme Paul Quilès, souhaitent que le Parlement joue à l'avenir un rôle dans le contrôle des opérations militaires, qu'il soit associé aux décisions stratégiques qui engagent le pays dans une aventure diplomatique ou militaire d'envergure, et que l'opinion publique soit mieux informée. Il est en revanche moins évident que ce compte-rendu parlementaire contribue à informer les citoyens sur l'engagement de la France dans un pays où a eu lieu un événement rare et majeur, un génocide, dont l'écho se fera longtemps sentir et qui a diablement écorné l'image de la France dans le monde.

***R. O.***

# A Bruxelles, la justice et le Sénat ont enquêté deux ans sur les responsabilités belges

**BRUXELLES**
*de notre envoyé spécial*

La Belgique, depuis le génocide de 1994, a mené un long travail pour éclaircir son action au Rwanda. Sur le front judiciaire, en ouvrant des enquêtes sur ses militaires soupçonnés de négligence et sur des Rwandais soupçonnés d'être des criminels de guerre réfugiés à Bruxelles. Sur le front politique, en créant trois commissions successives au Parlement. La Belgique a entrepris cette douloureuse enquête sur le génocide, ses propres défaillances et l'attitude de ses dirigeants sous la pression des familles des « casques bleus » tués à Kigali, de l'opinion publique, de la presse et de parlementaires.

De Bruxelles, on regarde avec intérêt la renaissance à Paris d'une polémique sur les liaisons dangereuses franco-rwandaises et on attend avec curiosité le rapport de la Mission d'information.

La mort, le 7 avril 1994, de dix « casques bleus » belges de la Mission des Nations unies d'assistance au Rwanda (Minuar) fut un choc national. Lorsque leurs camarades sont rentrés en Belgique, le pays a découvert des soldats traumatisés, déchirant leurs bérets bleus de l'ONU, et a appris que le gouvernement avait menti, que ces hommes n'avaient pas été brièvement exécutés mais torturés, massacrés et abandonnés par la Minuar.

Chaque citoyen belge avait entendu parler du Rwanda, l'un des trois pays d'Afrique colonisés par la Belgique. Des journalistes et des universitaires ont enquêté, des livres ont été publiés. En 1995, le président de Médecins sans frontières International, Alain Destexhe, élu au Sénat, est devenu le trublion de la vie politique sur le dossier rwandais. Il a réuni des familles de « casques bleus » *et des sénateurs autour de l'idée* d'une commission d'enquête et a animé une campagne qui a touché les Belges. Une pétition a recueilli 200 000 signatures.

RÉSISTANCE DU POUVOIR

*« Lorsque nous avons rendu la pétition en 1996, le Parlement a créé un groupe* ad hoc *qui avait accès aux documents des ministères des affaires étrangères et de la défense,* se souvient Alain Destexhe. *Leur rapport fut accablant pour le pouvoir. Il a entraîné la création d'une commission spéciale Rwanda. En avril 1997, face à certaines entraves, elle s'est transformée en commission d'enquête parlementaire. »*

La Belgique connut donc un an de débats avant que voit le jour la commission d'enquête qui rendit, le 6 décembre 1997, un rapport de 1 000 pages fort documenté. Résistance du pouvoir, divisions de l'opposition : les sénateurs refusaient de voter l'ouverture d'une enquête approfondie.

Cela fut possible grâce à la détermination d'un sénateur libéral-flamand, Guy Verhofstadt, qui a convaincu les partis d'opposition, puis s'est investi dans l'enquête et a rédigé le rapport final. M. Verhofstadt se rappelle qu'*« après la mort des dix paras, le monde politique a demandé le retrait des troupes de ce pays où avait lieu une guerre tribale »*. *« On ne pensait pas à un génocide,* reconnaît-il. *Puis nous avons découvert que le gouvernement avait menti sur la mort des soldats et que leur assassinat était une provocation destinée à provoquer le retrait de l'ONU et avoir le champ libre pour commettre les massacres. »*

Les sénateurs ont travaillé avec rigueur. *« Au début, nous avions l'impression que certains étaient chargés de défendre certaines thèses. Puis ça s'est amélioré,* raconte M. Verhofstadt. *Les auditions duraient des heures, pendant des semaines et des mois. Des responsables politiques et militaires se contredisaient. Chaque sénateur s'est mis à vouloir la vérité. »*

Les auditions furent éprouvantes pour les responsables politiques et militaires. *« 90 % des témoins venaient justifier leurs agissements passés,* poursuit M. Verhofstadt. *Comment des parlementaires peuvent-ils se contenter d'accepter des positions officielles ? Nous avons exercé des pouvoirs de juges d'instruction ! Nous sommes allés chez des banquiers et des avocats, avec des juges, pour chercher des éléments sur les réseaux rwandais en Belgique. La réponse systématique des ministres était : "Rien à signaler, rien à cacher". »* *« On les a bousculés,* dit Alain Destexhe. *On a organisé une confrontation entre un ministre de la défense et un chef d'état-major. Les témoins prêtaient serment ; deux d'entre eux ont été déférés devant les tribunaux pour faux témoignage. »*

*« Des élucubrations entendues à Paris n'auraient pas été acceptées ici,* estime un sénateur belge. *Nous aurions posé des questions précises, exigé des preuves. Les types n'en seraient pas sortis fringuants. »* *« Le Parlement ne doit pas se transformer en tribune pour des menteurs qui veulent justifier l'injustifiable »*, juge Alain Destexhe.

Le principe du huis-clos imposé par le pouvoir français pour les diplomates et les militaires alimente également la suspicion à l'égard de la Mission d'information. Devant les sénateurs belges, les auditions étaient publiques, et un huis-clos n'était exceptionnellement accordé que si le témoin parvenait à motiver sa requête.

Le comportement de la France est donc observé avec sévérité. La façon dont la moindre accusation est démentie suscite la réprobation. *« En France, on descend vite le rideau de fer, le secret-défense,* accuse un magistrat spécialiste du dossier rwandais. *C'est assez antidémocratique. »*

Le sénateur Verhofstadt se dit aujourd'hui fier du travail parlementaire, estimant que le rapport sur le Rwanda fut *« un choc dans la vie politique »* belge. Et Alain Destexhe est satisfait que les sénateurs aient *« compris qu'ils étaient confrontés à un événement majeur du XX[e] siècle, que les querelles politiques et l'intérêt national devaient être mis de côté »*.

Les parlementaires belges ont, comme le résume Guy Verhofstadt, acquis la certitude que *« la France a soutenu avant et pendant l'opération de la Minuar le régime d'Habyarimana, puis le gouvernement de transition responsable du génocide »*. *« C'est très clair* ajoute-t-il. *Nos comptes rendu d'auditions et nos documents [...] prouvent. Mais il faut en savo[...] plus, et c'est une affaire fran[...]çaise... »*

A Bruxelles, les procédures judiciaires continuent. Le juge Damien Vandermeersch, qui suit l[...] affaires belgo-rwandaises, estim[...] qu'*« on n'échappera pas à un [...] dossier »*. *« Après un génocide, [...] ne peut pas tourner la page, les vi[...]times et les parties civiles ne désa[...]ment jamais,* explique-t-il. *Le pr[...]cès Papon a eu lieu cinquante a[...] après ! Si un pouvoir ne fait rie[...] a ces crimes sur les bras cinqua[...] ans après, des crimes impresc[...]tibles... »*

La Belgique a compris ce ph[...]nomène, coopère activement av[...] le Tribunal pénal internationa[...] poursuit des Rwandais suspect[...] de crimes de guerre, et a donc enquêté sur son rôle au « pays des mille collines ».

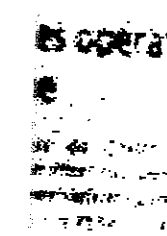
*« Parmi les responsables du génocide, il y a les Rwandais eux-mêmes,* commente Alain Destexhe, *puis la Belgique, qui a examiné son passé, puis la France, l'ONU, les Etats-Unis (...). Si la France enterre le dossier, cela s'arrêtera là. Si, au contraire, la France n'enterre pas, il y a un espoir que les Nations unies et Washington bougent. Quand on parle de génocide, il faut aller au bout de la vérité, aussi douloureuse soit-elle. »*

***Rémy Ourdan***

### « Les Français ont livré des munitions pendant le génocide »

**Le colonel Luc Marchal, commandant belge des forces de l'ONU du secteur de Kigali en 1994, est formel : les Français ont livré des munitions aux Hutus au début du génocide. *« Lorsque la mission française d'évacuation est arrivée, nous avions trois observateurs à l'aéroport. Ils ont rapporté que, dans le second Transall il y avait des caisses de munitions qui ont été débarquées par les Français et immédiatement embarquées dans des véhicules de l'armée rwandaise ! Ces munitions n'ont pas rendu possible un génocide, mais, dans l'esprit des militaires rwandais, c'était le signe que la France leur venait en aide. Ça a radicalisé leurs positions alors que la paix était peut-être négociable. Ce fut un signal psychologique et politique. »***

**Le colonel Marchal évoque en outre l'attentat contre le président Habyarimana et l'éventuelle détention de preuves par la France. *« L'avion s'est écrasé, les Français ont immédiatement eu accès à la zone d'impact. Ils avaient aussi accès à la tour de contrôle de l'aérodrome. Ce soir-là, il semblait exister une certaine communauté d'intérêts entre les militaires français et rwandais. »***





# Le pouvoir nigérian prône l'apaisement après la mort de l'opposant Moshood Abiola

## Le général-président Abubakar a dissous le gouvernement

**Après des émeutes qui ont fait au moins dix-neuf morts, ces dernières quarante-huit heures, le président Abdulsalam Abubakar a prôné, mercredi 8 juillet, l'apaisement. Il a dissous le gouvernement mais n'a annoncé aucune réforme politique ni libération de prisonniers. Les risques de troubles restent grands après la mort subite en résidence surveillée du principal opposant, Moshood Abiola, qui doit être autopsié en présence d'experts internationaux.**

LE GÉNÉRAL-PRÉSIDENT nigérian Abdulsalam Abubakar a lancé, mercredi 8 juillet, un appel au calme, après les violentes émeutes – dont le bilan est d'au moins dix-neuf morts – provoquées par le brusque décès de l'opposant Moshood Abiola, emprisonné depuis 1994. Peu avant cette intervention très attendue, le président avait dissous le gouvernement, qui comprenait trente-quatre ministres civils et militaires, sans toucher toutefois au tout-puissant Conseil provisoire de gouvernement (PRC), l'instance militaire suprême.

Dans son discours diffusé par la télévision nationale, le président Abubakar n'a pas fait mention de nouvelles libérations de prisonniers politiques ni de mesures concrètes visant à restaurer la démocratie, contrairement à ce qu'attendait la communauté internationale. Il n'a donné aucune indication sur son programme politique, se bornant à dire qu'il s'adresserait *« en temps voulu »* aux Nigérians pour les informer des projets du gouvernement. *« Je vous demande à tous d'être calmes, malgré votre peine compréhensible »*, a déclaré M. Abubakar, porté au pouvoir par les généraux après la mort soudaine de Sani Abacha il y a un mois.

Moshood Abiola, donné vainqueur de l'élection présidentielle de 1993 annulée par les militaires, a, selon la version officielle, été victime d'une crise cardiaque en pleine rencontre avec le sous-secrétaire d'Etat américain, Thomas Pickering.

**AUTOPSIE**

Les autorités américaines, qui ne contestent pas la version de la mort naturelle de M. Abiola, ont envoyé au Nigeria une équipe de médecins légistes qui vont, en compagnie de Britanniques et de Canadiens, assister à l'autopsie de l'opposant, dont la famille craint qu'il ait été empoisonné. La Maison Blanche a par ailleurs émis l'*« espoir »* que le Nigeria connaîtra *« un retour à la démocratie qui a été volée au peuple en 1993 »*, estimant que *« la situation reste très fluide »* concernant la transition politique qui semblait se dessiner.

Le général Abubakar a expliqué dans son allocution que le Conseil provisoire de gouvernement aurait dû prendre une décision mercredi sur la libération de M. Abiola. Il a qualifié la mort du millionnaire yoruba d'événement tragique, étant donné qu'il était *« sur le point d'être libéré de prison »*.

Au cours des émeutes qui ont éclaté à Lagos et dans d'autres villes du sud-ouest du pays, les manifestants ont accusé le gouvernement militaire, dominé par des généraux du Nord, d'avoir assassiné l'opposant. *« Ceux qui ont tué Abiola paieront pour ce qu'ils ont fait ! »*, scandait la foule face aux coups de feu tirés en l'air par des policiers vite débordés. Le calme était revenu mercredi soir dans pratiquement toute la ville de Lagos, les rues étant désertées par ses huit millions d'habitants. Trois personnes sont mortes pendant des émeutes à Abeokuta, ville natale de Moshood Abiola, située en plein cœur du pays yoruba. Les émeutiers ont incendié des bâtiments appartenant à des personnes soupçonnées d'être hostiles à l'hommme d'affaires décédé.

Dans les capitales occidentales, les hommages se sont multipliés pour honorer la mémoire du disparu, devenu un symbole de la résistance au régime militaire. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, s'est dit choqué par la mort de l'opposant, qu'il avait rencontré la semaine dernière à Abuja. De son côté, le président Bill Clinton s'est dit *« profondément attristé »* par la nouvelle. Le secrétaire au Foreign office, Robin Cook, a déploré le décès d'un homme qui *« était devenu un symbole de la démocratie au Nigeria »*. En Afrique du Sud, les drapeaux seront mis en berne pendant sept jours en mémoire de Moshood Abiola, qualifié par le président Nelson Mandela d'*« acteur-clé dans le processus démocratique au Nigeria »*. – *(Reuters.)*

# Une loi remet en cause les droits fonciers des aborigènes d'Australie

**AUCKLAND**
*de notre correspondante régionale*

Le gouvernement conservateur australien du premier ministre John Howard a réussi, après dix-huit mois de polémique et cent neuf heures de débat – un record dans l'histoire de la fédération australienne –, à faire adopter, mardi 7 juillet, une loi qui remet en question les droits fonciers des aborigènes sur les terres qu'ils revendiquent. Cette loi de plus de 400 pages (dont le volume a quadruplé au cours des débats et des négociations avec les parties concernées) ambitionne de régler une fois pour toutes le statut des terres susceptibles d'être revendiquées par les aborigènes, soit entre 40 et 70 % du territoire. Cette communauté, qui n'a obtenu la nationalité australienne qu'en 1967, compte 390 000 personnes sur les 18 millions d'habitants du pays. Jusqu'à présent, c'était *The Native Title Act*, une loi mise au point par le gouvernement travailliste en 1993, qui faisait référence en matière de droits fonciers aborigènes. Cette loi créa un titre foncier d'un nouveau genre, spécifique aux aborigènes, et qui leur conférait certains droits coutumiers (réunion, chasse, cueillette, etc.) sur des terres avec lesquelles ils ont un lien ancestral et « spirituel ».

Le jugement, rendu par la Haute Cour en juin 1993, reconnaissait juridiquement, pour la première fois dans l'histoire de l'Australie, que certaines terres avaient été occupées par les aborigènes avant la colonisation britannique. Jusque-là, l'Australie avait été gérée et administrée comme « Terra Nullius », « terre de personne », même si le monde entier sait que les peuples aborigènes occupent sans doute le continent australien, grand comme quatorze fois la France, depuis plus de quarante mille ans. D'ailleurs de très vastes espaces, en particulier dans le nord et le centre du pays, ont déjà, par le passé, été « rendus » aux aborigènes, *mais sans que les fondements juridiques de l'Australie ne soient revus.*

Pourtant, avant même qu'un seul tribunal n'ait l'occasion de rendre un « Native Title » sur des terres revendiquées par une tribu aborigènene, les choses se compliquèrent : en décembre 1996, un jugement passé par la Haute Cour accorda un titre indigène à la tribu aborigène des Wik, sur des baux pastoraux. Provoquant un mouvement de panique chez les fermiers qui avaient pourtant « cru comprendre » que le nouveau titre foncier, créé en 1993 pour les aborigènes, ne menacerait jamais leurs terres. On se mit alors à brandir des cartes montrant que les deux tiers du pays étaient désormais susceptibles d'être réclamés par les aborigènes, les lobbys fermiers et miniers orchestrant avec ténacité ce que les aborigènes appelèrent une « campagne de terreur ».

**« HONTE ! »**

Afin d'éviter que des jugements similaires ne se reproduisent, et soucieux de maintenir ses bonnes relations tant avec les fermiers qu'avec l'industrie minière, le gouvernement rédigea alors un « Plan en dix points » qui eut pour but de *« protéger »* les baux pastoraux des revendications aborigènes. Dès le début, ce plan fut cependant rejeté par toutes les parties, y compris certains représentants du clan conservateur. Le gouverneur général, sir William Deane, allait même jusqu'à déclarer, en novembre dernier, alors que le débat « Wik » faisait rage, *« qu'il pleurerait pour son pays si l'on ne parvenait pas à la réconciliation entre Noirs et Blancs »*.

Acharné, le premier ministre John Howard avait cependant affirmé qu'il n'excluait pas de dissoudre les deux chambres et d'appeler à de nouvelles élections s'il ne parvenait pas à faire passer son plan au Sénat où le gouvernement ne dispose pas de la majorité. Le vote reposait donc finalement sur un seul sénateur indépendant, qui après avoir *« dansé avec les aborigènes »* et refusé deux fois de faire passer le texte, a finalement estimé qu'il valait mieux, dans l'intérêt du pays, voter un texte largement amendé, plutôt que de risquer une dissolution.

Les sondages indiquaient que le nouveau parti « One Nation » aux thèses nationalistes et racistes aurait fait une entrée massive au Sénat. Le pire a donc été évité, mais le dossier est loin d'être classé. Divers groupes aborigènes, qui ont réagi aux cris de *« Honte ! »* à l'adoption de la loi, ont déjà fait savoir qu'ils préparaient une campagne internationale et introduiraient un recours devant la Haute Cour australienne pour défendre leurs droits coutumiers.

*Florence de Changy*

# Le premier ministre japonais promet des réductions d'impôts

## Les partis d'opposition dénoncent le manque de cohérence du gouvernement, les analystes financiers demeurent sceptiques

**TOKYO**
*de notre correspondant*

Le premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, a annoncé, mercredi 8 juillet, une réduction permanente des impôts sur le revenu et des taxes d'habitation qui prendra effet à partir de 1999. *Il a, en revanche, écarté* un abaissement du montant du revenu minimum imposable, faisant valoir l'état des finances publiques. Une réduction des impôts sur les sociétés devrait, en outre, être décidée avant la fin de l'année, afin d'harmoniser la fiscalité sur les entreprises avec les normes internationales.

L'annonce de ces mesures fiscales a *d'autant plus d'impact qu'*on a assisté au cours des derniers jours à une valse-hésitation du parti gouvernemental à propos d'une question qui, non seulement est au centre du débat de la campagne électorale pour le renouvellement de la moitié de la Chambre haute du 12 juillet, mais répond aussi à une demande pressante des partenaires du Japon pour sortir son *économie de la récession.*

Après avoir annoncé vendredi qu'il espérait qu'une révision du système fiscal se traduirait par des réductions d'impôts – ce que tout le monde avait compris comme l'annonce de celles-ci –, le premier ministre s'était rétracté. L'état-major du parti libéral démocrate (PLD) faisait chorus. Ces signaux contradictoires provoquèrent en début de semaine une confusion sur les marchés. *Les engagements de M. Hashimoto ont d'ailleurs été accueillis* avec scepticisme par les analystes financiers qui les jugent trop vagues pour stimuler les marchés et par les partis d'opposition qui y voient une simple *« opération électorale »* et dénoncent le manque de cohérence du gouvernement.

Talonné par les sondages qui indiquent que le PLD pourrait ne pas regagner la majorité à la Chambre haute et risque même de ne pas *conserver les sièges qu'il y détient, M. Hashimoto a donné* un nouveau coup de barre en annonçant que, dès le 16 juillet, la commission chargée des questions fiscales au PLD étudierait une proposition de réduction permanente des impôts.

Le plan de relance de l'économie annoncé en avril, qui a été voté fin juin, ne comportait que des réductions temporaires d'impôts. Le relèvement de 3 à 5 % de la taxe à la valeur ajoutée en avril 1997, couplé à la suppression des allègements fiscaux, très *mal accueilli* par l'opinion, avaient provoqué un recul de la consommation qui cassa net un début de reprise.

La réduction de la charge fiscale est le grand thème des plates-formes électorales de tous les partis : seul son taux varie. Les impôts sur le revenu et sur les sociétés sont *au Japon plus élevés que dans la plupart des pays industrialisés.* Le revenu minimum imposable est également supérieur. Mais l'archipel enregistre depuis 1981 un déficit budgétaire important. Celui-ci s'est aggravé avec la récession : faisant moins de profits, les entreprises payent moins d'impôts et les recettes de la TVA sont inférieures aux attentes du ministère des finances, *en raison de la contraction* de la consommation.

**CRISE DE CONFIANCE**

Une réduction des impôts compromet certes l'objectif du gouvernement de ramener le déficit budgétaire (actuellement 5,9 % du produit intérieur brut) à 3 % en 2003 afin de pouvoir faire face au vieillissement de la population et au *coût croissant du système* de protection sociale et de retraite : en 2020, le versement de pensions représentera 14,3 % du budget de l'Etat.

Mais le gouvernement Hashimoto a dû se résoudre à trancher dans une contradiction qu'il essaye de tourner depuis de longs mois : redresser l'équilibre budgétaire en période de récession et d'ajustement structurel. Il a essayé de lutter sur les deux fronts. *A la fois* par *souci de s'en tenir* à la *politique de* redressement des finances publiques qu'il *s'était* fixé, et aussi en raison des fortes résistances du ministère des finances à tout infléchissement d'une orientation qu'il avait définie.

Pour remédier au marasme du système bancaire, ce sont les politiques qui, sous la pression extérieure, ont finalement repris l'initiative en concoctant le projet de *« banque relais »*. Pour la réduction d'impôts, *c'est encore le PLD qui*, menacé de perdre les élections sénatoriales, vient de changer de cap en renonçant, à court terme du moins, à son objectif de redresser les finances publiques. Mais dans un contexte de crise de confiance, des réductions d'impôt sur le revenu risquent plus d'alimenter l'épargne que de stimuler la consommation. En revanche, les allègements fiscaux sur les entreprises pourraient inciter celles-ci à investir.

*Philippe Pons*

هكذا من الأصل



# Avant les élections, Bonn mise sur un budget de rigueur

**BONN.** Le gouvernement du chancelier Kohl a adopté officiellement, *mercredi 8 juin à Bonn, un projet de budget qui* prévoit de continuer à réduire en 1999 son déficit budgétaire de 2,5 à 2 % du PIB. A deux mois des élections du 27 septembre, l'actuelle coalition au pouvoir outre-Rhin, donnée perdante dans les sondages, mise sur le respect de la discipline qu'elle a demandée à ses partenaires pour lancer l'euro. L'endettement serait ramené de 61 à 60,75 %. Ce projet de budget, dont les grands équilibres ne devraient pas être remis en cause par l'opposition en cas de changement de majorité, prévoit de limiter les dépenses à 465,3 milliards de marks (15587,55 milliards de francs), en augmentation de 0,4 % seulement par rapport à 1998. L'effort pour la reconstruction des régions de l'est – à laquelle 95 milliards sont affectés – est maintenu. Ces chiffres ont été contestés par l'opposition social-démocrate, qui a annoncé qu'elle ferait procéder à un audit en cas de victoire. Favorable au maintien de la rigueur, le SPD souhaite modifier quelques priorités pour mettre davantage l'accent sur l'éducation et les politiques de l'emploi *(Lire aussi p. 15)*.

# Kim Jong-il pourrait accéder prochainement à la présidence de la Corée du Nord

**TOKYO.** L'anniversaire de la mort de Kim Il-sung, le 8 juillet, qui n'a donné lieu cette année à aucune manifestation (la période de deuil national de trois ans étant terminée), a relancé les spéculations sur l'accession de son fils, Kim Jong-il, aux fonctions de chef de l'Etat. Le jeune Kim, qui est *déjà commandant en chef* des armées et *secrétaire général* du parti des travailleurs, pourrait accéder à la présidence à la veille du cinquantième anniversaire de la fondation de la République populaire démocratique de Corée, le 9 septembre. Entretemps, doit avoir lieu le 26 juillet, pour la première fois en huit ans, l'élection des membres de l'assemblée du peuple. Kim Jong-il est candidat dans une circonscription de Pyongyang, où les militaires forment la majorité des électeurs. Le chef de l'Etat est choisi parmi les membres de l'assemblée du peuple. Le 23 juin, l'Agence centrale de presse avait annoncé que la nation serait fière d'avoir Kim Jong-il pour président. – (*Corresp.*)

## DÉPÊCHES

■ **BIRMANIE : la junte au pouvoir** à Rangoon a accusé, mercredi 8 juillet, la Ligue nationale pour la démocratie (LDN) de la dissidente Aung San Suu Kyi, d'essayer *« délibérément de créer une confrontation directe avec le gouvernement »*, en exploitant politiquement la prochaine réouverture des universistés, fermées depuis les émeutes étudiantes de décembre 1996. Mme Suu Kyi, qui avait été empêchée de se rendre dans le nord du pays mardi, a été autorisé le lendemain à quitter Rangoon. – *(AFP, Reuters.)*

■ **VIETNAM : quarante personnes** ont été condamnées à des peines de prison pour avoir participé, en 1997, à des émeutes paysannes d'ampleur inégalée dans la province de Thai Binh, au nord du pays, a indiqué, jeudi 9 juillet, le quotidien du parti communiste *Nhan Dan*. Les peines vont de dix-huit mois avec sursis à onze ans de prison ferme. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : le Conseil de sécurité de l'ONU** s'est déclaré, mercredi 8 juillet, *« préoccupé »* par les accusations de massacres de réfugiés rwandais, portées par un rapport de l'ONU contre les forces de Laurent-Désiré Kabila, lors de leur conquête du pouvoir dans l'ex-Zaïre, aujourd'hui République démocratique du Congo (RDC). Selon son président en exercice, l'ambassadeur russe Sergueï Lavrov, le Conseil étudie *« une réaction »*. – *(AFP.)*

■ **COMORES : le « président » de l'« Etat » autoproclamé d'Anjouan,** Abdallah Ibrahim a dissous, mardi 7 juillet, le gouvernement du premier ministre Chamassi Said Omar. Un nouveau gouvernement devrait *« incessamment être mis en place pour préparer la conférence inter-îles de réconciliation »*, ont indiqué des proches du *« président »*. – *(AFP.)*

■ **SYRIE : le président Hafez El Assad** effectuera une visite d'Etat en France du 16 au 18 juillet. Ce sera le premier déplacement en France de M. El Assad depuis 1976 et sa première visite d'Etat dans un pays occidental. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : George Pataki, gouverneur de l'Etat de New York** a promulgué, mercredi 8 juillet, une loi pénalisant les compagnies d'assurance qui ne coopèreraient pas aux efforts pour indemniser les proches ou les héritiers des victimes de l'Holocauste. Seize compagnies européennes font l'objet d'une plainte collective aux Etats-Unis. – *(AFP.)*

■ ***FRANCE-ALLEMAGNE* : le ministère des affaires étrangères** a annoncé, lundi 6 juillet, avoir accepté de mettre en congé, à sa demande, Mme Brigitte Sauzay de ses fonctions actuelles. Le candidat social-démocrate (SPD) à la chancellerie, Gerhard Schröder, entend nommer Mme Sauzay, qui fut l'interprète de François Mitterrand, conseillère pour les relations franco-allemandes, s'il remporte les élections en septembre en Allemagne, avait indiqué le SPD. Mme Sauzay est actuellement co-directrice de l'Institut Berlin-Brandebourg, un centre de recherche sur les relations franco-allemandes.

# Kosovo : le Groupe de contact appelle au cessez-le-feu

**BONN.** Les représentants des six pays membres du Groupe de contact (Etats-Unis, Russie, Allemagne, Grande-Bretagne, France et Italie), réunis mercredi 8 juillet à Bonn, sont convenus de *« recommander »* aux négociateurs serbes et aux Albanais les *« éléments de base »* d'un plan de paix pour la province serbe du Kosovo. En préalable, le Groupe a exigé un *« arrêt immédiat des hostilités au Kosovo »*. Il reconnaît ainsi, implicitement pour la première fois, le rôle joué sur le terrain par les indépendantistes albanais de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), mais reste divisé sur l'attitude à adopter. Les Américains, notamment, jugent *« important d'avoir des contacts avec toutes les parties »*, alors que la Russie, favorable à Belgrade, s'y oppose.

Le même jour à Bruxelles, l'OTAN a décidé de poursuivre sa planification militaire pour le Kosovo. A Washington toutefois, le secrétaire à la défense, William Cohen, a estimé que *« la meilleure solution est diplomatique »*. *« Nous ne voulons pas de mesures de l'OTAN qui seraient perçues comme un soutien moral ou militaire à ceux qui recherchent l'indépendance »* de la province, a-t-il dit. – *(AFP.)*



# Le Royaume-Uni crée une force de « projection » de 30 000 hommes

## L'arsenal nucléaire perd un tiers de ses engins

**Malgré un budget militaire en baisse de 3 % sur cinq ans, le gouvernement de Tony Blair entend disposer de forces de réaction rapide, dotées de moyens de « projection », pour aider au contrôle des crises. La force de dissuasion nucléaire, amputée de 70 % depuis la fin de la guerre froide, a été réduite au *« minimum nécessaire »*, et, fait inédit, l'état des stocks de plutonium, d'uranium enrichi et autres matières fissiles est rendu public.**

**LONDRES**
*de notre correspondant*

Le ministre britannique de la défense, George Robertson, a présenté aux Communes, mercredi 8 juillet, un nouveau Livre blanc sur la défense – le « Rapport sur la défense stratégique » – qui cherche à concilier, sans a priori, les impératifs de coupes budgétaires et l'indispensable adaptation à la situation de l'après-guerre froide. C'est ce que M. Robertson avait lui-même qualifié, dans un *entretien au Monde* du 2 avril, de *« diplomatie de défense »*.

Le facteur principal de cette étude, qui a pris plus d'un an et qui établit la politique de défense du gouvernement Blair jusqu'en 2015, *est la mise en cohérence de l'outil* de défense britannique avec une période caractérisée par une multiplicité de crises et par la nécessité de les prévenir autant que de les contenir. Au terme d'un travail coordonné, les ministères de la défense (MOD) et des affaires étrangères – lesquels ont fait front commun face au ministère des finances – ont défini une stratégie et décidé de se doter des moyens pour l'appliquer. Et ce, en proposant une réduction du budget de défense de 3 % sur cinq ans.

La capacité de « frappe » et de « projection » sera accrue par une meilleure coordination des forces *« maximisant le punch collectif des différentes armées »*, a indiqué M. Robertson.

**« INTEROPÉRABILITÉ »**

La création de forces conjointes de réaction rapide (JRRF) devrait permettre de monter en même temps deux opérations de la taille de celle entreprise en Bosnie (15 000 hommes). Plusieurs unités, comme les régiments blindés, seront regroupées pour avoir une *plus grande puissance de feu. Une* réduction du nombre des matériels (avions, navires, etc.), mais pas des effectifs, permettra de réduire la tension sur les troupes, actuellement trop sollicitées.

Le nombre de navires porte-conteneurs va passer de deux à six. Quatre avions gros-porteurs de type C17 seront achetés aux Etats-Unis. Deux gros porte-avions pouvant emporter 50 appareils chacun remplaceront les trois porte-aéronefs moyens actuels. Ce qui offrira aux Britanniques le moyen interarmées le plus efficace de « projeter » à distance et de positionner des forces à proximité d'un point de crise émergente sans dépendre d'un soutien local.

D'autre part, le MOD continue sa politique d'« interopérabilité » et de coopération interarmées. Il s'agit à la fois de réduire les coûts, de façon à rationaliser la gestion, la logistique et les acquisitions de matériel militaires unifiés, et d'accroître l'efficacité. Cela a commencé avec la création de Joint Force 2000, qui regroupe les avions à décollage vertical Harrier de la Royal *Navy et de la Royal Air Force*. Les hélicoptères des trois armées et la défense antiaérienne seront mis sous commandement commun.

Le Parti travailliste, qui a abandonné sa politique de désarmement unilatéral, veut prouver qu'il dispose d'une stratégie crédible et acceptable par les militaires, largement consultés. En même temps, il a réduit au *« minimum nécessaire »* l'ampleur de sa force de dissuasion nucléaire, dont la puissance de feu aura été amputée de 70 % depuis la fin de la guerre froide. Un seul sous-marin nucléaire lanceur d'engins, en état d'alerte réduit et armé de 48 têtes nucléaires au lieu de 96, patrouillera en permanence. Le nombre d'engins nucléaires opérationnels sera amputé d'un tiers (moins de 200).

Cette réduction, qui ne peut que plaire à l'aile gauche du Labour, s'accompagne d'une transparence exceptionnelle. Ainsi le MOD se veut-il la première puissance nucléaire à rendre public l'état de ses stocks : 7,6 tonnes de plutonium, 21,9 tonnes d'uranium très enrichi et 15 000 tonnes d'autres catégories de matières fissiles. Il a aussi décidé de placer sous le contrôle d'Euratom et de l'Agence internationale de l'énergie nucléaire, à Vienne, 9 000 tonnes d'uranium et 4,4 tonnes de plutonium (dont 0,3 pouvant servir à *la fabrication* de bombes) dont il n'a plus besoin pour des raisons militaires.

***Patrice de Beer***

# La Russie dérive en attendant un nouvel accord avec le FMI

**DANS L'ATTENTE** d'un nouvel accord avec le Fonds monétaire international, le gouvernement russe n'est parvenu, mercredi 8 juillet, à placer que 4 milliards de roubles d'obligations d'Etat (GKO), au lieu de 6,2 milliards (un milliard de dollars, environ) espérés pour honorer les échéances de sa dette. Et encore n'y est-il parvenu *qu'en offrant des taux d'intérêt excessive*ment hauts (99,97 %) et en limitant la durée des obligations à 42 jours.

La crainte d'une dévaluation du rouble avait provoqué, en début de semaine, des désengagements massifs des investisseurs étrangers, gros détenteurs de GKO et aucune bonne nouvelle n'est venue pour les rassurer. Au contraire. Lundi, on apprenait que le plan de sauvetage de l'une des plus grandes banques russes, la Tokobank, sous administration provisoire depuis le 1er juillet, avait échoué, ravivant la peur d'un effondrement du système financier russe.

Le lendemain, l'espoir du gouvernement de recueillir quelque 1,6 milliard de dollars de la privatisation du fleuron pétrolier Rosneft s'évanouissait. Après le consortium Royal-Dutch/Shell, Oneximbank et British Petroleum jetaient à leur tour l'éponge en raison du prix trop élevé demandé par l'Etat pour l'acquisition de 75 % du capital de la compagnie. Mercredi, la difficulté du gouvernement à lever des fonds est venu confirmer l'extrême précarité de la situation financière russe.

La Banque centrale de Russie (BCR) n'aurait plus que 11 milliards de dollars dans ses caisses après avoir déboursé quotidiennement ces derniers jours 300 à 500 millions de dollars pour soutenir sa monnaie, dont la stabilité, qui a permis de juguler l'inflation, est le principal acquis de six ans de réformes. A ce rythme-là, et avec l'arrivée à échéance en juillet et en août de bons *du Trésor aux taux très élevés*, la Banque pourrait vite être en difficulté.

**MÉCONTENTEMENT SOCIAL**

Le secrétaire au Trésor américain, Robert Rubin, a plusieurs fois affirmé que la communauté internationale était prête à intervenir *« si besoin était »*. L'heure semble être venue. Mais personne ne sait encore quelle forme prendra cette aide et quel sera son montant. Le négociateur russe, Anatoli Tchoubaïs, a évoqué 10 puis 15 milliards de dollars. L'agence de notation financière Moody's a surenchéri à 20 milliards de dollars. Le FMI s'est gardé d'avancer un chiffre. Depuis deux semaines, ses équipes sont sur place pour calibrer l'effort nécessaire permettant d'éviter un défaut de paiement de la Russie. Un engagement trop limité ne rassurerait pas les marchés. Une aide trop importante relâcherait la pression sur le gouvernement russe pour réduire son déficit budgétaire. Alors, faut-il se contenter de créer un fonds de stabilisation du rouble ou prendre également en compte les problèmes *budgétaires ? Comment, de plus*, financer ce nouveau « paquet », sachant que le FMI a épuisé une grande partie de ses fonds dans la crise asiatique, que son augmentation de capital est toujours bloquée par le Congrès américain et que ce dernier fera obstacle à toute nouvelle aide bilatérale qui pèserait sur le budget fédéral ?

Le représentant du FMI à Moscou, Martin Gilman, a affirmé qu'*« un accord général a été conclu sur ce qui doit être fait »*. Une liste des gros débiteurs fiscaux a été dressée et l'institution pointe scrupuleusement chaque rentrée d'argent. L'efficacité de cette chasse aux mauvais payeurs va déterminer la décision finale du FMI, attendue d'ici à la fin de la semaine. L'engagement déterminé de l'institution aux côtés de la Russie ne fait pas de doute, mais les fonds consentis pourraient être bien inférieurs aux montants avancés jusqu'à présent.

Le premier ministre, Sergueï Kirienko, joue sa crédibilité sur l'issue de ces négociations alors que le mécontentement social gagne du terrain. Après les gueules noires des mines de Sibérie, ce sont les employés du complexe militaro-industriel qui font entendre leur voix. Mercredi, plusieurs milliers d'entre eux ont manifesté dans plusieurs régions de Russie pour obtenir leurs salaires impayés depuis un an. A Moscou, ils étaient 1 500, venus d'une vingtaine de régions de Saint-Pétersbourg à l'Oural, pour réclamer la démission du président russe Boris Eltsine et un changement de la politique économique.

***Babette Stern***

# L'ancien dictateur argentin Jorge Videla rattrapé par la justice

**BUENOS AIRES**
*de notre correspondante*

Treize ans après le retentissant procès des militaires argentins, la justice est à nouveau confrontée aux horreurs du passé et aux dossiers des milliers de victimes de la *« sale guerre »* menée, dans les années 70, par la dictature contre la guérilla. Après l'arrestation spectaculaire, le 9 juin à Buenos Aires, de l'ancien général Jorge Rafael Videla (soixante-douze ans), elle devra décider dans les prochains jours si l'ex-dictateur restera ou pas en prison et s'il sera jugé *« pour détournement et appropriation illégale de trente-six ou trente-huit enfants nés en captivité »* entre 1976 et 1983.

D'après des déclarations récentes à la presse, le juge fédéral Roberto Marquevich, qui a ordonné l'arrestation de Jorge Rafael Videla, s'apprêterait à maintenir en détention préventive l'ancien dictateur. Il a rejeté, le 3 juillet, les arguments des avocats de la défense, mais aussi du procureur fédéral, *Rita Molina, selon lesquels l'ancien* général avait déjà été jugé en 1985 et que, par conséquent, le thème de la disparition d'enfants était *« une chose jugée »*. Un débat juridique animé s'est ouvert.

De façon surprenante, celui qui fut l'un des procureurs pendant le procès de 1985, Luis Moreno Ocampo, s'est déclaré en faveur de la libération de Jorge Videla, affirmant que *« Videla avait déjà été jugé et déclaré innocent en 1985 en ce qui concerne le détournement de mineurs »*. Pour sa part, le juge Marquevich estime que l'accusation actuelle porte sur des délits nouveaux qui n'avaient pas été considérés au cours du procès de la junte militaire. Les avocats de l'ancien dictateur pourront faire appel devant un tribunal fédéral et ensuite devant la Cour suprême de justice.

Ancien commandant en chef de l'armée de terre et auteur du coup d'Etat du 24 mars 1976, Jorge Rafael Videla dirigea le régime militaire pendant les cinq années les plus dures de la répression illégale qui entraîna la disparition de plus de 30 000 personnes, selon les organisations de défense des droits de l'homme. Jugé et condamné en 1985 à la prison à perpétuité après avoir été reconnu coupable de centaines d'assassinats, enlève*ments*, tortures et vols, il fut gracié, comme les autres commandants en chef des juntes militaires, par le président Carlos Menem en décembre 1990.

***NOUVEAUX TÉMOIGNAGES***

A l'époque, ce pardon avait été désapprouvé par plus de 70 % de la population. Auparavant, les lois dites du *« devoir d'obéissance »* et du *« point final »*, dictées en 1987 par le gouvernement de l'ancien président Raul Alfonsin, avaient mis fin à toute poursuite judiciaire contre des milliers de militaires et de policiers reconnus coupables de graves violations des droits de l'homme. Ce chapitre noir de l'histoire n'a pourtant jamais été vraiment refermé, et, plus de vingt ans après, les souvenirs de l'horreur reviennent de façon cyclique à la mémoire de la société argentine.

Depuis le procès de 1985, de nouveaux témoignages et des documents militaires jusqu'alors inédits sont apparus, démontrant l'ampleur et le caractère systématique des crimes commis. La presse argentine rapporte ainsi presque quotidiennement des récits bouleversants de témoins de l'époque, comme si l'arrestation de Jorge Rafael Videla permettait de vaincre la peur et de délier les langues.

Les images de son arrestation – un maigre vieillard, menottes aux poignets, traîné par des policiers sous les insultes de manifestants – ont une fois de plus réveillé les vieux démons et créé un choc *dans les milieux militaires*. Même si l'ancien général n'est plus soutenu aujourd'hui par les jeunes cadres de l'armée, cette arrestation a causé un malaise au sein de la *« grande famille »* militaire argentine.

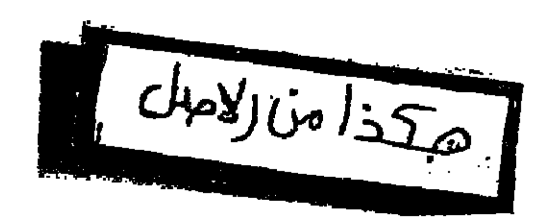
On estime dans ces milieux que les militaires ont déjà fait amende honorable en faisant, il y a trois ans, leur autocritique devant la société argentine et en reconnaissant publiquement les *« excès »* commis pendant les années de répression.

Pour les associations de défense des droits de l'homme, l'emprisonnement de Jorge Rafael Videla est *une victoire et une joie*, qui ne sont pourtant pas vécues de la même façon par tous. La présidente des Mères de la place de Mai, Hebe de Bonafini, dénonce *« une parodie »* orchestrée par le gouvernement de M. Menem pour faire bonne figure sur la scène internationale.

En revanche, les *Abuelas* (les Grands-Mères de la place de Mai) se montrent confiantes dans la justice, et notamment dans le juge Marquevich, qui, jusqu'à présent, a maintenu l'ancien général en prison. *Il a en effet rejeté la demande* des fils de l'ancien dictateur, qui invoquaient l'âge du détenu pour qu'il puisse bénéficier d'une arrestation à son domicile. Il a également refusé la requête de Jorge *Rafael Videla, qui souhaitait* comparaître devant le Conseil supérieur des forces armées et non pas devant la justice civile.

Depuis le retour de la démocratie en 1983, le labeur méticuleux *des Abuelas* leur a permis de déposer deux cent trente plaintes pour le vol de bébés nés dans les centres clandestins de détention et *« adoptés illégalement »*, très souvent par les tortionnaires qui avaient personnellement torturé et assassiné leurs parents. La trace de cinquante-neuf enfants a été retrouvée : trente et un ont été restitués à leur famille biologique, quatorze sont restés dans des familles qui les avaient adoptés de bonne *foi*, huit furent assassinés et le destin de six autres est toujours entre les mains de la justice. Les *Abuelas* estiment toutefois que le nombre d'enfants *« détournés »* est encore *« très largement supérieur »*.

***Christine Legrand***






une force
00 hommes

ses engins

vel accord avec le FMI

ela rattrapé par la justice

هكذا من الاهل



**ENTREPRISE** La commission d'enquête créée en janvier par l'Assemblée nationale sur le fonctionnement des tribunaux de commerce, présidée par François Colcombet (PS), a rendu son rapport, rédigé par Arnaud Montebourg (PS), jeudi 9 juillet. Ce document constitue la première enquête approfondie menée sur cette justice « consulaire », dans laquelle des chefs d'entreprise décident du sort de sociétés en difficulté ou en dépôt de bilan. ● L'ENQUÊTE, animée par M. Montebourg, met en évidence les dysfonctionnements propres à cette institution, des connivences ou des concurrences existant entre juges et justiciables aux bénéfices que retirent les mandataires de la liquidation des entreprises qui leur sont confiées. ● LE PATRONAT est partagé, sur ce sujet, dans la mesure où il est à la fois juge et justiciable. *(Lire aussi page 13 et notre éditorial page 14.)*

# Les tribunaux de commerce mis à nu par une enquête parlementaire

## Des juges « consulaires » qui décident de la vie ou de la mort d'entreprises amies ou concurrentes, des mandataires rétribués par la cession des actifs dont ils ont la charge : les députés dressent un constat accablant pour l'institution qui juge les sociétés défaillantes

**IL EST RARE** qu'une commission d'enquête parlementaire établisse un constat aussi accablant. Il est rare, aussi, qu'elle nourrisse ce constat d'une telle abondance de témoignages et de documents, directement recueillis auprès des intéressés. La commission d'enquête parlementaire sur les tribunaux de commerce qui a rendu son rapport, jeudi 9 juillet, puise pourtant la force de ses accusations dans ces auditions, menées parfois comme de vrais interrogatoires de justice, notamment par son rapporteur, Arnaud Montebourg, député (PS) de Saône-et-Loire et avocat.

Ces méthodes inhabituelles et l'ampleur des dérives révélées ont vite valu aux députés enquêteurs l'hostilité des juges commerciaux. Car ce sont bien ces juges bénévoles qui sont aujourd'hui en cause. Justice de « proximité », puisque ce sont des commerçants d'un département qui règlent les différends ou les difficultés de leurs confrères de l'endroit, cette justice est parfois devenue une justice de *« voisinage »*, voire de *« copinage »*.

Il est impossible, souvent, de devenir juge sans être présenté par les unions patronales, puis coopté par les juges en place. *« Le président est en fonctions depuis trente-cinq ans,* explique ainsi Jacques Cazals, procureur de la République d'Auxerre. *Le tribunal ressemble à un club. Il faut passer par le président Brochot pour entrer dans le club. Il a d'ailleurs dû vous dire qu'il considère tous les juges consulaires comme ses amis. »* Le tribunal de commerce devrait d'abord servir à assainir et à aider le développement économique et le maintien des emplois. En fait, il arrive que ce « club d'amis » devienne un lieu d'élimination, non seulement des entreprises défaillantes, mais aussi de concurrents potentiels.

Plus généralement, la commission souligne le développement de la corruption au sein des juridictions commerciales, au premier chef parce que l'institution se finance en partie en sollicitant des contributions privées, qui peuvent provenir des chambres de commerce, des auxiliaires susceptibles d'être désignés par le tribunal (les mandataires), voire des entreprises elles-mêmes. Le tout dans une incroyable opacité, encouragée, selon les nombreux témoignages cités, par la Conférence générale des tribunaux de commerce.

### TROIS TYPES DE CORRUPTION

La commission relève trois types de corruption : la prise illégale d'intérêt, la collusion avec les mandataires s'apparentant au trafic d'influence, et le favoritisme rétribué. *« Au tribunal de commerce d'Aurillac, la librairie de Jean-Claude Muet est placée en redressement judiciaire, en juillet 1993, sur demande du Crédit agricole, et liquidée par le tribunal en décembre 1994. Sur les neuf juges consulaires, six sont administrateurs du Crédit agricole, et le président du tribunal de commerce, présent aux audiences, est administrateur de la principale librairie concurrente à Aurillac. »* A Paris, une boutique fait l'objet d'un dépôt de bilan en décembre 1987. *« La gérante a trouvé un repreneur qui propose 2 millions de francs,* explique M. Montebourg. *Le juge-commissaire a préféré céder le commerce à une société pour le prix de 700 000 francs. Il avait été embauché quelques jours avant sa décision par le repreneur favorisé. Le plan de cession a été annulé en appel, et l'affaire délocalisée. »*

Pierre Lyon-Caen, avocat général à la Cour de cassation, rapporte que, lorsqu'il était procureur de Nanterre, il recevait des plaintes de justiciables étonnés de voir siéger leur concurrents dans la formation chargée de les juger. A Nanterre, le fils du président du tribunal de commerce était systématiquement désigné comme mandataire. A Paris, les affaires de la liquidation du Palace et du redressement judiciaire du Royal Monceau ont donné lieu aux auditions les plus mouvementées de la commission (*Le Monde* du 17 juin).

Le témoignage d'un chef d'entreprise, François de Séroux, souligne la pratique des « enveloppes » au tribunal de commerce de Paris. Au cours de deux entretiens avec l'un des juges consulaires, M. de Séroux s'est vu proposer *« de convoquer toutes* [ses] *banques et régler tout le problème le même jour »*, raconte-t-il. *« Nous étions le 1er avril et, avec un peu de chance, je devais passer avant la fin de l'année,* précise-t-il. *En contrepartie, je devais lui verser 800 000 francs dans le courant du mois d'avril, puis 800 000 francs le jour de la convocation au tribunal et 800 000 francs à la sortie. Je lui ai répondu qu'il n'aurait pas un sou. Je m'empresse de vous préciser que je l'ai invité à déjeuner, et qu'il avait choisi le restaurant. »* La commission a relevé le nom du juge et le numéro du compte en Suisse que celui-ci avait donné à M. de Séroux, avant de transmettre le tout au procureur de la République.

Face à un tel constat, les propositions de réforme ne peuvent se limiter à des retouches. *« Il convient au contraire,* affirme la commission, *de modifier profondément la juridiction consulaire et d'assumer le coût des réformes proposées. »* La commission propose donc d'appliquer une réforme déjà envisagée par Robert Badinter en 1981 : adjoindre aux juges élus parmi les commerçants des magistrats professionnels. Cet « échevinage » (principe d'une juridiction mixte) devrait permettre *« d'apporter aux justiciables la certitude que la justice est structurellement impartiale, non parce que le président, juge professionnel, est infaillible, mais parce qu'il est en dehors des milieux économiques »*.

La commission propose que les juges commerçants restent majoritaires, le magistrat professionnel n'étant présent que pour les procédures collectives. Au-delà de la refonte de la carte judiciaire, évoquée sans succès depuis vingt-cinq ans, la commission propose aussi de regrouper et de spécialiser les tribunaux : un par département, disposant d'une chambre spécialisée. Afin d'assainir la juridiction, la commission propose d'interdire aux juges *« l'acquisition des biens qui font l'objet d'une procédure collective »* et *« d'exercer pendant, par exemple, cinq ans après la cessation de fonction, les activités d'expert judiciaire, de commissaire à l'exécution du plan ou de mandataire* ad hoc ». Elle estime envisageable d'indemniser ces juges qui, actuellement, exercent leurs fonctions bénévolement.

*Raphaëlle Bacqué*

### La droite a voté contre le rapport

**Les députés RPR, UDF et DL, membres de la commission d'enquête sur les tribunaux de commerce, ont voté contre le rapport. Dans leurs explications de vote, ils déclarent que le travail conduit par le président et le rapporteur a été *« incorrectement accompli »* et dénoncent la démarche suivie par le rapporteur, Arnaud Montebourg (PS), qui, *« tout au long de l'enquête, n'a eu de cesse de jeter la suspicion et le discrédit sur les tribunaux de commerce, par des méthodes inquisitoriales, vexatoires et volontairement médiatisées »*.**

**S'ils admettent que *« des débordements ont eu lieu dans les juridictions consulaires, qu'il convient de les dénoncer et de les stopper »*, les commissaires de droite estiment qu'au lieu de *« dénigrer »* les tribunaux de commerce, le rapport aurait dû *« lister et valoriser »* leurs *« atouts »* et formuler des propositions d'amélioration de leur fonctionnement. Au lieu de quoi, à leurs yeux, *« tout le rapport est guidé par un a priori idéologique »*.**

### La justice va être saisie

**Devant l'abondance des témoignages et des documents soulignant les abus, voire la corruption qui peut entacher l'action des tribunaux de commerce, le président de la commmission, François Colcombet, et son rapporteur, Arnaud Montebourg, tous deux socialistes, ont décidé d'en appeler aux parquets. La commission transmettra donc, avant la fin juillet, aux procureurs de la République compétents, les pièces et témoignages concernant, notamment, plusieurs mandataires de justice dont le comportement fait apparaître des *« infractions pénalement répréhensibles »*.**

**La commission estime aussi s'être heurtée, au long de ses investigations, à l'*« obstruction »* de certains juges consulaires, dont le président de la Conférence générale des tribunaux de commerce, Jean-Pierre Mattei. Relevant les *« contradictions »* entre les déclarations de M. Mattei et certains juges entendus, la commission a saisi le procureur de la République de Paris afin de les faire *« analyser sous l'angle du faux témoignage »*.**

### L'exception française

Comme le rappelle la commission d'enquête, la juridiction commerciale française est *« une véritable exception »* dans les pays développés. La formule de juges exclusivement issus du monde de l'entreprise *« a été abandonnée partout »* ailleurs, pour être remplacée soit par l'échevinage, soit par les juridictions ordinaires qui recourent éventuellement à des juges ou des chambres spécialisées.

● **L'échevinage.** C'est le système en vigueur en Allemagne et en Belgique. Dans ces deux pays, la chambre commerciale est composée d'un juge professionnel qui exerce la fonction de président et de deux juges consulaires, appelés juges commerciaux, nommés pour trois ans sur proposition des chambres de commerce et d'industrie en Allemagne et nommés par le roi en Belgique.

● **Des juges spécialisés.** En Grande-Bretagne, les matières commerciales sont jugées dans les tribunaux civils ordinaires, mais au sein d'une division spécialisée, la *commercial court*, dont les juges sont des juges professionnels, choisis par leurs pairs pour leur connaissance du monde des affaires. Le système est identique aux Etats-Unis, mais le statut des juges (élus ou nommés) varie selon les Etats.

● **Les tribunaux ordinaires.** Dans les autres pays, les litiges commerciaux sont jugés par les tribunaux ordinaires. C'est notamment le cas en Italie, aux Pays-Bas, en Espagne, en Suisse, en Suède, en Grèce ou au Luxembourg. Toutefois, il existe, en général, une spécialisation de fait des sections de ces tribunaux qui peuvent également faire appel à des experts de la vie des affaires.

# Des greffiers tout-puissants, des mandataires opulents

**AU COURS** de son enquête, la commission a découvert le fonctionnement très particulier de deux professions qui paraissent être au cœur des dérives du système : les greffiers et les mandataires de justice.

*« Les greffes des tribunaux de commerce sont de véritables entreprises privées »*, explique le rapporteur, Arnaud Montebourg (PS), entreprises dont *« les objectifs de rentabilité finissent par l'emporter sur les préoccupations de service public »*. Les greffiers des tribunaux de commerce achètent leurs charges, ce qui représente, pour certains greffes, selon les investigations de la commission, des sommes allant de 250 000 francs à près de 5 millions de francs pour une charge individuelle et à plus de 28 millions de francs pour une charge collective à Paris. Cet *« investissement financier important »*, explique M. Montebourg, doit ensuite être rentabilisé.

Cette « rentabilisation » passe par des pratiques abusives, selon le rapporteur, notamment par le biais de consultations rémunérées des informations légales par voie télématique : le fameux Infogreffe. Ces serveurs utilisent les informations légales, qui sont d'ordre public, pour proposer d'autres services largement rémunérés. Mieux : certaines messageries vocales des tribunaux de commerce orientent les usagers vers les serveurs télématiques.

Seul responsable à plein temps du tribunal du commerce, le greffier exerce *« une influence exorbitante sur son fonctionnement, au détriment de ce que les citoyens peuvent attendre du service public de la justice »*. Dans plusieurs des tribunaux visités par la commission, le greffe n'est pas loin d'assurer une tâche analogue à celle d'un magistrat, rédigeant les jugements et participant officieusement à leurs délibérés. La commission propose, d'abord, de fonctionnariser progressivement les greffes des tribunaux de commerce, puis d'assainir et de contrôler le système des serveurs télématiques pour assurer, en partie, le financement de la fonctionnarisation proposée.

### « POURQUOI SAUVER DES EMPLOIS ? »

Les mandataires de justice ne sont pas moins dans le collimateur de la commission. *« Souvent détenteurs d'un pouvoir de vie ou de mort de fait sur les entreprises en difficulté »*, observe le rapporteur, les mandataires, notamment les mandataires-liquidateurs, désignés par les juges pour administrer les entreprises en difficulté, sont très contestés par les justiciables. Le problème des mandataires tient d'abord à leur mode de rémunération : celle-ci est plus élevée, en effet, lorsque le tribunal adopte un plan de cession de l'entreprise plutôt qu'un plan de continuation, puisque l'administrateur provisoire perçoit alors un pourcentage sur la vente des actifs. *« Pourquoi, dans ces conditions, essayer de sauver des emplois ? »*, s'interroge la commission.

Les revenus des mandataires peuvent atteindre ainsi des niveaux élevés. Un mandataire du tribunal d'Auxerre, interrogé par la commission, a déclaré un revenu personnel imposable situé entre 3 et 4 millions de francs par an ; un de ses confrères, à Toulon, indique un revenu de 1,5 million de francs. A Paris et dans les Hauts-de-Seine, les bénéfices des mandataires judiciaires s'étagent, selon M. Montebourg, entre 4 et 7 millions de francs par an.

En outre, selon un relevé de la chancellerie, près d'une quarantaine d'auxiliaires de justice font l'objet d'informations judiciaires *« pour des faits,* indique la commission, *allant de l'abus de confiance au vol et au trafic d'influence, en passant par l'escroquerie aggravée, les malversations ou l'usage de fausses factures »*. Les tribunaux de Nanterre et de Bobigny ont vu plusieurs de leurs administrateurs poursuivis pour avoir détourné près de 200 millions de francs sur des entreprises en faillite sans, pourtant, que le tribunal ne les empêche de poursuivre leurs mandats.

Enfin, la commission relève des *« pratiques frauduleuse sur une grande échelle »*. Un grand nombre de mandataires ont ainsi obtenu de certaines banques des prêts personnel à taux zéro, voire à taux négatif, en échange du dépôt d'une partie des fonds de l'entreprise dont ils avaient la charge sur un compte non rémunéré.

A défaut de supprimer complètement ces professions, la commission estime qu'il faut *« mettre fin »* au *« monopole des mandataires-liquidateurs »*, parce qu'il *« participe à la faillite de la justice consulaire »*. Afin de limiter les abus, la commission propose aussi d'abandonner le principe de la rémunération au pourcentage sur les créances.

*Rle B.*



# Les milieux patronaux plaident prudemment pour une réforme

**QU'ILS S'EXPRIMENT** par la voix du CNPF ou par celle des chambres de commerce et d'industrie, les milieux patronaux ont tenu à aborder avec diplomatie la question du fonctionnement des tribunaux de commerce. Le CNPF a appelé, le 6 juillet, à *« dépolitiser »* le débat. Le même jour, la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) a lancé *« un appel à la sérénité »* sur ce dossier *« malheureusement trop passionnel »*.

Ces précautions reflètent la posture peu confortable des milieux patronaux, qui, à la fois, sont les justiciables des tribunaux de commerce – donc victimes de leurs dysfonctionnements – et fournissent les juges consulaires. Le CNPF a fait l'expérience douloureuse de cette présence des deux côtés de la barrière : en octobre 1997, l'organisation patronale élaborait son propre document sur les tribunaux de commerce, dont certains éléments « fuitaient » ; elle se voyait alors accusée de jeter le soupçon sur cette institution. Lundi, l'organisation patronale a souligné l'attachement des chefs d'entreprise à *« une justice rendue par leurs pairs »*.

### HOSTILE À L'ÉCHEVINAGE

Néanmoins, le CNPF plaide pour une réduction du nombre de tribunaux et pour un renforcement du rôle du parquet. Il souhaite voir imposer une *« déclaration générale d'intérêts »* aux juges consulaires, administrateurs judiciaires et mandataires-liquidateurs dès leur entrée en fonctions. Il propose de confier *« à une même personne les fonctions d'administration et de vérification du passif, afin de simplifier la procédure et de charger un organisme* ad hoc *de la liquidation »*. Favorable à *un « mixage »* des compétences entre juges professionnels et consulaires, l'organisation patronale est hostile à un échevinage qui aboutirait à confier la présidence des tribunaux de commerce aux seuls juges professionnels. Enfin, le CNPF souligne que les travaux de la commission parlementaire ne sont qu'un élément du dossier et qu'il attend le résultat des missions confiées à l'inspection des finances et à celle des affaires judiciaires, prévu pour fin juillet.

Mardi, les présidents de tribunaux de commerce avec, à leur tête, Jean-Pierre Mattei, président du tribunal de commerce de Paris ont pour leur part fait état de leur *« exaspération d'être calomniés et diffamés »*. Dans une *« déclaration solennelle »*, ils indiquent qu'eux aussi ils veulent une réforme de cette justice, et ils menacent de *« transférer intégralement le traitement des procédures collectives aux tribunaux de grande instance »*, le 1er janvier 1999, si *« les grandes lignes d'une réforme ne sont pas dégagées avant le 16 octobre »*.

Opposé à l'échevinage, M. Mattei a salué la position de l'ancien garde des sceaux, Robert Badinter, qui défend la « mixité » entre magistrats professionnels et non professionnels. *« L'amalgame entre bénévolat des juges et corruption est insupportable »*, a conclu M. Mattei.

*Caroline Monnot*



# Alain Richard confie à un civil la communication des armées

## Jean-François Bureau devra surmonter les appréhensions des militaires

**La prochaine nomination d'un responsable civil, Jean-François Bureau, à la tête de la délégation à l'information et à la communication de la défense (DICD) qu'Alain Richard vient de créer, pour remplacer le Sirpa, suscite des interrogations dans la collectivité militaire, où l'on craint une « politisation » du poste.**

**ALAIN RICHARD** a décidé de créer, au ministère de la défense, une délégation à l'information et à la communication de la défense (DICD) qui relèvera directement de lui. Ce nouvel organisme, qui devrait être dirigé par Jean-François Bureau, actuellement administrateur civil et rapporteur à la Cour des comptes pour la défense et les industries dites de pointe, remplacera le service d'information et de relations publiques des armées (Sirpa), dont le chef, le général Dominique de Corta, avait quitté ses fonctions, par anticipation, au début de l'année (*Le Monde* du 14 janvier).

La DICD, dont le directeur a droit à l'appellation de « *délégué* » et de « *porte-parole* » du ministère de la défense, est chargée de proposer au ministre et d'appliquer la politique d'information et de communication de la défense. Il s'agit, dit-on dans l'entourage de M. Richard, de promouvoir l'image des forces armées et des services qui en dépendent, de contribuer au renforcement des liens armées-nation, d'animer et de coordonner la communication en matière de recrutement et de reconversion, et de produire tous les documents d'information écrits, audiovisuels, photographiques et informatiques qui lui sont demandés.

Le chef d'état-major des armées et chacun des trois chefs d'état-major d'armée, le délégué général pour l'armement, le directeur général de la gendarmerie nationale et, éventuellement, les autres directeurs ou chefs de grands services conservent leurs responsabilités en matière d'information pour tout ce qui est de la communication interne et de leurs activités spécifiques. En cas de crise, l'information sur l'emploi opérationnel des unités est centralisée. Dans le cadre de directives ministérielles, le chef d'état-major des armées donne ses instructions à la DICD pour des raisons de sécurité dans les mouvements des forces.

### RISQUE DE TENSIONS

En 1983-1985, puis en 1991-1994, soit au ministère de la défense, soit à l'Elysée, M. Bureau a déjà traité des problèmes de défense, avant de les retrouver à la Cour des comptes. Il enseigne à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, à l'université Paris-XII, et il a dirigé des options de défense à l'ENA. C'est la nomination d'un civil engagé sur le plan politique qui fait débat au sein de l'institution militaire : M. Bureau fut un collaborateur de Charles Hernu, de François Mitterrand, et il a accompagné Pierre Joxe au ministère de l'intérieur, comme chef du service d'information et de relations publiques, en 1990-1991, puis à la Cour des comptes, comme chef du service de la communication, de la documentation et des archives, depuis octobre 1995.

Dans les armées, on craint que cette nomination marque les prémices d'une « *politisation* » du poste et que le ton soit ainsi donné à une conception davantage « *tribunitienne* » de cette fonction de « *porte-parole* » du ministère. Au risque que des tensions surgissent entre le « patron » de la DICD et les armées, si elles devaient se méfier de lui. Dans ces conditions, le titulaire du poste, estiment de nombreux cadres opposés à la disparition du Sirpa, devra changer avec le gouvernement. Ce qui n'était pas le cas précédemment, quand un officier général, plus neutre, occupait le poste.

*Jacques Isnard*

# La Caisse d'assurance-maladie reçoit fraîchement Martine Aubry

## Jean-Marie Spaeth (CFDT) et Georges Jollès (CNPF) regrettent de ne pas être informés des projets du gouvernement sur le contrôle des dépenses

**LA PARTICIPATION**, mercredi 8 juillet, de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et de Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, à la réunion du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) n'a pas effacé les tensions qui, depuis plusieurs semaines, affectent les relations entre l'organisme paritaire et le gouvernement. Certes, le conseil d'administration a adopté un projet d'avenant à la convention qui lie la CNAM à l'Etat. Ce texte, selon Jean-Marie Spaeth, président (CFDT) de la CNAM, « *constitue une nouvelle étape vers un partage clair des responsabilités* ». Cependant, a-t-il souligné, « *il ne règle pas tous les problèmes* » : si l'accord laisse à la caisse un peu plus de liberté de manœuvre pour certaines décisions budgétaires, M[me] Aubry a rappelé, fermement, que « *l'Etat est responsable devant le Parlement de la politique de santé et d'assurance-maladie* ».

Après la réunion du conseil d'administration, Georges Jollès, vice-président de la CNAM et représentant le patronat, a reproché à M[me] Aubry de vouloir « *se substituer aux partenaires sociaux* » en négociant directement avec les radiologues et les biologistes les mesures annoncées le 6 juillet. « *L'illusion d'une gestion par les partenaires sociaux ne pourra être maintenue au-delà de quelques mois* », a averti M. Jollès, relançant ainsi la menace d'un retrait du CNPF de l'organisme.

### RELANCER LES NÉGOCIATIONS

La CNAM a aussi un autre souci : l'annulation, par le Conseil d'Etat, des conventions liant les médecins et l'assurance-maladie crée un « *no man's land* », a soutenu M. Spaeth. Le président de la CNAM s'est inquiété de ne pas disposer d'éléments d'information sur le mécanisme de « responsabilité économique » des professionnels de la santé que le gouvernement prépare, alors que le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999 doit être débattu à l'automne.

Seule satisfaction de M. Spaeth : le contrat de médecin référent, lui aussi annulé par le Conseil d'Etat, sera intégré dans le projet de loi. La Mutualité sociale agricole (MSA) s'est félicitée de l'« *engagement du gouvernement à donner une base légale* » à ce système d'abonnement entre patients et praticiens, mais, dans un communiqué diffusé mercredi, elle insiste sur la « *nécessité d'un renouveau des négociations avec les professions de santé* ».

Les réactions aux mesures demandées par M[me] Aubry présagent mal du « *renouveau des négociations* ». Ainsi l'Union des biologistes de France (UBF) et le Centre national des biologistes (CNB) ont-ils estimé que « *les paroles de M[me] Aubry constituent une agression vis-à-vis de la politique conventionnelle* ». La ministre a donné à la profession jusqu'à la fin du mois pour compenser une dérive de 450 millions de francs. Pour la Fédération des médecins spécialistes de France (FMSF), ces mesures doivent « *faire sonner le tocsin chez tous les médecins* ».

*Bruno Caussé*

# Nomination d'un nouveau secrétaire général de la défense nationale

**JEAN-CLAUDE MALLET** a été nommé, mercredi 8 juillet en conseil des ministres, secrétaire général de la défense nationale (SGDN), en remplacement d'Isabelle Renouard, qui a demandé à quitter, pour raisons personnelles, des fonctions qu'elle occupait depuis décembre 1996. Le SGDN est rattaché au premier ministre. M. Mallet était directeur des affaires stratégiques (DAS), au ministère de la défense, depuis 1992. M[me] Renouard avait, elle-même, succédé, il y a dix-huit mois, à Jean Picq, qui avait donné sa démission de SGDN après avoir avoir exercé ses responsabilités durant seulement dix-huit mois.

En dépit de cette instabilité marquée depuis la mi-1995, et d'une forte diminution de ses effectifs dans le même temps, le SGDN reste, en principe, un poste important placé auprès du premier ministre pour l'assister dans ses prérogatives constitutionnelles en matière de « *direction générale* » de la défense. Il assure le secrétariat permanent des conseils de défense présidés par le chef de l'Etat, coordonne les études sur l'évolution de la politique de défense, suit le déroulement des crises dans le monde, veille à l'exportation des armements et prépare les négociations internationales en matière de sécurité.

C'est donc un rôle de synthèse, d'arbitrage et de prospective qui revient au SGDN, assisté d'un officier général, dans une fonction interministérielle. Du fait des changements survenus à la tête du secrétariat et des fréquentes réformes, plus ou moins heureuses, appliquées en trois ans, celui-ci a manqué de continuité.

Le gouvernement souhaite redynamiser le SGDN à un moment où les vulnérabilités de toute nature s'aggravent dans le monde et où se développent les compétitions économiques, l'action déstabilisatrice de réseaux d'information planétaires et les circuits transnationaux de trafics financiers, d'armes, de drogue et d'immigration clandestine. Pour y faire face, l'Etat a besoin d'anticiper et d'agir en prévention.

D'autant que, en période de cohabitation, le SGDN devient une carte maîtresse – et aussi un poste à risque – dans les relations entre l'Elysée et Matignon. M. Mallet était en compétition avec Jean-Bernard Mérimée, actuel ambassadeur de France en Italie. M. Mérimée avait, comme ancien chef du service du protocole, organisé, en 1981, la passation de pouvoirs entre Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand.

A la direction de la DAS, M. Mallet a travaillé au profit de ministres de la défense aussi différents que Pierre Joxe, François Léotard, Charles Millon et Alain Richard (*lire aussi page 25*). Il a joué un rôle déterminant dans la rédaction, en 1994, du Livre blanc sur la défense et dans la conception des lois de programmation militaire qui ont suivi. Auprès de ces différents ministres, il a participé à de nombreuses rencontres internationales.

*J. I.*

## DÉPÊCHES

■ **CONJONCTURE : la croissance s'est élevée à + 0,6 % au premier trimestre de 1998**, selon la version détaillée des comptes nationaux publiée, jeudi 9 juillet, par l'Insee, ce qui porte l'« acquis » de croissance pour l'année à + 1,9 % à fin mars.

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : le référendum par lequel les Néo-Calédoniens seront invités à approuver l'accord de Nouméa du 5 mai** devrait avoir lieu le 8 novembre, ont annoncé ses signataires, mercredi 8 juillet.

■ **POPULARITÉ : Jacques Chirac et Lionel Jospin enregistrent des records de popularité**, selon la dernière enquête de Louis-Harris, réalisée les 3 et 4 juillet auprès d'un échantillon de 1 011 personnes et publié par *Valeurs actuelles* (daté 11 juillet). Le chef de l'Etat recueille 64 % de bonnes opinions (en hausse de 6 points), contre 29 % d'avis contraires. Le premier ministre gagne 3 points à 68 % de bonnes opinions, contre 27 % de mauvaises.

■ **DROITE : le bureau politique de l'UDF n'a pas ratifié, mercredi 8 juillet**, les statuts de L'Alliance et va demander à ses partenaires du RPR et de DL d'en renégocier certaines clauses, alors ces statuts devaient être ratifiés avant le 14 juillet. L'UDF souhaite « *une meilleure expression démocratique et la prise en compte des diversités* ».

■ **EXCLUSION : l'Assemblée nationale devait adopter définitivement**, jeudi 9 juillet, le projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions. Les députés devaient notamment rétablir la taxe sur les logements vacants, supprimée par le Sénat le 8 juillet.

**JUSTICE** Le juge genevois Paul Perraudin a transmis, le 24 juin, aux juges d'instruction français chargées de l'affaire Elf, Eva Joly et Laurence Vichnievsky, un courrier indiquant que plus de 1 millard de francs avait crédité, de 1989 à 1993, la galaxie de comptes bancaires ouverts en Suisse par Alfred Sirven, ancien directeur des affaires générales du groupe pétrolier. ● SELON LE MAGISTRAT SUISSE, le cheminement *« insolite et inusuel »* de ces avoirs, *« relevant d'actes propres à entraver l'identification de leur origine, tend à établir leur caractère criminel »*. ● ALFRED SIRVEN est présenté comme le bras droit de l'ancien PDG d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent. Ce personnage mystérieux est visé par un mandat d'arrêt international, mais il n'a jamais été interrogé et il a semble-t-il, quitté la Suisse. D'importants avoirs *« provenant desdits comptes »* auraient été réacheminés en France.

# Affaire Elf : un milliard de francs a transité par les comptes suisses de M. Sirven

## Pour Paul Perraudin, le juge genevois qui a effectué les investigations, la galaxie de comptes bancaires ouverts par l'ancien directeur des affaires générales du groupe pétrolier français a, entre 1989 et 1993, été créditée « en de multiples devises » de cette somme considérable

**ASTRONOMIQUE**, le chiffre figure sur un courrier adressé par télécopie, le 24 juin, par le juge d'instruction de Genève, Paul Perraudin, à ses collègues français, Eva Joly et Laurence Vichnievsky. Dévoilé par *Le Canard enchaîné* dans son édition du 1er juillet, il donne une idée de l'ampleur des détournements commis au préjudice du groupe Elf-Aquitaine. De 1989 à 1993, écrit M. Perraudin, les comptes bancaires ouverts en Suisse par l'ancien directeur des *« affaires générales »* du groupe pétrolier français, Alfred Sirven, *« ont été crédités, en de multiples devises, d'importants avoirs représentant une contre-valeur estimée, au cours actuel, à plus de 1 milliard de francs »*. *« Le cheminement de ces avoirs, insolite et inusuel, relevant d'actes propres à entraver l'identification de leur origine, tend à établir leur caractère criminel »*, relève le juge suisse.




Les investigations du juge Perraudin ont été conduites à partir de la mise en évidence, au mois d'avril 1997, d'un compte détenu par M. Sirven à l'Union bancaire privée (UBP) de Genève. C'est sur ce compte – numéro 57007 SA – que l'énigmatique dirigeant d'Elf, présenté comme le bras droit du PDG, Loïk Le Floch-Prigent, avait perçu, en 1992, une part de 5 millions de dollars sur le montant d'une commission versée par le groupe industriel, en marge d'une opération pétrolière au Venezuela (*Le Monde* du 8 avril 1997). La découverte de ce mouvement de fonds avait provoqué la délivrance d'un mandat d'arrêt international à l'encontre de M. Sirven, qui résidait alors à Genève. Il n'a jamais pu être interrogé depuis et semble avoir quitté la Suisse – qui lui avait toutefois accordé le statut de résident. L'étude des mouvements enregistrés au débit et au crédit du compte genevois de M. Sirven a permis au juge Perraudin, par ailleurs saisi de deux informations judiciaires ouvertes en 1997 par le parquet de Genève pour *« blanchiment d'argent »*, de déceler l'existence d'une galaxie de comptes contrôlés par l'ancien dirigeant d'Elf. Dressée par le magistrat genevois, la liste comprend deux comptes ouverts à la Banque cantonale vaudoise (BCV) de Lausanne – références *« Défense »* et *« Christophe »* –, trois comptes à la Banque de dépôt et de gestion (BDG) de Lausanne – références *« Prome »*, *« Mineral »* et *« Végétal »* –, deux autres à la BDG de Lugano – références *« Lille »* et *« Langouste »* –, un au Crédit suisse de Genève, un au Crédit suisse de Lausanne, deux à la Republic National Bank of New York de Genève, un à l'Union bancaire privée de Genève, un à l'Union de banques suisses de Genève, un autre à la Société financière privée de Genève – code *« Edmond Business SA »* –, ainsi enfin qu'un compte ouvert auprès de la banque Armand von Hernst and Cie, dont la référence – *« Miou »* – rappelle le nom du compagnon habituel de M. Sirven, un gros chat roux baptisé Miou-Miou.

Soupçonnant que *« tout ou partie »* des sommes ayant transité par ces comptes *« proviennent de détournements commis au préjudice du groupe Elf-Aquitaine »*, le juge Perraudin précisait, dans sa lettre, que *« les investigations sont toujours en cours pour établir la provenance formelle de ces avoirs et leurs destinataires, intermédiaires et finaux »*, en Suisse et dans d'autres pays, *« notamment au Luxembourg »*. Parmi ces bénéficiaires des fonds extraits des caisses d'Elf, figurent, selon le document de M. Perraudin, plusieurs des personnes mises en examen en France, parmi lesquelles l'ancien PDG d'Elf-Gabon, André Tarallo, l'ancien directeur du patrimoine immobilier d'Elf, Jean-François Pagès, l'intermédiaire André Guelfi, l'homme d'affaires Hubert Le Blanc-Bellevaux, et l'industriel Maurice Bidermann. Le juge Perraudin mentionne en outre l'intervention de *« sociétés off-shore »* dont l'identification des ayants droit *« est en cours »*.

Le juge suisse s'est en outre déclaré prêt à faire parvenir *« la documentation bancaire complète »* relative aux comptes de M. Sirven à ses collègues français, pour peu qu'une commission rogatoire complémentaire lui soit adressée. Dans cette perspective, le parquet de Paris a délivré, le 30 juin, un réquisitoire supplétif élargissant la saisine des juges Joly et Vichnievsky à ces nouvelles découvertes. Les deux magistrates devaient, sans tarder, adresser une demande officielle à la justice helvétique, a-t-on indiqué au *Monde*, de source judiciaire.

> « Le cheminement de ces avoirs, insolite et inusuel, relevant d'actes propres à entraver l'identification de leur origine, tend à établir leur caractère criminel », relève le juge suisse

Dès à présent, les résultats de l'enquête suisse confirment le rôle prépondérant joué, sous la présidence de M. Le Floch-Prigent, par Alfred Sirven dans la captation, voire dans la répartition des commissions occultes versées par Elf-Aquitaine. Mais une partie du mystère demeure suspendue à l'arrestation du fugitif, les recherches bancaires menées en Suisse sur ses quinze comptes ayant montré, selon le juge Perraudin, que *« d'importants avoirs en* [argent] *liquide provenant desdits comptes ont été réacheminés en France »*. S'il ne les a pas toutes conservées, seul M. Sirven lui-même pourrait indiquer à qui ces sommes ont été remises.

*Hervé Gattegno*

### *35 millions de francs de bijoux*

**Les comptes français d'Alfred Sirven recèlent d'étranges mouvements, qui se sont poursuivis bien après son départ d'Elf-Aquitaine, en 1993. Entre le 19 décembre 1993 et le 19 janvier 1997, son compte de la BNP de Chantilly (Oise) a été crédité de 22 315 166 francs, a noté la brigade financière, soulignant *« la fréquence et l'importance des virements reçus de l'étranger »*. Sur ses autres comptes, *« les sommes parfois très importantes qui ont été créditées ont été débitées très rapidement, quelques fois même immédiatement »*.**

**Autre découverte de l'enquête : M. Sirven a acheté, entre 1990 et 1996 sous diverses identités, des bijoux Cartier pour un montant total de 35 millions de francs. *« M. Sirven ne voulait absolument pas que son nom apparaisse*, a raconté l'une des vendeuses. *En une occasion, il a réglé un achat en apportant plusieurs enveloppes de billets usagés et sales de 50 et 100 francs, pour un montant total de deux millions de francs… »***



**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS**
**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE**

Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel - 11ème Chambre - le 12 décembre 1997,
**Henry BOCQUEE**, né le 18 octobre 1934 à TANANARIVE (MADAGASCAR),
a été condamné à 6 mois d'emprisonnement avec sursis simple,
pour :
- soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt sur les sociétés et sur les revenus par dissimulation de sommes - courant 1987 et 1988 - à PARIS - Art.1741 AL.1, AL.3. Art.1750 AL.1 C.G.I.
Le Tribunal a en outre prononcé l'affichage de la décision par extrait pendant trois mois à la mairie du domicile et sa publication également par extrait au JOURNAL OFFICIEL, LE MONDE ET LE FIGARO.
Pour extrait conforme, n'y ayant appel,
*Le Greffier en Chef.*

**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS**
**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE**

Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel - 11ème Chambre - le 3 novembre 1997,
**Antoine Pierre MONGE**, né le 20 juin 1949 à PARIS 13ème,
a été condamné à huit mois d'emprisonnement avec sursis, une amende de 50.000 francs,
pour :
- soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt, omission de déclaration - de 1993 à 1995 - à PARIS - Art.1741 AL.1, AL.3. Art.1750 AL.1 C.G.I.
- omission d'écriture dans un livre comptable - de 1993 à 1995 - à PARIS, Art.1743 AL.1. Art.1741 AL.1, AL.3, Art. 1750 AL.1 C.G.I.
Le Tribunal a en outre ordonné l'affichage de la décision et la publication du jugement par extrait, dans LE JOURNAL OFFICIEL, ainsi que dans les quotidiens LE MONDE ET LE FIGARO.
Pour extrait conforme, n'y ayant appel,
Le Greffier en Chef.

**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS**
**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE**

Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel - 11ème Chambre - le 12 janvier 1998,
**Marc Henri Paul DEBONO**, né le 31 mai 1961 à BONE (ALGERIE),
a été condamné à dix huit mois d'emprisonnement avec sursis, une amende de 100.000 francs.
pour :
- soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt, dissimulation de sommes - courant 1991 - à PARIS - Art.1741 AL.1. AL.3. Art.1750 AL.1 C.G.I.
Le Tribunal a en outre ordonné l'affichage de la décision et la publication du jugement par extrait, dans LE JOURNAL OFFICIEL, ainsi que dans les quotidiens LE MONDE ET LE FIGARO.
Pour extrait conforme, n'y ayant appel,
*Le Greffier en Chef.*

**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS**
**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE**

Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel - 11ème Chambre - le 30 octobre 1997,
**John BINDEFELD**, né le 24 janvier 1931 à LEIPZIG (ALLEMAGNE),
a été condamné à quinze mois d'emprisonnement avec sursis, une amende de 300.000 francs,
pour :
- soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt, dissimulation de sommes, courant 1993 à PARIS, Art.1741 AL.1, AL.3, Art.1750 AL.1 C.G.I.
- *passation d'écriture inexacte ou fictive* dans un livre comptable, courant 1992 à PARIS, Art.1743 AL.1, Art.1741 AL.1. AL.3, Art.1750 AL.1 C.G.I.
Le Tribunal a en outre ordonné l'affichage de la décision et la publication du jugement par extrait, dans LE JOURNAL OFFICIEL, LE MONDE ET LE FIGARO.
Pour extrait conforme, n'y ayant appel,
Le Greffier en Chef.

# Prévenant et sulfureux, affable et maléfique, l'insaisissable « Fred »

**PORTRAIT**

**Négociateur hors pair, il est aussi volubile que Loïk Le Floch-Prigent est introverti**

OÙ se cache-t-il ? A Paris, dans les restaurants cossus qu'il fréquentait, nul ne l'a plus aperçu depuis des mois. A Genève, sa dernière apparition date de la fin de l'année dernière, quelques jours avant Noël. Déjà sous le coup d'un mandat d'arrêt international, il dînait tranquillement à la table d'un restaurant asiatique, à deux pas de son ancien appartement et de l'immeuble d'Elf-Aquitaine International, *la filiale suisse qu'il dirigea jusqu'en* 1993. Ses derniers amis jurent être sans nouvelles de lui. Certains se disent inquiets. A Detilly, un hameau proche de Chinon, le manoir qu'il avait acheté en 1991 et dans lequel il avait fait aménager une somptueuse roseraie, est à l'abandon. A l'une de ses filles, il a fait passer, *via* l'un de ses avocats, une lettre organisant sa succession. Le texte en est bref, le ton morose. *« Demande* [au notaire] *de m'adresser à mon domicile à Genève une procuration afin que je puisse me faire représenter car je ne souhaite pas me déplacer actuellement en France… »*

Insaisissable, Alfred Sirven l'est à tous les égards. Comment cet homme affable à la rondeur rassurante, que ses proches disaient drôle, gentil et prévenant, a-t-il pu devenir ce personnage sulfureux, presque maléfique, décrit avec inquiétude par tant de témoins du dossier Elf ? Comment ce grand-père attentif, amateur de bonne chère, de vins rouges et de gros cigares, s'est-il mué en homme de pouvoir et d'argent, jonglant avec les millions, les sociétés-écran et les comptes numérotés ? Ses anciens collègues et amis, ceux qui l'ont connu chez Moulinex – il en fut le directeur des affaires sociales, de 1978 à 1983 – ou encore avant, chez Bendix ou Avon, n'y comprennent rien : ils gardent en mémoire ses façons rugueuses et ses méthodes de négociation *« un peu cavalières »*, mais ne reconnaissent pas *« leur »* Alfred Sirven. *A son entrée chez Elf, en 1989*, il habitait un studio à Neuilly et n'avait pas de voiture. Dix ans plus tard, le voici recherché par la police, soupçonné d'avoir détourné plusieurs centaines de millions de francs…

Est-ce un tour du destin ? En 1762, au temps où le pétrole n'était pas encore *« l'or noir »*, la région de Toulouse, berceau de sa famille, connut une première *« affaire Sirven »*, du nom d'un géomètre protestant, dont la fille s'était suicidée pour échapper à la conversion au catholicisme. Accusé de meurtre, Pierre-Paul Sirven avait été condamné à mort et s'était enfui… en Suisse . Voltaire obtint sa réabilitation

Franc-maçon affichant des opinions de droite, Alfred Sirven ne s'est pas encombré d'une telle homonymie. Né à Toulouse en 1927, fils d'un imprimeur qui travaillait pour *La Dépêche du Midi*, il s'engagea dans la Résistance, puis, dans les Forces terrestres de l'ONU en Corée.

Blessé à quatre reprises, il fut décoré de la croix de guerre et rapatrié en France quelques jours après un épisode moins glorieux, qui devait demeurer comme une cicatrice cachée. Le 24 avril 1954, alors qu'il était en permission au Japon, il cambriola une banque, arme au poing, avec quelques camarades de régiment. Arrêté, il fut jeté en prison, et ne dût son élargissement qu'à l'intervention de sa famille, qui disposait, à Toulouse, de quelques relations… La suite est plus classique : licence en droit, DES de droit public, premières armes chez Mobil Oil, l'un des concurrents d'Elf. Puis une carrière dans les *« ressources humaines »*, qui le conduisit au poste de directeur chez Rhône-Poulenc, où il fut recruté, en 1983, par un *« chasseur de têtes »*. Le PDG du groupe chimique s'appellait alors Loïk Le Floch-Prigent.

C'est à cette époque que se forge la relation d'estime entre les deux hommes, qui constituera, quelques années plus tard, la clé du pouvoir d'Alfred Sirven. Fort de son entregent dans les milieux syndicaux, *« Fred »* s'impose en négociateur hors-pair, aussi volubile que Loïk Le Floch-Prigent est introverti, sans scrupule excessif : pour déminer un conflit social, il lui arrive de mettre la main à la poche. Son goût pour la clandestinité, déjà, amuse. Dans les restaurants, il a l'habitude de réserver sous un nom d'emprunt : *« M. Dumas »* – non par référence politique, mais parce qu'il s'agit du nom de jeune fille de sa mère… De ces détails, celui qu'il appelle *« patron »* ne se soucie guère : M. Le Floch-Prigent est de ces dirigeants qui apprécient l'efficacité et qui n'aiment guère s'occuper de l'intendance.

Le tandem se soude encore davantage lorsqu'en 1986, la droite revenue au pouvoir limoge brutalement le PDG de Rhône-Poulenc. *« Il était, pour Le Floch, une sorte d'impresario*, raconte un de ses proches. *Il a activé tous ses réseaux pour préparer son retour. Dans son propre intérêt, bien sûr, mais aussi par admiration sincère. »* Lorsque s'annonce la réélection de François Mitterrand, en 1988, il milite pour la nomination de celui que la droite a surnommé *« Pink Floch »* à la tête du groupe Elf. Dans une ambiance de campagne électorale, il organise, pour le *« patron »*, des dîners discrets dans une propriété familiale des Le Floch, à Paris.

**« UNE GROSSE MARMITE »**

Tous les coups de pouce sont bons à prendre. Claude Joncour, qu'il a rencontré chez Rhône-Poulenc, et qui est un proche de la famille de Georges Dayan – l'un des meilleurs amis de François Mitterrand, décédé en 1979 – monte un dîner avec Roland Dumas dans l'espoir d'obtenir son appui. Ce soir-là, le futur PDG fait la connaissance de l'épouse de son hôte, Christine Deviers-Joncour, qu'Elf recrutera, quelques mois plus tard… Peu après, il glisse à Christine cette promesse, dans son accent rocailleux : *« Elf, c'est une grosse marmite. On va y faire bouillir nos petits légumes. Et toi, tu auras ta cuillière en or. »*

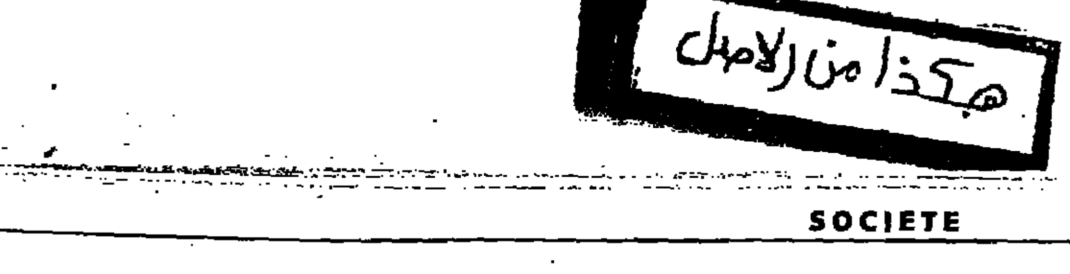
Nommé en mai 1989, Loïk Le Floch-Prigent fait d'Alfred Sirven son homme de confiance – après l'avoir choisi comme témoin pour son mariage –, avec rang de directeur chargé des « affaires générales », c'est-à-dire de tout. Signe plus discret, le nouveau PDG téléphone en personne à son ami Pierre Fabre, le fondateur des laboratoires pharmaceutiques du même nom, pour stimuler son intérêt pour les Cachous Lajaunie, que ses propriétaires – la famille Sirven – cherchent à vendre à *« quelqu'un de la région »*. Au sein de la compagnie, où s'entremêlent depuis toujours les intérêts politiques, diplomatiques et financiers, Alfred Sirven joue sur tous les registres, intervenant dans le choix des intermédiaires pour les contrats d'exploration les plus sensibles, allant jusqu'à l'intimidation verbale pour écarter les résistances. Sa menace favorite : *« La vie est courte. Et un accident est si vite arrivé… »*

Sur ordre du PDG, il dispose d'une *« réserve »* annuelle de près de dix millions de francs, dont il use à discrétion, pratiquant avec assiduité une forme de lobbying dînatoire. A droite comme à gauche, il multiplie les rencontres. Approche Jean-Christophe Mitterrand, chargé à l'Elysée des *« affaires africaines »*. Confie des *« missions »* à Jean-Jacques de Peretti. Noue des contacts dans l'entourage de Charles Pasqua. Négocie un contrat de *« relations publiques »* au profit d'un ami de jeunesse de François Mitterrand. Organise le financement occulte, *via* la Suisse, du très mitterrandiste magazine *Globe-Hebdo*. Tenu pour suspect par les tous les anciens hiérarques d'Elf, il a acquis, avec l'aval du patron, la haute main sur les opérations en Iran, en Irak, au Qatar et en Angola. Eldorado pétrolier où il se fourvoie, avec ses amis du Parti républicain, dans le soutien aux rebelles de l'Unita. Ce pari perdu scellera l'échec de la stratégie, conçue à l'Elysée, qui visait à l'élimination du *« Monsieur Afrique »* d'Elf-Aquitaine, André Tarallo, *soupçonné d'alimenter en* argent noir les réseaux chiraquiens.

Alfred Sirven aura plus de succès dans une autre mission délicate : c'est lui qui écartera – sans ménagement – de la Fondation Elf, qu'elle présidait, l'ex-épouse de Loïk Le Floch-Prigent, Fatima, soudainement répudiée. *« Il semblait alors avoir pris les choses en main »*, dit abruptement l'un des familiers *du couple. Surgissent alors, en privé*, les premiers commentaires désobligeants à l'égard du *« patron »*. S'est-il laissé griser ? A-t-il succombé à la tentation ? En 1994, aux premières heures de l'affaire Elf, nombre de ses convives l'ont entendu lancer, en ouvrant les mains : *« Je les tiens tous. Je peux faire sauter vingt fois la République ! »* Tardivement recherché, longtemps préservé par la clémence des autorités suisses, il a fini par partir, trois ans plus tard, abandonnant son chat, ses roses et son château. Mais sans rien oublier, sans doute, de ses plus lourds secrets.

*H. G.*








# Les arrondissements du centre de la capitale sont les plus touchés par la délinquance

## Une cartographie de l'insécurité parisienne fait apparaître des variations sensibles selon les quartiers

**Une radiographie de l'insécurité dans Paris, rendue publique mercredi 8 juillet, révèle que, par rapport à leur population sédentaire, les arrondissements du centre parisien (1er et 8e) sont les plus touchés par les faits de délinquance, notamment les cambriolages et les vols avec violences. Comparativement au nombre de personnes de passage, le plus fort taux de criminalité est observé dans le 3e, suivi des 20e et 16e arrondissements.**

**UNE RADIOGRAPHIE** de l'insécurité dans la capitale a été rendue publique, mercredi 8 juillet, à l'occasion de la réunion à l'Hôtel de Ville des partenaires impliqués par le futur contrat local de sécurité (CLS) de Paris. Ses signataires – le préfet de police Philippe Massoni, le maire Jean Tiberi, le représentant du procureur de la République – ont discuté le contenu du *« diagnostic local de sécurité »*, en présence du recteur d'académie, du préfet de Paris et de la plupart des maires d'arrondissement, ainsi que des représentants des bailleurs sociaux, de la RATP et de la SNCF. Un document de 240 pages, intitulé *« Contribution à l'élaboration du contrat local de sécurité de Paris. Eléments de diagnostic de sécurité »* et publié par la préfecture de police, a synthétisé l'état des concertations entre les différents partenaires.

Cette cartographie de la délinquance et du sentiment d'insécurité s'ouvre par une mise en perspective des statistiques policières des crimes et des délits en 1997. Phénomène *« de grande ampleur »*, avec 272 145 infractions constatées par la police, la délinquance a globalement baissé depuis 1995, comme sur les quinze dernières années (400 000 faits en 1983).

**INCIDENTS SCOLAIRES**

Une approche territoriale fait toutefois apparaître des variations sensibles : les questions de sécurité sont appréhendées en tenant compte à la fois du nombre d'habitants domiciliés dans un arrondissement et des flux de visiteurs (travailleurs franciliens, touristes) qu'il accueille.

Par rapport à leur population sédentaire, les arrondissements du centre parisien (1er et 8e) sont les plus touchés pour l'ensemble des délits, notamment les cambriolages et les vols avec violences. Comparativement au nombre de personnes de passage, évalué grâce aux statistiques de la RATP et de la SNCF, *« le plus fort taux de criminalité se révèle dans le 3e, suivi du 20e et 16e »*. L'implantation d'une vingtaine de *« bandes »* de jeunes délinquants dans certains quartiers (cinq cités du 19e arrondissement, par exemple), et le développement localisé de violences urbaines, contribuent aussi à une sectorisation de l'insécurité. Les incidents scolaires signalés à l'inspecteur de l'académie de Paris, qui constate une *« concentration d'environ 60 % des faits dans le quart nord-est de la capitale »*, viennent encore affiner le trait.

Pour tenter de saisir le *« sentiment d'insécurité »*, les registres de « mains courantes » des commissariats de quatre arrondissements (2e, 11e, 15e et 20e) ont été exploités. Les Parisiens y font état de doléances ponctuelles ou de demandes d'intervention, sans vouloir déposer une plainte pénale. Ce sont les problèmes de voisinage (bruit, dégradations, présences indésirables de personnes sans abri ou de prostituées) et les problèmes familiaux (abandons de domicile, violences légères entre époux) qui dominent. *« Le bruit peut être aussi mal vécu que la délinquance »*, note le document, en soulignant que les « mains courantes » fournissent *« des informations utiles pour le montage d'actions de prévention et l'orientation du travail social »*. En parallèle, un sondage d'opinion réalisé en janvier par l'IFOP indique que, si 79 % des Parisiens se sentent en sécurité, le sentiment d'insécurité est plus *« fort dans l'ouest et le nord de Paris »*. Un quart seulement des sondés se disent en sécurité dans les parkings souterrains, tandis que 56 % ne se sentent pas en sécurité dans la rue la nuit.

Faute d'études poussées, la connaissance des victimes reste, elle, superficielle. Quelques constats se dégagent toutefois : les femmes sont ainsi des cibles prioritaires des vols commis avec violence et sans arme sur la voie publique. Les auteurs mis en cause pour des faits de délinquance – 45 542 interpellations à Paris en 1997 – sont mieux connus. 48 % d'entre eux sont domiciliés dans la capitale, tandis que 44 % résident hors de Paris (deux tiers en petite couronne, dont la moitié en Seine-Saint-Denis). *« Provenant généralement de banlieue, et donc* a priori *inaccessible aux mesures sociales d'aide à l'insertion que pourra soutenir le CLS parisien, cette catégorie d'auteurs ne semble réceptive, une fois dans Paris, qu'à des mesures de sécurité traditionnelles »*, note le document. Autre sujet de préoccupation : le niveau de responsabilité des mineurs au sein de la population délinquante ne cesse d'augmenter (10,6 % des délinquants identifiés). Autant d'évolutions auxquelles les partenaires du CLS vont devoir s'adapter. Le parquet de Paris a ainsi mis en œuvre un début de territorialisation de son action pour les mineurs, tandis que la préfecture de police prépare une réforme de ses structures en vue d'une meilleure adaptation de ses services territoriaux aux demandes de sécurité de proximité.

*Erich Inciyan*

### Paris, où les embarras de la police de « proximité »

**Comment adapter, à l'échelle de la capitale, la démarche de *« police de proximité »* et de contrats *« locaux »* de sécurité (CLS) ? La circulaire interministérielle du 28 octobre avait prévu qu'à Paris des contrats pourraient être conclus entre le préfet de police et chaque maire d'arrondissement. Pourtant, il n'y aura paradoxalement qu'un contrat-cadre pour l'ensemble de la capitale. Hostile à la signature de contrats par arrondissement, contrairement à des élus de l'opposition municipale soucieux d'affirmer leur autonomie, M. Tiberi a souligné que seul le maire de Paris possédait la personnalité juridique l'autorisant à signer.**

**Au contrat global, s'ajoutera une série d'*« annexes »* par arrondissement élaborées par le préfet de police et les maires concernés. Chaque annexe sera signée par le maire de Paris et le préfet de police. Il reviendra au préfet de répartir les postes d'adjoints de sécurité – neuf cents ont été créés en 1998 –, qui, financés par l'Etat, seront affectés en fonction des besoins exprimés par la Ville et par chacun de ses arrondissements.**

# 370 personnes évacuées après un incendie près de Marseille

**LES INCENDIES** qui touchent la région marseillaise depuis mercredi 8 juillet étaient considérés comme maîtrisés, jeudi 9 au matin. L'un des feux, parti d'un quartier sud de la ville et attisé par un fort mistral, s'est propagé jusqu'aux calanques, détruisant 350 hectares de garrigue et d'arbustes entre Marseille et Cassis. Prises au piège entre la mer et les crêtes en flammes de la calanque de Sormiou, 370 personnes, dont 115 enfants, ont dû être évacuées par la mer dans l'après-midi de mercredi, mais l'incendie a ensuite été maîtrisé.

Jeudi 9 juillet, au lever du jour, les avions ont repris leurs rotations. Un feu parti dans la nuit au Rove, sur la côte ouest en sortant de Marseille, était considéré comme pratiquement éteint par les secours, et le mistral avait fortement faibli.

# René Trager condamné pour détournement de fonds

*L'HOMME D'AFFAIRES* nantais René Trager a été condamné à 30 mois de prison, dont 20 mois ferme, dans une affaire de détournement de fonds par le tribunal correctionnel d'Angers (Maine-et-Loire). Dans le même dossier, le député (PS) et maire de la commune de Rezé (Loire-Atlantique), Jacques Floch, a été relaxé.

MM. Trager et Floch avaient comparu les 12, 13 et 14 mai devant le tribunal correctionnel pour des faits de *« complicité d'abus de confiance »*, *« abus de biens sociaux »* et *« recel d'abus de confiance »*. La justice les soupçonnait d'avoir détourné 2,14 millions de francs lors de la construction d'une maison de retraite sur la commune de Rezé, près de Nantes. Les magistrats ont estimé qu'il n'y avait aucune preuve contre Jacques Floch. Ils ont, en revanche, jugé que la somme détournée avait profité exclusivement à René Trager.

## DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : Elisabeth Guigou a installé, mercredi 8 juillet, la commission interministérielle sur la « double peine »**, promise à l'issue de la récente grève de la faim de Lyon. Aux côtés de sa présidente, Christine Chanet, conseillère à la Cour de cassation, y siègent François Bernard, conseiller d'Etat, Régis de Gouttes, avocat général à la Cour de cassation, Bernard Boucault, préfet de Seine-Saint-Denis, Claude Mathon, procureur à Lille, ainsi que François Feltz, Yves Carcenac et Jean-Claude Karsenty, inspecteurs généraux, respectivement des services judiciaires, des affaires sociales et de l'administration.

■ **AMIANTE : un programme d'études toxicologiques et épidémiologiques** va être engagé *« rapidement »* sur les risques potentiels des fibres de substitution à l'amiante, a indiqué, mercredi 8 juillet, le ministère de l'emploi et de la solidarité. Une expertise de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale a conclu que *« toute nouvelle fibre proposée comme substitut à l'amiante (...) doit être* a priori *soupçonnée d'être pathogène »*.

■ **CONSOMMATION : les contrôles de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes** (DGCCRF) ont augmenté de 10 % en 1997, leur nombre atteignant 724 618, mais le taux d'infractions a baissé de 4 %, selon le rapport annuel de la DGCCRF. Au total, 20 010 procédures ont été transmises à la justice, soit 6,2 % de plus qu'en 1996.

# Les Systèmes d'échange local (SEL) en procès pour travail clandestin

**TROIS ANS** après avoir fait réparer le toit de sa ferme par deux compatriotes, Sarah Two, une Britannique qui a choisi de vivre en Ariège, saura en septembre si elle a vraiment attenté à la loi française sur le travail clandestin. A la suite de la dénonciation téléphonique d'un voisin, elle a été condamnée en janvier, avec ses deux amis britanniques, à 2 000 francs d'amende avec sursis par le tribunal correctionnel de Foix. Les juges ont estimé que les travaux réalisés contrevenaient aux articles du code du travail réprimant le travail au noir (*Le Monde* du 8 janvier).

Sarah Two, Robert Evans et John Mac Cullog sont tous trois des adhérents du système d'échange local (SEL) pyrénéen, le premier créé en France, en 1993. Ces réseaux de trocs multilatéraux, inventés dans les pays anglo-saxons, privilégient les échanges non-monétaires entre leurs membres et disposent chacun d'une unité de compte interne. En Ariège, cette unité est le grain de SEL. Le tribunal correctionnel de Foix avait cependant estimé que *« la contrepartie du travail fourni était en fait un crédit (...) de valeur bien déterminée qui servait en fait à rémunérer l'opération »* et avait jugé que Sarah Two était bel et bien l'employeuse de ses deux compatriotes en vertu d'un *« contrat de louage de services »* assimilé à un contrat de travail.

**« SOLIDARITÉS HORIZONTALES »**

Six mois après leur condamnation en première instance, les trois prévenus comparaissaient, mercredi 8 juillet, devant la cour d'appel de Toulouse. Visiblement, ils ne comprennent toujours pas pourquoi la justice française leur reproche ce qu'ils considèrent comme une entraide naturelle. Tous trois sont soutenus par les membres du SEL, qui avaient affrété un car pour l'occasion. Les responsables de l'association estiment que derrière cette audience – la première en France –, c'est le procès de la trentaine de services d'échanges locaux que l'on instruit. Ils ne sauraient accepter une condamnation, même symbolique.

Devant la cour d'appel de Toulouse, le SEL pyrénéen avait décidé de s'adjuger le soutien d'un deuxième avocat. Très applaudie, Sylvie Roquain a tenté d'expliquer aux juges la philosophie des SEL, qui tentent de créer des *« solidarités horizontales »* en réaction aux exclusions générées par la *« société industrielle marchande »*. Plus technique, Jean-Claude Garson s'est attaché à démontrer que le grain de SEL n'était pas une monnaie mais *« une mémoire de l'échange, un indicateur »*. Les deux avocats ont enfin souligné le rôle social du SEL : le contrat d'insertion signé par l'assistante sociale du secteur en faveur de M. Evans, RMiste, stipule expressément : *« Insertion professionnelle par le SEL. »*

Les avocats de deux organisations professionnelles du bâtiment qui s'étaient constituées partie civile ont ensuite répété leur défiance à l'égard de ces réseaux parallèles qui exercent, selon eux, une concurrence déloyale au détriment de leurs clients. Me Viala, avocat de la Chambre syndicale des artisans et des petites entreprises du bâtiment de l'Ariège, a mis en garde contre les risques d'atomisation de la société en *« tribus »*. Il estime que le SEL, loin d'être le système innovant décrit par ses partisans, est une marque de *« régression sociale »*. Enfin, l'avocat général s'est contenté de requérir le maintien des condamnations.

Trois semaines après le jugement en première instance, une centaine de sympathisants du SEL s'étaient retrouvés dans la ferme de Sarah Two à Tapia, pour de nouveaux travaux, également payés en grains de SEL. *« Si les trois adhérents du SEL Pyrénées sont considérés comme coupables, alors nous sommes nombreux dans ce cas »*, expliquait le formulaire de demande de mise en examen que chacun avait renvoyé à l'issue de la journée.

Arrêt le 17 septembre.

*Stéphane Tépot*

هكذا من الأصل



# L'urbanisation reste incontrôlable en Ile-de-France

## Les pouvoirs publics eux-mêmes l'admettent aujourd'hui : les documents d'urbanisme, notamment le schéma directeur de 1994, ne sont parvenus à enrayer ni le « mitage » de la grande couronne ni l'aggravation des inégalités entre l'est et l'ouest de la région

**LES DEUX PLUS** importants représentants de l'Etat en Ile-de-France viennent de présenter ensemble ce qui constitue en quelque sorte un constat d'échec de l'aménagement de cette région. Quelques jours avant de céder sa place à la préfecture de région à Jean-Pierre Duport, Joël Thoraval, ainsi que Gilles Ricono, directeur régional de l'équipement depuis quelques mois, ont dressé un diagnostic sévère de la situation des transports en Ile-de-France : *un constat qui confirme les difficultés rencontrées par les aménageurs pour maîtriser le développement de l'urbanisme dans l'agglomération parisienne* (*Le Monde* du 27 juin).

Ce rapport, première phase de l'élaboration du plan de déplacements urbains (PDU), rendu obligatoire par la loi sur l'air de 1996, affirme en effet clairement ce que personne n'avait osé dire officiellement : *« Le schéma directeur de la région Ile-de-France affiche, certes, des objectifs ambitieux de développement urbain. Mais force est de constater, après quatre ans de mise en œuvre, que cette maîtrise reste insuffisante. Les tendances de l'urbanisation – stagnation, voire diminution, de la population de la zone dense de l'agglomération, augmentation importante dans la grande couronne et inadaptation du réseau de transports collectifs de banlieue à banlieue en fort développement – expliquent en grande partie l'augmentation de la circulation automobile. »*

### L'HÉGÉMONIE DE LA VOITURE

En relevant l'*« interaction entre politique d'urbanisme et déplacements »*, les auteurs du rapport laissent apparaître les grandes orientations du futur PDU, qui devra, selon la loi, *« assurer un équilibre durable entre les besoins de mobilité des Franciliens et la protection de leur environnement et de leur santé »*. La « guerre » à l'hégémonie de la voiture est ainsi ouvertement déclarée. Mais ce rapport apporte surtout des éléments au sempiternel débat sur le développement de la région-capitale. Cette question devrait être relancée à l'automne à l'occasion d'un comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) essentiellement consacré à l'Ile-de-France.

Le projet de loi de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, va également confirmer la possibilité – ouverte par la loi Pasqua de février 1995 – de permettre au conseil régional d'Ile-de-France d'élaborer ou de réviser le schéma directeur imposé par décret en Conseil d'Etat en avril 1994, lorsque Edouard Balladur était à Matignon. Le texte de M^me Voynet (qui devrait être soumis au conseil des ministres fin juillet) demande que le développement de l'Ile-de-France ait pour objectifs aussi bien la maîtrise de sa croissance démographique, une meilleure organisation spatiale, la préservation du rayonnement international de la région, la maîtrise des besoins de déplacements, la correction des déséquilibres internes, que la préservation des zones rurales et naturelles.

Certains de ces objectifs étaient inscrits dans les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) de 1965 et de 1976. Ils ont été atteints pour ce qui est du « desserrement » de l'agglomération au-delà des espérances du général de Gaulle, l'instigateur du réaménagement de la région parisienne, et de Paul Delouvrier, qui en fut le premier maître d'oeuvre. Mais le succès de quatre des cinq villes nouvelles (seule Sénart est inachevée), dont le développement s'est largement appuyé sur la mise en place du RER, mais aussi sur l'amélioration du réseau routier, n'en finit pas de produire certains effets pervers imprévus.

Le document de travail qui sera remis aux ministres à l'occasion du prochain CIADT, constate en effet que, si *« les villes nouvelles ont, globalement, rempli les objectifs du SDAU 1965 en accueillant près de 50 % de l'augmentation de la population d'Ile-de-France entre 1975 et 1990,* [elles] *semblent polariser assez fortement l'emploi et beaucoup moins l'habitat. »* Et la direction régionale de l'équipement (DRE) observe *« des tendances à l'"évasion résidentielle" vers un bassin local autour des villes nouvelles. »*

C'est ainsi, dit encore le document de la DRE, que le *« ralentissement relatif de la consommation des espaces (...) cache une poursuite de la fragilisation des espaces agricoles. »* Alors que les espaces naturels sont protégés, les terres agricoles continuent à être grignotées. Le fameux *« mitage »* se poursuit à un rythme à peine moins soutenu que dans les années 80, avec le risque d'un accroissement considérable des déplacements automobiles, et ses conséquences en matière d'environnement et de ségrégation sociale. D'autant que l'amélioration du réseau routier rend les communes rurales de la périphérie de l'Ile-de-France plus accessibles et plus proches des centres d'activité.

Le phénomène d'urbanisation diffuse s'explique également par l'offre surabondante de zones d'activités dans les localités de la grande couronne. *Il y aurait ainsi sept cents* zones d'aménagement concertées (ZAC) autour de Paris, dont plus de la moitié en grande difficulté financière. Elles ont souvent été créées en anticipation d'un marché aujourd'hui inexistant, et bon nombre *ont dû être reconverties en lotissements* pour éviter la faillite des aménageurs et des communes.

L'urbanisation anarchique *« en tache d'huile »*, préoccupation permanente des aménageurs, semble ainsi devenue une réalité malgré tous les documents d'urbanisme. Les schémas directeurs de 1965 et de 1976 comprenaient des éléments de cadrage quantitatif global à l'échelon de la région sur l'évolution de la population et de l'emploi, mais ces chiffres n'étaient pas suffisamment précis au niveau local. Le troisième schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) en 1994 affiche, lui, des perspectives départementales, notamment les espaces à ouvrir à l'urbanisation d'ici à 2015 à travers une *« carte de destination générale des sols »*.

Mais le SDRIF n'est-il qu'une *« coquille vide »*, comme on le suggère dans l'entourage de Jean-Paul Huchon, le nouveau président (PS) du conseil régional d'Ile-de-France ? L'obligation réelle pour les communes de respecter ces prescriptions fait partie des pistes qui sont avancées pour mieux maîtriser l'urbanisation de la région. L'intercommunalité, autre axe majeur des projets du gouvernement, devrait également être un des élements-clés du dispositif mis en place pour *mieux maîtriser* l'urbanisation de l'Ile-de-France. Selon Jocelyne Riou, vice-présidente (PC) chargée de l'aménagement du territoire au conseil régional : *« Il faut développer la coopération entre les communes pour limiter une compétition synonyme de consommation d'espace. »*

*C. de C.*

### *Le satellite au service des aménageurs*

**Le MOS est l'inventaire informatisé des modes d'occupation du sol dans la région Ile-de-France. Cet outil, indispensable au contrôle de l'urbanisation, est réalisé depuis 1982, à partir de photographies aériennes, par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France (Iaurif). Cette cartographie – coûteuse – est à l'origine de polémiques entre les différentes parties concernées (ministère de l'agriculture, société d'aménagment foncier et d'établissement rural, communes, départements, conseil régional...) qui peuvent interpréter différemment la destination des sols telle qu'elle apparaît sur une photo. L'Iaurif a développé ces dernières années à l'étranger une méthode d'observation par satellite, complémentaire au MOS. En ne distinguant que l'état physique des terrains, et non plus une destination sujette à discussion, cette méthode s'avère plus objective. Elle est également moins onéreuse et peut ainsi assurer un suivi régulier de l'urbanisation. Mis au point grâce à des expériences de coopération avec plusieurs pays (Egypte, Liban, Brésil), ce système est en cours de validation pour l'Ile-de-France.**

# La moitié des friches industrielles dans la petite couronne

**REPORTAGE**

**Au nord-est de Paris, la délicate réhabilitation des terrains désertés par les usines**

**MALGRÉ** sa position géographique privilégiée, la proche banlieue parisienne compte encore plus de 300 hectares de friches industrielles, sur un total de 600 recensés par l'Iaurif dans la région Ile-de-France. On les trouve en particulier dans les villes de la banlieue nord-est, dirigées par des maires communistes : des cités comme Saint-Denis, Gennevilliers, Saint-Ouen ou Colombes ont un riche passé industriel. Elles ont donc été les premières à gérer les terrains désertés par les entreprises. Cette situation est aussi le résultat d'une politique menée par certains maires communistes qui ont longtemps tenté de freiner l'implantation d'entreprises de services, attirant de nouvelles catégories d'habitants, afin de conserver un électorat populaire. Cette politique a de moins en moins cours aujourd'hui : la réhabilitation des friches industrielles de la Plaine-Saint-Denis, menée en concertation entre deux maires communistes refondateurs Patrick Braouezec (Saint-Denis), et Jack Ralite (Aubervilliers), ou la politique active de reconversion des friches à Montreuil-sous-Bois engagée par Jean-Pierre Brard (ex-PC), marque la fin de l'époque de la « glaciation ».

*« Aujourd'hui, nous savons ce que nous voulons faire sur presque tous les terrains. La question, c'est de savoir quand nous pourrons le faire »*, explique Dominique Magnin, un des responsables du développement économique de la mairie de Gennevilliers. La ville de Jacques Brunhes (PC) compte plus de 47 hectares de terrains inutilisés. L'un d'entre eux appartient à Gaz de France. Il est donc, comme tous les terrains appartenant à EDF, GDF ou la SNCF, inutilisable par la municipalité. D'autres terrains sont aménageables : un ancien cimetière laissé à l'abandon, l'ancien site de l'usine ETG-Chausson, une filiale de Renault et de Peugeot.

Une grande partie de l'activité de l'usine ETG-Chausson a cessé en 1990. Ceux des locaux devenus inutiles ont été démolis quatre ans plus tard. Depuis, la végétation a envahi le sol. Quelques marguerites prospèrent sur les tas de gravats. Des objets abandonnés témoignent d'une fréquentation épisodique : un caddie, des éclats de verre, un carnet de correspondance probablement lancé par-dessus le mur de clôture par une collégienne aux résultats irréguliers. Tous les terrains où les ateliers étaient implantés ont été classés en Zone d'aménagement concerté (ZAC). Une partie a déjà été réhabilitée : un collège a été déplacé, un stade construit, et un lycée est en projet.

Reste l'ancienne « zone H », site de l'un des ateliers. *« Nous avons affecté une partie du site à l'activité, une autre au logement »*, explique Dominique Magnin. Mais ces ambitions paraissent difficilement réalisables : la municipalité a acheté le terrain de 7 hectares et demi 150 millions de francs, au moment du *boom* de l'immobilier. Depuis, les prix ont chuté, l'investissement est devenu difficile à rentabiliser. De plus, les entreprises ont tendance à s'intaller en grande couronne, où les terrains sont deux à trois moins chers. Quand à la construction de logements, elle pose aussi un problème de rentabilité : *« La population de Gennevilliers a des revenus modestes. Les prix des logements doivent lui convenir »*, ajoute Dominique Magnin. Le projet de construire six cents logements, au maximum, sur le site, reste donc pour l'instant dans les cartons.

La ville voisine de Colombes, bien que disposant de beaucoup moins d'espace que Gennevilliers, rencontre les mêmes problèmes de reconversion de ses friches. Comme à Gennevilliers, le site est favorable à l'implantation d'entreprises : il est proche de l'autoroute A 86, de la Défense, et de Paris. Mais le coût des terrains est un frein, ainsi que leur taille. Les trois friches de Colombes sont petites (de 2500 à 5000 mètres carrés). Or la plupart des entreprises sont engagées dans un mouvement de regroupement de leurs unités. Outre ces obstacles économiques, ces villes doivent faire face à un déficit d'image qui affaiblit leur pouvoir d'attraction. Certaines friches industrielles devraient rester à l'état de terrain vague encore quelques années...

*Gaëlle Dupont*

# *A Briis-sous-Forges (Essonne), TGV et autoroute au fond du jardin*

**LA PETITE COMMUNE** *de Briis-sous-Forges* (Essonne), 3 000 habitants, est à la fois traversée par l'autoroute A 10 et par la ligne du TGV Atlantique. Ces deux infrastructures découpent en deux parts égales le territoire communal : d'un côté les champs, de l'autre le petit village prolongé par une zone pavillon*naire*.

C'est pour atténuer les nuisances sonores que la commune, en accord avec le concessionnaire de l'autoroute, a décidé, fin 1994, d'ériger *« une butte paysagère de protection phonique »*. Jusque-là, les habitations situées au fond du lotissement n'étaient séparées de l'autoroute que par une rue d'une dizaine de mètres de large donnant directement sur l'A 10, qui, à cet endroit, comporte quatre voies de circulation dans chaque sens. Aux nuisances sonores générées par un trafic important de voitures et de poids lourds, de jour comme de nuit, s'ajoutaient le désagrément visuel, mais aussi le bruit du TGV Atlantique : sa ligne, en contrebas, de l'autre côté de l'autoroute, qu'elle longe, remonte à cet endroit *pour franchir un pont, tout comme l'A 10, sur* la départementale qui va de Briis-sous-Forges vers Arpajon.

Aujourd'hui, le merlon de protection de quelque 200 mètres de long est en cours de construction. Au sommet, à plus d'une dizaine de mètres du sol, trônent deux bulldozers *qui servent à étaler en couches successives* les déblais déposés par des camions en provenance des chantiers de la région. Le système permet de réaliser au meilleur coût cet équipement, qui n'est pas terminé mais dont les effets se font déjà sentir par les riverains. *« C'est vrai que, depuis qu'il y a ce mur, on entend moins les bruits de l'autoroute, mais surtout on ne la voit plus et je crois que c'est ce qui me dérangeait le plus »*, explique cette mère de famille.

En parcourant le quartier, on a très vite l'impression que ses habitants semblent s'être habitués au bruit. *« C'était bien pire quand j'habitais à Palaiseau »*, se souvient cet autre riverain. Son pavillon, qu'il habite depuis quatre ans, est l'un des plus proches de l'autoroute. *« Là-bas on donnait directement dessus et il n'y avait pas de protection. »* L'un de ses voisins partage son sentiment. Philosophe, il lâche : *« Vous savez, quand le lotissement a été construit il y a sept ou huit ans, l'autoroute était déjà là, et même avec le bruit on est mieux ici que dans mon ancien appartement aux Ulis. »*

*Dans quelques mois*, le mur antibruit, qui se présente aujourd'hui comme une immense colline de terre jaunâtre, sera recouvert de plantations et deviendra pour les habitants de ce lotissement un véritable écran naturel au fond de leur jardin, leur masquant l'autoroute, la ligne de TGV et du même coup une *disgracieuse ligne à haute tension qui passe* non loin de là.

Quant aux avions en provenance ou à destination de l'aéroport d'Orly tout proche, et qui survolent la commune plusieurs fois par heure, il semble qu'ils ne les entendent plus depuis longtemps : *« Excepté peut-être l'été, quand les fenêtres sont ouvertes. »*

*Jean-Claude Pierrette*

# Le lourd tribut payé par Herblay, ville qui voulait rester village

**REPORTAGE**

**L'ancien bourg agricole prospère est bouleversé par son urbanisation rapide**

**HERBLAY** n'en finit pas de payer les conséquences de l'urbanisation incontrôlée de l'Ile-de-France. Avec *son centre décousu, un habitat dépa*reillé, des lotissements excentrés, des pavillons éparpillés, des zones d'activités un peu partout, et une autoroute A 15 ouverte vers Paris et Pontoise *à travers une partie de son* territoire, Herblay n'offre qu'un lointain souvenir de la cité de villégiature des bords de Seine, qui ne comptait que 5 000 habitants au début des années 60. Quelques belles villas sur les coteaux et une quarantaine de déclarations d'ISF, rappellent ce passé de bourg agricole prospère du Val-d'Oise. Mais ce sont aujourd'hui 25 000 habitants qui vivent sur un territoire coincé entre Cergy-Pontoise et l'*agglomération parisienne toute* proche : la capitale n'est qu'à vingt kilomètres.

Tout a changé depuis que la ville nouvelle a surgi aux portes de la commune. Un premier lotissement s'est constitué aux franges du village, *loin du centre, tout près des grands* ensembles et des pavillons bien rangés de la cité moderne qui était en train de sortir de terre. Après les Buttes-Blanches, les Chênes puis les Copistes ont attiré de nouvelles familles sur Herblay. On accorde des *permis de construire sans difficulté*. Sur les 1 250 hectares grignotés de toutes parts, les nouveaux habitants ont réclamé des routes, des écoles, des commerces.

Il fallait bien payer, et au début des années 90, le maire d'Herblay a misé sur le boom du sport. Il a lancé une ZAC de 1 600 logements autour d'un golf et d'une marina près du fleuve. Mais suite au krach de l'immobilier, le projet grandiose de l'Olympium s'est *écroulé... avant même d'avoir vu le* jour. Il faudra bien longtemps à la ville pour éponger les 100 millions de francs de dettes laissées par la société d'économie mixte. Le schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) de 1994 avait déclaré in*constructible une partie des terrains* convoités par les promoteurs de l'opération.

Ce SDRIF est aujourd'hui au coeur des préoccupations de l'équipe municipale élue en 1995 autour de Jean-Pierre Lechalard (PS). Le plan d'oc*cupation des sols (POS) en cours de* révision devra intégrer la coulée verte de 130 hectares dessinée par ce même schéma à travers la commune, pour relier les forêts de Montmorency et de Saint-Germain et pour protéger les abords de la ville nouvelle. Les terrains non constructibles risquent de devenir autant de friches, dépôts non contrôlés et casses sauvages, symboles habituels d'une banlieue en déshérence (*Le Monde* du 2 juillet).

*Mais comment préserver des espaces naturels alors qu'il ne reste que* quatre agriculteurs, et que ceux-ci sont tentés de vendre leurs terres aux plus offrants ? Les gens du voyage sont de longue date installés sur la commune. Ils construisent des loge*ments sans autorisation*, au bout de chemins à peine empierrés, sans eau ni électricité. La commune n'a pas les moyens de faire respecter le POS : les constats de non-conformité ne débouchent sur aucune astreinte pour des familles non-solvables.

*Venus de quartiers qui sont autant* de villages gaulois, des flots de voitures se déversent chaque matin dans le centre, autour de la gare qui met le terminal de Saint-Lazare à vingt minutes. Mais la commune n'a pas simplement un centre à reconstruire, une ville à réunifier, il lui faut aussi intégrer d'autres contraintes du SDRIF : 200 hectares à urbaniser en 25 ans. Les nouveaux logements ne seront autorisés qu'à travers des opérations *d'ensemble*, pour éviter le développement anarchique de ces dernières années.

La ville va essayer de valoriser les espaces à urbaniser avec des équipements de loisirs, mais aussi des zones d'activités, même si la concurrence avec la ville nouvelle *tourne souvent* au désavantage d'Herblay. Les élus se demandent aussi comment éviter que les nouveaux quartiers autorisés autour de l'A 15 n'ajoutent à la saturation de l'autoroute. Les représentants de l'Etat, chargés de veiller à *l'application du SDRIF, ont mis* en garde les élus : *« Tous les territoires à urbaniser seront autant de véhicules en plus. »* Une nouvelle calamité de la civilisation urbaine s'est abattue sur Herblay. Les champs sont pollués par les épandages de la station d'épuration d'Achères, qui traite une partie des eaux usées de la région parisienne. Les dernières productions agricoles sont menacées : le thym est déjà interdit à la vente. Mardi 7 juillet, une réunion des élus d'Herblay et des communes concernées a eu lieu à Cergy-Pontoise autour du préfet du département. On y a évoqué l'avenir des terres agricoles, le maintien des maraîchers, la difficulté d'ouvrir les exploitations aux cultures céréalières, le poids des charges foncières et aussi les perspectives de la réforme de la politique agricole commune (PAC).

L'Etat et la région s'inquiètent à juste titre de l'avenir de la ceinture verte. C'est la première fois depuis la publication du nouveau schéma directeur d'Ile-de-France, que ce dossier de l'épandage devenu particulièrement aigu provoque une rencontre entre les responsables de l'aménagement de la région et les élus d'Herblay pour vérifier l'application du SDRIF.

*C. de C.*

هكذا من الأصل



## Un inéluctable grignotage avec de fortes disparités

**L'OCCUPATION DES SOLS EN ILE-DE-FRANCE**

UTILISATION MOYENNE DE 100 HECTARES DE SOL RÉGIONAL
en hectares

■ 1982 ■ 1994

● Ceux qui en perdent

| | 1982 | 1994 |
|---|---|---|
| ESPACES BOISÉS, EAU | 24,5 | 24,4 |
| ESPACES AGRICOLES | 53,6 | 53,2 |
| AUTRES ESPACES RURAUX | 2,7 | 2,5 |

● Ceux qui en gagnent

| | 1982 | 1994 |
|---|---|---|
| ESPACES URBAINS OUVERTS | 4,6 | 5,2 |
| ESPACES URBAINS CONSTRUITS dont : | 18,1 | 14,7 |
| - habitat | 8,1 | 8,9 |
| - activités | 1,4 | 1,7 |
| - équipements | 1,4 | 1,5 |
| - transport | 1,9 | 2,2 |
| - chantiers | 0,4 | 0,3 |

**LES ESPACES NATURELS ET URBANISÉS**

RÉPARTITION RÉGIONALE en %

PARIS, SEINE-ST-DENIS, HAUTS-DE-SEINE, VAL-DE-MARNE, VAL-D'OISE, ESSONNE, YVELINES, SEINE-ET-MARNE

URBAIN CONSTRUIT — URBAIN OUVERT — ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

**LA SUPERFICIE DES DÉPARTEMENTS FRANCILIENS**

RÉPARTITION en %

| Département | Superficie | % |
|---|---|---|
| VAL-DE-MARNE | 24 489 ha | 2 |
| SEINE-SAINT-DENIS | 23 684 ha | 2 |
| YVELINES | 230 612 ha | 19 |
| VAL-D'OISE | 125 307 ha | 10,5 |
| ESSONNE | 182 258 ha | 15 |
| HAUTS-DE-SEINE | 17 562 ha | 1,5 |
| PARIS | 10 532 ha | 1 |
| SEINE-ET-MARNE | 592 797 ha | 49 |

### Horizon 2015

● **Planification.** L'actuel schéma directeur de la région Ile-de-France est un document de planification à l'horizon 2015 qui a été élaboré par les services de l'Etat et approuvé par décret en avril 1994.

● **Règles.** Des « règles pour l'utilisation des sols » sont présentées dans le texte et dans une carte de destination générale des sols au 1/150 000ᵉ. Les documents d'urbanisme doivent être compatibles avec ces règles, qui concernent principalement la protection des espaces boisés, paysagers et agricoles, l'évolution des espaces urbanisés et à urbaniser, et les emprises à réserver pour les infrastructures de transport.

● **Guide.** Un « guide pour l'aménagement » permet aux collectivités de connaître le cadre général de l'évolution de la région d'ici à 2015.

● **Population.** Le schéma directeur retient une perspective démographique d'environ 11,8 millions d'habitants dans quinze ans, soit une croissance de 1,1 million d'habitants en vingt-cinq ans, et d'une croissance de 710 000 emplois.

● **Urbanisation.** Les perspectives retenues par le schéma directeur conduisent à une consommation nette, en vingt-cinq ans, de 43 500 hectares pour accueillir logements et emplois, soit environ 1 750 hectares par an.
La création de nouveaux espaces urbanisables par rapport au schéma antérieur de 1976 est d'environ 25 000 hectares.

### TROIS QUESTIONS À... GILLES RICONO

**1 Vous êtes directeur régional de l'équipement depuis quelques mois, et à ce titre, vous avez présenté le rapport préparatoire à l'établissement du plan de déplacements urbains (PDU) de l'Ile-de-France. Ce document est-il un constat d'échec sur l'aménagement de la région ?**

Un constat d'échec, sûrement pas, mais l'objet de quelques préoccupations, oui. Les schémas directeurs élaborés depuis 1965 ont permis la modernisation de l'Ile-de-France, une région qui constitue l'atout principal de notre pays dans la concurrence internationale.

Cela étant, à l'échelle infrarégionale, des disparités marquantes ont tendance à se renforcer, comme le déséquilibre entre l'Est et l'Ouest. Il y a donc obligation de lutter contre ces phénomènes. Le PDU est un des outils au service d'une stratégie globale qui vise à faire de la région un espace à la fois compétitif et solidaire s'inscrivant dans une perspective de développement durable.

**2 Vos prédécesseurs privilégiaient les infrastructures routières. Faut-il continuer à construire des routes en Ile-de-France ?**

Le problème ne se pose pas en une opposition stérile entre modes de transports, mais bien en complémentarité. Sur le problème des infrastructures routières, il est nécessaire à l'évidence d'achever les rocades A 86 et A 104. Mais est-il indispensable de construire de nouvelles autoroutes à l'intérieur de l'A 86 ?. Je pense que non. Nous devons donc être très sélectifs et veiller à mettre en permanence en adéquation la politique d'aménagement et celle des déplacements.

**3 Vous avez indiqué qu'il fallait *« reconstruire la ville sur la ville »*. Qu'entendez-vous par là ?**

Reconstruire la ville sur la ville, notamment en première couronne est indispensable. La très forte désindustrialisation des années 70 et du début des années 80 a laissé de graves cicatrices dans tous les domaines, social, économique et humain. L'enjeu aujourd'hui est de restructurer et de requalifier ces espaces qui offrent parfois d'énormes potentialités comme la Plaine-Saint-Denis ou le secteur Seine-Amont. Rendre attractivité et urbanité à ces espaces interstitiels est essentiel et possible. Une politique cohérente d'urbanisme et de transports permet d'atteindre cet objectif, comme l'ont démontré le tramway Saint-Denis ou la ligne de bus Trans-Val-de-Marne.

*Propos recueillis par Christophe de Chenay*

### DÉPÊCHES

■ **FINANCES LOCALES :** le comité des finances locales, instance de consultation et de répartition des dotations publiques, vient de renouveler ses effectifs. Seul candidat, Jean-Pierre Fourcade (DL) a été réélu président, mercredi 8 juin. Parmi les changements, les anciens ministres Michel Charasse (PS), maire de Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme), et Dominique Perben (RPR), maire de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), intègrent le comité. Martin Malvy (PS), ancien ministre et nouveau président de Midi-Pyrénées, rejoint également le comité ainsi que son homologue de Franche-Comté, Jean-François Humbert (PPDF), qui remplace le président sortant franc-comtois, Pierre Chantelat (DL). Parmi les départs, Jean-Paul Delevoye (RPR), président de l'Association des maires de France – qui ne se jugeait plus assez disponible – et Robert Savy (PS), président de la région Limousin, membre de plusieurs instances européennes.

■ **LYON : le nouveau mode de gestion du périphérique nord de Lyon (TEO), a été adopté, mardi 7 juillet, par l'assemblée de la** Communauté urbaine de Lyon. Les élus se sont ralliés à la proposition de la mission d'expertise qui suggérait la mise en place, après l'interruption de la concession à la société Bouygues, d'une régie communautaire associée à un marché de prestations de services (*Le Monde* du 19 juin). Les conseillers UDF, RPR et PS ont voté pour. Les élus PC, Gauche alternative et Parti radical, favorables au principe de la gratuité de l'ouvrage, se sont prononcés contre. – (*Corresp. rég.*)

# M. Jospin veut rassurer les élus locaux sur les dotations financières de l'Etat

**LIONEL JOSPIN** devait recevoir, jeudi 9 juillet, les associations d'élus locaux pour un tour d'horizon sur l'ensemble des relations entre l'Etat et les collectivités territoriales. Le premier ministre devait leur préciser ce que sera le dispositif de sortie du *« pacte de stabilité »* (*Le Monde* du 24 juin). Ce « pacte », imposé en fait aux élus en 1996, régissait la progression des dotations de l'Etat aux collectivités. Il avait une durée de trois ans et arrivait à échéance avec la loi de finances 1998. Le dispositif qui lui succédera aura, lui aussi, une durée de trois ans mais il paraît acquis que, de façon significative, l'évocation de la stabilité devrait être remplacée par celle de la croissance, du progrès et de la solidarité.

Le *« pacte de stabilité »* alignait la progression de la majorité des concours de l'Etat sur l'indice des prix (hors tabac). Les élus demandent un partage des fruits occasionnés par le retour de la croissance. Ils demandent que les subventions de l'Etat soient indexées sur la moitié du taux de croissance du produit intérieur brut. Matignon a accepté, sinon le montant du moins le principe de l'indexation, en faveur duquel plaidaient également les ministres responsables des collectivités locales, Jean-Pierre Chevènement et Emile Zuccarelli. Bercy, qui souhaitait la reconduction en l'état du dispositif, n'a pas obtenu gain de cause. Lionel Jospin pourrait donc annoncer aux élus une montée en charge progressive des concours de l'Etat, en fonction de la croissance. L'une des hypothèses envisagées est que le *« pacte »* soit remplacé pendant trois ans par un dispositif souple et pragmatique, qui assurerait cette progression. Puis, à partir de 2001, le bénéfice pour les collectivités de la reprise économique pourrait être institutionnalisé à hauteur de la moitié du taux de croissance du PIB.

**« VISION GLOBALE »**

Mais le gouvernement souhaite aussi que les élus prennent à leur compte une *« vision globale »* des relations financières entre l'Etat et les collectivités. Ainsi tout le monde est bien conscient – au-delà même de Bercy, où c'est une préoccupation constante – qu'il faudra un jour réformer un système dont les effets pervers sont devenus redoutables : par le jeu de divers mécanismes de compensations, exonérations et dégrèvements, l'Etat verse aux collectivités locales plus de 55 milliards de francs au titre de la taxe professionnelle. L'idée serait de transférer au moins en partie ces sommes pour augmenter la péréquation financière entre les collectivités locales, c'est-à-dire la réduction des disparités de richesses entre villes, départements, régions riches et pauvres. Aujourd'hui, cette péréquation, tous mécanismes confondus, est estimée, faute de chiffrage officiel, à moins de 10 % des quelque 780 milliards de budget de l'ensemble des collectivités. Dominique Strauss-Kahn estime depuis le début de la concertation avec les élus sur ces questions que le renforcement de la péréquation est impératif.

Si le dispositif semble bouclé pour la sortie du *« pacte »*, il n'en est apparemment pas de même pour le volet fiscalité locale du budget 1999. Outre les rencontres qui ont lieu actuellement entre le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter, et les associations d'élus, une nouvelle réunion générale de concertation pourrait avoir lieu avant le 22 juillet, date de l'annonce par le gouvernement de ses décisions sur la fiscalité.

*Jean-Louis Andréani*

### Modération fiscale en 1998

**Deux documents publiés mercredi 8 juillet confirment la stabilisation des budgets des collectivités locales pour 1998, avec un freinage de la progression des dépenses, notamment de personnel, et une *« pause »* fiscale. Dans sa note de conjoncture, le Crédit local de France Dexia évoque la reprise de l'investissement (+ 4,5 % contre 2,23 en 1997) et souligne que *« l'évolution du produit voté des quatre taxes directes locales (+ 4,1 %) est la plus faible enregistrée depuis dix ans »*, avec une hausse des taux de l'ordre de 1 %. Le rapport établi par le sénateur Joël Bourdin (Eure, RI) pour l'Observatoire des finances locales, émanation du comité des finances locales, établit lui aussi qu'*« en 1998, la politique de modération des taux de croissance des taux d'imposition se prolonge »*. Mais le rapport de M. Bourdin souligne aussi que la croissance des bases de la taxe professionnelle *« est estimée à 3 % en 1998, soit la plus faible évolution de ces vingt dernières années »*.**

HORIZONS

ENQUÊTE

# La croisade civique de Rudy Giuliani

**Après s'être attaqué avec succès à la criminalité, le maire de New York veut imposer un nouvel ordre moral à ses concitoyens. Mais ses leçons de savoir-vivre, jugées menaçantes pour les libertés individuelles, sont loin de faire l'unanimité dans la « capitale du monde »**

LORSQUE Rudy Giuliani s'est attaqué aux hot dogs, les New-Yorkais se sont dit que les événements tournaient au vinaigre. Dans la chronique du désamour entre le maire de *« la capitale du monde »* (son expression préférée) et ses administrés que ne manqueront pas de dresser un jour les historiens, la guerre du hot dog sera sans doute perçue comme un tournant décisif.

Passe encore que leur maire ait décidé d'empêcher les New-Yorkais de traverser en dehors des passages-piétons. Passe encore qu'il ait décrété la politesse obligatoire. Passe encore qu'il se batte depuis trois ans devant les tribunaux pour interdire les sex-shops dans les zones habitées par des êtres humains. Mais qu'il prétende supprimer à Manhattan, autour de 144 pâtés de maisons, les petites remorques où l'on peut, pour un dollar, acheter un bretzel tiède ou un hot dog arrosé de ketchup, sous prétexte qu'elles encombrent les trottoirs, là, la coupe était pleine.

Après une manifestation des vendeurs de hot dogs, de cacahuètes et de lunettes de soleil, un mouvement de sympathie sans précédent de la part des consommateurs et une flambée d'éditoriaux au vitriol dans lesquels Rudy Giuliani fut comparé tour à tour à Mussolini et à Hitler, le maire flancha. Le 17 juin, il annonça qu'il souhaitait se donner plus de temps pour étudier les répercussions de cet important projet de réforme – qu'il n'abandonne pas pour autant.

Quelle mouche a donc piqué Rudy Giuliani ? Depuis sa réélection en novembre, triomphale pour un maire républicain dans une ville majoritairement démocrate, le courant passe de moins en moins entre les New-Yorkais et lui. Cet ancien procureur, petit-fils d'immigrés italiens, célèbre pour avoir combattu impitoyablement la mafia et les criminels en col blanc, s'était fait élire une première fois en promettant aux New-Yorkais de ramener l'ordre et la qualité de la vie dans leur ville. Il a tenu sa parole : en quatre ans, la criminalité a baissé de 45 %, le nombre de meurtres de 60 %, la mafia, chassée de la halle aux poissons, a dû aussi céder la gestion des entreprises de ramassage des ordures et Disney règne sur Times Square, où les péripatéticiennes et pornographes de tout poil se sont petit à petit effacés devant les boutiques Disney, les néons Disney et les théâtres Disney. Quelques dents ont bien grincé devant ce retour de l'ordre moral, mais dans l'échelle des valeurs des habitants, le désir d'ordre avait visiblement pris le pas sur l'attachement à la couleur locale.

BREF, la « Grosse Pomme » était redevenue vivable, les touristes recommencèrent à l'envahir, les tarifs hôteliers s'envolèrent, le chômage retomba à des niveaux supportables et, la manne de Wall Street aidant, la prospérité vint rejoindre l'ordre. En novembre 1997, Rudy Giuliani, cinquante-trois ans, battit sans la moindre difficulté une candidate démocrate beaucoup trop à gauche pour l'air du temps et certains commencèrent à lui prédire un destin national car même la « capitale du monde », pensait-on, n'était plus à la mesure de ses ambitions.

Au moment d'entamer son second mandat, Rudy Giuliani s'est peut-être gratté la tête un beau matin en se demandant : *« Et maintenant, qu'est-ce que je fais ? »* Hyperactif, Rudy Giuliani est comme sa ville : il ne dort jamais. Gérer ne lui suffit pas, il faut qu'il innove. Oubliant qu'il avait promis de se préoccuper, pendant son deuxième mandat, du sort des laissés-pour-compte, il se dit que, à y regarder de plus près, la qualité de la vie laissait encore à désirer à New York. Le mercredi des cendres, jour du début du Carême – une coïncidence qui n'a échappé à personne dans une ville où les descendants d'Irlandais, d'Italiens et de Polonais dominent encore une bonne partie de la municipalité –, le maire présenta sa nouvelle mission : une campagne destinée à rendre ses administrés polis et civilisés, par une série de mesures aussi diverses que des leçons de civisme à l'école, ou une incitation pour les enseignants à s'habiller plus décemment. Un nouveau signe manifeste *« d'autoritarisme »*, déclara Norman Siegel, chef de l'association de défense des libertés individuelles à New York.

*« Et si justement la rudesse des New-Yorkais était le secret de leur réussite ? »*, protesta dans les colonnes du *Wall Street Journal* William Tucker, un chroniqueur du *New York Press*. *« La spontanéité, l'humour, le goût du débat et de la discussion, tout ça, c'est formidable. L'anarchie, c'est autre chose »*, rétorqua le maire à tous ceux qui s'inquiétaient de cette offensive contre la *« New-Yorkness »*, contre l'âme, la nature-même du New-Yorkais. Ceux-ci avaient déjà beaucoup de mal à avaler la première initiative giulianesque de l'année, qui consistait à quadriller Midtown, le milieu de Manhattan, de barrières métalliques placées à une intersection sur deux pour contraindre les piétons à traverser en des points déterminés afin de faciliter la circulation automobile. New York est une des rares villes américaines dont les habitants se déplacent à pied et non sur quatre roues, et ils en sont fiers : cet exercice quotidien contribue, par exemple, à un taux d'obésité inférieur à celui de la moyenne nationale.

Leur retirer la liberté de traverser où ils voulaient était aussi audacieux que d'interdire la vente du ballon de rouge avant 18 heures dans les cafés parisiens. La grande aventure journalistique locale consista à se planter pendant une journée à l'angle d'une intersection pour observer les piétons violer allègrement l'interdiction sous l'œil absent des policiers théoriquement chargés de leur dresser un procès-verbal de 50 dollars, et à faire admettre aux mêmes policiers qu'ils jugeaient cette tâche trop dégradante pour être exécutée. Dans une lettre ouverte publiée par le *New York Times*, Charles Royer, un ancien maire de Seattle – la quintessence de la civilité urbaine –, conjura Rudy Giuliani *« d'abandonner cette idée absurde »*, en l'avertissant : *« Si ça marche, si les New-Yorkais se mettent vraiment à traverser aux intersections en attendant que le feu passe au vert, tout le monde voudra venir vivre dans votre ville. Même les Californiens. »*

> « Si les New-Yorkais se mettent à traverser aux intersections en attendant que le feu passe au vert, tout le monde voudra venir dans votre ville. Même les Californiens »
>
> **Charles Royer, ancien maire de Seattle**

Venant du maire le moins affable que les New-Yorkais aient jamais eu, un maire qui hésite rarement à qualifier les questions des journalistes de *« stupides »* et d'*« idiotes »* ou à critiquer publiquement ses collaborateurs, ces leçons de savoir-vivre sont tombées comme un cheveu sur la soupe. Le surnom le plus charitable dont il est affublé n'est-il pas celui de *« pitbull »* ? *« Il est autoritaire, mesquin, vindicatif. Il est comme les scorpions, il faut qu'il pique »*, nous dit Ed Koch, maire de New York de 1978 à 1989, qui a soutenu les deux candidatures de Rudy Giuliani, mais n'a plus de mots assez durs pour lui. Pour Anka Muhlstein, écrivain et historienne de Manhattan, *« Giuliani rompt avec la grande tradition de Fiorello La Guardia, celle du maire rassembleur, qui unit derrière lui tout le monde, toutes les langues, tous les immigrés ; le politicien new-yorkais est traditionnellement plutôt jovial et convivial, comme Ed Koch. Giuliani, lui, manque de sensibilité »*.

Rudy Giuliani a donc déclaré la guerre aux artistes qui vendent leurs œuvres sur le parvis du Metropolitan Museum, aux chauffeurs de taxis (et non aux propriétaires des compagnies de taxis) dont il veut limiter le nombre de licences, puis aux vendeurs de rue. L'un des artistes expulsés du parvis du Met, Robert Lederman, a loué en plein Midtown, sur Madison Avenue à l'angle de la 49e rue, face à un passage-piétons interdit, un espace vitré où il expose ses œuvres anti-Giuliani. Sur l'une de ces toiles, le maire proclame : *« I love NY, it's the people I can't stand »* (*« J'aime New York, ce sont les gens que je ne supporte pas »*). Lorsque les chauffeurs de taxis, après une journée de grève assez impopulaire, ont voulu manifester devant la mairie, il leur a interdit l'accès de Manhattan et a claironné : *« J'ai brisé leur grève. Je les ai détruits. Carrément. »* Pour Richard Cohen, chroniqueur du *Washington Post* et observateur perplexe, comme le reste de l'Amérique, de ces étranges dialogues de sourds, les choses étaient désormais claires : *« Les chauffeurs de taxis new-yorkais ont enfin trouvé un maire aussi dingue qu'eux. »*

Mettre les New-Yorkais au pas n'est pourtant pas impossible. Demandez à Ed Koch, toujours vert à soixante-quatorze ans dans ses célèbres bretelles, lui qui a réussi, avec l'opération *« Pooper-Scooper »*, l'exploit qu'aucun maire de Paris n'a osé. En 1979, raconte-t-il avec un brin de fierté, il décida d'appliquer une loi pénalisant de 100 dollars tout propriétaire de chien surpris en train de laisser son animal se soulager sur la voie publique sans ramasser derrière lui. Comment y est-il arrivé ? *« En faisant payer les amendes et en en parlant beaucoup »*, explique-t-il. Vingt ans après, les trottoirs new-yorkais sont peut-être encombrés d'ordures, mais ils sont vierges de déjections canines. Son succès fait le tour du monde. Invité à Paris par Jacques Chirac, alors maire de la capitale, avec neuf autres maires de grandes villes, Ed Koch se souvient d'un dîner *« dans un restaurant où vous mangez des tripes »*, et d'une grande tablée sympathique avec beaucoup d'ambiance. *« À la fin du dîner,* raconte-t-il, *Jacques s'est penché en avant et a dit en anglais :* « So, Edward, tell us about the dog shit law ! » *(Alors Edward, raconte-nous la loi des crottes de chien !) »*

D'aucuns pensent que cette question ayant été résolue par l'un de ses prédécesseurs, Rudy Giuliani pourrait s'atteler à un autre aspect de la qualité de la vie : les toilettes publiques, qui font toujours cruellement défaut dans cette Mecque du tourisme. Mais il a jugé plus urgent d'inscrire subrepticement au budget 1998 l'aménagement, pour 16,6 millions de dollars, d'un QG municipal de crise, au 23e étage du World Trade Center, susceptible de permettre à la municipalité de fonctionner en cas de guerre chimique ou de désastre naturel. Le *« Bunker de Giuliani »* a aussitôt fait pleuvoir les railleries, à commencer par celles de Peter Vallone, président du conseil municipal, pour lequel *« si le maire a besoin d'un bunker pour réunir les gens dans lesquels il a vraiment confiance, une cabine téléphonique devrait suffire »*.

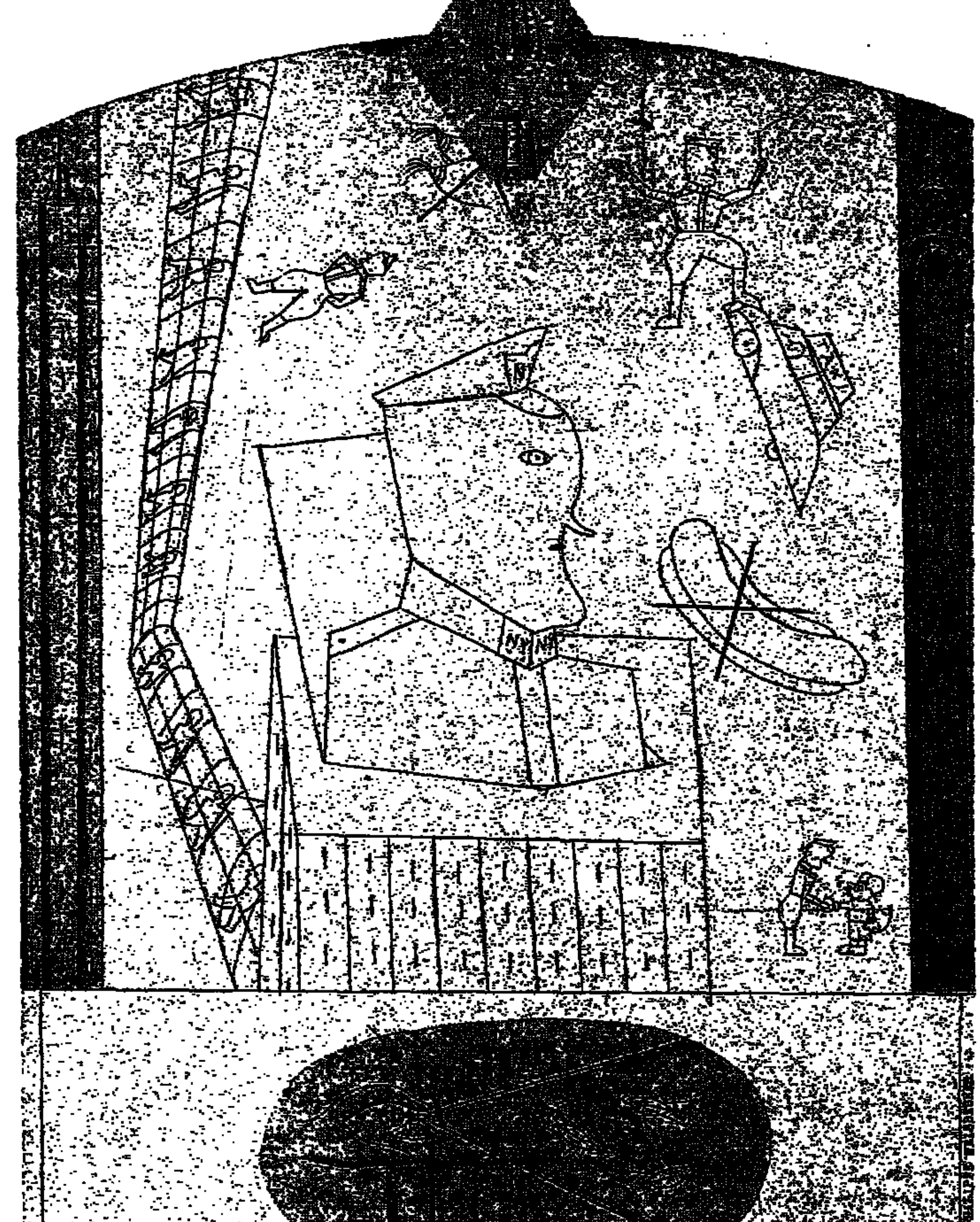
PIRE peut-être est le dessein qu'on lui prête à propos du stade des Yankees, la célèbre équipe de base-ball de New York, sis depuis soixante-quinze ans dans le Bronx. Déjà restauré une fois, ce stade historique donne à nouveau des signes de faiblesse et le propriétaire des Yankees, George Steinbrenner, *« un minable multi-multi-millionnaire qui veut devenir multi-multi-multi-millionnaire sur le dos du contribuable »*, résume sobrement Ed Koch, menace de les transférer dans le New Jersey si on ne lui construit pas un stade flambant neuf à Manhattan. Officiellement, Rudy Giuliani étudie la question, mais il a déjà réservé un terrain sur le West Side de Manhattan en vue de la construction d'un stade. Pour les vieux New-Yorkais, enlever les Yankees du Bronx relèverait de la haute trahison, et pour le Bronx, ce serait un coup terrible. L'affaire est suffisamment grave pour que, pour la première fois de l'Histoire, la majorité démocrate du conseil municipal ait voté un budget qui n'a pas l'aval du maire.

Mais hormis l'égratignure infligée par les vendeurs de hot dogs, rien ne semble pouvoir arrêter *« Rudy »* dans sa croisade pour transformer New York. Son combat en justice pour repousser les recours contre une ordonnance municipale qui lui permettrait d'exiler cent trente-huit sex-shops et topless bars situés pour l'instant dans des zones commerciales ou résidentielles est sur le point d'aboutir : une cour d'appel fédérale vient de lui donner raison. En 1997, pour apaiser les esprits après une bavure policière en pleine campagne électorale, il crée un groupe de travail composé des experts les plus respectés ; sept mois plus tard, lorsque ce groupe lui remet ses recommandations pour atténuer les tensions entre policiers et minorités ethniques, Rudy Giuliani les rejette aussitôt sans même feindre de s'y intéresser, alors que l'un des prêcheurs baptistes les plus influents de Harlem, le révérend Calvin Butts, vient de le traiter de raciste.

Ses critiques l'accusent de s'en prendre aux petites gens et de vouloir *« sauver les New-Yorkais malgré eux »*. *« Il se prend pour Jeanne d'Arc,* s'inquiète Ed Koch. *Espérons seulement qu'il ne se mette pas à entendre des voix. »*

*Sylvie Kauffmann*

*Dessin : Philippe Weisbecker*



# Quel droit pour le commerce défaillant ?

*par Jean Gatty*

De récents mini-scandales (affaires du Royal Monceau, du Palace, etc.) ont remis sur la sellette les tribunaux de commerce. Le problème posé est, une fois de plus, celui des formes de l'intervention de l'Etat quand le marché fait temporairement défaut.

A quoi servent ces tribunaux ? D'abord à régler les litiges où deux parties, jadis d'accord, renoncent à négocier un compromis et s'en remettent à un juge pour arbitrer leur différend : qu'attendre alors des juges sinon qu'ils s'en remettent au droit et à la conformité des actes en débat au droit en vigueur ?

De même pour les manquements aux lois du commerce : qu'attendre des juges sinon qu'ils fassent valoir le droit, en jugeant de la conformité des faits au droit ? A cet égard, ce que propose la commission d'enquête parlementaire ne peut qu'être bénéfique : mêler juges et commerçants dans la composition des tribunaux améliorera l'administration de la justice du commerce.

Reste que la pierre angulaire de la justice est l'insoupçonnabilité des juges. Comment garantir celle-ci quand les juges gèrent les faillites, dépôts de bilan et liquidations judiciaires, et font gagner ou perdre des milliards de francs aux actionnaires, créanciers, salariés, sous-traitants ou fournisseurs de l'entreprise concernée ? Sur ce second point l'échevinage proposé par la commission parlementaire ne remédiera pas au mal.

**La solution : recourir au mécanisme transparent, brutal et quasi insoupçonnable des enchères**

En réalité, lorsqu'elle intervient parce qu'il y a dépôt de bilan ou faillite, l'autorité publique n'a que deux solutions.

La première est d'installer son représentant à la tête de l'entreprise pour préserver les intérêts de toutes les parties et trouver le meilleur repreneur. En fait, il s'agit rien moins que de gérer une entreprise et d'en définir la stratégie et l'avenir : comment, en effet, trouver le meilleur repreneur sans idée de la stratégie de l'entreprise ?

Cette solution est évidemment *dangereuse et absurde*. Dangereuse parce que les mandants (juges des tribunaux de commerce) et mandataires de justice (administrateurs judiciaires) peuvent se soucier de leurs intérêts plus que de ceux de l'entreprise et de ses actionnaires, créanciers, salariés, sous-traitants et fournisseurs. Absurde parce qu'un juge n'est pas et ne peut pas être un chef d'entreprise et parce que le travail du juge – qui établit, qualifie et sanctionne des faits passés – est génériquement différent du travail d'un chef d'entreprise qui prend un risque avec un argent qui lui a été confié. Meilleurs juges seront les juges installés à la tête des tribunaux de commerce, et plus incompétents ils seront pour gérer des affaires, valoriser des actifs, évaluer des branches, etc.

Nommer des chefs d'entreprise à la place des juges pour administrer les entreprises concernées serait aller *de Charybde en Scylla*. Si ces chefs d'entreprise étaient plus compétents que les faillis, pourquoi n'ont-ils pas racheté lesdites entreprises plus tôt, pour le plus grand bénéfice de toutes les parties concernées ? Est-il vraisemblable que des chefs d'entreprise oublient subitement les affaires dont ils se sont occupés vingt ou trente ans, pour ne plus s'inquiéter que du bien public ? Etablie par la commission d'enquête parlementaire aussi bien que par *La Mafia des tribunaux de commerce*, d'Antoine Gaudino, la misérable expérience des tribunaux de commerce français enseigne assez le contraire.

*L'autorité publique* a une seconde solution : recourir au mécanisme transparent, brutal et quasi insoupçonnable des enchères. Car des enchères correctement organisées *sélectionnent immanquablement* le repreneur qui propose le plus d'argent pour l'entreprise faillie. Inutile alors de corrompre puisqu'il suffit de mettre plus d'argent sur la table que tout autre pour être certain d'acquérir l'entreprise ; inutile aussi de demander à un juge ce que vaut l'entreprise, ses filiales ou ses actifs, puisque la concurrence entre les repreneurs se chargera de le révéler. Ce sont d'ailleurs de telles enchères implicites qui, partout dans le monde, mettent quotidiennement les entreprises entre les mains des investisseurs pour qui elles valent le plus d'argent, en dépit des incertitudes pesant sur les bilans et la réalité des entreprises.

*Quid* de l'emploi, si les repreneurs se font de l'argent en licenciant ? *Quid* de l'intérêt national, si les entreprises passent sous pavillon étranger ? Et l'on discute alors sans fin de la justesse de ces préoccupations. Mais le problème n'est pas de savoir si elles sont ou ne sont pas justes. Il est de savoir si ces préoccupations sont définies *a priori* – par exemple, en interdisant ou en limitant à l'avance les licenciements ou en stipulant que le capital du repreneur sera majoritairement français, ou européen – et permettent à tous les repreneurs possibles d'enchérir sur un pied d'égalité. Ou si ces préoccupations sont laissées à l'appréciation du juge, qui peut alors favoriser qui il souhaite favoriser.

La question n'est donc pas : faut-il ou non mêler des juges et des chefs d'entreprise pour rendre la justice du commerce ? Elle est : s'en remet-on à des hommes par hypothèse incompétents en affaires et par nature faillibles ou à une procédure transparente qui valorise au mieux les entreprises en même temps qu'elle garantit l'intégrité de la loi ?

Au fond, dans cette affaire comme dans presque toute autre question économique, la gauche est affrontée au même dilemme : essaie-t-elle d'imposer au marché son autorité et ses calculs d'apprenti sorcier, parfois au mépris de l'ordre public et de la richesse commune, ou bien prend-elle le marché à son propre jeu non seulement pour augmenter les richesses collectives mais aussi pour renforcer le droit et la loi ? Autrement dit : la gauche veut-elle un Etat tout puissant en droit mais impuissant en fait, ou un Etat discrètement efficace en même temps qu'insoupçonnable ?

***Jean Gatty** est économiste.*

# Agriculture, l'après-Stresa est commencé

*par le Groupe de Bruges*

NOUS fêtons le 40e anniversaire de la conférence européenne de Stresa et de la politique agricole commune. *Dans cette petite ville du nord de* l'Italie, du 3 au 12 juillet 1958, les six premiers pays membres de la CEE définirent les grandes lignes de la PAC. Faire de celle-ci un ciment de l'Europe relevait d'une position volontariste de la part de ses concepteurs.

Robert Schuman avait, dès 1950, affirmé qu'une politique agricole commune serait propre à susciter une « *solidarité de fait* » favorable à la création d'une Europe unie. Comme la Communauté du charbon et de l'acier dans le domaine industriel, la PAC, en *soudant les territoires et les marchés* alimentaires, devait contribuer à rendre impossible tout nouveau conflit armé entre les anciens belligérants. Le pari était audacieux, notamment du fait des profondes divergences entre les *politiques agricoles nationales*, mais il insérait la PAC dans la grande aventure européenne et, ainsi, lui donnait tout son sens.

Il s'agissait aussi de répondre aux aspirations d'une société européenne qui voulait des produits *alimentaires abondants, diversifiés* et bon marché. De ce point de vue, la PAC lui a donné satisfaction : depuis sa création, la productivité agricole a été multipliée par sept, les prix des produits – en valeur réelle – baissent de 2 % à 3 % par an, l'auto-approvisionnement est assuré pour la plupart des produits de base.

D'où vient alors le sentiment exprimé par de nombreux citoyens que la PAC *constitue désormais* un frein plutôt qu'un moteur de l'intégration européenne ? Depuis 1958, bien des questions ont surgi. Au niveau international, des conflits commerciaux sont apparus, ce qui laisse subsister de vives tensions au sein de l'Organisation mondiale du commerce. Au niveau européen, les insatisfactions de la population *se sont accrues* : problèmes d'environnement causés par la pollution de l'eau ou la destruction du bocage, perte de confiance des consommateurs dans la qualité de l'alimentation.

Puis est apparue la question territoriale, née du constat que la concurrence accrue entre les *régions d'Europe creusait les écarts* de développement. Malgré une directive adoptée en 1975 en faveur des régions défavorisées, la PAC s'est révélée impuissante à enrayer le processus. Autre question : celle de l'emploi. Comment expliquer que le nombre d'exploitations agricoles, qui diminue de 3 % par an depuis des décennies, ait vu sa *chute s'accélérer depuis* la réforme de 1992 ? La conférence de Stresa n'avait pas pour objectif de préserver l'emploi agricole, ce qui est révélateur d'une époque où l'on considérait que la modernisation passait par *une diminution massive* du nombre de producteurs. Aujourd'hui, peut-on continuer sur cette lancée ?

Enfin, le problème de l'équité dans la distribution des aides publiques aux agriculteurs constitue une autre cause de malaise – et pas la moindre – pour le contribuable. Que les producteurs puissent prétendre à un revenu *décent n'est contesté par personne*, mais il est difficile de comprendre pourquoi les subventions sont concentrées en faveur des exploitations agricoles les *plus grandes* et les plus productives.

**La politique agricole commune, pierre de touche de l'Europe des années 60, a vieilli. Elle doit se remettre en phase avec les demandes de la société**

La PAC, pierre de touche de l'Europe des années 60, a vieilli. Elle doit se remettre en phase avec les nouvelles demandes de la société : l'environnement, les équilibres territoriaux, la création d'emplois, la transparence de l'in*tervention publique*, la justice sociale... C'est pourquoi de nombreuses voix s'élèvent pour que les subventions dont bénéficient les agriculteurs ne leur soient plus accordées automatiquement et sans restrictions, en fonction de la surface de terre qu'ils exploitent et de leurs productions, mais comme la juste rémunération de *biens et de services fournis* à la collectivité. Cela reviendrait à en prévoir la distribution sur des bases contractuelles plus explicites, au terme d'une nécessaire concertation sociale.

Mais la PAC est trop exclusive*ment régie par un dialogue entre* les autorités publiques et la profession agricole. Elle n'a pas suffisamment pris acte de deux mutations majeures de ces dernières années : l'irruption de groupes non agricoles et le renforcement des dynamiques territoriales.

Depuis le début des années 90, écologistes, consommateurs, organisations humanitaires et associations d'aide aux chômeurs s'associent désormais à certaines organisations agricoles dans une réflexion sur une agriculture durable et citoyenne, adaptée aux besoins de la société européenne et aux défis du prochain siècle.

D'autres entités se positionnent désormais sur la scène agricole : les collectivités territoriales. Comment faire autrement, si on considère l'inégalité dans la répartition géographique des aides publiques : quand une exploita*tion agricole moyenne du* Languedoc-Roussillon perçoit chaque année 50 000 francs d'aides directes (nationales et européennes), celle de l'Ile-de-France en perçoit cinq fois plus. Ramené à l'hectare cultivé, l'écart entre ré*gions est encore* de 1 à 3, ce qui tend à accentuer les déséquilibres territoriaux. Et comment les élus locaux pourraient-ils rester insensibles aux effets de l'agriculture sur les paysages, les ressources naturelles et le développement rural ? Leurs actions renouvellent le dialogue de la Communauté européenne et des Etats membres, qui ne parvient pas toujours à dépasser « *les barrières absurdes* » engendrées par la crainte du préjudice.

La PAC, *malmenée* par les pressions extérieures et bousculée par les interventions des citoyens, sortira-t-elle de l'épreuve ? Il faut l'espérer, car l'agriculture a encore besoin de l'Europe, et l'Europe d'une politique agricole.

***Le Groupe de Bruges**, composé d'une vingtaine de personnalités de l'Union européenne et de Pologne, a été créé par Edgard Pisani, ancien ministre de l'agriculture, afin de renouveler les débats sur la politique agricole commune. Il est animé par Pierre-Yves Guihéneuf.*

# Une nouvelle orientation

*par Louis Le Pensec*

CERTAINES productions soutenues par *la politique agricole*, loin de faire défaut, sont devenues pléthoriques. Le départ des ruraux vers la ville, autrefois encouragé, est maintenant vécu comme une malédiction dans des zones rurales où il devient difficile de maintenir les services collectifs indispensables à ceux qui y sont restés. Les citoyens consommateurs se sont accommodés du bénéfice de pro*duits alimentaires* à *bon marché*, mais pas des conséquences sur l'environnement des méthodes de production intensives qui ont, par ailleurs, permis de réduire à 17 % la part de l'alimentation dans les dépenses des ménages.

*Les agriculteurs s'inquiètent de* leur devenir et de leurs capacités à jouer encore un rôle qui ne soit pas seulement celui de sous-traitants de l'industrie agroalimentaire. Pour couronner le tout, la politique agricole, longtemps écartée des négociations internationales entre l'Europe et ses partenaires, en est devenue un enjeu essentiel.

Devant toutes ces remises en *cause, certains* proposent de déchirer purement et simplement l'ancien contrat et de *laisser faire* le marché. Le projet loi d'orientation du gouvernement propose de fixer les termes d'un nouveau contrat entre l'agriculture et la société, permettant d'assurer la légitimité et la pérennité de l'intervention publique, au service d'une agriculture reconnue dans *toutes ses fonctions*, *durable sur* le plan économique aussi bien que dans sa relation avec la nature.

Ce projet de loi redéfinit les *objectifs de la politique agricole*, effort indispensable, quarante ans après l'instauration de la po*litique agricole commune. Ces* nouveaux objectifs doivent s'accompagner d'une modernisation de la gestion de la politique agricole, dans laquelle la répartition *administrative des crédits* doit céder la place à des contrats entre la puissance publique et les agriculteurs.

**La répartition administrative des crédits doit céder la place à des contrats entre la puissance publique et les agriculteurs**

La politique agricole doit permettre à l'agriculture de jouer pleinement son triple rôle : économique, social et dans la préservation et le renouvelle*ment des ressources naturelles*.

La légitimité de l'intervention publique en faveur des agriculteurs, dont le revenu dépend en moyenne pour moitié des aides publiques qu'ils reçoivent, ne sera durablement acceptée que si elle leur permet de remplir effectivement ces trois fonc*tions, de façon équilibrée*, sans en faire prévaloir l'une plutôt que l'autre.

A cette redéfinition des objectifs de la politique agricole doit correspondre une modernisation de sa gestion. Les contrats territoriaux d'exploitation seront les *outils de cette modernisation*. La politique agricole est aujourd'hui administrée de façon aveugle, puisque les aides publiques versées aux agriculteurs *sont*, pour l'essentiel, proportionnelles à la taille des exploitations et au volume de leur production, sans que soient prises en compte les situations particulières des exploitations. Je propose de passer progressivement de ce système administré à une *gestion contractuelle* de la politique agricole. Dans ce cadre, les pouvoirs publics devront définir les objectifs collectifs qu'ils poursuivent et dont la réalisation justifie un accompagnement de leur part. Ils répartiront les aides publiques en prenant en compte les engagements pris par les agriculteurs dans les contrats territoriaux d'exploitation pour contribuer à la réalisation de ces *objectifs, et non plus simplement* la taille de l'exploitation.

Cette nouvelle politique trouvera sa place progressivement, tout comme les lois d'orientation des années 60 ont eu besoin de temps avant de produire pleinement leurs effets et de rencontrer l'adhésion. C'est précisément pourquoi il n'y a pas de temps à perdre. Il nous faut dès aujourd'hui engager notre agriculture sur ces nouvelles voies. Ce sont celles de l'avenir.

***Louis Le Pensec** est ministre de l'agriculture et de la pêche.*



## AU COURRIER DU « MONDE »

### DÉMOCRATIE RÉPUBLICAINE

Je me permets de vous adresser une remarque sur le terme choisi pour qualifier l'Association pour la fondation Marc-Bloch : national-républicain (*Le Monde* daté 17-18 mai). Ni le mot national, ni le mot républicain ne sont en cause, mais la proximité des termes « national-républicain » et « national-socialiste », pour être subliminale, ne vous aura peut-être pas échappé. C'est un voisinage terrible, et que je sache, rien dans les activités de l'Association pour la fondation Marc-Bloch ne mérite l'évocation d'un tel contexte. Pour ma part, le mot « républicain » me suffit, avec sa devise de liberté, égalité, fraternité, il me semble toujours révolutionnaire. Le cadre d'une démocratie républicaine possible, c'est pour le moment le partage d'une langue, d'une culture et d'une histoire communes, c'est-à-dire le cadre de la nation. Dire cela n'est pas tout à fait la même chose qu'employer le terme « national-républicain ». Je ne me reconnais pas non plus dans l'emploi du terme « anti-européen ». Je me sens profondément européenne et partisane d'une France ouverte sur le monde, mais il est vrai que je suis opposée à la manière de construire l'Europe par et pour la finance qui est mise en œuvre en ce moment. Là encore ce n'est pas tout à fait la même chose.

**Dominique Cabrera**
**Montreuil**
**(Seine-Saint-Denis)**

### RÉSISTANCE

En réponse au propos perfide jeté par M. Papon : « *Que fallait-il faire ? Personne ne peut me le dire...* », rappelons que d'autres ont choisi autrement. Sur les 400 membres du corps préfectoral à l'époque, 44 ont été déportés dans les camps nazis, 36 (22 préfets, 14 sous-préfets) y sont morts. Plusieurs autres ont aussi été arrêtés, torturés. C'est surtout en ne démissionnant pas que, lorsque s'est constitué le réseau du NAP (noyautage de l'administration publique), ils avaient déjà construit des contacts très étroits avec les ré*seaux de résistance de la police*, de l'armée, de la gendarmerie, des postes, des chemins de fer. Recevant par ailleurs en direct les ordres de Vichy, ils se trouvaient ainsi à un poste-clef pour pouvoir sauver des centaines de gens traqués (...). Personne ne sait comment dire, comment écrire cet affolant scandale pour qu'il cesse : à chaque fois il y a 10 % de la population qui collabore avec le tyran, 10 % qui résiste, et le reste qui attend.

**Huguette Béchade**
**Draveil (Essonne)**

هكذا من الأمل





Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

# La faillite d'une justice

**LA France se complaît dans ses exceptions. Il en est une, au moins, que rien ne justifie. C'est la seule nation développée où le traitement judiciaire des difficultés économiques des entreprises appartient aux chefs d'entreprise eux-mêmes. Or, cette *« justice consulaire est en faillite »*, comme le constate le rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale rendu public jeudi 9 juillet. Ce document parlementaire ne fait que confirmer, par un travail sérieux, approfondi, appuyé sur de nombreux exemples, l'existence d'une situation connue depuis trop longtemps. Le scandale – il n'y a pas d'autre terme – de ces administrateurs judiciaires qui s'enrichissent grâce à la défaillance de petites ou de grandes sociétés a déjà été décrit pas Honoré de Balzac. Rien n'a fondamentalement changé depuis lors.**

**L'enquête des députés révèle, toutefois, que le scandale va bien au-delà : certains de ces juges eux-mêmes ont oublié les devoirs de leurs charges pour privilégier, dans certains jugements, des relations personnelles. Les victimes de ces atteintes à l'Etat de droit sont de plus en plus nombreuses. Depuis 1993, plus de 50 000 sociétés déposent leur bilan chaque année. Des grosses, mais surtout des petites. L'entrepreneur qui a monté de toutes pièces un commerce, une entreprise innovante, mais qui n'arrive plus à faire face à ses charges, va perdre ses ultimes possibilités financières, parce qu'il devra rémunérer l'administrateur chargé par la justice de le surveiller. Pendant ce temps, quelques habiles hommes d'affaires bâtissent des fortunes en rachetant à bas prix, à la barre des tribunaux de commerce, des entreprises en difficulté. C'est ainsi que procédait Bernard Tapie ; d'autres ont construit de la même manière les fondations de leurs groupes.**

**A l'heure de l'internationalisation des affaires, cette exception française n'est plus possible. Toute forme de justice doit être au-dessus du soupçon de corruption, ou même de partialité. Les gouvernants le savent. Aucun d'entre eux n'a eu le courage de s'attaquer véritablement à ce dossier. Robert Badinter, qui, par son passé d'avocat d'affaires, le savait parfaitement, s'est contenté, du temps où il était garde des sceaux, de mettre un peu d'ordre dans la réglementation des auxiliaires de cette « justice ». Mais il n'a pas modifié l'organisation même des tribunaux de commerce. Pendant combien de temps la France en conservera-t-elle 227 pour ne pas déplaire aux 3 150 juges consulaires, notables puissants ? Pendant combien de temps la République concédera-t-elle aux chefs d'entreprise le droit de juger les difficultés de leurs pairs ?**

**Le Parlement a fait son travail. Il a enquêté, avancé des propositions. Il reste au gouvernement à faire le sien. Et, par une vraie réforme, s'attaquer à des intérêts bien particuliers.**

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

## L'Etat décomposé

**LE CONFLIT** des services publics accélère la décomposition de l'Etat, tel du moins qu'il a été établi au lendemain de la Libération. Etat sans autorité et sans force, ballotté *au gré de la politique des partis* et des intérêts des collectivités, Etat devenu difforme et presque monstrueux tant il a assumé de fonctions et de charges qui ne sont pas les siennes. Il veut être une providence, donner la sécurité dans la maladie et la vieillesse à tous les Français, mais il ne parvient pas à *payer convenablement* ses agents. Il voudrait être producteur, et ses entreprises se trouvent en déficit sans que la situation de ses ouvriers soit meilleure que dans l'industrie privée. Il veut être distributeur – et souvent ne peut pas ne pas l'être –, et nous voyons tous le résultat. En même temps, son autorité s'affaisse. Des faits divers presque quotidiens montrent quel relâchement et quel laisser-aller se sont établis dans les services les plus importants. Les libertés syndicales se retournent contre elles-mêmes.

*Ici encore, il faut choisir, sinon* les événements choisiront pour nous. L'apparition des décrets-lois est un signe très clair. Il faut bien nous mettre dans la tête que les pleins pouvoirs d'aujourd'hui risquent de n'avoir pas la même signification que ceux d'autrefois. Limités à des mesures financières, *ils peuvent fort bien devenir à bref* délai sans limites si la décomposition de l'Etat s'accentue. Peut-être permettront-ils de résoudre le problème financier et d'éviter cet arrêt général des services publics. Mais comment pourraient-ils restaurer *une autorité déjà moribonde ?*

***Rémy Roure***
*(10 juillet 1948.)*

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# Le casse-tête du Sahara occidental

**L'ORGANISATION** d'un référendum sur l'avenir du Sahara occidental est de moins en moins probable. A cinq mois, presque jour pour jour, de la consultation qui doit décider de l'avenir de l'ancienne colonie espagnole – indépendance ou rattachement au Maroc –, les chances de mettre fin à un conflit de plus de vingt ans s'effilochent de jour en jour.

*L'accord de Houston – conclu à l'automne* 1997 sous l'égide de l'ancien secrétaire d'Etat américain James Baker – était censé ouvrir la voie à un règlement définitif. Il n'en est rien. Officiellement, tout se passe comme si, le 7 décembre prochain, les Sahraouis allaient bel et bien décider de l'avenir de ce territoire désertique de la taille de l'Angleterre, riche de ses phosphates et de ses côtes très poissonneuses. *La Mission des Nations unies pour le référendum* au Sahara occidental (Minurso) poursuit normalement le recensement des populations appelées à voter. Fin juin, cent trente-trois mille électeurs potentiels avaient ainsi été identifiés dans les onze centres installés au Sahara occidental ou dans les pays limitrophes qui abritent des tribus sahraouies : Maroc, Algérie, Mauritanie.

*Mais, en pratique*, le processus bute sur les mêmes obstacles qui, depuis le début des années 90, ont fait capoter toutes les tentatives de référendum. La querelle porte sur la composition du corps électoral. Le Maroc entend faire enregistrer par la Minurso soixante-quatre mille personnes supplémentaires dont le Front Polisario ne veut pas entendre parler : à ses yeux, elles n'appartiennent pas à des tribus sahraouies. Le processus d'identification de l'électorat devait s'achever fin juillet. Ce ne sera pas le cas.

Ni le Maroc ni le Front Polisario ne transigeront. Car l'un et l'autre ont trop à y perdre. Depuis la *« marche verte »* de 1975, le régime marocain a fait de la récupération *des « provinces du sud »* la priorité des priorités – avec la bénédiction des partis politiques. Des sommes très importantes ont été investies dans le développement économique du Sahara occidental, où les Marocains de souche ont été encouragés à venir s'installer en grand nombre.

C'est cette politique, l'avenir de la monarchie et la stabilité d'un pays de près de trente millions d'habitants qui sont à la merci du référendum, auquel ne devraient *grosso modo* participer qu'une centaine de milliers d'électeurs. Le Maroc n'acceptera donc sa tenue que s'il est certain de l'emporter. Or il y a fort à parier que ce ne sera pas le cas si Rabat ne parvient pas à élargir le corps électoral aux soixante-quatre mille « Sahraouis » contestés. Les dirigeants du Front-Polisario le savent.

L'impasse est totale. *« Il y a un mur de méfiance et d'incompréhension entre les deux parties »*, note un diplomate mauritanien, Mohamed-Saïd Ould Hamody, fin connaisseur du dossier. *« Les Américains, qui sont derrière les accords de Houston, vont vite faire preuve de leur incapacité »*, ricane de son côté un diplomate occidental.

Les deux camps ne trouveront pas d'issue honorable s'ils ne font pas preuve de réalisme. Les Marocains doivent se faire à l'idée qu'il y a une identité sahraouie. Elle n'existait peut-être pas du temps du colonisateur espagnol. La lutte contre les forces armées royales, les années d'exil dans les camps du Sud algérien lui ont donné corps. Pour se concilier les Sahraouis, les responsables marocains devront leur proposer autre chose qu'une autonomie ordinaire dans le cadre de la régionalisation du royaume.

Une ébauche de solution passe aussi par un assouplissement de la position des Sahraouis. Ils doivent admettre que le Maroc s'est installé avec armes et bagages dans les provinces du Sahara occidental et qu'il ne s'en retirera pas. Le conflit avec le Polisario n'est pas de type colonial. Le Maroc n'est pas dans la position de l'Espagne coloniale ou dans la situation de la France des années 60 à l'égard de l'Algérie.

Pour qu'un référendum ait une chance sérieuse d'aboutir à un règlement du conflit, il faut que les deux parties appellent à répondre « oui » à la question posée. Autrement dit, qu'elle soit consensuelle et qu'elle n'aboutisse pas au suicide politique de l'un des deux camps. Certains indices laissent à penser que le Maroc est disposé à négocier en dépit d'un discours intransigeant (le référendum ne peut être que *« confirmatif »* de la *« marocanité »* du Sahara, répète Rabat).

### LE POIDS DE L'ALGÉRIE

La position du Front Polisario, elle non plus, n'est pas aussi monolithique qu'il y paraît. Des lignes de fracture le traversent. Des surprises sont donc possibles. Présenté – un peu hâtivement – comme inféodé à l'Algérie, le numéro un du Polisario, Mohamed Abdelaziz, doit ainsi compter avec deux autres clans. L'un est dirigé par celui qui fut longtemps le numéro deux du Polisario, Bachir Moustapha Sayed. Ecarté en début d'année – il n'est plus que ministre de la santé de la République arabe sahraouie démocratique (*RASD*, autoproclamée) –, il conserve deux atouts de taille : il est le frère du fondateur du Polisario, Mustapha El Ouali, et il bénéficie du soutien de hauts responsables militaires sahraouis.

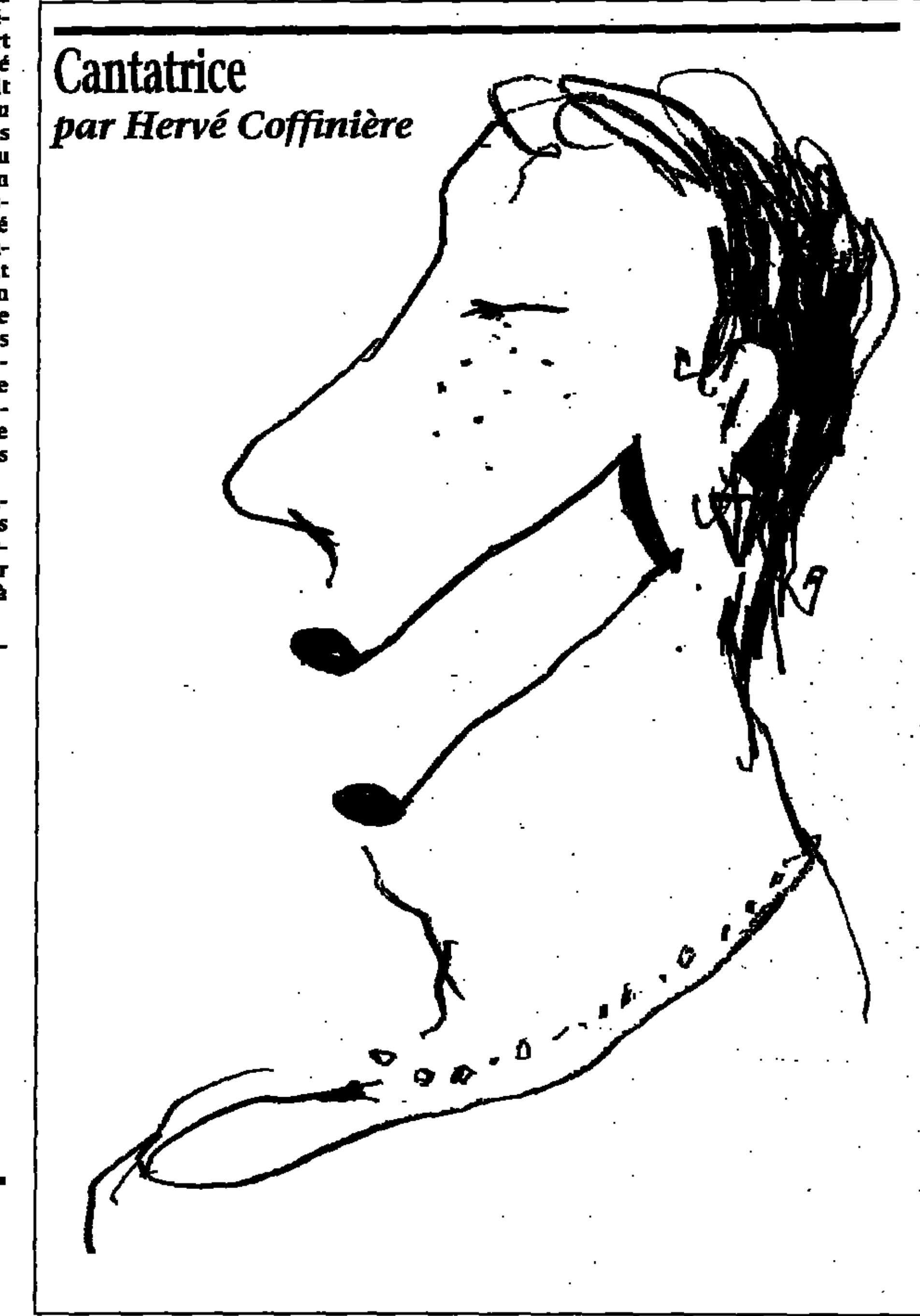
Le troisième groupe réunit des Sahraouis tentés par un rapprochement avec l'ancien colonisateur espagnol. Surnommés pour cette raison *« les Espagnols »*, ils ne se reconnaissent pas dans les positions du Front Polisario, même s'ils en font partie. Il y a peu, on leur prêtait l'intention de créer une organisation concurrente du Front Polisario. Pour des raisons tactiques, ils auraient préféré en repousser l'échéance.

Si un compromis intervient entre le Maroc et le Front Polisario, il devra être accepté par l'Algérie. Même aux prises avec une guerre civile larvée, l'Algérie reste un acteur décisif. La clé est entre ses mains. Le roi Hassan II le sait bien : il y a tout juste un an, il avait secrètement proposé au président Liamine Zeroual une rencontre au sommet. Les Algériens ne donnèrent pas suite.

*Depuis, c'est peu dire que les relations* entre les deux pays ne se sont pas améliorées. Les fausses révélations de la presse algérienne, il y a quelques semaines, faisant état de troubles graves à proximité de la ville marocaine d'Oujda, ont été perçues à Rabat comme une pure manipulation des militaires algériens. Même si le nouveau premier ministre marocain, Abderrahmane Youssoufi, entend relancer le dialogue entre les deux voisins, il n'est pas sûr qu'il soit entendu. Le règlement du conflit du Sahara occidental passe pourtant, avant tout, par un rapprochement entre les deux frères ennemis.

***Jean-Pierre Tuquoi***

## Cantatrice
***par Hervé Coffinière***



# Sans-papiers, la logique contre les peurs

*Suite de la première page*

Tout s'est passé comme si la décision de régulariser, courageuse, avait fonctionné dans les faits comme un double piège, pour les sans-papiers déboutés, mais aussi pour le gouvernement.

En juin 1997, Lionel Jospin et Jean-Pierre Chevènement choisissent une stratégie en deux temps pour régler la question de l'immigration : une opération de régularisation qui doit « mettre les compteurs à zéro », suivie de la mise en œuvre d'une loi nouvelle, censée éviter la fabrication juridique de nouveaux clandestins. Ce plan, d'apparence rationnelle, apparaît aujourd'hui comme le produit d'une illusion technocratique née d'une méconnaissance des réalités. La prétention à « solder » l'immigration se heurte à la puissance d'un phénomène mouvant par définition, sans cesse alimenté par la pauvreté du Sud et par le discours dominant sur la mondialisation.

L'aspiration des sans-papiers à une vie normale et leur confiance dans le gouvernement ont été sous-estimées. La surprise provoquée par l'afflux de 145 000 demandes a conduit l'administration à resserrer ses critères d'appréciation, sous la pression d'un gouvernement soucieux de ne pas apparaître trop généreux. L'opération, victime de son succès et de l'insuffisance des moyens en personnel dans les préfectures, a pris du retard. Elle était loin d'être terminée lors de la promulgation de la « loi Chevènement » sur l'immigration. Et les milliers de recours qui s'entassent à présent laissent présager de longues prolongations. Le précédent de la régularisation des déboutés du droit d'asile en 1991, qui s'était prolongée pendant plusieurs années, semble avoir été oublié.

L'omniprésente référence à *« l'état de l'opinion »* sur le sujet joue aussi un rôle déterminant dans la rigidité de l'action gouvernementale, en dépit de sondages montrant des Français ouverts à la régularisation dès lors qu'ils sont affrontés à la situation concrète (liens familiaux, risques vitaux en cas de retour) des sans-papiers.

La régularisation est implicitement présentée, à tort, comme si elle ouvrait un choix entre une légalisation du séjour et une expulsion. La réalité est autre. L'impossibilité matérielle et juridique de reconduites à la frontière massives dans un Etat démocratique ne laisse le choix qu'entre régularisation et perpétuation d'une vie clandestine. Or, la grande masse des déboutés est composée de personnes travaillant au noir depuis des années. En les maintenant dans la plus extrême précarité, le gouvernement risque de rassurer leurs employeurs tout en rendant illusoire toute perspective d'intégration sociale. Le dérapage verbal de M. Jospin assimilant le travailleur clandestin au *« produit d'une filière criminelle »* ne laisse pas d'étonner : le premier ministre, à l'automne 1997, s'était donné pour but de *« limiter le travail clandestin »* et de *« sortir de la précarité les travailleurs étrangers qui peuvent vivre et veulent vivre dignement dans notre pays »*.

### ERREURS D'ANALYSE

Ces erreurs d'analyse ont conduit le gouvernement à s'enfermer dans l'application rigide d'une circulaire de régularisation dont l'esprit avait été insuffisamment précisé à l'origine, en oubliant les réalités humaines masquées par les dossiers. Le critère essentiel de la *« bonne insertion »* dans la société française s'est trouvé noyé dans un dispositif technique détaillant les preuves matérielles à apporter. Là où un faisceau d'indices aurait pu être recherché, on a exigé des fiches de paie et des quittances de loyer quasi impossibles à obtenir pour un clandestin. Enfin, il n'est guère étonnant que des agents de préfecture abreuvés de consignes de fermeté depuis des années n'aient pas interprété avec largesse la circulaire de M. Chevènement.

Toutes ces erreurs ne sont pas irrémédiables. En créant une commission consultative chargée de *superviser les recours* et d'adapter la jurisprudence, le gouvernement vient d'ailleurs de les reconnaître implicitement. De son côté, le « troisième collectif » qui mène la grève de la faim des Batignolles s'est *de facto* démarqué de la revendication d'une *« régularisation pour tous »* en acceptant de discuter sur l'application des critères de la circulaire Chevènement. Reste à aboutir sans que quiconque perde la face. Reste surtout au gouvernement à trouver les mots pour oser dire aux Français que la régularisation de quelques dizaines de milliers de sans-papiers déjà présents est simplement logique, dans un pays riche et ouvert sur le monde comme la France où l'immigration légale a atteint son niveau le plus bas depuis 1945.

***Philippe Bernard***

**POLITIQUE MONÉTAIRE** La Banque centrale européenne (BCE) a annoncé, mercredi 8 juillet, qu'elle allait instaurer un système de réserves obligatoires à l'intérieur de la zone euro. Les banques européennes devront confier entre 1,5 % et 2,5 % du montant de leurs dépôts à l'institut d'émission. ● LA QUESTION divisait les milieux financiers et bancaires. La Bundesbank et la Banque de France faisaient valoir que ce système est un instrument indispensable, les banques commerciales le qualifiant au contraire de pratique démodée. ● LES BANQUES françaises ont toutefois réagi favorablement à la décision de la BCE de rémunérer les réserves à un taux proche du marché. ● LE PRÉSIDENT de la BCE, Wim Duisenberg, a souligné, mercredi, l'environnement économique actuel très favorable en Europe mais il a déploré le manque de rigueur budgétaire dans certains pays.

# La BCE impose aux banques européennes un système de réserves obligatoires

## Les établissements de crédit devront confier à la Banque centrale européenne entre 1,5 % et 2,5 % du montant de leurs dépôts. En contrepartie, ces fonds bloqués seront rémunérés, contrairement aux pratiques actuellement en vigueur en France et en Allemagne

**FRANCFORT**
*correspondance*

La Banque centrale européenne (BCE) a mis fin, mercredi 8 juillet, à un débat qui divisait depuis des années les milieux financiers en Europe. Fallait-il, oui ou non, instaurer un système de réserves obligatoires dans l'Euroland, outil efficace et indispensable de politique monétaire pour les uns, taxation archaïque et frein à la distribution de crédit pour les autres ? Et, dans l'affirmative, fallait-il ou pas les rémunérer ?

Lors de sa deuxième séance, à l'agenda tellement chargé qu'elle ne s'est terminée que dans la soirée du mardi 7 juillet, le conseil de la BCE a apporté une réponse à cette question-clé sur sa future politique monétaire : oui, il y aura des réserves obligatoires, et elles seront rémunérées à un taux proche du taux du marché. Le système des réserves obligatoires constitue, pour une banque centrale, un complément à son action sur les taux d'intérêt. Il consiste à obliger les établissements de crédit à déposer auprès de l'institut d'émission des avoirs dont le montant est proportionnel à leurs dépôts. La banque centrale peut jouer sur cette masse et amortir les mouvements imprévisibles de liquidités et de demandes en monnaie de la part des particuliers ou des entreprises : les besoins des banques en monnaie centrale sont de cette façon plus faciles à régulariser et les tensions sur le marché interbancaire peuvent être plus aisément évitées.

En adoptant le système des réserves obligatoires, la BCE montre qu'elle entend clairement se démarquer de la pratique américaine du *fine tuning* (réglage fin), dans lequel la Réserve fédérale intervient de façon quotidienne pour régler le niveau de liquidités. Dans le système européen, au contraire, l'essentiel du refinancement des banques commerciales se fera par l'intermédiaire des opérations régulières de prises en pension *(repo)* auprès de l'institut d'émission. L'instauration de réserves obligatoires est aussi un moyen pour la Banque centrale européenne d'augmenter la dépendance des établissements de crédit à son égard.

**UN SOUHAIT DE LA BUNDESBANK**

La BCE exigera, dès qu'elle prendra en charge la politique monétaire de l'euro le 1er janvier 1999, un taux de réserves variant entre 1,5 et 2,5 % du montant des dépôts – le niveau définitif sera annoncé en novembre. A titre d'exemple, la Bundesbank impose un taux de 2 % et la Banque de France un dépôt variant entre 0,5 % et 1 %. Sur les onze banques centrales qui créeront, début 1999, l'Union monétaire, seulement deux, celle de Belgique et celle du Luxembourg, ne recourent pas aux réserves obligatoires.

L'instauration d'un système de réserves obligatoires était vivement souhaitée par la Bundesbank, qui s'est souvent appuyée dans le passé sur cet instrument pour gérer des chocs soudains venant de l'extérieur, notamment, par exemple, lorsqu'elle était confrontée à une création massive de liquidités à la suite d'un afflux considérable de devises.

*« Dans le passé, la réserve obligatoire a souvent été utilisée pour compenser l'effet d'influences indésirées que la banque centrale ne pouvait contrôler directement »*, fait remarquer Otmar Issing, qui vient de passer du directoire de la Bundesbank à la BCE. Mais depuis le début des années 80, la banque centrale allemande a considérablement baissé le taux des prélèvements, d'une part, et réduit de plus en plus son champ d'application, d'autre part, sachant que de plus en plus d'opérations bancaires et d'activités sur les marchés, notamment obligataires, se déplaçaient vers Londres ou le Luxembourg, pour échapper à cette taxe.

Contrairement aux pratiques de la Bundesbank et de la Banque de France, la réserve obligatoire auprès de la BCE sera à l'avenir rémunérée, à un niveau proche du taux *repo*. Un progrès considérable, selon M. Issing : *« La réserve obligatoire fait baisser la rentabilité des banques, un effet qui pèse moins lourd si les avoirs déposés à la banque centrale sont rémunérés. »* Christian Noyer, le représentant français au directoire de la BCE, partage ce point de vue, estimant que la méthode de la banque centrale aura des effets neutres pour les banques à l'intérieur de la zone euro.

Eddie George, gouverneur de la Banque d'Angleterre, a indiqué mercredi, dans le cadre d'une conférence internationale, que la décision de la BCE était bonne et juste. Pourtant, les Anglais ont toujours été parmi les plus réfractaires à l'égard de cet instrument. De même, la banque centrale suédoise, qui avait largement renoncé à une réserve obligatoire, se rangeait dans le camp des critiques. La position des deux banques centrales se trouvait il est vrai affaiblie par le fait que leurs pays ne rejoindront pas l'Union monétaire dans l'immédiat.

**« UN SYSTÈME DÉMODÉ »**

Rolf Breuer, président du directoire de la Deutsche Bank, a en revanche estimé mercredi que le système de réserves obligatoires était *« démodé »*. *« La réserve obligatoire est en fait un instrument de caractère dirigiste qui s'accommode très mal avec les mécanismes de marché »*, précise l'économiste d'une grande banque à Francfort. *« En quelque sorte, c'est une taxe supplémentaire que les banques centrales greffent sur certaines opérations bancaires. »*

*« Quoiqu'on en dise, dans le contexte du lancement de l'euro, l'instauration de la réserve obligatoire est une bonne chose qui va stabiliser considérablement l'Union monétaire »*, juge en revanche un autre économiste à Francfort. Les insécurités et instabilités seront nombreuses pendant la première phase de l'euro. Notamment le comportement des utilisateurs et des marchés financiers à l'égard de la nouvelle monnaie n'est pas prévisible. D'où une demande de monnaie qui risque d'être très incertaine. *« A ce moment-là, la réserve obligatoire sera indubitablement un élément stabilisateur »*, estime ce spécialiste des questions monétaires.

*Jean Edelbourgh*

### Des usages divers

Le montant des réserves obligatoires et leur niveau de rémunération varient fortement d'un pays européen à l'autre :
**France** : entre 0,5 % et 1 %, non rémunérées
**Belgique** : pas de réserves
**Allemagne** : entre 1,5 % et 2 %, non rémunérées
**Espagne** : 2 %, non rémunérées
**Irlande** : 3 %, rémunérées
**Italie** : 9 %, rémunérées
**Luxembourg** : pas de réserves
**Pays-Bas** : variables et rémunérées
**Autriche** : entre 3 % et 5 %, non rémunérées
**Portugal** : 2 %, non rémunérées
**Finlande** : entre 1 % et 2 %, non rémunérées
**Danemark** : pas de réserves
**Grèce** : entre 4 % et 12 %, rémunérées
**Suède** : pas de réserves
**Royaume-Uni** : pas de réserves

### Accueil favorable des banques françaises

**L'Association française des banques (AFB) a jugé *« satisfaisante »*, mercredi 8 juillet, la *« solution de repli »* adoptée par la Banque centrale européenne (BCE) au sujet du système des réserves obligatoires. L'AFB s'est dit *« solidaire de la Fédération bancaire européenne qui a cherché à éviter les réserves obligatoires »*. *« Mais, dans la mesure où la BCE a décidé d'instituer ces réserves, la moindre des choses est qu'elles soient rémunérées »*, a ajouté l'Association.**

**La décision de la BCE obligera les banques françaises à augmenter le montant de leurs avoirs gelés auprès de la banque centrale : le taux des réserves obligatoires en France était compris entre 0,5 % et 1 % selon la nature des dépôts (soit environ actuellement 7 milliards de francs) alors qu'il se situera entre 1,5 % et 2,5 % dans le nouveau cadre européen. En revanche, les banques françaises verront pour la première fois ces dépôts rémunérés par la banque centrale qui jusqu'à présent les immobilisait sans les rétribuer.**

# Wim Duisenberg réclame davantage de rigueur budgétaire

**SI LA CONFÉRENCE** de presse organisée, mercredi 8 juillet, à Francfort par la Banque centrale européenne (BCE) au lendemain de la réunion de son conseil a été principalement marquée par l'annonce de l'instauration d'un système de réserves obligatoires, elle a aussi fourni l'occasion à son président Wim Duisenberg de commenter l'actualité économique européenne.

**EFFORTS RALENTIS**

Il a notamment abordé le débat, qui fait rage aujourd'hui en France, sur l'utilisation des fruits de la croissance retrouvée : faut-il les affecter prioritairement à la réduction des déficits ou au contraire les employer à d'autres dépenses, telles, par exemple, l'aide aux catégories sociales les plus démunies ?

Après avoir observé que *« d'une manière générale dans la zone euro, la poursuite de l'expansion économique se combine à une inflation faible »*, après avoir estimé que la croissance pourrait *« être proche de, voire dépasser 3 % »* en 1998 dans la zone euro grâce à une reprise de la demande intérieure et à *« l'impact remarquablement faible de la crise asiatique »* sur les économies de l'Euroland, M. Duisenberg a déploré que cet environnement favorable soit assombri par le fait que certains pays – il ne les a pas nommés mais la France était clairement visée – aient ralenti leurs efforts de réduction des déficits depuis qu'ils ont été qualifiés pour lancer l'euro.

*« Certains Etats doivent faire plus et la référence doit devenir un budget proche de l'équilibre »*, a-t-il expliqué, ajoutant qu'il voyait peu de progrès dans cette direction dans les projections budgétaires pour la période 1998-2000. M. Duisenberg a affirmé qu'il serait plus facile pour la BCE de conduire sa politique monétaire si les déficits étaient épongés plus rapidement.

*Pierre-Antoine Delhommais*



هكذا من الاصل



# Bruxelles exige des concessions pour approuver deux grandes alliances aériennes

## Compagnies européennes et américaines devront réduire leurs fréquences de vols

**Mercredi 8 juillet, la Commission européenne a donné un feu vert conditionnel à deux grandes alliances transatlantiques : celle entre British Airways et American Airlines et celle liant Lufthansa, SAS et United Airlines. Bruxelles réclame la rétrocession gratuite aux concurrents qui le demanderaient de créneaux horaires sur les aéroports les plus saturés et la diminution des vols pendant six mois sur les lignes très fréquentées.**

**BRUXELLES**
**(Union européenne)**
*de notre correspondant*

La Commission européenne a donné, mercredi 8 juillet, un feu vert conditionnel à deux alliances aériennes transatlantiques : la première conclue entre British Airways (BA) et American Airlines (AA), la seconde liant Lufthansa (LH), SAS et United Airlines (UA).

La procédure n'est pas pour autant terminée : les compagnies tiers disposeront de trente jours pour faire valoir leurs éventuelles objections au projet préparé par la Commission. Si les compagnies directement impliquées acceptent les conditions bruxelloises, l'autorisation deviendra définitive. Dans le cas contraire, le traité prévoit qu'il revient aux Etats membres d'agir pour faire respecter les décisions de la Commission.

Les services de Karel Van Miert, le commissaire chargé de la politique de concurrence, doivent encore se prononcer sur les alliances entre KLM et Northwest, d'une part, Sabena, Austrian Airlines, Swissair et Delta, d'autre part. Dans ces deux cas, la procédure d'enquête est déja engagée. L'accord entre Air France et Continental Airlines sera également examiné.

### UN MINIMUM DE CONCURRENCE

Les alliances en cours d'examen, qui portent sur la quasi-totalité des activités des compagnies signataires, risquent de remettre en cause les avantages que les consommateurs sont en droit d'attendre de la libéralisation mondiale des transports aériens. L'objectif de la Commission, qui agit sur plainte de compagnies s'estimant lésées (Virgin, dans le cas de BA/AA, American Airlines dans celui de LH/SAS/UA) est de préserver ou de rétablir un minimum de concurrence. *« On arrive de plus en plus à des situations de partage du marché. Les tiers ne prennent pas le risque d'affronter les compagnies en position dominante. Si rien n'est fait, American Airlines, envisage par exemple de se retirer de Francfort »*, a déploré M. Van Miert.

Les corrections réclamées pour les deux alliances approuvées sont de deux natures: la rétrocession gratuite aux concurrents qui le demanderaient de créneaux horaires (*slots*) sur les aéroports les plus saturés et la diminution des vols pendant six mois sur les lignes particulièrement fréquentées (*hub to hub*).

Aujourd'hui, environ 40 % de tous les vols transatlantiques partent de Grande-Bretagne, soit le double de ceux au départ de l'Allemagne, ce qui explique les conditions plus sévères posées à BA/AA. La Commission réclame à l'alliance de renoncer à 267 créneaux horaires au maximum à Londres, dont 220/230 à l'aéroport d'Heathrow, le reste à celui de Gatwick.

M. Van Miert a précisé que British Airways ne pourrait pas arguer de difficultés pratiques pour tenter de différer au-delà de quelques semaines la mise à disposition des *« slots »* à d'éventuels concurrents. L'alliance LH/SAS/UA devrait être prête à abandonner 108 créneaux horaires, tant à Francfort qu'à Copenhague.

Sur trois routes aériennes *« hub to hub »* – Londres-Dallas, Londres-Miami et Londres-Chicago – où le trafic annuel total atteint ou dépasse 120 000 passagers, l'alliance BA/AA aboutirait, selon la Commission, à un abus de position dominante (article 86 du traité). Pour l'éviter, elle exige que BA et AA réduisent leurs fréquences hebdomadaires de vol, dans l'hypothèse où une compagnie concurrente voudrait y tenter sa chance. Bien que la situation s'y présente de façon moins grave, la Commission impose le même effort à Lufthansa et à ses partenaires pour les lignes *« hub to hub »* Francfort-Washington et Francfort-Chicago où le trafic dépasse également 120 000 passagers par an. *« Pour que l'opération ait un sens, il faudra que des concurrents se présentent et courrent le risque. Nous pensons que les conditions ainsi établies sont suffisamment équitables pour qu'ils soient en mesure de prendre pied sur de telles lignes très convoitées »*, a expliqué M. Van Miert.

### ACCORDS « OPEN SKY »

Le commissaire a souligné que l'effort ainsi entrepris par les pouvoirs publics européens pour sauver une concurrence en péril va se trouver gêné par les accords *« open sky »* conclus de façon bilatérale par plusieurs Etats membres avec les Etats-Unis. Ces accords réservent aux compagnies nationales les droits de trafic obtenus. *« Dans sa décision, la Commission insiste auprès de l'Allemagne et du Royaume-Uni pour qu'ils ouvrent ces nouvelles possibilités à d'autres compagnies communautaires que leur compagnie nationale »*, a-t-il indiqué.

La Commission souhaite depuis longtemps négocier avec les Américains des conditions d'accès au marché qui valent pour l'ensemble de l'Union. Neil Kinnock, le commissaire aux transports, s'efforce de convaincre les gouvernements encore réticents. S'il n'y parvient pas, il est probable que la Commission, jugeant les accords bilatéraux *« open sky »* contraires au traité, portera le dossier devant la Cour européenne de justice de Luxembourg.

***Philippe Lemaître***

### *Feu vert à la fusion WorldCom-MCI*

**La Commission européenne a donné son feu vert à la fusion entre les opérateurs téléphoniques américains WorldCom et MCI. Pour obtenir cette approbation, MCI a accepté de vendre la totalité de ses activités dans le domaine de l'accès à Internet, secteur où Bruxelles *estimait qu'il y avait un risque de position dominante* du nouvel ensemble. MCI doit trouver un acheteur. Le britannique Cable & Wireless est sur les rangs.**

**WorldCom et MCI doivent encore obtenir l'approbation du Département américain de la Justice et de la Commission fédérale des communications (FCC). Les deux groupes considèrent que cela devrait être chose faite *« prochainement »* et espèrent réaliser leur fusion cet été. Le Département de la Justice et la FCC veulent toutefois disposer d'un acte de vente de l'activité Internet de MCI avant de se prononcer. Bruxelles aura aussi un droit de regard sur cette vente. Tout ceci pourrait repousser la fusion effective de WorldCom et de MCI à septembre.**

### *Réactions mitigées chez les Britanniques et hostiles chez les Allemands*

● **Alliance British Airways/American Airlines**
Le directeur général de British Airways, Bob Ayling, tout en se félicitant du feu vert accordé par la Commission européenne à son alliance avec American Airlines, a regretté *« certaines des conditions, suggérées par Bruxelles, trop sévères (...). Chaque créneau horaire perdu correspond à 30 emplois que nous ne pourrons pas créer »*. Le concurrent britannique Virgin Atlantic a estimé au contraire que les conditions *« cruellement inadéquates »* posées par Bruxelles laissent aux deux alliés *« une part du marché incroyable de 60 % entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni »*.

● **Alliance United Airlines/Lufthansa**
United Airlines a engagé une procédure auprès du département américain des transports contre les conditions imposées par les autorités européennes au projet d'alliance commerciale avec SAS et Lufthansa. La commission chercherait à restreindre des activités dont la liberté d'exercice est actuellement prévue dans nombre d'accords dit de « ciel ouvert » conclus entre les Etats-Unis et plusieurs pays européens, notamment en Allemagne et en Scandinavie. Lufthansa, elle, menace de porter plainte auprès de la Cour européenne de justice, dénonçant *« une violation éclatante de l'égalité de traitement »*, et la sévérité à géométrie variable de la commission dans d'autres dossiers d'alliances.
Le ministre allemand des transports, Matthias Wissmann, a relevé les *« inégalités criantes »* de traitement des entreprises européennes par Bruxelles. Il souligne *« par exemple l'approbation d'aides publiques dans le cas Air France, ensuite annulée par la Cour européenne de justice »*, et juge *« inacceptable »* que *« la commission impose aux partenaires européens d'alliance des conditions nettement plus strictes que celles mises par les autorités américaines aux entreprises américaines »*, au risque de favoriser ces dernières.

# Les banques françaises affichent des profits en hausse en 1997

## La crise asiatique pèsera sur les résultats 1998

**C'EST UN BILAN** en demi-teinte qui a été présenté, jeudi 9 juillet, par Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France et président de la commission bancaire. Le rapport annuel 1997 de l'organisme de contrôle des banques montre une année 1997 mitigée. Les résultats des banques françaises sont, certes, en nette amélioration mais les problèmes structurels, identifiés depuis plusieurs années, persistent, dont les distorsions de concurrence (livret A, bleu...) et les contraintes légales et fiscales lourdes...

*« Le système bancaire français se redresse »*, relève M. Trichet. *« En 1997, le bénéfice net dégagé par l'ensemble des établissements de crédit s'est établi à une cinquantaine de milliards de francs et a traduit une progression significative par rapport aux exercices antérieurs »*, poursuit le gouverneur. Le bénéfice net a plus que triplé, de 16,1 à 52,1 milliards de francs.

Ces résultats 1997 ne suscitent toutefois qu'un « relatif optimisme ». D'une part ils demeurent inférieurs à ceux des autres banques européennes. Le rendement des fonds propres des établissements bancaires français progresse de 2,07 % à 6,63 %. D'autre part leur structure *« met en évidence la persistance de certains facteurs de fragilité au rang desquels la sous-rentabilité des activités domestiques d'intermédiation »*, souligne M. Trichet.

Ces profits s'expliquent en grande partie par la situation des marchés financiers, tant au niveau des taux d'intérêt que sur le marché boursier. Le portefeuille titres, qui avait déjà progressé de 29,5 % en 1996, à 3 047 milliards, a augmenté de 15,7 % à 3 527 milliards l'an dernier.

Autre motif de satisfaction, dans le contexte de reprise économique, le produit net bancaire (PNB) – le chiffre d'affaires – progresse de 5,1 % à 374,3 milliards. La demande de crédit, faible en 1996, redémarre doucement en 1997. La charge annuelle du risque a été diminuée (– 2,1 % à 274,8 milliards), en raison de la légère reprise dans l'immobilier, et de la meilleure santé des PME. Ces données masquent quelque peu les effets de la crise des pays du Sud-Est asiatique, qui a surtout touché les grands établissements. Elle a pu être absorbée en 1997, mais *« de nouvelles dotations seront nécessaires »* en 1998, prévient M. Trichet. La plupart des banques ont déjà fait des annonces en ce sens ces dernières semaines.

Fidèle à sa réputation, la commission bancaire affiche la prudence, notamment sur le marché domestique. La sonnette d'alarme est une nouvelle fois tirée par l'organisme de tutelle des banques. *« Certains établissements poursuivent une politique dangereuse puisqu'ils développent une activité sur laquelle, dès l'origine, il est évident qu'ils n'auront pas les moyens financiers d'assurer une rentabilité convenable »*, lance M. Trichet, qui rappelle : *« j'avais alerté la profession sur les dangers de telles pratiques »* dès 1995.

### ÉROSION DES MARGES

La part des crédits distribués à des taux anormalement bas (appelés aussi crédits à perte) continue à augmenter. M. Trichet fait surtout référence aux crédits immobiliers. Cette situation conduit à l'érosion des marges. La marge bancaire globale s'est effritée en 1997, de 1,87 % à 1,65 %, *« alors même que les banques procédaient à une plus large facturation des services bancaires »*, s'étonne la commission. *« Tous les réseaux ont participé à ce dérapage »*, confie un expert. Ce mouvement a été amplifié par le développement de la collecte des ressources à taux réglementé (livret A...) en 1997. La baisse d'un demi-point du taux du livret A en juin a certes corrigé cette tendance, mais le mouvement est encore jugé insuffisant par les banquiers.

Pour améliorer cette situation, la commission bancaire dispose de moyens. Dès 1995, M. Trichet avait adressé des reccommandations visant à renforcer le contrôle. Le règlement 97-02 du comité de la réglementation bancaire et financière, qui s'applique depuis le 1er octobre, met l'accent sur la *« nécessaire maîtrise des risques »*. Pour freiner ce mouvement et cette concurrence acharnée, la commission préconise que, plus que la course au gain de parts de marché, les banques développent une stratégie fondée sur la création de valeur. Pour ce faire, un livre blanc sur les meilleures pratiques en matière de mesure de la rentabilité des activités bancaires est en préparation.

Les six premiers mois de 1998 s'annoncent bien pour les banques de l'Hexagone, mais la rentabilité du marché domestique reste insuffisante. La baisse des marges, associée au caractère aléatoire des marchés financiers, se conjugue avec des difficultés naissantes en Europe de l'Est et une situation *« incertaine »* en Asie du Sud-Est, ce qui limite le redressement de la rentabilité des banques.

***Pascale Santi***

# La dette du Réseau ferré de France augmente inexorablement

**LE RÉSEAU FERRÉ** de France (RFF), l'établissement public propriétaire du réseau de chemins de fer depuis la réforme de 1997, a hérité des principaux maux de la SNCF. Alors que cette dernière, déchargée de la construction et de l'entretien du réseau, s'apprête à renouer avec les bénéfices, le RFF cherche les moyens d'éviter de tomber dans la spirale des déficits et de l'endettement.

*« Nous devons apprendre à vivre avec un déficit structurel de 14 milliards de francs par an »*, explique Claude Martinand, son président. Certes, l'exploitation est équilibrée. Les 16,8 milliards de francs de coûts d'entretien sont financés par les péages versés par la SNCF (5,9 milliards de francs) et les dotations de l'Etat (11,8 milliards de francs). Mais il reste ensuite à payer les 10 milliards de francs annuels de frais financiers et les 5 milliards de dotation aux amortissements.

*« Aucune ressource n'a été prévue pour 40 % de nos charges »*, reconnaît M. Martinand. Conséquence, un an après sa création la dette financière du RFF s'élève déjà à 148 milliards de francs, dont 134 milliards hérités de la SNCF. Le RFF est devenu l'un des principaux emprunteurs sur les marchés obligataires, juste derrière la Cades (le fonds chargé d'apurer les déficits de la Sécurité sociale), avec 18 milliards de francs levés depuis le début de l'année !

Assumant ses responsabilités, comme l'y invite la réglementation européenne, le gouvernement français a décidé d'aider le RFF à éponger son déficit annuel. Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, s'est engagé à allouer environ 13 milliards de francs de dotation en capital annuelle au cours des trois prochaines années (*Le Monde* du 20 juin).

### UN FINANCEMENT DURABLE

Ces fonds propres, qui sont immédiatement consommés par le déficit annuel, vont permettre d'engager *« un scénario de stabilisation de la dette et d'équilibre des comptes »*, selon M. Martinand. Pour ses deux premières années d'existence, le RFF n'avait reçu que 8 et 10 milliards de francs.

*« Au-delà, il faudra bien trouver un système de financement durable »*, admet M. Martinand. D'autant que le fonds des recettes de privatisations, dans lequel le gouvernement puise la dotation du RFF, n'est pas éternel. M. Martinand souhaiterait augmenter progressivement le niveau des péages de la SNCF, pour se rapprocher du vrai coût d'utilisation du réseau et favoriser une meilleure répartition des trafics. La SNCF réclame, en contrepartie, davantage de subventions. Les discussions sur le niveau des péages et la définition des priorités sur le réseau ferroviaire devraient aboutir d'ici à la fin de l'année. Au 1er janvier 1999, le RFF pourra fixer librement, en principe, le niveau des péages, bloqués depuis deux ans.

Au-delà de ces exercices comptables, le RFF doit aussi financer les nouveaux investissements. Les 13 milliards de francs de travaux engagés en 1997 ont été couverts par des subventions à hauteur de 2,3 milliards de francs. Avec une capacité d'autofinancement négative, le RFF a dû emprunter le solde. M. Martinand jure qu'on ne l'y reprendra plus avec des projets comme le TGV Méditerranée qui, décidé avant la création du RFF, lui a coûté 6 milliards de francs l'an dernier.

*Pour l'avenir, « il n'y aura pas plus de gare des garrigues que de gare des betteraves »*, ajoute M. Martinand, faisant référence à la gare pratiquement déserte du TGV Nord Europe construite en Picardie, au milieu des champs de betteraves. *« Il faut étudier la possibilité de différer des investissements, de les limiter, voire de les éviter »*, explique M. Martinand.

Selon ses statuts, le RFF a vocation à ne financer que *« la partie rentable des investissements »*. Le gouvernement, en annonçant le schéma de financement du TGV Est (*Le Monde* du 6 février), a respecté ce principe : l'Etat et les collectivités publiques apporteront 16 des 18,7 milliards de francs du projet. M. Martinand fait le pari que, puisque désormais les investissements ferroviaires pèsent directement sur les finances publiques, ils seront entrepris avec plus de discernement.

***Christophe Jakubyszyn***

### *La SNCF se mobilise pour le fret*

**Confrontée depuis plusieurs semaines à une dégradation de la qualité de son service, la SNCF a mis en place un *« PC national fret »* pour réorganiser son activité de transport de marchandises (*Le Monde* du 4 juillet). Armand Toubol, directeur de l'activité frêt, reconnaît que l'établissement public *« n'a pas su marier ses locomotives et ses conducteurs »*, entraînant le blocage de 400 trains, au pire de la crise, le 11 juin. La concurrence allemande a profité de cette défaillance pour détourner une partie du trafic, notamment dans le domaine du transport combiné.**

**La SNCF estime avoir été dépassée par la reprise économique, alors que son équipe de production est dimensionnée dix-huit mois à l'avance. Le transporteur ferroviaire, qui a recruté 200 conducteurs sur 15 000 en 1998, exclut de réviser ce chiffre à la hausse. En revanche, il consacrera une partie de son parc de locomotives à son activité fret et s'apprête à passer commande de nouvelles locomotives réservées au transport de marchandises.**

# Premier contrat nucléaire en Chine pour Siemens

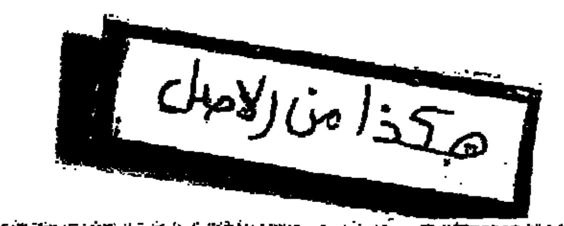
**LE GROUPE ALLEMAND** *Siemens a signé*, mercredi *8 juillet*, un contrat marquant sa première participation à la construction d'une centrale nucléaire en Chine. D'un montant de 300 millions de deutschemarks (990 millions de francs), il porte sur la quasi-totalité de la conception et de la livraison des systèmes de commande et de sécurité de la centrale, construite à Lianyungang, dans la province du Jiangsu à l'est du pays.

L'unité sera construite par des entreprises russes et comprendra deux réacteurs de technologie russe à eau pressurisée (VVER) de 1 000 Mégawatts chacun. Le premier doit entrer en service en 2004 et le second un an plus tard. Ce pays possède trois centrales d'une puissance de 2 100 mégawatts ; huit autres sont en construction. Le nucléaire représente 1 % de la production électrique contre 75 % pour le charbon.

# Partenariat entre IBM et STMicroelectronics

**LES GROUPES** américain IBM et franco-italien STMicroelectronics (ex-SGS-Thomson) ont décidé de s'ouvrir mutuellement leurs portefeuilles de brevets dans les semiconducteurs et de travailler en commun à l'intégration sur un seul circuit de silicium de systèmes électroniques complets. Dans deux domaines : les systèmes de commande de lecteurs de disques durs d'ordinateurs et les équipements d'accès à l'information (ordinateurs à moins de 500 dollars, décodeurs pour téléviseurs, téléphones mobiles de nouvelle génération).

Dans ce dernier domaine, il s'agira de développer des systèmes autour de microprocesseurs compatibles avec ceux de l'américain Intel. STMicroelectronics a déjà réalisé l'équivalent d'un ordinateur personnel sur une puce. Ce composant sera dorénavant aussi fabriqué par IBM.



s banques françaises affichent des profits en hausse en 1997

Premier contrat en Chine pour



# Le nouveau président de TV5 ouvre le chantier de l'audience

## Venu du privé, Jean Stock, nouveau patron de l'audiovisuel extérieur, veut jouer la complémentarité entre TV5 et CFI, en lançant une vaste concertation. Des questions sur les droits, les ressources et la grille de TV5 devront être résolues

**LA REMISE** à plat de l'audiovisuel extérieur, voulue par le ministre des affaires étrangères Hubert Védrine, s'organise progressivement. Selon un scénario désormais classique dans l'histoire de l'audiovisuel, après une politique de multiplication des entités de service public, l'heure est à la rationalisation et la recherche de davantage de cohérence. Sans pour autant prétendre à une véritable fusion comme La Cinquième-Arte ou France 2-France 3, un président commun a été nommé pour diriger les destinées de la chaîne francophone TV5 et de la banque de programmes Canal France International (CFI).

Le gouvernement français a fait appel à Jean Stock, un professionnel issu du privé. Il fut directeur des programmes de M 6, directeur délégué des activités audiovisuelles de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT, maison mère de RTL notamment) et président de CLT-USA, avant d'intégrer le pôle audiovisuel d'Havas quelques mois avant que ce groupe ne fusionne avec la Générale des eaux. Proposé au conseil d'administration de TV5, vendredi 3 juillet, et nommé à l'unanimité par les administrateurs français et francophones, Jean Stock devrait être intronisé à la tête de la chaîne vendredi 10 et à celle de CFI, lundi 13.

Jusqu'alors très rôdé aux notions libérales de retour sur investissement et de création de valeur, il devra se plier aux subtilités de l'actionnariat interétatique de TV5 (codétenu par des télévisions publiques francophones). Jean-Stock a effectué la majorité de sa carrière hors de France, ce qui devrait être un atout pour réaliser son objectif : construire une audience à l'exportation.

Son prédécesseur, Patrick Imhaus, qui présidait la chaîne francophone depuis 1990, a construit patiemment le bassin de réception de TV5, en installant la chaîne sur une vingtaine de satellites et quelque 6 000 réseaux câblés de par le monde – Europe, Asie, Afrique, Amérique du Nord mais aussi Amérique latine. En usant à la fois de ses talents de diplomate et en mobilisant des solidarités francophones et francophiles à l'étranger, qu'il s'agisse des associations d'enseignants de français, des postes diplomatiques mais aussi des filiales des entreprises françaises implantées à l'international.

#### UNE IMAGE VIEILLOTE

Aujourd'hui, la chaîne francophone peut être reçue par 88,9 millions de foyers, dans 109 pays. Elle compte près de 3 millions de téléspectateurs dans quinze pays européens, qui la regardent quotidiennement. Toutefois, celle-ci risque de pâtir des effets de migration de la télévision analogique vers le « tout numérique ». Comme beaucoup de chaînes étrangères, TV5 risque d'être reléguée dans des offres optionnelles payantes du câble et du satellite, voire d'être exclue.

Pour affiner sa stratégie, Jean Stock compte impliquer davantage les administrateurs et le personnel de TV5 et de CFI, une société très inquiète sur son sort. En leur demandant leur avis sur des questions-phares : comment élargir le recrutement des télespectateurs ? Comment les fidéliser ? Comment décliner proximité et interactivité ? Comment gagner des recettes publicitaires ? Y-a-t-il, hormis en Afrique, une place dans le monde pour diffuser une chaîne comme CFI aux côtés de TV5 ?

Enfin, reste le problème récurrent de l'information et notamment du journal télévisé de TV5. L'expérience d'un journal réalisé par France Télévision, depuis mars, laisse la chaîne et ses téléspectateurs sur leur faim. L'un des chantiers principaux de Jean Stock sera de rénover et d'enrichir la grille des programmes de TV5. Historiquement, TV5 hérite, par son statut, de programmes qui lui sont fournis par des chaînes françaises ou étrangères – mais donnent à TV5 une image souvent provinciale et vieillote.

L'épineuse question des droits devra également être abordée. Comment justifier qu'un même programme français puisse être donné gratuitement à une chaîne africaine par CFI alors qu'il peut être vendu, sur le même continent, par TV France International (TVFI), l'organisme qui regroupe une centaine d'exportateurs de programmes français ? De plus, La Cinquième-Arte, qui va entrer officiellement dans le capital de TV5 à hauteur de 25 %, n'a pas débloqué ses droits de diffusion au niveau mondial. Elle vient d'ailleurs d'être obligée d'arrêter sa diffusion sur le bouquet francophone africain pour ces raisons et ne pourra pas, sauf à payer des droits importants, voir ses programmes rediffusés sur TV5.

Dernière question toujours en suspens mais centrale, celle du budget de TV5. Le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, a promis des « moyens financiers supplémentaires » pour la chaîne d'un montant de 130 millions de francs, censés contribuer à la relance de la chaîne francophone. Mais l'arbitrage de Bercy en la matière peut réserver des surprises puisque déjà 90 millions devront être issus de « redéploiements ».

*Yves-Marie Labé et Nicole Vulser*

### TV5 et CFI en chiffres

● Le capital de TV5, détenu par la télévision publique belge, la RTBF (11 %), suisse avec la SSR (11 %) et le consortium de télévision Québec-Canada (11 %), sera redistribué pour sa partie française (66,7 %) : l'INA conservera 2,7 %, France 2 et France 3 passeront à 35 %, et la Sofirad laissera ses actions à La Cinquième-La Sept/Arte (25 %) et RFO (4 %).

● CFI a conclu 104 partenariats avec des chaînes étrangères, et est diffusée en Afrique, en réception directe (5,8 millions de spectateurs potentiels).

● Les budgets de TV5 et CFI étaient respectivement de 346 et 181 millions de francs en 1998. Le budget total de l'audiovisuel extérieur (RFI, TV5, CFI et autres) était de 1,2 milliard en 1997.

# Les audiences du Mondial à la télévision

● **FRANCE-CROATIE** (mercredi 8 juillet, TF 1, à 20 h 41) : 15 787 200, 66,6 % de parts d'audience. A la même heure sur France 2 : 1 921 000, 8,1 % ; France 3 : 1 511 400, 6,4 % ; M 6 : 937 300, 4 % ; Arte : 263 200, 1,1 %

★ **Source Médiamat, Médiamétrie, traitement CREDOME-Publicis, auprès des individus de 15 ans et plus.**

■ **PRESSE : la rédactrice en chef du *New Yorker*, Tina Brown,** a présenté sa démission, le 8 juillet, du magazine de Condé Nast. Elle dirigera la nouvelle filiale cinéma-télévision-édition des films Miramax. – (AP)

■ **PRESSE : l'équipe de *Mon Quotidien*,** édité par Play Back Presse et destiné aux 10-15 ans, prépare pour le 6 septembre *Le Petit Quotidien* (7-9 ans) et *L'Actu* (14-18 ans).

# Les annonceurs testent leurs publicités à Angers

**LES 146 000** habitants d'Angers sont d'excellents cobayes pour les publicitaires. MarketingScan, filiale de Médiametrie et de l'allemand GFK, s'y est installée pour mesurer l'effet des campagnes publicitaires sur le comportement des consommateurs. Située à 300 kilomètres de Paris, l'ancienne capitale de l'Anjou est un condensé des caractéristiques démographiques, sociologiques et économiques de la France. En outre, toutes les enseignes de la grande distribution y sont présentes.

« *Notre étude TVScan permet de mesurer, sur les mêmes foyers, l'audience de la télévision et le comportement d'achat. On peut ainsi suivre très précisément l'effet d'une publicité sur les ventes d'un produit* », explique Laurent Battais, PDG de cette société. Le système repose sur un panel de 4 000 foyers équipés de boîtiers audimétriques, permettant de savoir ce qu'ils regardent à la télévision.

2 000 d'entre eux disposent d'une carte spéciale pour régler leurs achats dans un hypermarché. Ceux qui, parmi les Angevins, acceptent d'être testés, reçoivent des points leur faisant obtenir des places de cinéma, des articles choisis dans un catalogue, des réductions chez des commerçants et un abonnement à *Femme Actuelle* et à *Télé Loisirs* (tous deux édités par Prisma Presse)

#### MAUVAISE SURPRISE

En dix-huit mois, MarketingScan a réalisé soixante études pour trente annonceurs. Elles ont montré que 70 % des campagnes télévisées ont une efficacité sur les ventes ; le tiers restant s'avère inutile ou mal positionné. Certains annonceurs ont eu des surprises désagréables. Par exemple, tel fabricant de biscuits a constaté que sa campagne avait plus profité à l'ensemble du marché des petits gâteaux qu'à son propre produit.

« *L'avantage de ce système est qu'il est le reflet de la réalité*, estime Bernard Fevry, directeur des études de L'Oréal grand public. *Auparavant on testait les messages sur des marchés-tests et sur des intentions d'achat alors que TVScan repose sur des achats véritables. Cependant l'exercice est d'autant plus performant que l'on a clairement identifié les produits sur lesquel on travaille* » C'est sur les produits à forte diffusion que le test est le plus probant.

Au prix de 65 000 francs l'étude, MarketingScan a réalisé un chiffre d'affaires de 20 millions de francs en 1997. MarketingScan a aussi créé BehaviourScan, qui teste un produit ou une action marketing, avant leur lancement. Effectuée sur une période de trois ou six mois, elle permet notamment de mesurer si, une fois passé l'effet de curiosité, les consommateurs continuent d'acheter un produit.

*Françoise Chirot*

هكذا من الاصل



# AFFAIRES

## INDUSTRIE

● **TEXTILE : Christian Pierret, le secrétaire d'Etat à l'industrie, a** annoncé, mercredi 8 juillet, l'extension au secteur du textile et de l'habillement du bénéfice du fonds de 600 millions de francs *destiné à aider les entreprises* en création.

● **SGB : la filiale du groupe Suez-Lyonnaise des eaux cède,** pour 5,6 milliards de francs belges (910 millions de francs), 55 % du capital de Recticel, fabricant de mousse de polyuréthanne qui commercialise les marques Bultex et Latoflex.

● **COCKERILL-SAMBRE** :la *Région wallonne, qui détient* 78,77 % du capital de Cockerill, a indiqué, mercredi, que le français Usinor, l'allemand Thyssen-Krupp, le luxembourgeois Arbed et l'américain US Steel, étaient sur les rangs pour la reprise du sidérurgiste belge. La liste définitive des candidats à l'acquisition sera dévoilée le 16 juillet

● **DEUTSCHE BABCOCK : le groupe allemand de machines-outils** rachètera 75,1 % de L+C.Steinmueller, entreprise spécialisée dans les techniques de centrales électriques, au numéro un allemand du BTP Philipp Holzmann, affirme, jeudi, le quotidien allemand *Handelsblatt*.

● **THOMSON-CSF : le groupe français,** *associé à la société* australienne Transfield (50-50), a acquis la société Australien Defense Industries.

● **PIXTECH : la société française**, qui fera appel au nouveau marché de la Bourse de Paris d'ici à fin 1998, va démarrer la production *en grands volumes* d'écrans plats à partir de septembre à Taïwan *via* le groupe Unipac. Elle a reçu une commande pour 50 000 écrans de Zoll Medical (équipements médicaux portables).

## SERVICES

● **CARREFOUR : la direction de Carrefour France** a annoncé, mercredi, avoir créé en 1997 quelque 2 250 emplois, dont 1 800 à durée indéterminée. Le nombre total de salariés de l'entreprise est de 50 800.

● **KOREA TELECOM : les syndicats** appellent les salariés de l'opérateur *téléphonique* sud-coréen à faire grève le 15 juillet pour protester contre la privatisation décidée par le gouvernement.

## FINANCE

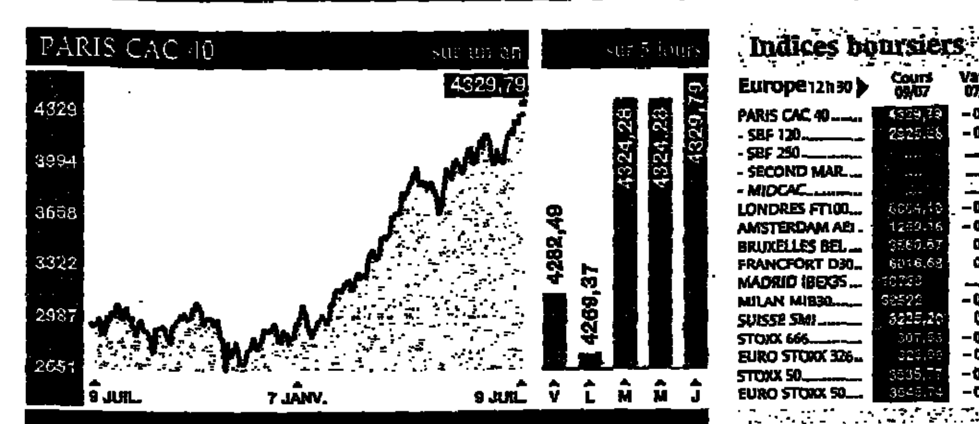
● **MERRILL LYNCH : La banque d'affaires américaine** a inauguré, mercredi à Tokyo, sa première *succursale de courtage spécialisée* pour les particuliers au Japon, devenant du même coup le plus grand courtier étranger de l'archipel. Quelque 30 autres succursales ouvriront leurs portes dans l'archipel dans les prochains mois.

● **CRÉDIT LYONNAIS : le gouvernement a choisi** le groupe *Rothschild et compagnie comme « banque conseil »* dans le cadre *de la privatisation du groupe* bancaire prévue d'ici à octobre 1999, a indiqué, mercredi, le ministère de l'économie et des finances.

● **KREDIETBANK-CERA : la cour d'appel de Bruxelles** a donné son feu vert, mercredi, à la fusion entre la Kredietbank flamande et la coopérative Cera, *en déclarant non fondée* la suspension en référé de cette *fusion prononcée le 1er juillet* par le tribunal de commerce de Bruxelles.

● **ALLIANZ : la catastrophe ferroviaire d'Eschede** (Allemagne) en mai dernier qui a *causé la mort de cent* personnes coûtera à l'assureur allemand environ 40 millions de deutschemarks (134 millions de francs), a indiqué, mercredi, le patron du groupe lors de son assemblée générale.

★ **Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ».** ***www.lemonde.fr***

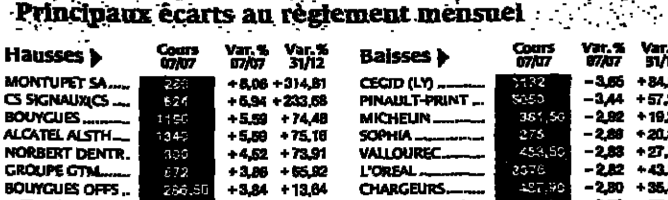
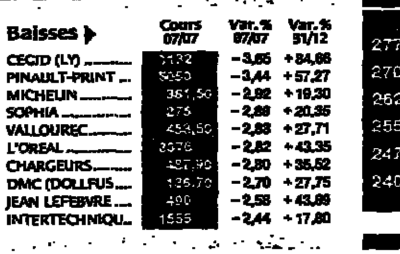



## Indices boursiers

| Europe 12h30 | Cours 09/07 | Var. % 07/07 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| PARIS CAC 40 | 4329,79 | -0,23 | 44,38 |
| - SBF 120 | 2925,86 | -0,16 | 42,69 |
| - SBF 250 | --- | --- | --- |
| - SECOND MAR. | --- | --- | --- |
| - MIDCAC | --- | --- | --- |
| LONDRES FT100 | 6004,10 | -0,09 | 16,91 |
| AMSTERDAM AEI | 1269,16 | -0,06 | 37,81 |
| BRUXELLES BEL | 3560,57 | 0,53 | 47,23 |
| FRANCFORT D30 | 6016,68 | 0,06 | 41,58 |
| MADRID IBEX35 | 10723 | --- | 47,75 |
| MILAN MIB30 | 38522 | -0,44 | 46,43 |
| SUISSE SMI | 8225,20 | 0,10 | 31,44 |
| STOXX 666 | 307,58 | -0,22 | --- |
| EURO STOXX 326 | 324,99 | -0,34 | --- |
| STOXX 50 | 3535,77 | -0,25 | --- |
| EURO STOXX 50 | 3649,74 | -0,21 | --- |

| Monde | Cours 07/07 | Var. % veille | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| NEW YORK DJ | 9174,97 | 0,99 | 16,02 |
| - SP 500 | 1166,35 | 1,01 | 20,19 |
| - NASDAQ | 1935,30 | 1,43 | 23,25 |
| BUENOS-AIRES M. | 616,71 | 0,34 | -10,30 |
| JOHANNESBURG | [illegible] | -0,09 | 13,82 |
| MEXICO BOLSA | 270,85 | 1,16 | -16,61 |
| SANTIAGO IPSA | 84,15 | 1,84 | -25,62 |
| SAO PAULO BOU. | 10986 | 1,28 | 1,96 |
| TORONTO FSE I. | 7451,27 | -0,04 | 11,22 |
| ASIE 10h15 | 09/07 | 07/07 | 31/12 |
| BANGKOK SET | 18,55 | 0,59 | -28,21 |
| HONGKONG H. | 8432,78 | -2,26 | -21,35 |
| SÉOUL | 30,89 | -0,32 | -12,87 |
| SINGAPOUR ST. | 1190,12 | -0,69 | -28,09 |
| SYDNEY ALL O. | 2723,60 | 0,53 | 6,58 |
| TOKYO NIKKEI | 16446,95 | -0,81 | 7,79 |

## Principaux écarts au règlement mensuel

| Hausses | Cours 07/07 | Var. % 07/07 | Var. % 31/12 | Baisses | Cours 07/07 | Var. % 07/07 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| MONTUPET SA | 330 | +8,06 | +314,81 | CEGID (LY) | 1132 | -3,65 | +84,66 |
| CS SIGNAUX(CS | 624 | +6,94 | +233,68 | PINAULT-PRINT | 5050 | -3,44 | +57,27 |
| BOUYGUES | 1190 | +5,59 | +74,48 | MICHELIN | 351,50 | -2,92 | +19,30 |
| ALCATEL ALSTH | 1349 | +5,59 | +75,16 | SOPHIA | 275 | -2,89 | +20,35 |
| NORBERT DENTR. | 380 | +4,52 | +73,91 | VALLOUREC | 453,50 | -2,88 | +27,71 |
| GROUPE GTM | 672 | +3,86 | +65,92 | L'OREAL | 3076 | -2,82 | +43,35 |
| BOUYGUES OFFS | 266,50 | +3,84 | +13,64 | CHARGEURS | 437,90 | -2,80 | +35,52 |
| INTERBAIL | 172 | +3,61 | +21,94 | DMC (DOLLFUS | 136,70 | -2,70 | +27,75 |
| DEXIA FRANCE | 909 | +3,25 | +27,54 | JEAN LEFEBVRE | 490 | -2,58 | +43,69 |
| DEV.R.N-P.CAL | 59,45 | +3,19 | +52,97 | INTERTECHNIQU. | 1555 | -2,44 | +17,80 |

PARIS SBF 250 — 2773,68 (2773, 2700, 2626, 2552, 2479, 2405 — 9 AVRIL, 26 MAI, 8 JUIL.)

NEW YORK Dow Jones — 9174,97 (9 AVRIL, 27 MAI, 8 JUIL.)

LONDRES — 6004,10 (9 AVRIL, 27 MAI, 9 JUIL.)

FRANCFORT — 6016,68 (9 AVRIL, 27 MAI, 9 JUIL.)

TOKYO — 16446,95 (18468, 16946, 15425, 13142, 11620 — 9 AVRIL, 27 MAI, 9 JUIL.)

## LES PLACES BOURSIÈRES

### PARIS

**JEUDI 9 JUILLET**, la Bourse de Pa*ris atteignait un nouveau record. Le* CAC 40 progressait de 0,29 % à 4 352,64 points. Montupet continuait sa course folle avec une hausse de 17,9 % à 330 francs. Depuis le début de l'année le titre a gagné plus de 380 %. La Bourse saluait par ailleurs le retour aux bénéfices du Club Méditéranée. La so*ciété a enregistré un profit* semestriel de 132 millions de francs *contre une perte de 413 millions de* francs au cours des six premiers mois de l'exercice précédent. L'action du groupe de loisirs, recommandée par Paribas, s'appréciait de 5,6 %. Après l'entrée de Prudential Insurance à hauteur de 5,07 % dans le capital DMC, le titre gagnait 5,3 %. Parmi les baisses fi*gurait la SFIM (-9,5 %). Le rachat du* groupe aéronautique par Thomson-CSF pourrait se faire sur une base de valorisation de 650 francs, inférieure aux cours actuels.

### FRANCFORT

**JEUDI** 9 juillet, la Bourse allemande ouvrait en hausse. L'indice Dax des trente principales valeurs grimpait de *0,41 % à 6 037,76 points. Mercredi, le* marché allemand avait terminé pour la première fois de son histoire au-dessus de la barre symbolique des 6 000 points.

### LONDRES

**MERCREDI** 8 juillet, la Bourse de *Londres finissait sur une légère pro*gression. L'indice Footsie des cent *principales valeurs clôturait à 6 042* points, en hausse de 0,1 %. Le volume des échanges était relativement limité. Les investisseurs restaient prudents dans l'attente de la conclusion de la réunion du comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre. Certains d'entre eux craignaient un relèvement des taux de la banque *centrale en dépit des signes de* ralentissement économique outre-Manche.

### TOKYO

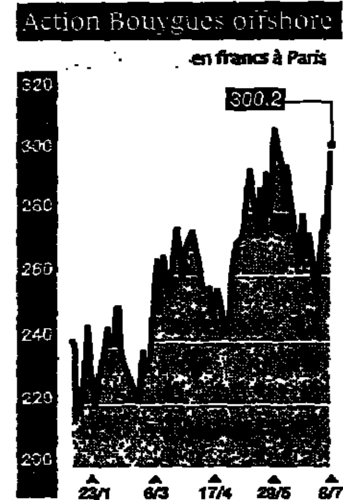
**JEUDI** 9 juillet, le Bourse de Tokyo terminait en baisse. L'indice Nikkei perdait 0,5 %, à 16 446,95 points. *Les opérateurs étaient déçus* par le manque de détails donnés par le premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, sur les réductions permanentes d'impôts.

### NEW YORK

**MERCREDI** 8 juillet, la Bourse *américaine clôturait en hausse.* Elle gagnait 0,99 %, à 174,97 points. *L'indice Dow Jones se rapprochait* de son denier record de 9 211,84 points atteint le 11 mai dernier. Les actions de Citicorp et de Travelers progressaient fortement après un relèvement de leur note par Merrill Lynch. Les deux sociétés doivent fusionner ce mois-ci. Le titre Motorola cédait du terrain après la publication de résultats décevants mardi soir et qui sont dus à l'impact de la *crise asiatique*.

# Valeur du jour : Bouygues Offshore porté par l'Angola

*L'ACTUALITÉ* pétrolière depuis le début de la semaine est africaine : *sombre lorsque les informations* viennent du Nigeria, prometteuse quand elles arrivent d'Angola avec des contrats dans le parapétrolier pour Bouygues Offshore. Les craintes d'une interruption des exportations de brut nigérian en raison des troubles dans ce pays ont provoqué une tension sur les cours du baril. *A Londres, le brent est passé de* 12,75 dollars à 13,20 dollars, mercredi *8 juillet*.




Dans le golfe de Guinée, Total a annoncé lundi la découverte d'un troisième gisement dans les eaux profondes angolaises, sur le bloc 14. Appelé Benguela, il s'ajoute à ceux de Kuito et Landana. Associé à l'américain Chevron *qui est l'opérateur de* ce bloc, Total a 20 % des parts. Ben*guela est situé par 400 mètres d'eau* à 70 kilomètres de la côte du Cabinda. Cette structure aurait plus de 500 *millions* de barils de réserve, et serait donc un gisement géant comme Kuito.

Mercredi, Elf a lancé le développement du gisement pétrolier géant de Girassol sous 1 350 mètres d'eau dans l'offshore profond angolais avec des réserves totales atteignant un milliard de barils. Prévue pour l'an 2000, la mise en production nécessite un investissement total de 2,5 milliards de dollars (15 milliards de francs).

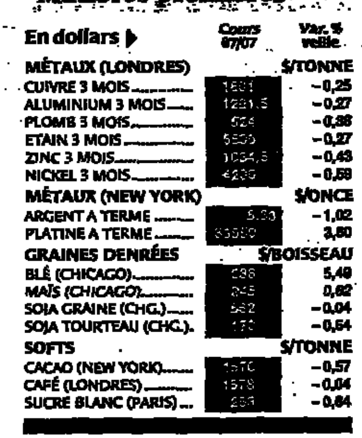
Découvert en avril 1996 sur le bloc 17, Girassol (tournesol en portugais) est par son ampleur aussi important pour Elf que la découverte de Frigg en Norvège ou du gisement de Lacq en France. Sur ce bloc, deux autres gisements géants, Dalia et Rosa, sont en cours d'évaluation. Pour opérer cette structure, le pétrolier français a attribué deux contrats d'un montant de 7 milliards de francs répartis principalement entre ETPM (filiale de GTM, groupe Suez-Lyonnaise) pour 3 milliards et Bouygues Offshore pour 2,9 milliards. ETPM a été désignée comme pilote de ce projet de *barge flottante, le plus important* jamais construit.

Le premier contrat de 4,2 milliards a été attribué à l'association Mar Profondo Girassol, constitué entre ETPM et Bouygues Offshore, pour la fourniture et l'installation clé en main d'une unité flottante de production et de stockage. Le second contrat de *2,5 milliards a été confié à Alto Mar* Girassol (ETPM, Bouygues Offshore et le norvégien Stolt Comex Seaway) pour la fourniture et l'installation de liaisons fond-surface, de canalisations, d'ombilicaux et les liaisons entre les têtes de puits.

En Bourse, Bouygues Offshore s'est apprécié de 4,78 %, et GTM a atteint en séance son plus haut niveau de l'année (714 francs). Le groupe parapétrolier Coflexip, qui n'a pas été retenu, a enregistré une baisse de 3,15 % à 707 francs.

***Dominique Gallois***

## Matières premières



| En dollars | Cours 07/07 | Var. % veille |
|---|---|---|
| **MÉTAUX (LONDRES)** | | **$/TONNE** |
| CUIVRE 3 MOIS | 1681 | -0,25 |
| ALUMINIUM 3 MOIS | 1281,5 | -0,27 |
| PLOMB 3 MOIS | 524 | -0,38 |
| ETAIN 3 MOIS | 5530 | -0,27 |
| ZINC 3 MOIS | 1034,5 | -0,43 |
| NICKEL 3 MOIS | 4235 | -0,59 |
| **MÉTAUX (NEW YORK)** | | **$/ONCE** |
| ARGENT A TERME | 5,30 | -1,02 |
| PLATINE A TERME | 38380 | 3,80 |
| **GRAINES DENRÉES** | | **$/BOISSEAU** |
| BLÉ (CHICAGO) | 286 | 5,49 |
| MAÏS (CHICAGO) | 245 | 0,62 |
| SOJA GRAINE (CHG.) | 632 | -0,04 |
| SOJA TOURTEAU (CHG.) | 170 | -0,54 |
| **SOFTS** | | **$/TONNE** |
| CACAO (NEW YORK) | 1570 | -0,57 |
| CAFÉ (LONDRES) | 1578 | -0,04 |
| SUCRE BLANC (PARIS) | 233 | -0,84 |

## Pétrole

| En dollars | Cours 07/07 | Var. % veille |
|---|---|---|
| BRENT (LONDRES) | 13,12 | --- |
| WTI (NEW YORK) | 13,98 | 0,72 |
| LIGHT SWEET CRUDE | 14,01 | 0,65 |

## Or

| En francs | Cours 07/07 | Var % 07/07 |
|---|---|---|
| OR FIN KILO BARRE | 57500 | +0,44 |
| OR FIN LINGOT | 57350 | -0,69 |
| ONCE D'OR LONDRES | 295,75 | -0,32 |
| PIÈCE FRANCE 20 F | 330 | --- |
| PIÈCE SUISSE 20 F | 331 | -0,30 |
| PIÈCE UNION LAT. 20 F | 336 | --- |
| PIÈCE 20 DOLLARS US | 2090 | --- |
| PIÈCE 10 DOLLARS US | 1492,50 | --- |
| PIÈCE 50 PESOS MEX | 2140 | --- |

## MONNAIES

**Dollar** : le billet vert progressait par rapport aux principales devises européennes jeudi 8 juillet. Il s'échangeait contre 1,82 deutschemark et 6,11 francs. La baisse de la monnaie allemande s'expliquait par les incertitudes sur la situation Russe. Des observateurs estimaient que l'aide du FMI ne serait pas suf*fisante pour soutenir l'économie.*

**Yen** : le dollar gagnait du terrain face au yen jeudi *8 juillet* sur les marchés des changes de Tokyo. Les investisseurs se montraient peu rassurés par l'engagement du premier ministre japonais Ryutaro Hashimoto de baisser les impôts. *« Les commentaires de Hashimoto mercredi donnent l'impression que le gouvernement ne se rend pas compte à quel point il est urgent de décider une baisse d'impôts supplémentaire »*, jugeait un opérateur. Le billet vert repassait la barre des 140 yens pour s'échanger contre 140,27 yens, en hausse sur son niveau atteint à New York mercredi 8 juillet.

## Cours de change

| 09/07 12h30 | Cours DOLLAR | Cours ECU | Cours LIVRE | Cours FR. S. | Cours FLORIN | Cours YEN 100 | Cours LIRE 100 | Cours DM | Cours FRANC |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| FRANC | 6,10 | 6,63 | 9,99 | 3,99 | 2,97 | 4,36 | 0,34 | 3,35 | --- |
| DM | 1,83 | 1,98 | 2,98 | 1,19 | 0,89 | 0,13 | 0,98 | --- | 0,30 |
| LIRE (100) | 1802,71 | 1949,49 | 2939,86 | 1169,32 | 873,87 | 1283,44 | --- | 984,90 | 293,72 |
| YEN (100) | 140,39 | 151,93 | 229,20 | 91,10 | 68,07 | --- | 7,79 | 76,77 | 22,89 |
| FLORIN | 2,06 | 2,23 | 3,36 | 1,34 | --- | 1,47 | 0,11 | 1,13 | 0,34 |
| FR. S. | 1,54 | 1,67 | 2,52 | --- | 0,75 | 1,10 | 0,09 | 0,84 | 0,26 |
| LIVRE | 0,61 | 0,66 | --- | 0,40 | 0,30 | 0,44 | 0,03 | 0,33 | 0,10 |
| ECU | 0,92 | --- | 1,51 | 0,60 | 0,45 | 0,66 | 0,51 | 0,51 | 0,15 |
| DOLLAR | --- | 1,08 | 1,63 | 0,65 | 0,48 | 0,71 | 0,06 | 0,55 | 0,16 |

## Taux d'intérêt (%)

| Taux 07/07 | Taux J.J. | Taux 3 mois | Taux 10 ans | Taux 30 ans |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 3,32 | 3,42 | 4,79 | 5,33 |
| ALLEMAGNE | 3,37 | 3,46 | 4,70 | 5,29 |
| GDE-BRETAG. | 6,34 | 7,75 | 5,61 | 5,39 |
| ITALIE | 5,00 | 4,76 | 4,98 | 5,52 |
| JAPON | 0,44 | 0,42 | 1,67 | --- |
| ÉTATS-UNIS | 5,40 | 5,10 | 5,42 | 5,60 |
| SUISSE | 1,30 | 1,87 | 3,19 | 4,16 |
| PAYS-BAS | 3,32 | 3,39 | 4,78 | 5,37 |

## Matif

| Cours 12h30 | Volume 09/07 | dernier prix | premier prix |
|---|---|---|---|
| Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98 | 26293 | 104,89 | 104,91 |
| Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98 | 2012 | 96,37 | 96,38 |

## Marché des changes

| Devises 17h35 | Cours BDF 07/07 | Achat 07/07 | Vente 07/07 |
|---|---|---|---|
| ALLEMAGNE (100) | 335,25 | 322 | 346 |
| AUTRICHE (100) | 47,65 | 46,15 | 49,25 |
| BELGIQUE (100) | 16,25 | 15,69 | 16,79 |
| CANADA | 4,10 | 3,84 | 4,44 |
| DANEMARK (100) | 87,93 | 83 | 93 |
| ESPAGNE (100) | 3,93 | 3,67 | 4,27 |
| ÉTATS-UNIS | 6,05 | 5,78 | 6,38 |
| FINLANDE (100) | 110,25 | 105 | 116 |
| GDE-BRETAGNE | 9,93 | 9,53 | 10,38 |
| GRÈCE (100) | 2 | 1,75 | 2,25 |
| IRLANDE | 8,44 | 8,01 | 8,85 |
| ITALIE (1000) | 3,40 | 3,16 | 3,66 |
| JAPON (100) | 4,32 | 4,13 | 4,48 |
| NORVÈGE (100) | 78,93 | 75,50 | 84,50 |
| PAYS-BAS (100) | 297,40 | --- | --- |
| PORTUGAL (100) | 3,27 | 2,95 | 3,65 |
| SUÈDE (100) | 75,24 | 71 | 81 |
| SUISSE (100) | 399,44 | 383 | 407 |

## TAUX

**France** : le marché obligataire a ouvert en légère hausse, jeudi 8 juillet. Vers 9 heures, le contrat notionnel du Matif qui retrace l'évolution des emprunts d'Etat s'établissait à 104,83 points contre 104,75 un peu plus tôt. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à 10 ans s'élevait à 4,80 %. Le taux des obligations d'Etat émises à 30 ans se situait à 5,34 %. La *Banque de France a lancé* un appel d'offre au taux inchangé de 3,30 %, dont la tombée est de 22,1 milliards de francs. La banque centrale a relevé ses taux pour la dernière fois le 9 octobre 1997.

**Etats-Unis** : mercredi 7 juillet, les obligations américaines ont *terminé* en baisse après des prises de bénéfices. Le rendement moyen sur les bons du trésor à 30 ans, remontait à 5,619 % contre 5,599 % mardi soir. Ce jour-là, les bons du Trésor américains étaient tombés à 5,56 % au cours de la séance, le plus bas taux enregistré depuis 1977.

# ÉCONOMIE

## Le Japon adopte des réductions d'impôts permanentes

**SOUMIS** aux pressions du marché et de la communauté internationale, le premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, a finalement annoncé mercredi 8 juillet des réductions d'impôts permanentes à partir de l'an prochain dans l'espoir qu'elles parviennent à ressusciter une économie en récession. Il a précisé qu'il espérait que le réexamen de la fiscalité du pays serait achevé d'ici la fin de cette année (*lire page 3*). La Maison Blanche a apporté son soutien à ces mesures. *« Nous avons déjà dit que des mesures fiscales de stimulation importantes et durables (...) seront décisives pour rétablir le rôle que doit jouer le Japon dans l'économie régionale et l'économie mondiale »*, a déclaré le porte-parole de la présidence, Michael McCurry (*lire page 3*)

■ **CHINE : au premier semestre, les exportations** chinoises ont augmenté de 7,6 % à 86,975 milliards de dollars. L'an dernier, elles avaient bondi de 26,2 %.

■ **UNION EUROPÉENNE : le président de la Banque centrale européenne,** Wim Duisenberg, a dressé mercredi 8 juillet un tableau encourageant de l'économie européenne, mais il a mis les pays de la zone euro en garde contre tout relâchement de leurs *efforts de réduction des déficits* budgétaires. Selon lui, la croissance du produit intérieur brut devrait *« être proche, voire même dépasser, 3 % »* cette année dans la zone euro grâce à une reprise de la demande intérieure, et l'inflation être plus faible que prévu. Le président de la Bundesbank, *Hans Tietmeyer*, a également rappelé, mercredi, les pays membres de l'euro à la *discipline budgétaire*, regrettant l'endettement *« excessif »* de certains (*lire page 15*).

■ **Un observatoire économique de la zone euro** et de la politique de la Banque centrale européenne – « EMU Monitor » – a été lancé, jeudi 9 juillet en Allemagne, à l'*initiative* du Centre pour l'intégration européenne (ZEI) de l'université de Bonn.

■ **FRANCE : la croissance du produit intérieur brut** a atteint 0,6 % au premier trimestre 1998, selon l'indice détaillé publié jeudi 9 juillet par l'INSEE.

■ **ITALIE : la croissance du produit intérieur brut** peut atteindre 2,3 % en 1998, a indiqué mercredi 8 juillet le centre d'études de la fédération patronale italienne, Confindustria. Les autorités italiennes tablent sur une progression de 2,5 %. Le gouverneur de la *Banque d'Italie*, Antonio Fazio, a récemment estimé peu probable qu'elle dépasse 2 %. En 1997, elle s'est établie à 1,5 %.

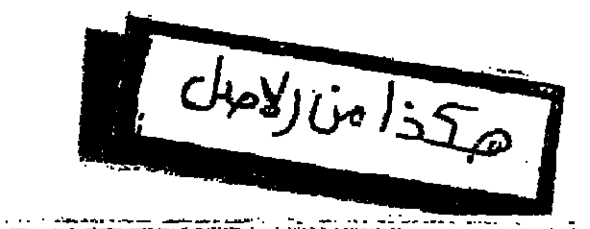
■ **ALLEMAGNE : le coût du travail** dans les entreprises ouest-allemandes était, en 1997, le plus élevé du monde, selon une étude de l'Institut de l'économie allemande à Cologne parue mercredi *8 juillet. En 1997, une heure de* travail coûtait 47,92 marks en Allemagne de l'Ouest, soit 15 marks de plus en moyenne que dans tous les autres pays.

## NOMINATIONS

■ **CEGETEL : Pierre Bardon** a été nommé directeur général adjoint de l'opérateur téléphonique. Agé de *quarante-neuf* ans et venu de chez Danone, il sera chargé *des activités de Cegetel sur le* marché des résidentiels et des professions indépendantes.

■ **LOOK VOYAGES : Paul Roll,** auparavant directeur général adjoint du Club Méditerranée, a été nommé par le voyagiste canadien Air Transat directeur général de sa filiale française Look Voyages.

■ ***EUROCOPTER* : Patrick Gavin** a été nommé président du directoire d'Eurocopter, en remplacement de Jean-François Bigay, devenu vice-président d'Aerospatiale. Agé de quarante-neuf ans, M. Gavin était, depuis 1996, directeur exécutif de la société AI (R), Aero International (Regional).






# RÈGLEMENT MENSUEL

**JEUDI 9 JUILLET**

Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,35 %
CAC 40 : 4354,90

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Compensation (1) |
|---|---|---|---|---|
| B.N.P. (T.P) | 1065 | [illegible] | + 0,46 | [illegible] |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 975 | [illegible] | − 0,71 | [illegible] |
| Renault (T.P.) | 3015 | [illegible] | + 2,81 | [illegible] |
| Rhone Poulenc(T.P) | 3037 | [illegible] | — | [illegible] |
| Saint Gobain(T.P.) | 1380 | [illegible] | — | [illegible] |
| Thomson S.A (T.P) | 1018 | [illegible] | − 0,29 | [illegible] |
| Accor | 1740 | [illegible] | − 0,28 | [illegible] |
| AGF | 345 | [illegible] | + 0,02 | [illegible] |
| Air Liquide | 999 | [illegible] | + 0,10 | [illegible] |
| Alcatel Alsthom | 1364 | [illegible] | − 1,61 | [illegible] |
| Alstom | 201 | [illegible] | − 0,24 | [illegible] |
| Altran Techno. # | 1347 | [illegible] | + 0,07 | [illegible] |
| Atos CA | 1532 | [illegible] | + 4,76 | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Chargeurs | 482 | [illegible] | − 1,86 | [illegible] |
| Christian Dalloz | 785 | [illegible] | + 0,63 | [illegible] |
| Christian Dior | 803 | [illegible] | + 0,24 | [illegible] |
| CIC - ACTIONS "A" | 606 | [illegible] | − 0,16 | [illegible] |
| Ciments Francais | 376 | [illegible] | + 0,13 | [illegible] |
| Clarins | 549 | [illegible] | − 0,36 | [illegible] |
| Club Mediterranee | 540 | [illegible] | + 5,55 | [illegible] |
| Coflexip | 707 | [illegible] | + 1,83 | [illegible] |
| Colas | 1206 | [illegible] | + 1,49 | [illegible] |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Compensation (1) |
|---|---|---|---|---|
| Sumitomo Bank # | 62,40 | 62,40 | — | 57 |
| T.D.K # | 451 | 456,90 | + 1,30 | [illegible] |
| Telefonica # | 298 | 299,40 | + 0,46 | 270 |
| Toshiba # | 24,80 | 25,10 | + 1,20 | 23 |
| Unilever # | 484,60 | [illegible] | − 1,77 | [illegible] |
| United Technol. # | 575 | 585 | + 1,73 | 515 |
| Volkswagen A.G # | 667 | 668 | + 0,14 | 5880 |
| Yamanouchi # | 125,40 | 126,60 | + 0,95 | 125 |
| Zambia Copper | 10,70 | 10,45 | − 2,33 | 10,50 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
**SYMBOLES**
*1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;* ■ coupon détaché; ● droit détaché.
**DERNIÈRE COLONNE (1) :**
*Lundi daté mardi : % variation 31/12*
Mardi daté mercredi : montant du coupon
*Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon*
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

# COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
**JEUDI 9 JUILLET**

| OBLIGATIONS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| Nat.Bq. 9% 91-02 | 116,10 | [illegible] |
| CEPME 9% 89-99 CA# | 105,30 | [illegible] |
| CEPME 9% 92-06 TSR | 125,85 | [illegible] |
| CFD 9,7% 90-03 CB | 120,83 | [illegible] |
| CFD 8,6% 92-05 CB | 122 | [illegible] |
| CFF 10% 88-98 CA# | 101,40 | [illegible] |
| CFF 10,25%90-01CB# | 114,20 | [illegible] |
| CLF 8,9% 88-00 CA# | 108,40 | [illegible] |
| CNA 9% 4/92-07 | — | [illegible] |
| CRH 8,6% 92/94-03 | 117,22 | [illegible] |
| CRH 8,5% 10/87-88# | 102,84 | [illegible] |
| EDF 8,6% 88-89 CA# | — | [illegible] |
| EDF 8,6% 92-04 # | 119,49 | [illegible] |
| Finansder 9%91-06# | 127,65 | [illegible] |
| Finansd.8,6%92-02# | 113,09 | [illegible] |
| Flora9,75% 90-99# | — | [illegible] |
| OAT 9/85-98 TRA | — | [illegible] |
| OAT TMB 87/99 CA# | 100 | [illegible] |

| ACTIONS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Bayer.Vereins Bank | 513 | 513 |
| Fiat Ord | 28 | 28,90 |
| Gold Fields South | 68,25 | 68,25 |
| Kubota Corp. | 12,25 | [illegible] |
| Montedison act.ep. | 9,45 | 9,45 |
| Olympus Optical | 58 | [illegible] |
| Robeco | 692 | 707 |
| Rodamco N.V. | 156 | [illegible] |
| Rolinco | 612 | 620 |
| Sema Group Plc # | 81,50 | [illegible] |
| Solvay SA | 461 | 461 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
**JEUDI 9 JUILLET**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Acial (Ns) # ◆ | 56,25 | [illegible] |
| AFE # | 936 | [illegible] |
| Aigle # | 550 | [illegible] |
| Albert S.A (Ns) | 219,80 | [illegible] |
| Arkopharma # | 505 | [illegible] |
| Assystem # | 275 | [illegible] |
| Bque Picardie (Li) ◆ | 1000 | [illegible] |
| Bque Tarneaud(B)# | 398 | [illegible] |
| Bque Vernes ◆ | 152 | [illegible] |
| Beneteau CB# | 800 | [illegible] |
| B I M P | 130 | [illegible] |
| Boiron (Ly)# | 436,10 | [illegible] |
| Boisset (Ly) # | 799 | [illegible] |
| But S.A. | 334 | [illegible] |
| C.E.E # | 179 | [illegible] |

# NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
*JEUDI 9 JUILLET*

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Appligene Oncor | 37 | [illegible] |
| Belvedere | 1225 | 1225 |
| BVRP | 403 | [illegible] |
| Cheminex | 15,20 | [illegible] |
| Dwan Duboi | 429 | [illegible] |
| Emofins scientif. | 585 | [illegible] |
| FDM Pharma n. | 40 | [illegible] |
| Genset | 565 | [illegible] |
| Guyanor action B | 8,30 | [illegible] |
| Infonie | 198,80 | [illegible] |
| Joliez-Regol | 109,50 | [illegible] |
| La Cie Group | 169 | [illegible] |
| Olitec | 1370 | [illegible] |
| Omnicom | 735 | [illegible] |
| Picogiga | 280 | [illegible] |
| R21 Santé | 430 | [illegible] |
| Serp Recyclage | 890 | [illegible] |

# MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
*JEUDI 9 JUILLET*

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Euraltech ◆ | 844 | 844 |
| Europe Finance Ind. ◆ | 850 | 850 |
| Gibox-LCI ◆ | 270 | 270 |
| CTT-SCETA ◆ | 450 | 450 |
| Sté lecteurs du Monde ◆ | 143,60 | [illegible] |
| Troc de l'Ile ◆ | 189,90 | 189,90 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 7 juillet

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| **AGIPI** | | |
| Agipi Ambition (Axa) ◇ | 175,99 | [illegible] |
| Agipi Actions (Axa) ◇ | 165,71 | [illegible] |
| **BNP** 3615 BNP | | |
| Antigone Trésorie ◇ | 912128 | [illegible] |
| Natio Court Terme ◇ | 14633 | [illegible] |
| Natio Court Terme 2 ◇ | 397416 | [illegible] |
| Natio Epargne ◇ | 2218,81 | [illegible] |
| Silvarente ◇ | 260,39 | [illegible] |
| Silvinter ◇ | 1014,33 | [illegible] |
| Trilion ◇ | 5143,55 | [illegible] |
| Kaleis Sérénité C ◇ | 1136,92 | [illegible] |
| Latitude C ◇ | 152,47 | [illegible] |
| Latitude D ◇ | 135,39 | 135,39 |
| Oblitys D ◇ | 665,19 | [illegible] |
| Poste Gestion C ◇ | 15321,51 | [illegible] |
| Revenus Trimestr. D ◇ | 5301,59 | [illegible] |
| Solstice D ◇ | 2373,97 | [illegible] |
| **Crédit Mutuel FINANCE** | | |
| Avenir Alizes ◇ | 2851,13 | [illegible] |

BRED BANQUE POPULAIRE — CDC-GESTION — MULTI-PROMOTEURS — CDC TRESOR — CAISSE D'EPARGNE — CRÉDIT AGRICOLE — CIC BANQUES — CIC PARIS — LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE — LEGAL & GENERAL BANK — CRÉDIT LYONNAIS — SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT

**SYMBOLES**
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

**SCIENCES** Les observations du télescope spatial Hubble et de ses frères terrestres géants, ainsi que la *mise au point de nouvelles méthodes* d'analyse des données, ont fourni, *ces derniers mois*, de nouveaux éléments sur la naissance des galaxies. ● UN FOND DE RAYONNEMENT infrarouge diffus, découvert par une équipe française en 1996, montre qu'une part importante des premières étoiles, invisibles avec les instruments classiques, reste à découvrir. ● UN NOUVEAU TYPE de galaxies, où ces étoiles se forment à un rythme soutenu, vient d'être mis en évidence. Quelques dizaines d'entre elles ont déjà été détectées et certaines figureraient parmi les objets les plus lointains que l'on connaisse. ● CES PROGRÈS impressionnants dans notre connaissance de *l'Univers* devraient se poursuivre à un rythme *soutenu* grâce aux futurs instruments, déjà programmés.

# Les explorateurs de l'Univers se rapprochent du Big Bang

## Les nouveaux instruments et les nouvelles techniques d'investigation mis à la disposition des astrophysiciens leur ont permis d'effectuer une spectaculaire plongée dans le passé, vers les premières nurseries d'étoiles, moins d'un milliard d'années après l'explosion originelle

**LE PRINCIPE** inauguré par Galilée avec l'invention de sa fameuse lunette ne s'est jamais démenti depuis près de quatre siècles. Toute apparition d'une nouvelle génération d'instruments d'observation astronomique entraîne une brusque avancée des connaissances, que les chercheurs mettent, ensuite, quelques années à assimiler.

Le phénomène se vérifie à nouveau aujourd'hui. Les dernières images réalisées par le télescope spatial Hubble et par le Keck, son « frère » terrestre géant d'Hawaï, mettent en émoi les cosmologistes. Elles étaient au centre des discussions qu'ils ont tenues aux 10es rencontres de Blois où, du 28 juin au 4 juillet, ils ont débattu de « La naissance des galaxies ».

La puissance de ces nouveaux instruments d'observation permet de remonter de plus en plus loin dans le temps, toujours plus près des premiers jours de l'Univers. En astronomie, en effet, le temps se confond avec la distance. Plus un objet est éloigné de nous, plus la lumière (ou toute autre forme de radiation) met longtemps à nous parvenir. Les objets les plus éloignés, et donc pour nous presque aussi vieux que l'Univers lui-même (de 10 à 15 milliards d'années), nous apparaissent dans leur prime jeunesse, tels qu'ils étaient quand l'onde lumineuse qui frappe aujourd'hui nos télescopes les a quittés.

Ces astres sont, évidemment, les plus difficiles à voir. Les quasars, connus depuis seulement trente-cinq ans, furent aussi, pendant longtemps, les plus lointains que l'on connaissait. Logique : ces objets, que l'on pense être des trous noirs ou des explosions d'étoiles, sont aussi les plus brillants de l'Univers. Mais, grâce à son miroir de dix mètres de diamètre – le plus grand au monde – le télescope américain Keck d'Hawaï est parvenu, il y a quatre mois, à détecter une galaxie née alors que l'Univers existait depuis moins d'un milliard d'années (*Le Monde* du 19 mars). Le plus « jeune » des objets connus, toutes catégories confondues. Une image prise auparavant par le télescope spatial Hubble excite encore plus les cosmologistes. Infiniment moins spectaculaire que les extraordinaires photos de « nurseries » d'étoiles prises dans la Voie lactée – notre galaxie – par le même satellite, elle semble, pour le profane, tout à fait banale. Une toute petite zone du ciel, photographiée en décembre 1995 (avec un temps de pose de dix jours !), qui révèle une myriade de points lumineux et de nuées multicolores sur fond noir. Pour les chercheurs, c'est un document inestimable sur lequel les meilleurs spécialistes des galaxies planchent depuis deux ans et demi. *« L'équivalent astronomique des manuscrits de la mer Morte »*, estime l'un d'eux.

**CLASSEMENT SELON L'ÂGE**

Une équipe américano-espagnole l'a étudiée à l'aide d'une technique qui permet de classer statistiquement selon leur âge les objets en fonction de l'analyse par filtrage de leur spectre lumineux. Résultat : un grand nombre des galaxies visibles sur l'image figurent parmi les objets les plus lointains (et donc les plus vieux) connus. Six d'entre elles seraient même de sérieuses candidates au record absolu (quelques centaines de millions d'années après le Big Bang).

Charles Steidel (California Institute of Technology) a entrepris de doubler cette étude par des vérifications systématiques menées avec le Keck. Il a affirmé à ses collègues présents à Blois que, selon lui, 600 des quelque 2 000 galaxies visibles sur l'image de Hubble seraient – en moyenne – dix fois plus « jeunes » que les galaxies répertoriées jusqu'à présent dans les catalogues. Les galaxies semblent donc s'être formées très tôt et leur nombre serait bien plus important que prévu. Plus encore, peut-être, que ne l'indiquent ces premières observations des télescopes Keck et Hubble.


DR

*Visible à l'œil nu, la galaxie spirale M 31, surnommée nébuleuse d'Andromède, est l'une des plus étudiées par les scientifiques. Située à 2,9 millions d'années-lumière de nous, M 31 abrite environ quatre cents milliards d'étoiles. Elle appartient à ce que les astronomes appellent le « groupe local », un ensemble de galaxies dont fait partie la nôtre, la Voie lactée. Mais ces galaxies proches sont différentes de celles que l'on vient de découvrir aux confins de l'Univers.*

Parallèlement, la découverte de 24 galaxies naissantes, probablement très lointaines, a, en effet, été annoncée à Blois par une équipe de chercheurs français menée par Jean-Loup Puget (Institut d'astrophysique spatiale d'Orsay). Entourées d'un cocon de poussière, ces galaxies, que rien ne signale particulièrement, échappaient aux instruments optiques. Elles ont été repérées grâce aux détecteurs du satellite européen ISO, fonctionnant dans l'infrarouge.

Quatre autres équipes ont pu observer également des objets de ce type dans l'infrarouge lointain (submillimétrique) à partir du télescope terrestre James Clerk Maxwell d'Hawaï. Ces lointaines galaxies masquées montrent *« un taux de formation d'étoiles dix à cent fois plus important que celui observé dans les objets connus à ces distances »*, affirme François Bouchet (Institut d'astrophysique de Paris).

Elles pourraient, de surcroît, être relativement nombreuses. Cette conviction, partagée par un nombre croissant de cosmologistes, se fonde sur la mise en évidence récente d'un *« fond de rayonnement infrarouge »*. Découverte en 1996 par Jean-Loup Puget et son équipe, à partir de l'analyse de données recueillies entre 1989 et 1993 par le satellite américain COBE, l'existence – d'abord très contestée – de ce faible rayonnement diffus couvrant tout le ciel a, depuis, été confirmée par des équipes américaines.

**NOUVEAU CHANTIER**

Selon ces études, les rayonnements infrarouge et submillimétrique pourraient représenter *« les deux tiers de l'énergie dégagée par l'ensemble de galaxies »*. Le nombre des sources récemment détectées par ISO et le télescope James Clerk Maxwell correspond bien à ce qui avait été anticipé grâce à une première génération de modèles de ce fond infrarouge développé à l'Institut d'astrophysique de Paris, par François Bouchet et par Bruno Guiderdoni.

Un nouveau chantier d'importance s'ouvre donc pour les astronomes. Au moment où les théoriciens se voient submergés de données nouvelles qu'ils devront intégrer dans leurs nouveaux modèles, les observateurs attendent, avec gourmandise, les nouveaux instruments qui leur permettront d'accélérer encore la cadence. La liste en est impressionnante, du *VLT* (Very Large Telescope) – concurrent européen du Keck – au NGST (Next Generation Space Telescope), le futur successeur de Hubble ; en passant par les télescopes spatiaux infrarouges SIRTF (américain) et First (européen), ou par les satellites MAP (américain) et Planck (européen), qui poursuivront le voyage aux origines de l'Univers entamé par COBE.

*« On peut garantir que nos progrès dans la compréhension de l'Univers vont se poursuivre à ce rythme effréné pendant une bonne quinzaine d'années*, s'enflamme François Bouchet. *Tout cela est un peu sidérant... »*

*Jean-Paul Dufour*

### De la soupe primitive aux étoiles

**La formation des galaxies s'inscrit dans un cadre plus large, celui de la croissance de la complexité dans l'Univers. Environ trois cent *mille ans après le Big Bang, les irrégularités dans la distribution de* la matière étaient extrêmement petites. Comme des rides d'au plus quelques centimètres sur un océan d'un kilomètre de profondeur. Pourtant, ce sont ces petites fluctuations qui se sont amplifiées sous l'effet de leur propre attraction gravitationnelle pour former des amas de matière beaucoup plus denses, s'assemblant eux-mêmes en amas plus importants, et ainsi de suite.**

**Un Univers de poupées russes emboîtées, très hiérarchisé, s'organisant progressivement en structures de plus en plus vastes et diversifiées qui ressemblent aujourd'hui à une gigantesque éponge : de *grands vides entourés de feuillets où se concentrent les galaxies.* Les cosmologistes cherchent à savoir quand, où, et à quel rythme naquirent les premières générations d'étoiles dans les galaxies. Les galaxies que nous observons autour de nous résultent probablement de l'assemblage de galaxies plus petites. Fusion qui s'accompagne de violents sursauts de formation d'étoiles.**

### Tamis optique pour galaxies

**Pour calculer la distance à laquelle se trouve une galaxie, les astrophysiciens se fondent sur le *« décalage vers le rouge »* de son rayonnement. Un phénomène physique connu – utilisé pour la première fois par Edwin Hubble en 1928 – qui veut que plus la vitesse d'éloignement d'un objet est grande, plus la longueur d'onde de la lumière qu'il émet semble se décaler de l'ultraviolet vers l'infrarouge. Les astres les plus lointains étant aussi (en raison de l'expansion de l'Univers) ceux dont la vitesse relative est la plus grande, on peut ainsi estimer leur distance, et donc leur âge, à partir d'un simple calcul. Afin de trier, selon ce critère, les quelque deux mille galaxies visibles sur les images du télescope spatial Hubble, Kenneth Lanzetta (Université de l'Etat de New-York) et Alberto Fernandez-Soto (Université de Cantabrique) ont mis en œuvre un système de filtres optiques ne laissant passer chacun qu'une couleur donnée du spectre lumineux. Les galaxies les plus lointaines n'apparaissaient, ainsi, que sur l'image sauvegardant la zone infrarouge, et pas sur les autres.**

# Bruine au nord de la Loire

**VENDREDI**, le temps persiste à être en décalage avec le calendrier : le flux d'ouest maritime continue à envoyer sur une grande moitié nord de notre pays des nuages. Ceux-ci donneront par moments un peu de bruine. Seules les régions du sud-est bénéficieront d'un franc soleil, mais au prix d'un peu de mistral et de tramontane. Lestempératures resteront fraîches au nord de la Loire.

**Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie.** – Le ciel est souvent gris avec de la bruine. Toutefois, quelques éclaircies sont possibles en début de matinée, puis en fin de journée. Il ne fera pas plus de 20 degrés.

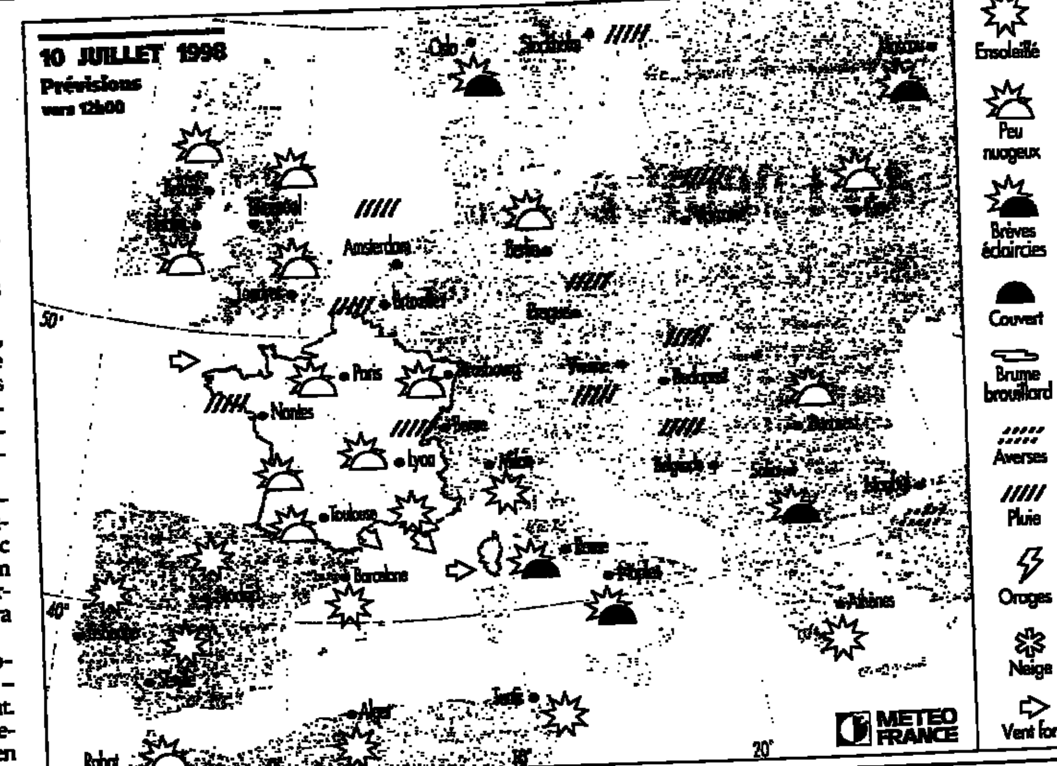
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** – Les nuages dominent. Ils donnent par moments quelques gouttes – plutôt près de la frontière belge –, tandis qu'à d'autres, une éclaircie tente de se développer. Il ne fera pas plus de 20 degrés au nord de la Seine.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** – Dans ces régions également les nuages dominent et s'accompagnent, ici ou là, d'un peu de bruine. Quelques éclaircies sont toutefois probables à un moment ou à un autre de la journée. Il ne fera pas plus de 20 à 23 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** – Les nuages ont le plus souvent le dessus, surtout dans le Poitou et les Charentes. En Aquitaine et Midi-Pyrénées, on peut espérer un peu plus d'éclaircies. Maximum 23 à 25 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – Dans le Limousin et l'Auvergne, le temps est sec, mais avec plus de nuages que de soleil. En Rhône-Alpes, soleil et nuages se partagent équitablement le ciel. Il fera de 23 à 26 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – Le soleil continue à briller largement. Mistral et tramontane soufflent cependant encore jusqu'à 60 km/h en rafales. Il fera de 28 à 31 degrés.




Ensoleillé – Peu nuageux – Brèves éclaircies – Couvert – Brume brouillard – Averses – Pluie – Orages – Neige – Vent fort

**PRÉVISIONS POUR LE 10 JUILLET 1998**
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

| Ville | Min/Max | Ciel |
|---|---|---|
| **FRANCE métropole** | | |
| AJACCIO | 14/25 | S |
| BIARRITZ | 14/22 | N |
| BORDEAUX | 13/24 | N |
| BOURGES | 12/22 | N |
| BREST | 12/18 | P |
| CAEN | 13/17 | P |
| CHERBOURG | 12/17 | P |
| CLERMONT-F. | 13/23 | N |
| DIJON | 12/23 | N |
| GRENOBLE | 15/26 | S |
| LILLE | 12/19 | C |
| LIMOGES | 13/22 | N |
| LYON | 15/24 | N |
| MARSEILLE | 19/29 | S |
| NANCY | 11/20 | P |
| NANTES | 11/20 | P |
| NICE | 18/26 | S |
| PARIS | 14/20 | N |
| PAU | 12/23 | N |
| PERPIGNAN | 18/29 | S |
| RENNES | 12/19 | P |
| ST-ETIENNE | 13/23 | N |
| STRASBOURG | 12/21 | P |
| TOULOUSE | 14/25 | N |
| TOURS | 12/22 | N |
| **FRANCE outre-mer** | | |
| CAYENNE | 23/30 | N |
| FORT-DE-FR. | 27/30 | S |
| NOUMEA | 21/25 | N |
| PAPEETE | 24/29 | S |
| POINTE-A-PIT. | 26/32 | S |
| ST-DENIS-RÉ. | 19/24 | S |
| **EUROPE** | | |
| AMSTERDAM | 15/17 | P |
| ATHENES | 20/26 | S |
| BARCELONE | 20/27 | S |
| BELFAST | 11/17 | N |
| BELGRADE | 13/23 | P |
| BERLIN | 13/17 | N |
| BERNE | 13/21 | P |
| BRUXELLES | 15/18 | P |
| BUCAREST | 10/25 | N |
| BUDAPEST | 12/21 | P |
| COPENHAGUE | 10/17 | N |
| DUBLIN | 11/17 | N |
| FRANCFORT | 15/18 | P |
| GENEVE | 14/24 | N |
| HELSINKI | 14/22 | S |
| ISTANBUL | 19/23 | P |
| KIEV | 12/17 | N |
| LISBONNE | 17/31 | S |
| LIVERPOOL | 13/19 | N |
| LONDRES | 14/20 | N |
| LUXEMBOURG | 12/17 | P |
| MADRID | 17/35 | S |
| MILAN | 18/30 | S |
| MOSCOU | 18/26 | N |
| MUNICH | 13/17 | P |
| NAPLES | 18/27 | N |
| OSLO | 11/17 | N |
| PALMA DE M. | 17/30 | S |
| PRAGUE | 12/17 | P |
| ROME | 18/27 | N |
| SEVILLE | 21/39 | S |
| SOFIA | 9/20 | N |
| ST-PETERSB. | 16/22 | S |
| STOCKHOLM | 14/19 | P |
| TENERIFE | 15/20 | C |
| VARSOVIE | 12/19 | P |
| VENISE | 18/26 | S |
| VIENNE | 13/19 | P |
| **AMÉRIQUES** | | |
| BRASILIA | 12/29 | S |
| BUENOS AIR. | 5/15 | S |
| CARACAS | 26/31 | P |
| CHICAGO | 19/28 | S |
| LIMA | 16/20 | C |
| LOS ANGELES | 17/23 | S |
| MEXICO | 14/23 | C |
| MONTREAL | 14/19 | P |
| NEW YORK | 20/26 | S |
| SAN FRANCIS. | 11/18 | N |
| SANTIAGO/CHI | 0/16 | S |
| TORONTO | 16/23 | S |
| WASHINGTON | 19/29 | S |
| **AFRIQUE** | | |
| ALGER | 14/29 | S |
| DAKAR | 25/28 | N |
| KINSHASA | 20/29 | C |
| LE CAIRE | 24/34 | N |
| MARRAKECH | 20/36 | S |
| NAIROBI | 14/22 | C |
| PRETORIA | 1/21 | S |
| RABAT | 21/28 | N |
| TUNIS | 20/30 | S |
| **ASIE-OCÉANIE** | | |
| BANGKOK | 25/31 | P |
| BOMBAY | 27/29 | P |
| DJAKARTA | 25/29 | P |
| DUBAI | 30/37 | S |
| HANOI | 27/34 | C |
| HONGKONG | 26/29 | C |
| JERUSALEM | 21/31 | S |
| NEW DEHLI | 28/32 | P |
| PEKIN | 24/30 | C |
| SEOUL | 23/28 | P |
| SINGAPOUR | 26/31 | P |
| SYDNEY | 6/15 | P |
| TOKYO | 27/30 | P |

*Situation le 9 juillet à 0 heure TU*

*Prévisions pour le 11 juillet à 0 heure TU*

METEO FRANCE

## CARNET DU VOYAGEUR

■ **SUÈDE.** Avec quatre vols quotidiens de Paris, la compagnie SAS propose de découvrir Stockholm, les week-ends de juillet et d'août (départ jeudi, vendredi ou samedi, retour dimanche, lundi ou mardi), pour 1 450 F A/R hors taxes. A l'affiche : les bateaux à vapeur (du 10 au 14 juillet), les Vikings (1er-3 août) et le Water Festival, du 7 au 15 août. Renseignements au 0-801-25-25-25.

■ **LOCATIONS.** Le 3617 Bonnes vacances propose de nombreuses locations de particuliers (dates de disponibilités actualisées en permanence), à des prix abordables, en France, en Espagne et dans les DOM-TOM. A consulter sur Minitel (3617 et 3623 à vitesse rapide), par téléphone (08-36-69-36-37) et sur internet (http : //www. abritel. fr) avec des photos des locations proposées.

VENTES

# Les faïences de Quimper à Morlaix

**A LA FIN** du XIXe siècle, le peintre Alfred Beau fait entrer la Bretagne bretonnante au fond des assiettes en faïence de Quimper : binious, coiffes et chapeaux viennent remplacer les décors à la façon de Rouen et de Moustiers qui fleurissaient depuis la fin du XVIIIe. En 1875, l'association de Beau avec la manufacture Porquier entraîne un raz de marée folklorique qui connaît d'emblée un immense succès. Les scènes bretonnes, inspirées par les habitudes et les légendes locales, illustrent repas champêtres, danses en costumes, noces paysannes, dictons.

D'autres fabriques suivent le mouvement, notamment celle de La Hubodière, et toutes commencent à marquer leurs pièces pour se différencier. Sur le marché actuel, les plus cotées sont : PB (Porquier-Beau) et HB (La Hubodière). L'association Porquier-Beau cesse en 1904, et l'affaire est reprise par Henriot (HR), qui produit jusqu'aux années 50. Très longtemps dédaignées, les faïences de Quimper ont connu ces dernières années un véritable boom, d'autant plus que les Américains raffolent de ces personnages si bien typés. Certaines assiettes PB, qui se vendaient autour de 200 francs vers 1970, valent actuellement entre 4 000 et 5 000 francs.

**« LE TEMPS DES ARTISTES »**

Environ deux cents faïences de Quimper, couvrant à peu près toutes les périodes et tous les genres, seront vendues à Morlaix le 20 juillet. Parmi les pièces de Porquier-Beau du XIXe figure une plaque rectangulaire à bord mouvementé à décor d'une scène de genre, *Le Récit du grand-père* (4 000/5 000 francs), un service à thé de quinze pièces appartenant à la série botanique, où chaque tasse offre un motif différent (8 000/10 000 francs). Un plat mouvementé à décor dans le goût de Rouen montre les premiers essais de Beau avec *Moïse sauvé des eaux*, un décor réalisé à très peu d'exemplaires (25 000/30 000 francs).

Dans un style plus naïf, encore marquées par le XVIIIe siècle, les productions XIXe de La Hubodière se révèlent moins appréciées que les précédentes : suite de neuf assiettes ornées de paysans ou paysannes entre deux branches fleuries (600/800 francs pièce), plat ovale à décor d'un couple de musiciens et de deux couples de danseurs (4 000/5 000 francs), assiettes à scènes naïves (1930/1940, 300/400 francs).

Au début du siècle, les pièces d'Henriot restent d'abord traditionnelles : plat rectangulaire à décor d'un couple de paysans et leurs enfants dans une barque (1904/1922, 3 000/3 500 francs). A partir des années 1920, la concurrence de plus en plus vive entre les fabriques stimule leur créativité, et la période suivante, dite « Le temps des artistes », met à contribution de nombreux peintres, qui se sont exprimés dans des registres variés.

Dans la vente, cette époque est représentée par une sculpture de René-Yves Creston, *Nominoë sur son cheval* (Henriot, 1925, 8 000-10 000 francs), et un grès dit *Hodetta*, à décor de trois femmes nues (1 500/2 000 francs). Deux ouvrages sont conseillés aux amateurs : *Quimper, trois siècles de faïence* (éditions Ouest-France, 450 francs), et *Les Faïences de Quimper* (éditions Massin, 110 francs).

*Catherine Bedel*

★ **Galerie des ventes de Morlaix, lundi 20 juillet, exposition le samedi 18, le dimanche 19 et le matin de la vente. Etude Boscher-Oriot, 37, rue de Paris, 29600 Morlaix. Expert : Michel Rouillot, tél. : 02-98-55-30-52.**

## Calendrier

**BROCANTES**

● **Dinan** (Côtes-d'Armor), petit fossé au pied du château, du vendredi 10 au dimanche 12 juillet.
● **Nanteuil-en-Vallée** (Charente), centre-ville, du samedi 11 au dimanche 12 juillet, de 10 à 19 heures.
● **Paris**, pont Louis-Philippe, du samedi 11 au dimanche 12 juillet, de 10 à 20 heures, 50 exposants.
● **Meounes-les-Montrieux** (Var), parc de la mairie, du samedi 11 au mercredi 14 juillet, 50 exposants, entrée 10 F.

**ANTIQUITÉS**

● **Pont-L'Evêque** (Calvados), centre de loisirs du lac, du samedi 11 au mercredi 15 juillet, de 9 h 30 à 19 heures, 30 exposants, entrée 5 F.
● **Touques** (Calvados), église Saint-Pierre; du samedi 11 au dimanche 26 juillet, de 11 heures à 19 h 30, 20 exposants, entrée 20 F.
● **Le Teich** (Gironde), salle polyvalente, du samedi 11 au mercredi 15 juillet, de 10 à 19 heures, 50 exposants, entrée 25 F.
● **Guérande** (Loire-Atlantique), salle Saint-Jean-Baptiste, du samedi 11 au dimanche 19 juillet, de 11 à 20 heures, 40 exposants, entrée 25 F.
● **Vimoutiers** (Orne), parc expo, du samedi 11 au dimanche 12 juillet, de 9 h 30 à 19 heures, 50 exposants, entrée 15 F.
● **Fayence** (Var), le grand jardin, du samedi 11 au mercredi 15 juillet, de 10 à 20 heures, 70 exposants, entrée 25 F.

**COLLECTIONS**

● **Saint-Vallier-de-Thiey** (Alpes-Maritimes), Bourse auto-moto, grand pré, du vendredi 10 au mercredi 14 juillet, 100 exposants.

**DÉPÊCHES**

■ **LOTO** : les tirages no 54 du Loto effectués mercredi 8 juillet ont donné les résultats suivants.
**Premier tirage** : 10, 13, 25, 28, 29, 33, numéro complémentaire : le 35. Rapports pour six bons numéros : 3 156 710 F ; pour cinq bons numéros plus le complémentaire : 73 000 F ; pour cinq bons numéros : 5 630 F ; pour quatre bons numéros plus le complémentaire : 248 F ; pour quatre bons numéros : 124 F ; pour trois bons numéros plus le complémentaire : 26 F ; pour trois bons numéros : 13 F.
**Deuxième tirage** : 5, 7, 14, 20, 21, 45, numéro complémentaire : le 2. Rapports pour six bons numéros : 1 944 250 F ; pour cinq bons numéros plus le complémentaire : 30 010 F ; pour cinq bons numéros ; 3 660 F ; pour quatre bons numéros plus le complémentaire : 180 F ; pour quatre bons numéros : 90 F ; pour trois bons numéros plus le complémentaire : 20 F ; pour trois bons numéros : 10 F.

■ **CANNES.** Soixante antiquaires participent au Salon de Cannes, une des manifestations les plus prestigieuses de la Côte d'Azur. Deux experts assistent gratuitement la clientèle et donnent leur garantie sur l'authenticité de la marchandise.
★ **Palm Beach, du vendredi 11 au dimanche 19 juillet, de 15 à 21 heures, entrée 50 F.**

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 98163

*♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | ■ | | | | |
| III | | | | | | | ■ | | | | | |
| IV | | | ■ | ■ | | | | | | | | |
| V | | | | | | ■ | | | | | ■ | |
| VI | | | | | | | ■ | | | | | |
| VII | | | | | | ■ | | | | | | |
| VIII | | | | | ■ | | | ■ | ■ | | | |
| IX | | ■ | | | | | | | | ■ | | |
| X | | | | | | | ■ | | | | | |

**HORIZONTALEMENT**

I. Commun dans l'ensemble. – II. Demoiselle ou libellule. Individu. – III. Doit être copiée pour circuler. En aucun cas copiée. – IV. Gardien de cimetière. Malgré son titre, il finira comme tout le monde au cimetière. – V. Trou dans le mur. Grand lac. – VI. Traités pour résister. Reste de glacier. – VII. Retourne une fois de plus la terre. D'un auxiliaire. – VIII. A préféré les lentilles à l'héritage. Associe. Se jette dans le lac Balkhach. – IX. Corbeille-d'argent. S'oppose sur la rose. – X. Groupe organisé. Ses colonnes ont fait couler beaucoup d'encre.

**VERTICALEMENT**

1. Prend toujours les choses de haut. – 2. Constructions imposantes. – 3. Refus catégorique. Prenais soin des pompes. – 4. Gendarme du monde. Mme Priam. – 5. La première est naturelle. Voyelles. – 6. Dans le test. Donne du caractère au vin. – 7. Vient d'arriver. Personnel. Pronom réfléchi. – 8. Relevé même dans le propos. Petit décibel. – 9. Chasseur prêt à aller au trou. Bien attrapé. – 10. Attaquerai le sommet. – 11. Déchet ou engrais. Peut donc prendre les airs. – 12. Renvoi au siège.

*Philippe Dupuis*

**SOLUTION DU No 98162**

**HORIZONTALEMENT**

I. Décadenasser. – II. Epigone. Aise. – III. Mon. Event. – IV. Engluées. Use. – V. Nylon. Tueur. – VI. Aménité. Bert. – VII. Ge. Goétie. FO. – VIII. Lunchs. Pei. – IX. Unies. Erreur. – X. Rues. Croître.

**VERTICALEMENT**

1. Déménageur. – 2. Eponyme. Nu. – 3. Cinglé. Lie. – 4. Ag. Longues. – 5. Do. Unions. – 6. Enée. Tec. – 7. Névé. Ether. – 8. Est. Isro (rois). – 9. San. Ube. Ri. – 10. Située. Pet. – 11. Es. Surfeur. – 12. Répertoire.

## L'ART EN QUESTION No 73

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

# Où vont-ils ?

**ILS SONT** cinq dans ce petit bateau, cinq mendiants estropiés, marchant sur des béquilles de bois, affublés de chapeaux grotesques. Au fond à droite, un personnage s'éloigne de la scène et porte dans la main un objet ressemblant à une coquille d'abalone. Quant aux mendiants, ils s'en vont, chacun dans une direction différente, sur leurs petites jambes de bois.

Au revers du tableau, il est écrit : *« Estropiés, que vos affaires soient prospères. »* Le sujet du tableau, une des dernières œuvres de Bruegel, reste mystérieux. Le peintre a peut-être voulu représenter les cinq classes de la société : le roi avec sa couronne de carton, le soldat avec un shako en papier, le bourgeois coiffé d'un béret, le paysan et son bonnet, et l'évêque avec une mitre en papier. Mais, à ses yeux, ils sont tous égaux face à la misère et au malheur, causes de leur infirmité.



RMN-PHOTO C. JEAN

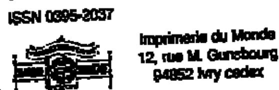
*« Les Mendiants », Pieter Bruegel le Vieux (vers 1525-1569). 1568, bois, 18 × 21 cm, Paris, Musée du Louvre.*

Combien de tableaux de Pieter Bruegel le Vieux y a-t-il dans les musées français ?
● Un.
● Cinq.
● Treize.

**Solution dans *Le Monde* du 17 juillet**

**Solution du jeu no 72 paru dans *Le Monde* du 3 juillet**
C'est l'Anglais Henry Fox-Talbot qui a mis au point, en 1839, le procédé du négatif papier, dit également « calotype ».

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications no 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex





Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

هكذا من الامل



**L'ÉTÉ FESTIVAL**

**Peut-être ne connaissez-vous pas son nom : Robert Indiana (en réalité Robert Clarck, qui a choisi de s'appeler comme l'Etat américain dans lequel il est né en 1928, l'Indiana). *Mais* vous avez certainement vu des œuvres de cet artiste du pop art, dont le célèbre L*OV*E, quatre lettres superposées deux par deux avec le O incliné. Pour la première fois, un musée français, à Nice, consacre une rétrospective à Indiana, peintre singulier, passionné de littérature et soucieux d'explorer et de comprendre l'« Amérique ». Certains des tableaux exposés à Nice, Indiana lui-même ne les avait pas revus depuis une trentaine d'années, explique dans un entretien au *Monde* le conservateur du musée, Gilbert Perlein. Depuis 1969, Indiana, lassé des pressions du marché de l'art, agacé par le milieu artistique new-yorkais, a quitté la ville pour vivre plus au nord, dans une île de l'Etat du Maine. Mais il a été heureux de venir à Nice, de rompre, en France, avec cet *« oubli »* qu'il a voulu, depuis presque trente ans.**

**Il serait dommage de quitter Nice sans retourner dans ce même musée d'art moderne et d'art contemporain, pour passer un moment dans l'étrange espace construit par le non moins étrange Georges Rousse, qui, depuis une quinzaine d'années, accomplit une très personnelle *« expérience plastique »*, autour, dit-il *« non pas de la photographie »* bien qu'il expose des photos, mais de *« la question de l'espace »*.**

# Indiana peint et sculpte les différents Etats de l'Amérique

## Nice/Exposition. La première rétrospective consacrée au « pop artiste », chantre de la vie moderne aujourd'hui retiré sur une île

**ROBERT INDIANA. RÉTROSPECTIVE, 1959-1998. Musée d'art moderne et d'art contemporain, promenade des Arts, 06300 Nice. Tél. : 04-93-62-61-62. Ouvert tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 22 novembre. Catalogue 320 pages, 250 francs.**

NICE
*de notre envoyé spécial*

Son pseudonyme sonne comme le nom d'un héros de western. Robert Clarck a choisi de s'appeler comme l'Etat où il est né en 1928, l'Indiana. Décision symptomatique : l'homme a toujours revendiqué une culture spécifiquement américaine ; l'oeuvre, quant à elle, est presque uniquement bâtie sur l'utilisation des mots. *« Je dirais seulement que je suis américain »*, répondait Indiana en 1961 à un questionnaire du Museum of Modern Art de New York, *qui venait* de faire l'acquisition d'une de ses toiles. En peinture, ses références seront Hopper, Charles Sheeller, le chantre du machinisme ou de la vie moderne, et surtout Charles Demuth, un des premiers à représenter *l'industrialisation de son pays* ; en littérature, il dévore Melville et Whitman.

Et Indiana peint son pays. *« En Europe, les arbres poussent partout ; en Amérique, les enseignes poussent comme des arbres ; les enseignes sont plus répandues que les arbres »*, confie Indiana à Joachim Pissarro, auteur d'une étude remarquable dans le catalogue de l'exposition, qui conclut : *« En conséquence, Indiana peint des enseignes. »*

Le graphisme de ses nombres est *tiré de celui de la plaque numérotant* l'immeuble de Coenties Slip, un quartier sud de Manhattan, où il avait son atelier. La façade était également couverte de lettres gigantesques signalant qu'ici, autrefois, on trouvait TV, RADIO et CAMÉRAS. Indiana n'invente pas, il prend ce que New York lui donne, les panneaux, les signes, les matériaux. Presque quotidiennement, il part en chasse sur les docks, où il ramasse des poutres de bois, des mâts de bateau, des morceaux de ferraille, des cordages, dont il va faire ses sculptures. Seule figure naturelle, si on peut dire, la feuille de Ginko, un arbre qui poussait près de l'atelier. Sa forme caractéristique est à la base des premières toiles « abstraites » d'Indiana. Celles-ci rappellent fortement les oeuvres qu'Ellsworth Kelly peignait *lors de son séjour en France*. Kelly, qui fut un de ses amis proches à New York.

Mais même le signe le plus *simple peut revêtir des significations complexes*. Le chiffre 5, par exemple, présent dans *The Demuth American Dream # 5*, de 1963, est une double allusion. A son prédécesseur, Charles Demuth, qui peignit une oeuvre intitulée : *Saw the Figure 5 in Gold*, et au poète William Carlos Williams, qui inspira Demuth en écrivant *Le Grand chiffre* : *« Sous la pluie / parmi les lumières / je vis le chiffre 5 / en or / sur le rouge / d'un camion de pompiers / roulant / tendu / ignoré / au fracas des gongs / hurlement des sirènes / et grondement des roues / dans la ville obscure. »*

D'autres oeuvres relèvent d'une thématique plus personnelle. Ainsi le diptyque *Eat/Die*, de 1962, est-il inspiré par l'ultime parole de sa mère agonisante, qui murmura *« manger »*, puis mourut. Certaines sont devenues universelles, comme le célébrissime *LOVE*, quatre lettres superposées deux par deux, avec le O incliné. Indiana voulait que tout le monde puisse s'offrir cet amour-là. Il le tarifa donc pour un maximum de 5 dollars, et renonça à percevoir des droits sur ce qui est devenu un symbole de l'Amérique des années 60.

**TÉMOIN DES LUTTES RACIALES**

Mais l'art d'Indiana ne se résume pas à cette esthétique du pop art, ce mouvement qu'il accompagna mais dont il ne voulut pas, la gloire venue, décliner les principes pour en tirer les bénéfices. Indiana, c'est aussi une série de tableaux représentant certains Etats d'Amérique, ceux où les luttes raciales furent les plus violentes. C'est également, dès 1961, *The Melville Triptych*, un tableau qui rappelle que les premiers propriétaires de l'île de Manhattan furent les Indiens Manhattoes. La rétrospective du musée de Nice montre cela, et plus encore : car, s'il manque le premier tableau de la série *The American Dream*, débutée en 1960, demeuré au MoMa, y figure le dernier, le numéro 7, peint spécialement pour l'occasion. La toile énorme est un tribut à trois Américaines qui vinrent vivre et mourir en France : Isadora Duncan, Josephine Baker, et Grace Kelly. Un hommage élégant au pays qui lui offre sa première rétrospective.

***Harry Bellet***

# Quinze ans de travaux inédits à découvrir

**GILBERT PERLEIN**, le conservateur du Musée d'art moderne et d'art contemporain de Nice, n'est pas peu fier : *« La rétrospective de Robert Indiana est une première. Lui même n'avait pas revu certains de ses tableaux depuis une trentaine d'années. »* Et pour cause : en 1969, lassé des pressions du marché de l'art, qui voulait lui voir produire des tableaux à la chaîne, en bon pop artiste qu'il était, Indiana quitta New York pour s'installer dans une île du Maine, au fin fond de la baie de Penobscot. Alors que musées et collections privées se disputaient ses œuvres, l'artiste avait choisi de se mettre hors circuit.

Pourquoi alors sortir de sa thébaïde, et s'exposer à Nice ? Pour Gilbert Perlein, les choses se sont passées le plus simplement du monde : *« Indiana est venu à Nice pour voir une de ses œuvres. C'est la seule exposée dans un musée français. Elle nous a été prêtée, en dépôt, par une collectionneuse. Et puis il est revenu, pour le vernissage de l'exposition de Bernar Venet, qui est un de ses amis. L'idée de la rétrospective a fait son chemin ; mais j'étais un peu inquiet : personne n'avait vu son travail des quinze dernières années. Je suis allé dans l'île, à l'atelier. Une véritable découverte. »*

Par rapport à certains de ses contemporains du pop art, dont l'œuvre s'est répétée ou a décliné après les années 70, celle d'Indiana est d'une remarquable cohérence, qui a sans doute été favorisée par son isolement. Il reprend le principe des sculptures de ses débuts, les « Hermes » qu'il fabriquait à partir des matériaux de récupération trouvés sur le port de Manhattan, mais le bois est celui de son île, des troncs noueux qui ont une charge plus primitive que celle des mâts de bateau ou des bastaings des années 60.

**MÂTS CLANIQUES**

Gilbert Perlein les a vu rassemblés dans l'ancienne fabrique de voiles qui tient lieu d'atelier à Indiana. *« Je me suis retrouvé au milieu de toutes ces grandes sculptures, en forme de totem. Il exècre ce mot, mais elles font vraiment penser à des mâts claniques. Devant l'une d'elles, celle qui porte un crâne de bœuf, je lui ai dit : c'est un autoportrait ? Il en a convenu. Et l'exposition s'est décidée tout de suite. »* Elle est, pour Indiana, d'une extrême importance, que révèle la surprise qu'il a faite à Gilbert Perlein quelque temps avant l'ouverture : *« Il m'a annoncé qu'il s'était remis à peindre, alors qu'il avait abandonné cette pratique depuis longtemps. Il a repris deux toiles,* Silver Bridge, *esquissée en 1964, et* Marylin, *commencée en 1967. Et il a peint* The X-7, *et la dernière version* d'American Dream. »

Les toiles figurent au second étage du musée, le conservateur n'ayant pu les inclure dans le parcours de l'exposition, faute de place. L'artiste ne s'en est pas formalisé. *« Il est extrêmement soucieux du regard que les gens portent sur son travail. Sans doute à cause de son isolement. Il s'est complètement retiré du jeu social du monde de l'art, et de son marché. Il produit peu, environ trois pièces par an, son atelier est presque inaccessible, et il a la réputation – fausse – d'être une sorte d'ours. »* Un oubli volontaire dont Indiana sort aujourd'hui.

***Ha. B.***

# Des clichés en passant

## Arles/Photographie. De l'art de fixer avec justesse l'image de tout un chacun

**LUC CHOQUER, FRAGMENTS DU FUTUR, Bourse du travail, rue Emile-Fassin ; BEAT STREULI, MARSEILLE 98, Chapelle Saint-Martin du Méjan, place Nina-Berberova. Tous les jours de 10 heures à 19 heures, jusqu'au 16 août.**

ARLES
*de notre envoyé spécial*

Vous marchez dans une ville. Passent sans cesse des inconnus. L'envie vous prend de faire plus que les suivre des yeux, d'en faire une image – aussi complète, juste et durable que possible. Les embarras commencent. Embarras de mémoire : trop de clichés connus, trop de styles à imiter, trop de citations vous encombrent. Embarras théorique : un tel naturalisme peut-il se concevoir ? Embarras pratique : comment se conduire avec ces passants devenus modèles ?

Luc Choquer affronte ces difficultés. Depuis 1985, il réunit les éléments d'un portrait collectif de la société, Fragments du futur. A Arles, il expose les portraits d'un groupe social déterminé, des employés d'EDF-GDF du sud de la France qui ont accepté de poser pour lui dans leurs intérieurs ou leurs jardins. Afin de les introduire plus avant dans sa démarche, Choquer leur a confié des appareils afin qu'ils réalisent, ce printemps, des reportages quotidiens. Ils sont à l'étage de la Bourse du travail, les photos de Choquer au rez-de-chaussée. Les images de ces « amateurs » ne sont ni simples ni innocentes. Elles trahissent des souvenirs de télévision, de cinéma et de photographie. Elles cherchent l'effet, la surprise, l'étrangeté. Elles n'accomplissent donc pas l'idéal d'un réalisme sans apprêts.

Celles du « professionnel » n'y parviennent pas non plus. Choquer met en œuvre une brillante stylistique du portrait, *in situ*, posé, théâtral, en couleurs, avec rehaut de flash. Il obtient des effigies froides, à la Lotto ou à la Rossetti, souvent entourées d'accessoires symboliques. On croit identifier l'ouvrier, l'ingénieur, la secrétaire... Mais de ce qu'ils sont par en dessous, de cette intimité que promet l'image prise chez eux, peu se ressent, si ce n'est la volonté de faire front, de porter beau, d'entrer dans le jeu esthétique du portraitiste. De là un sentiment mêlé, entre déception – on n'en saura pas plus long – et gêne – se montrent-ils au moins à leur avantage ?

*Une solution vient à l'esprit* : photographier à l'insu du modèle, saisir l'image sans pose, dans le flux et le désordre du mouvement. Ensuite, il faudra choisir et construire. C'est ce que réussit Beat Streuli, trente et un ans, suisse de naissance, « homme des foules » par excellence. Une commande publique lui a été passée pour Arles : photographier Marseille, après cent autres, dont quelques maîtres, Moholy-Nagy par exemple. Le résultat est un chef-d'œuvre de précision, de justesse et de respect, montré sous la forme de diapositives projetées en triptyque selon un rythme calculé, harmonies et contrastes en alternance.

Streuli a évité toutes les commodités, le pittoresque, le misérabilisme, le chic, le pathétique, le symbolisme lyrique. Il est dans la rue. Il prend au vol des gens, de tous âges et tous milieux, en groupe, seuls, en pied, en buste, de profil ou de face. Il détache des natures mortes du paysage urbain. Il s'arrête sur telle tête, sujet de plusieurs images – ou il glisse plus vite. Le montage de la projection crée l'illusion de la promenade, de la flânerie sans objet, coupée de haltes non moins fortuites. Il n'insiste sur rien et n'oublie rien non plus. Il ne simplifie pas. Il ne stylise pas. C'est un immense mérite – et le signe probant d'une honnêteté exemplaire. Streuli respecte ceux qu'il regarde et veut les comprendre. Cela suffit à le distinguer à l'instant du tourbillon des fabricants d'imageries.

***Philippe Dagen***

## LA PHOTOGRAPHIE DE NANDOR BARANY

**RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA PHOTOGRAPHIE, ARLES**

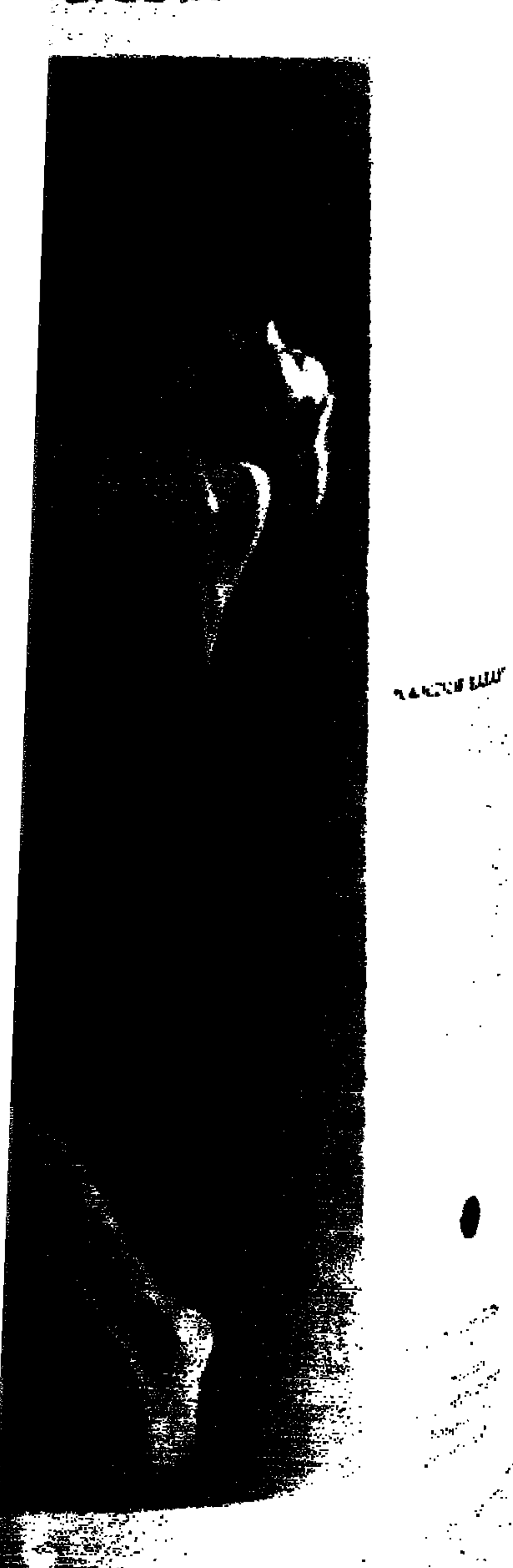


**NANDOR BARANY**
*Né en 1899, il obtient un diplôme en 1928 à l'Ecole polytechnique de Budapest et travaille comme ingénieur d'optique. En 1931, il construit un système de lentille que le HAFA met dans le commerce sous le nom de Hafar. En 1947, il réalise des plans d'appareils de format réduit et de microscopes. Il s'intéresse à des notions abstraites dans ses photographies (vitesse, équilibre, existence, non-existence, ou encore mouvement). Il meurt en 1977.*

*« La Dernière Danse », vers 1933. Exposition : « Les photographes hongrois : ceux qui sont restés »*

هكذا من الأصل





# Dieu dans l'objectif

## Nice/Photographie. Les étonnantes dispositions mystiques de Georges Rousse

**GEORGES ROUSSE, Musée d'art moderne et d'art contemporain, promenade des Arts, 06300 Nice. Tél. : 04-93-62-61-62. Ouvert tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 6 septembre. Catalogue 56 p., 100 F.**

NICE
*de notre envoyé spécial*

Georges Rousse fait des ronds. C'est du boulot : tous ceux qui s'y sont essayés doivent le reconnaître, tracer un cercle à main levée n'est pas chose facile. Sur le papier. Sur des murs, c'est pire. Quand on y ajoute le plafond et le plancher, cela devient délirant. Eh bien ! Georges Rousse trace ses cercles dans de vraies pièces bien orthogonales, unifiant des espaces qui ne devraient pas l'être, le haut et le bas, le proche et l'éloigné. Puis il les photographie. Les résultats sont exposés au Musée d'art moderne et d'art contemporain de Nice. Ils sont fascinants.

Depuis une quinzaine d'années, Rousse traque les lieux voués à la démolition, de l'entrepôt au palais, de l'appartement au parking. Il les repeint : ce furent d'abord des visages, puis des figures géométriques. Dans un espace en trois dimensions, il réalise un trompe-l'œil : la figure n'existe que d'un unique point de vue. Un mètre à gauche, ou en arrière, et elle se délite. C'est à cet endroit, le seul bon, qu'il installe son appareil photographique. L'image qui en résulte est l'unique trace de l'œuvre. C'est ce que Rousse expose, depuis longtemps.

### ESPACES IMAGINAIRES

Jusqu'à aujourd'hui : pour la première fois, il a construit au musée de Nice un de ses espaces imaginaires. Vu sous n'importe quel angle, c'est une structure hétéroclite, en bois, qui fait vaguement penser à ces constructions folles des décorateurs qui sévissaient dans les films expressionnistes allemands des années 30. Il y a pourtant un point précis, tout contre le mur du fond des salles d'exposition, où l'oeuvre se révèle pour ce qu'elle est : un cercle, presque parfait. Pour qui ne voulait voir en lui qu'un photographe, le choc est rude. Le voilà aussi sculpteur.

Mais la transition n'est pas si brutale qu'elle y paraît : depuis quelque temps déjà, Rousse ne se contentait pas de peindre les espaces qu'il voulait photographier. Il les remodelait entièrement, créant des escaliers improbables aux marches asymétriques, des pilastres penchés, des structures géométriques suspendues dans le vide. Une architecture à mi-chemin entre les perspectives délirantes d'Escher et les prisons de Piranèse. Un paysage imaginaire, que seul l'objectif rend réel. Or, comble de raffinement, Rousse utilise une lentille à grand angle. C'est-à-dire, tous les photographes, amateurs ou pas, ont pu le constater, qui déforme les perspectives : donc, de réel, point. L'appareil donne une vision que l'œil humain n'aura jamais.

Un travail savant, et ludique : le visiteur ne peut s'empêcher de reconstituer l'espace d'origine, de tenter de démêler du lieu photographié les interventions de l'artiste. Lorsqu'il a séparé le bon grain de l'ivraie, l'artificiel du réel, il se repose à nouveau sur le cibachrome et cette image rassurante, harmonieuse, toujours belle. Qui donne l'éternité à un endroit éphémère. *« Mon travail, ce n'est pas la photographie, c'est l'espace »*, aime à dire Georges Rousse. C'est qu'il ne déteste pas donner une orientation métaphysique, voire mystique, à sa démarche : *« Mon objectif,* déclarait-il déjà en 1993, *est de vivre une expérience plastique dans ce lieu, le faire devenir autre chose, et non d'y entreprendre une quelconque démonstration de l'art en modifiant les perspectives. L'espace me sert à faire une psychanalyse, à vivre une expérience de la solitude. A ébaucher une réflexion entre l'espace, la peinture et moi dans cet espace. »*

Il aggrave son cas dans le catalogue de l'exposition niçoise : *« On peut lire ces figures comme des formes mathématiques, mais aussi comme des symboles sacrés qu'on retrouve dans beaucoup de religions. Je les ai utilisées en tant que formes simples, plastiquement parfaites, qui définissent très clairement le langage formel que je souhaitais acquérir pour suggérer le spirituel. De là, j'ai construit des sortes de sculptures dans des lieux, rendues immatérielles par un traitement à la craie. Dessinées dans des espaces qui étaient ensuite détruits, elles devenaient mythiques au travers de la photographie. »* Les artistes de la Renaissance le pressentaient déjà : la perspective mène à Dieu. A condition d'en sortir.

***Ha. B.***

# « Travaux » lyriques en grandeur nature

## Aix-en-Provence/Musique. Trois jeunes compositeurs se sont vu offrir la chance de mettre en scène, aux côtés de confrères aguerris, des pièces écrites par eux. Et présentent plus qu'une épure

**VSEVOLOD CHMOULEVITCH : *Le Rossignol et la Rose*, pour soprano, mezzo-soprano et ensemble instrumental. JONATHAN GOLOVE : *Red Harvest*, pour mezzo, baryton-basse et ensemble instrumental. JUHA T. KOSKINEN : *Madame de Sade*, pour soprano, mezzo et ensemble instrumental. Hanna Schaer (mezzo-soprano), Rié Hamada (soprano), Nicolas Isherwood (baryton-basse), Ensemble Court-Circuit, Pierre-André Valade (direction). Pierre Strosser (mise en scène). Théâtre du Jeu de paume, le 8 juillet, 18 h 30. Durée : 1 h 45. Prochaine représentation : le 9.**

AIX-EN-PROVENCE
*de notre envoyé spécial*

Le Théâtre du Jeu de paume, sis dans la rue de l'Opéra, en haut du cours Mirabeau, est une salle à l'italienne dont la décrépitude laisse songeur tout en n'étant pas sans charme. D'ailleurs, certains membres de l'équipe du festival l'ont vite baptisé les *« Bouffes du Sud »*. C'est là que, depuis quelques semaines, les participants de l'atelier de composition lyrique sont passés aux travaux pratiques.

Rappelons les faits. Le Festival d'Aix a souhaité donner la possibilité à des jeunes compositeurs de pouvoir travailler avec des confrères plus aguerris, un metteur en scène, un chef d'orchestre, les musiciens d'un ensemble instrumental et des chanteurs professionnels. Ils n'avaient pas à composer un opéra en trois actes, douze tableaux et cinquante scènes totalisant quatre heures de musique, mais un fragment, une scène d'un ouvrage qui pourrait ultérieurement être agrandi.

Philippe Manoury et Marc-André Dalbavie ont reçu cinquante dossiers envoyés par des jeunes compositeurs d'Europe, d'Asie et d'Amérique. Ils en ont retenu cinq. Juan José Eslava et Alexandros Markeas ont participé à un atelier de composition chorégraphique, Vsevolod Chmoulevitch, Jonathan Golove et Juha T. Koskinen à celui de composition lyrique *(voir ci-dessous)*. Il n'y a aucun Français parmi les cinq impétrants et cela n'a aucune importance, car le nationalisme en art est l'affaire des imbéciles, comme le disait, en substance, Maurice Ravel à des pétitionnaires qui voulaient faire interdire la musique germanique durant la première guerre mondiale.

Après des mois de travail à la table, les œuvres ont été expérimentées. Lues, interprétées, elles ont été modifiées, adaptées, réaménagées en commun avec Pierre Strosser, Philippe Manoury et leurs interprètes. Ce travail « fini », les voici présentées au public. Pierre Strosser ne veut pas que l'on parle de spectacle, il préfère insister sur la notion de travail. Il a tort, car le spectacle présenté, même s'il est composé de fragments (à l'exception de la pièce de Chmoulevitch, qui est finie) est bien davantage qu'une épure. Certes, l'effectif très réduit imposé aux compositeurs pour des raisons pratiques et de coûts a été une contrainte évidente, mais la qualité de ce qui a été entendu et montré ne le cède en rien à des créations affichées de façon plus ambitieuse – qui ne bénéficient pas toujours de tant de répétitions, de savoir-faire et de talents chez les chanteurs...

### DENSITÉ THÉÂTRALE

Chmoulevitch a malheureusement choisi un texte en français d'après Oscar Wilde, dont la naïveté est assez désespérante. *Le Rossignol et la Rose* en pâtit d'autant plus nettement que la musique de ce Russe manque d'assise, de centre de gravité, qu'elle s'éparpille. Ce n'est pas désagréable à écouter, à regarder – encore que cette balançoire, ce banc...

Jonathan Golove vient des Etats-Unis. Son livret a été pris dans une nouvelle de Dashiell Hammett. Il est américain, et cela s'entend. Du jazz, il a retenu la syncope, la couleur ; il en fait un matériau qu'il transforme à sa guise, insufflant à chaque note une densité théâtrale que l'on retrouve sur scène dans le travail de Strosser... et dans celui des deux chanteurs soumis à rude épreuve – les changements de mesure sont nombreux. Tout cela fonctionne parfaitement, même si la musique de la scène du match de boxe (projeté sur le mur du fond de scène) flotte un peu et si les dernières minutes font soudain du sur-place. Si ce compositeur cultive à fond son originalité (il sait le jazz, l'électronique et son Alban Berg), ce fragment pourra devenir un grand opéra. Et si quelqu'un lui passe commande, évidemment.

Juha T. Koskinen est finlandais. Il a choisi une pièce de Mishima comme base de son opéra. Des trois, il est le plus maître de ses moyens. Avec lui, les six ou sept instruments de la fosse sonnent avec une plénitude qui prouve la finesse de son oreille et de sa plume. Mais sa musique, pour raffinée et aboutie qu'elle soit, nous a paru manquer parfois de tension dramatique... mais jamais d'atmosphère. Koskinen a sans doute besoin d'un plus grand espace et de plus de temps pour imposer une pensée que l'on devine fonctionnant sur le long terme.

***Alain Lompech***

# Un douloureux exercice de confrontation qui balaie l'ego

AIX-EN-PROVENCE
*de notre envoyé spécial*

Ils sont trois jeunes compositeurs venus de Finlande, des Etats-Unis et de Russie. Juha T. Koskinen, Jonathan Golove et Vsevolod Chmoulevitch ont moins de trente ans et ont été sélectionnés, en septembre 1997, par les compositeurs Marc-André Dalbavie et Philippe Manoury, et le metteur en scène Pierre Strosser. Leur mission ? Ecrire une pièce lyrique à partir d'un texte de leur choix.

Après six mois de travail, à Paris, sous l'égide de Strosser, Dalbavie et Manoury, ils sont arrivés, il y a six semaines, à Aix-en-Provence, pour la mise en forme de leur création. Là, ils ont dû confronter leurs désirs aux dures réalités scéniques. Une chance jamais donnée dans un conservatoire. Chaque jour, ils ont eu à résoudre des petits problèmes... cruciaux posés par les musiciens de l'Ensemble Court-Circuit, la soprano Rié Hamada, la mezzo Hanna Schaer et le baryton-basse Nicolas Isherwood.

Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage ! La situation est nouvelle pour des compositeurs plus habitués à la solitude de leur bureau qu'au travail collectif d'un atelier d'opéra. Ce fut parfois douloureux pour l'ego de chacun. Chmoulevitch, grand jeune homme russe francophone, confesse : *« J'ai été le plus têtu et donc le moins enclin à modifier ma partition. »* Pour avouer qu'en définitive la version issue de ces six semaines de travail est *« certainement meilleure »*. Koskinen dit *« disposer désormais d'une trentaine de versions de fragments de* Madame de Sade », un nombre qui en dit long sur les facilités d'écriture de ce jeune Finlandais à qui un grand théâtre de son pays a déjà commandé la version complète de l'ouvrage.

Jonathan Golove, discret Américain de Los Angeles, au look de Woody Allen, semble avoir eu moins de réticences à réviser ses partitions que ses camarades. Pour lui, *« plus encore que les commentaires et suggestions de* [ses] *tuteurs, ce sont les conditions matérielles de la réalisation, dans un théâtre, de* [son] *opéra-polar, qui ont entraîné des révisions »*. Golove est bien décidé à terminer *Red Harvest*, ouvrage actuellement constitué d'un seul acte. L'aventure de l'atelier de composition lyrique a été unique et très profitable. Strosser, dit-il, *« fut dans* [son] *cas autant librettiste que metteur en scène, un tuteur dont l'aide s'est révélée extrêmement précieuse »*. Il n'a pas du tout l'impression d'avoir édulcoré son travail mais plus simplement d'avoir été pragmatique sans renoncer à sa personnalité.

Pour Koskinen, manifestement fort en thème, Manoury et Strosser ont joué un rôle déterminant pour les modifications radicales qu'il a apportées à son travail originel. La méthode employée à Aix ne l'a pourtant pas surpris. Il a déjà composé, il y a trois ans, un opéra en étroite collaboration avec un librettiste et un metteur en scène. Et il suit les cours de Manoury à Lyon.

Tous les trois *« regrettent les contraintes imposées par l'effectif orchestral »*. Non pas en termes de nombre d'instrumentistes mais plutôt du côté de la constitution de cet ensemble. Pour Chmoulevitch, par exemple, *« l'absence d'instrument grave dans l'orchestre a posé de graves problèmes harmoniques »*. Mais, aux yeux du « trio », hors de l'opéra de chambre, point de salut pour un genre qu'ils reconnaissent tous, avec des réserves pour Golove, être en crise.

***P. de la C.***

## HORS CHAMP

■ **JAZZ : le saxophoniste français Louis Sclavis et le trompettiste américain Dave Douglas** vont participer, vendredi 10 juillet, à partir de 23 heures, à une expérience de concert interactif en public, à l'initiative du festival Jazz à Vienne. Ils joueront, en solistes, sur la scène du Théâtre de Vienne, « accompagnés » en direct depuis le club avant-gardiste Knitting Factory, à New York, par une rythmique composée par Hill Greene, contrebasse, et Barry Altschul, batterie. Des deux côtés de l'Atlantique, un écran permettra aux musiciens de « jouer ensemble ».

■ **CINÉMA : Sean Penn prépare un film sur Geronimo Pratt,** l'ancien « ministre de la défense » des Black Panthers. Marlon Brando, une connaissance personnelle de Pratt, est pressenti pour la coproduction, alors que Sean Penn s'est déjà assuré des services d'Eriq La Salle. Le début du tournage est prévu pour le mois d'avril 1999.

■ **Après *Jurassic Park I* et *2*,** les studios Universal et Steven Spielberg's Amblin Entertainment prévoient une suite à l'histoire des dinosaures pour l'an 2000. Michael Crichton, auteur du roman à l'origine du premier *Jurassic Park*, travaille au scénario.

■ **MUSIQUE : *Le Monde des rencontres*** est à Aix-en-Provence. Il convie les festivaliers à un rendez-vous autour du thème de la composition le vendredi 10 juillet à 17 heures, galerie de la Prévôté, place de l'Archevêché, en présence des compositeurs Philippe Manoury, Pierre-André Valade, Marc-André Dalbavie et Jonathan Golove.

# « Les Tritons » et leurs « Petites Tritures »

## Saint-Denis/Spectacle de rue. Le pas de deux de Braouezec Patrick et Decouflé Philippe

**EN SORTANT** de Paris vers le nord, on rencontre une de ces charmantes petites villes qui ont contribué à la réputation de la vallée de la Seine. Saint-Denis était surtout connue par les nombreuses sépultures de chefs tribaux qu'on a retrouvés enfouis avec leur parenté sous un grand monument de pierre où, dans la pénombre, des religieux dyonisiens maintiennent les rites ancestraux. Quand l'autorité des chefs déclina, on assista à la formation de clans rivaux, retranchés dans des cités éparses sur des territoires ingrats, d'où ils partaient faire des razzias dans les villes fortunées et se livraient au trafic du chocolat noir.

Pour rétablir l'ordre, le pouvoir central a décidé dans les années 90 de frapper un grand coup. Il a laissé un prêtre rouge local, Patrick Braouezec, affermir son pouvoir sur les populations en lui passant toutes ses fantaisies. Celui-ci a ainsi voulu, et obtenu grâce au guerrier Balladur, un temple gigantesque en forme de chapeau breton aux larges bords. On raconte que les foules entrent en transes sur les marches du temple, tandis que les jeunes officiants courent et sautent çà et là pour retrouver le chapeau rond du prêtre, en se donnant de grandes claques dans le dos et des coups de pieds dans les tibias.

Redoutant que le culte perde un jour de sa vigueur, le clergé a préféré d'emblée faire venir des saltimbanques en pantalons à paillettes, Johnny ou Mick, et des marchands de robes. L'un d'eux s'est arrangé pour faire défiler ses troupes entre deux offices dans l'enceinte du temple, vêtues à légère, avec des talons hauts camouflés en chaussures à crampons. Depuis un bail, cependant Braouezec voyait venir le coup. Dès 1993, il a fait venir Decouflé – un magicien pattes-en-l'air rencontré dans la neige du côté d'Albertville –, auquel il a prêté une chaufferie pour se dérouiller les guiboles. Puis il l'a envoyé, avec d'autres missionnaires, pacifier les bandes des cités voisines. Au quartier dit – avec un optimiste culotté – Franc-Moisin-Bel Air, ce Decouflé a remonté *Tritons*, un spectacle avignonais pré-olympique (1990), désormais assorti d'un charivari tordant, *Les Petites Tritures*.

### « UN GRAND MOLLUSQUE »

*Tritons*, en son temps, avait été plutôt descendu par la presse. Aujourd'hui c'est une perfection, une sorte de Rolleix aux ressorts impétables. On lui reprochait de traîner en route, il avance tambour battant avec un art consommé des entrées et des sorties de scènes, avalant avec grâce des enchaînements naguère qualifiés de *« laborieux »*. Peut-être avait-il été agacé par ces commentaires. Pour ces *Tritons*-ci en tout cas, il n'arrête pas, paraît-il, de monter et de démonter son spectacle, manipulant ses danseurs-gymnastes avec un doigté d'horloger. *« Triton,* dit Decouflé, *est un satellite de Neptune. »* C'est également, rappelle-t-il, *« un grand mollusque gastéropode »* et *« le noyau de l'atome de tritium »*. Et le metteur en scène de décrire son spectacle comme il est, *« danse improbable sur le cercle et le cirque, sur des souvenirs épars et rotatifs d'enfants étonnés »*... Tout est réglé au quart de poil, drôle, sympathique, merveilleusement dessiné, admirablement joué par des jeunes gens et des jeunes filles, aux costumes de rêve, à l'aspect engageant. Agaçant, non ? Pour se démarquer de cet enthousiasme, un renégat des festivals dit que *« Decouflé fait son Decouflé »*. Un autre s'inquiète : *« Un truc pareil, repris mal fagoté, vous imaginez les ravages que ça peut faire à Saint-Germain-des-Prés ? »* Un troisième enfin, atterré : *« C'est public, 100 % public, tous publics. »* En attendant la tournée, Europe, Afrique, Belgique ou Saint-Médard, Braouezec-le-rouge, bel air, se frotte les mains au Franc-Moisin.

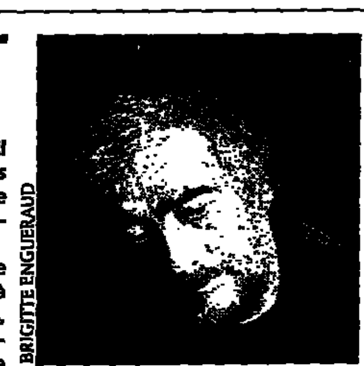
***Frédéric Edelmann***

*★ Renseignements au 01-48-13-06-07.*



**QUESTIONS À...**

## *PIERRE STROSSER*


BRIGITTE ENGUERAND

**1 En quoi a consisté votre travail de metteur en scène avec les *compositeurs de l'atelier lyrique de* l'Académie européenne de musique ?**

Pour la musique, on est parti de rien. Tout s'est construit au fur et à mesure. Au départ, il y a six mois, les compositeurs ont choisi un texte. L'opéra posant en permanence la question du récit, nous avons donc commencé par structurer ces histoires. Je ne me suis jamais posé en censeur ou en édicteur de règles. C'était au compositeur de tirer les leçons des étapes de notre travail. Raconter une histoire, avec deux chanteurs, c'est difficile. Au bout du compte, après six mois d'atelier à Paris, six semaines de travail quotidien à Aix, nous présentons trois fois vingt minutes de musique. Ce n'est pas négligeable, d'autant qu'avec Stéphane Lissner, nous avions accepté l'idée qu'il pourrait ne rien sortir de cette aventure. Ce qui compte, c'est le travail que nous venons de faire. C'est aussi pour cela que je réfute la notion de spectacle, pour lui préférer celle de travail.

**2 Les compositeurs ont-ils bien accepté vos interventions ?**

La situation de travail et d'échanges que nous avons mise en pratique a entraîné un état d'insécurité générale. C'est ce qui a permis de progresser. Quand je commence à mettre en scène un opéra, je ne sais jamais comment je vais le finir. C'est comme un chanteur : s'il pense à la façon dont il va achever son air quand il se lance, cela ne fonctionne pas dramatiquement. Avec les compositeurs, j'ai joué au naïf. Je leur disais : je veux comprendre. Après avoir évoqué les grandes questions métaphysiques, je les ai laissées de côté pour aborder des questions concrètes. Il fallait donner aux compositeurs le temps d'avancer dans leur processus de création. L'opéra est une alchimie entre la complexité de l'écriture et des préocupations aussi primitives que la respiration.

**3 Avez-vous eu à affronter des conflits ?**

Non, mais en poussant chaque jour ces trois compositeurs à se salir les mains en confrontant leur travail à des avis divergents, on les a amenés à devoir argumenter en permanence.

**4 Pensez-vous qu'on invente ici l'opéra de demain ?**

On s'est donné les moyens et le temps de travailler. Le cheminement du travail est plus important que l'objectif. La notion du temps nécessaire pour accomplir les choses a été perdue aujourd'hui. La musique doit s'accommoder du handicap constitué par le disque, la radio et la vidéo. Il suffit d'appuyer sur un bouton pour accéder à la mémoire de la musique. Il a fallu du temps à Mozart pour lire les œuvres de Bach.

***Propos recueillis par Philip de la Croix***

هكذا من الاصل



# Le cinéma de Marguerite Duras confronté à l'épreuve du temps

## La salle République, à Paris, rend hommage à la mélancolie durassienne sur grand écran

**La salle République, à Paris, rend hommage durant tout l'été à l'œuvre de celle qui fut, avec quelques élus, un des emblèmes d'une certaine conception radicale du cinéma, Marguerite Duras. Une rétrospective qui permet de constater que le passage du temps n'a nullement écorné la beauté et l'émotion des films – tournés dans les années 70 pour la plupart – de l'écrivain-cinéaste.**

**LES FILMS** de Marguerite Duras *sont rares. Ils ne font pas* les choux gras des chaînes de télévision. Ils *ne font pas non plus l'objet de rééditions* commerciales régulières *dans les salles d'art et d'essai*. L'hommage qui se tiendra tout *l'été dans la salle République* (Paris-11e) est donc un événement. Après un long sevrage (la dernière rétrospective date de 1992, à la Cinémathèque française), revoir aujourd'hui cette œuvre dans son ensemble, c'est la confronter à l'épreuve du temps.

Celle qui fut, durant un moment, et avec quelques élus (les Straub et Godard peut-être), un des emblèmes d'une certaine conception radicale du cinéma, déclenchant alors engouement snob ou ricanements vulgaires, sera-t-elle l'objet *d'une révision déchirante ?* Après tout, la modernité n'est pas une garantie.

Bonne nouvelle : loin de s'enfoncer dans les brumeux lointains d'une quête stylistique surannée, les films de Duras ont, avec les ans, encore gagné en beauté et en émotion. Voici donc quelques bonnes raisons d'y retourner. Ou de les découvrir. Il s'agit d'un cinéma de déserts et de fantômes, un cinéma du dépeuplement et de la ruine. Ainsi, *la mélancolie durassienne est celle* d'un deuil informulé. Rien, en effet, *autant que ses films, n'aura exprimé* le reflux et les désillusions *idéologiques de leur temps, et aus*si la manière dont le cinéma pre*nait à ce moment conscience* que son histoire se transformait en destin. Ce moment est une période charnière, relativement brève : l'essentiel de l'œuvre cinématographique de Duras naît en une dizaine d'années, les années 70.

**UN JOUISSIF LABEUR MENTAL**

Certes, certains de ses écrits avaient déjà été adaptés (*Barrage contre le Pacifique*, de René Clément, *Moderato cantabile*, de Peter Brook). Certes, la romancière avait travaillé avec Alain Resnais pour l'écriture d'*Hiroshima mon amour*. Mais c'est avec *Détruire, dit-elle que la carrière de Duras cinéaste* débute véritablement, en 1970 (*La Musica*, datant de 1966, était coréalisée avec Paul Seban). Après la radicalité de *L'Homme Atlantique* (1981) et de ses (trop) célèbres écrans noirs, *Dialogue de Rome* (1982) et *Les Enfants* (1984) sont, sans déchoir, « en plus », en surnombre de la cohérence d'une œuvre à la fois complète et ouverte, que définissent ses partis pris.

Ainsi, souvent, dans ses films, l'image et le son suivent chacun, *apparemment, une vie autonome.* Les voix ne correspondent pas à des paroles prononcées par des comédiens présents à l'écran, lorsque ceux-ci n'ont, tout simplement, pas disparu pour laisser place à des plans de paysages ou de maisons inhabitées. Le son déclenche alors la fiction.

Comment raccorder mentalement les récits d'amour fou ou d'inceste énoncés en voix off et les lieux habités par d'épars fantômes, voire entièrement dépeuplés : le palace en ruine de *Son nom de Venise dans Calcutta désert*, qui reprend la bande son d'*India Song* et la plaque sur des plans « vides » (au moins de présence humaine visible), les plages de Trouville dans *Agatha et les lectures illimitées*, les *zones industrielles traversées par Le Camion*. Sommes-nous dans un présent dont le son nous apporterait le passé, dans un ici dont les voix nous viendraient d'ailleurs ?

Construisant ainsi, entre image et son, un espace particulier où devient possible le récit, le cinéma de Marguerite Duras invente aussi un temps singulier. Ainsi *Le Camion*, en 1977, se voulait un film au conditionnel : une femme et un homme (Marguerite Duras et Gérard Depardieu) parlent d'un film qu'ils pourraient faire ensemble (*« Ç'aurait été un film »*). La transformation du conditionnel en présent devient dès lors le travail du spectateur. Ce labeur mental, que réclament tous ses films, et qui se transforme rapidement en jouissance pure. Il y a la musique. Les tangos lancinants de Carlos d'Alessio (*India Song, Son nom de Venise…*) ou les valses de Brahms (*Agatha*). Mais aussi celle des mots et des lieux, les ritournelles de langage. La disparition du corps n'exclut pas l'intime sensualité d'un cinéma qui regarde les détails du monde avec une attention précise.

C'est avec le concours de quelques-uns des plus grands directeurs de la photographie que Mar*guerite Duras saisit cette présence.* Ghislain Cloquet, Bruno Nuytten, Sacha Vierny, Nestor Almendros, Pierre Lhomme sont les scruteurs raffinés d'espaces chargés de mémoires et de récits. La présentation des films en copie neuve rend enfin justice à cette lumière particulière. C'est en tout cas la manière la plus efficace de restituer la transparence charnelle d'une œuvre essentielle. Et c'est par pur plaisir qu'il faut aller voir ou revoir les films de Marguerite Duras.

*Jean-François Rauger*

# Les Archives de France en crise après le départ de leur directeur

**LE DÉPART** du directeur des Archives de France était attendu pour le mois de septembre. Alain Erlande-Brandenburg a préféré donner sa démission (*Le Monde* du 9 juillet), sans attendre la nomination de son remplaçant – qui pourrait être un historien, spécialiste de la deuxième guerre mondiale. Le nouveau venu devra avoir de solides qualités de diplomate. Car l'hôtel de Soubise, où sont logées les Archives – un lieu *réputé calme et sans histoires* –, *ressemble de* plus en plus à un chaudron au bord de l'ébullition.

Un conservateur, sans doute alarmiste, indique que *« l'institution est rongée de l'intérieur »* et qu'elle est *« prête à s'effondrer »*. Des figures de style sans doute excessives. Une chose est certaine, le climat y est exécrable. Et les usagers pâtissent les premiers de cette situation. D'autant que le Centre d'accueil et de recherche des archives nationales (le Caran), l'antenne publique des Archives, est fermé pour travaux – la climatisation est à refaire – officiellement jus*qu'au début du mois de septembre, mais plus* vraisemblablement jusqu'en décembre.

Professeur à l'école des Chartes, dont il est lui-même issu, Alain Erlande-Brandenburg, soixante et un ans, a fait une grande partie de sa carrière dans les musées, à Cluny et à Ecouen notamment, et à la Direction des musées de France (DMF), dont il fut, un temps, sous-directeur. Ce spécialiste de l'art médiéval est un personnage à l'expression tranchante, qui focalise le mal-être de ce bastion de la mémoire que sont les Archives. Il a été nommé ici en mars 1994, succédant à l'indéboulonnable Jean Favier, resté dix-huit ans à la tête de l'institution.

**DÉMISSION ACCEPTÉE PAR Mme TRAUTMANN**

Que reproche-t-on au démissionnaire ? D'abord des relations *« insupportables »* avec la majorité du personnel. Cette difficulté à communiquer était perceptible au cabinet du ministre de la culture. Des dossiers, ouverts depuis longtemps, n'ont ainsi jamais pu être réglés. C'est le cas de la Maison de la mémoire de la Ve République, qui devait se construire à Reims, et qui semble aujourd'hui reportée *sine die*. C'est surtout le projet de loi sur le raccourcissement du délai de communication des documents – une modification de la loi de 1979 est ici *nécessaire* – et le sort des archives des *hommes* politique qui restent pendants. Alain Erlande-Brandenburg, qui a eu comme interlocuteur trois ministres différents – dont les archives n'ont jamais été une priorité –, a mal accepté de voir des personnalités extérieures être consultées à ce sujet.

A l'intérieur de la maison, on regrette vivement son *« autoritarisme »*, son *« manque de concertation »*. Sur le plan scientifique, il avait établi une séparation entre la direction des Archives de France et celle des Archives nationales, ce qui paraît logique. Mais on lui reprochait de ne pas respecter les répartitions qu'il avait lui-même fixées, de *« méconnaître les principes de l'archivistique au détriment du public »* et d'exiger *que soient appliquées aux archives les pratiques* des musées. On le soupçonnait de vouloir no*tamment démanteler l'ensemble que forment* les archives privées pour les répartir dans les sections consacrées aux archives administratives. *« Les conséquences de ces comportements sont très graves*, soutient un conservateur. *Les entrées des archives personnelles étaient de 119 mètres linéaires en 1994. Elles sont tombées à 92 mètres l'année suivante pour passer à 56 mètres en 1996 et à 7 mètres en 1997. »*

L'ancien directeur des Archives, dont la démission a été acceptée par Catherine Trautmann, est impossible à joindre. Alain Erlande-Brandenburg serait à Colombey-les-Deux-Eglises, absorbé dans la préparation d'un colloque organisé pour célébrer le quarantième anniversaire de la Constitution de la Ve République.

*Emmanuel de Roux*



## DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : Daniel Toscan du Plantier** a été réélu président d'Unifrance Film international, organisme parapublic chargé de la promotion du cinéma français à l'étranger, par son comité directeur réuni mardi 7 juillet. Le cinéaste et président de l'Association des auteurs-réalisateurs-producteurs (ARP), Claude Miller, et l'exportateur Jacques-Eric Strauss ont été désignés comme vice-présidents ; le producteur Michel Propper est trésorier. – *(AFP.)*

■ ***INDUSTRIES MUSICALES : Gilbert Ohayon**, président d'EMI Music* France depuis 1991, quittera son poste à la fin de l'année fiscale en cours, en mars 1999, a annoncé Rupert Perry, PDG d'EMI Europe. Gilbert Ohayon a commencé sa carrière dans l'industrie musicale en 1980 chez WEA, avant d'être président de CBS-Fox Europe et de rejoindre EMI en 1990 comme vice-président du marketing européen international, à Londres.

■ **Jean-Philippe Allard**, directeur général des labels Classique et Jazz de PolyGram pour la France, a été nommé, mardi 7 juillet, directeur général de Polydor. Il succède à ce poste à Bruno Gerentes, nommé PDG de BMG France. Polydor est une des filiales de PolyGram qui vient d'être achetée par le groupe canadien Seagram. Jean-Philippe Allard, âgé de quarante et un ans, continuera d'assurer la direction générale des départements classique et jazz de PolyGram.

■ **Jean-Michel Jarre** a été nommé *« porte parole de l'industrie musicale européenne »* par la Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI/International Federation of Phonographic Industry). Cette mission de deux ans lui a été confiée par le président de l'IFPI, David Fine. Le musicien et compositeur français s'occupera plus particulièrement des dossiers des nouvelles technologies, de la piraterie et de la protection des droits d'auteurs. Par ailleurs, Jean-Michel Jarre sera la vedette principale d'un spectacle musical en plein air, au Champ-de-Mars, à Paris, le 14 juillet. Un million de spectateurs seraient attendus. Depuis l'album *Oxygène* (1976), Jean-Michel Jarre a vendu 55 millions de disques dans le monde, dont 32 millions en Europe.

■ **ART : une donation de 174 tableaux à la ville de Strasbourg** a été acceptée le 6 juillet par la municipalité alsacienne. Les œuvres ont été données par Mira Jacob, une ancienne galeriste parisienne, et comprennent deux Picasso et un Modigliani et des toiles signées Odilon Redon, Braque, Balthus, Chagall, Corot, Giacometti, Robert Delaunay, Max Ernst, James Ensor, Paul Klee, Léger et Kandinsky. L'ensemble est estimé à 150 millions de francs. Il devrait être exposé dans la Villa Greiner, située dans le centre de la ville. Par ailleurs, le conseil municipal a décidé d'acquérir pour 2,6 millions de francs un bas-relief de Paul Gauguin, *La Toilette*, et une huile de Francis Picabia pour 613 839 francs.

# SORTIR

### PARIS

**Earth Wind & Fire**
La fin des années 70 avait consacré le funk symphonique et les cuivres flamboyants de ce groupe de Chicago. Moins chanceux dans les années 80, Philip Bailey et Maurice White tenteront de retrouver les splendeurs du *Boogie Wonderland* avant le début du troisième millénaire.
*Palais des congrès, porte Maillot, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. 20 h 30, le 9. Tél. : 01-40-68-00-05. De 193 F à 330 F.*

**Jeff Beck**
L'expression *« guitar hero »* a été conçue pour des musiciens de la trempe de Jeff Beck (ou Eric Clapton, Jimmy Page…). Depuis les années 60, il a mis son instrument et sa personnalité rugueuse au service d'options musicales variées, du blues-rock au hard en passant par la pop et le jazz-rock. Au risque parfois de trop disperser sa carrière… En première partie : Guest.
*Grand Rex, 5, boulevard Poissonnière, Paris 2e. Mo Bonne-Nouvelle. 20 h 30, le 9. Tél. : 01-42-36-83-98. De 210 F à 250 F.*

**Pareil mais plus**
Funk et soul au menu copieux de cette formation de onze musiciens avec section de cuivres (ceux, pas manchots, de l'émission « Nulle part ailleurs »), rythmique carrée et chœurs. A l'occasion, on y ajoute même quelques danseurs et danseuses pour un vrai spectacle où les standards du genre (reprises de Stevie Wonder) *côtoient* des compositions originales.
*Le Réservoir, 16, rue Forge-Royale, Paris 11e. Mo Ledru-Rollin.* Le 9, à 21 h 30. Tél. : 01-43-56-39-60. Entrée libre.

### BORDEAUX

**Cities on the Move 2**
Présentée à la Wiener Seccession de Vienne l'hiver dernier, et afin de respecter le concept de l'exposition qui est elle-même « en mouvement », l'accrochage initial a été entièrement revu afin de s'adapter à la grande nef du Musée d'art contemporain de Bordeaux. « Cities on the move » présente pour la première fois en Europe un tour d'horizon de l'art et de l'architecture dans les villes d'Asie. Un projet qui tente de mettre en lumière la vitalité incroyable d'une scène artistique et architecturale dont on ignore presque tout en Europe, de faire connaître au public européen plus d'une centaine de démarches et de points de vue personnels. Dans ce réseau dense et complexe de circulations horizontales et verticales se côtoient affiches publicitaires, peintures, sculptures, néons, sons et images en mouvement, plans et maquettes de villes, photographies, objets quotidiens, nourriture, et moyens de transport.
*Musée d'art contemporain, Entrepôt, 7, rue Ferrère, 33000 Bordeaux. Jusqu'au 30 août. De 11 heures à 18 heures ; le mercredi jusqu'à 20 heures. Relâche lundi et jours fériés. Tél. : 05-56-00-81-50. De 15 F à 30 F.*

# GUIDE

### FILMS NOUVEAUX

**An Alan Smithee Film**
d'Alan Smithee (Etats-Unis, 1 h 30).
**Du venin dans les veines**
*de Jonathan Darby (Etats-Unis, 1 h 28).*
**Excess Baggage**
de Marco Brambilla (Etats-Unis, 1 h 41).
**Good Burger**
de Brian Robbins (Etats-Unis, 1 h 30).
**La Guerre des fées**
de Michael Ritchie (Etats-Unis, 1 h 30).
**Louis & Frank**
d'Alexandre Rockwell (Etats-Unis, 1 h 27).
**Les Naufragés du Pacifique**
de Steward Raffill (Grande-Bretagne, 1 h 35).
***Les Nouvelles Aventures de Mowgli***
de Duncun McLachlan (Etats-Unis, 1 h 30).
**Playing God**
d'Andy Wilson (Etats-Unis, 1 h 50).
**Que la lumiere soit !**
d'Arthur Joffé (France, 1 h 50).
**Rewind**
de Sergio Gobbi (France-Italie, 1 h 32).
**Scream 2 (*)**
de Wes Craven (Etats-Unis, 2 h 02).
*(*) Film interdit aux moins de 12 ans.*

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**Eugen Indjic (piano)**
Debussy : *Préludes*. Chopin : *Ballade no 4, Mazurkas, Scherzo*. Schumann : *Davidsbündlertänze*. Liszt-Paganini : *Etudes*.
*Schola Cantorum, 269, rue Saint-Jacques, Paris 5e. Mo Port-Royal. Le 9, à 20 h 30. Tél. : 01-43-54-56-74. 120 F.*

**Bruno Rigutto (piano)**
Chopin : *Grande Valse brillante op. 18, Nocturne, Fantaisie op. 49, Scherzo, Barcarolle*. Debussy : *Préludes*. Mompou : *Variations sur un thème de Chopin*.
*Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mo Pont-de-Neuilly. Le 9, à 20 h 45. Tél. : 01-45-00-22-19. 150 F.*

**Orchestre de l'Opéra de Paris**
Mahler : *Symphonie no 10, adagio, Le Chant de la terre*. Jon Villars (ténor), Thomas Hampson (baryton), James Conlon (direction).
*Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur, 93 Saint-Denis. Mo Saint-Denis-Basilique. Le 9, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-06-07. De 90 F à 250 F.*

**Estivales Danse**
avec deux compagnies hip-hop : Aktuel Force (*Evolution*) ; Boogi Saï (*Balle et poussière*).
*Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mo La Chapelle. Le 9, à 21 heures. Tél. : 01-46-07-34-50. De 95 F à 130 F.*

**Julien Lourau Groove Gang**
*Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 9, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.*

**Aldo Romano Corners**
*Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 9, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.*

**La Villette Jazz Festival**
Programme du 9 juillet : Al Jarreau/Jazz comme une image : Portal, Sclavis, Texier, Drouet, Le Querrec/Jeri Brown/Workshop de Lyon avec Ernst Reijseger & Noël Akchoté/Orquesta Aragon (gratuit)/David S. Ware.
*Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. A partir de 20 h 30. Tél. : 08-03-07-50-75. Forfait 170 F, valable sur l'ensemble du site.*

**Deep Purple**
*Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 9, à 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 187 F.*

**Festival Banlieues du monde**
Programme du 9 juillet : Zoodo (musique traditionnelle (16 heures). Carafe Bouiba (chanson, rock, 17 h 30). Jurassic Five (rap, 19 h 30). Orient Express Moving Shnorers (21 heures). Bernard Lavilliers (22 h 30).
*Stade Mandela, 93 Saint-Denis. RER Plaine-Voyageurs (Stade-de-France). Tél. : 01-55-87-08-70. Entrée libre.*

**Lounès et Nouraï**
*Chants berbères et raï.*
*La Flèche d'or Café, 102 bis, rue de Bagnolet, Paris 20e. Mo Alexandre-Dumas. Le 9, à 21 heures. Tél. : 01-43-72-04-23. 25 F.*

**Cyrius et le Septeto Turquino**
Bal musical dansant (Cuba).
*Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 9, à 22 h 30. Tél. : 01-43-57-24-24. 100 F.*

**Jovenes Clasicos del Son**
Cuban Jam Sessions.
*La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo République. Le 9, à 23 heures. Tél. : 01-42-02-20-52. 80 F.*

### RÉSERVATIONS

**Paris, Quartier d'été**
C'est le grand rendez-vous parisien de l'été. Dans la capitale, où les spectacles de qualité manquent souvent cruellement, Paris, Quartier d'été propose de la danse, de la musique, du théâtre et des promenades qui permettent de se livrer à un jeu de piste culturel et insolite à travers la ville (à des tarifs très raisonnables, quand ce n'est pas gratuit). On pourra cette année visiter les cimetières, regarder le cirque de puces de Maria Fernanda Cardoso, suivre Pippo Delbono, qui joue avec les passants, découvrir une création théâtrale de Marie Pèrez dans une piscine, et une du Napolitain Armando Pugliese dans la cour de la Sorbonne. On entendra du jazz à l'hôtel d'Albret, Pierre Henry à Cluny, des musiques du monde au Luxembourg, Beethoven dans des jardins. Les compagnies de Jean-Claude Gallotta et de Daniel Larrieu danseront au Palais-Royal, où se déroulera la grande parade japonaise du Jidaï Matsuri.
*Du 19 juillet au 9 août. Renseignements, tél. : 01-44-94-98-00. Réservations, tél. : 01-49-87-50-50.*

### DERNIERS JOURS

**12 juillet :**

**Bosnia : *avant/après-guerre*, photographies de Gilles Peress**
*Parc de La Villette, 30, avenue Corentin-Cariou, Paris 19e. Tél. : 08-03-30-63-06. 30 F.*

**Asger Jorn**
*Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées, Paris 8e. Tél. : 01-44-31-21-21. Entrée libre.*

**20 juillet :**

**Delacroix, les dernières années (1850-1863)**
*Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 01-44-13-17-17. 35 F et 50 F.*

## DISPARITIONS

■ **KAY THOMPSON**, écrivain pour enfants, qui créa notamment l'irrésistible personnage d'*Eloïse*, est morte à New York, jeudi 2 juillet, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. C'était une touche-à-tout pétrie de talents et d'énergie. Elle avait débuté comme pianiste dans l'orchestre de Saint-Louis (Missouri), sa ville natale. Elle chantait, dansait, écrivait des chorégraphies, jouait la comédie et composait des chansons. Plus tard, elle s'était lancée dans la radio et la télévision et fut notamment coproductrice, sur CBS, d'un show radiophonique intitulé « Kay Thompson and Company ». Mais dans la mémoire de générations d'enfants Kay Thompson restera avant tout la mère d'*Eloïse*, cette monstrueuse et adorable petite fille gâtée qui, à six ans, abandonnée à elle-même, fait les quatre cents coups dans les couloirs de l'hôtel Plaza de New York. Avec sa jupe plissée à bretelles et ses souliers vernis, cette attendrissante tête à claques, croquée avec malice par Hilary Knight, apparaît en 1955 chez Simon and Schuster et remporte un succès immédiat. *Eloïse*, s'arrache à plus de cent cinquante mille exemplaires en deux ans et sera bientôt suivi d'*Eloïse à Paris* (1957), *Eloïse à Noël* (1958) et *Eloïse à Moscou* (1959). En France, les aventures de cette gamine pleine de vie ont été traduites dans les années 60 aux éditions du Pont Royal. La première d'entre elles, *Eloïse*, est aujourd'hui disponible chez Gallimard Jeunesse.

■ **ANDRÉ RÉMONDET**, architecte, est mort mardi 7 juillet à Senlis (Oise), à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Né en 1908 à Montbard (Côte-d'Or), Grand Prix de Rome en 1936, Rémondet avait poursuivi ses études aux Etats-Unis, d'où il était revenu pour faire la guerre. Il mena ensuite une carrière diversifiée, largement honorée par la commande et par les institutions. Elu le 12 décembre 1979 à la section d'architecture de l'Académie des beaux-arts, il avait notamment construit l'ambassade de France à Washington, ainsi que de nombreux édifices typiques des certitudes de l'architecture des années 60 et 70, époque quantitativement dynamique mais peu soucieuse d'intégration. André Remondet était l'auteur du complexe d'habitation Paris-Kennedy, près de la Maison de la radio, à Paris, de la trésorerie générale de Gironde, de plusieurs établissements scolaires, universitaires, hospitaliers, sportifs en France et outre-mer. Parmi les travaux signalés de ce technicien du béton, on trouve encore une église au Plessis-Robinson, la direction des affaires sociales (avec Claude Parent) à Paris (19e) ou la cité administrative de Bayonne. Il avait été l'un des conservateurs du château de Chantilly, ainsi que l'architecte en chef de l'Observatoire de Paris et de l'Observatoire de Meudon.

■ **PATRICE VIELJEUX**, ancien président du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), est mort, vendredi 3 juillet, à Champs (Orne), à l'âge de soixante-treize ans. Né le 24 juin 1925, à Nieul-sur-Mer (Charente-Maritime), fils et frère d'armateur – il était d'un an le cadet de Tristan Vieljeux, ancien président de la société navale et commerciale Delmas-Vieljeux et ancien président du comité central des armateurs de France –, c'est tout naturellement qu'il travailla dans l'entreprise familiale, où il fut successivement directeur de l'armement, administrateur général adjoint, puis vice-président. Parallèlement, il se consacra au développement du service public local et s'est beaucoup dépensé pour la création de la fonction publique territoriale. Il fut président du conseil d'administration du CNFPT (1987-1988). Ayant épousé Juliette Couve de Murville, fille du dernier premier ministre du général de Gaulle, il entama aussi une carrière politique sur le plan local. Maire depuis 1963 de Bougival, puis maire honoraire, il a été conseiller régional d'Ile-de-France, de 1976 à 1986. Elu de droite, mais sans étiquette politique, il a été le président du comité de soutien à Christine Boutin, aux législatives de mars 1986. Cette même année, il avait été candidat malchanceux aux sénatoriales, dans les Yvelines.

## NOMINATIONS

### DÉFENSE

**Jean-Claude Mallet**, maître des requêtes au Conseil d'Etat, a été nommé, par le conseil des ministres du mercredi 8 juillet, secrétaire général de la défense nationale, en remplacement d'Isabelle Renouard, ministre plénipotentiaire, qui a demandé à quitter son poste.

[Né le 25 mars 1955 à Paris, ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole nationale d'administration, agrégé de lettres modernes, Jean-Claude Mallet est entré au Conseil d'Etat en 1985. Au Quai d'Orsay, il est successivement consultant au Centre d'analyse et de prévision (CAP), chargé de mission auprès du directeur des affaires juridiques et adjoint au préfet coordonnateur pour la libre circulation des personnes en Europe. Nommé en 1989 délégué aux relations internationales au ministère de l'intérieur, il suit Pierre Joxe au ministère de la défense, en 1991, comme conseiller technique pour les affaires internationales et stratégiques. Depuis 1992, il était directeur chargé des affaires stratégiques (DAS), un poste qu'il a créé au ministère de la défense.]

*Lire aussi page 7*

**Le capitaine de vaisseau Alain Dumontet** a été promu contre-amiral par le conseil des ministres du 8 juillet et sera nommé, à compter du 1er août, chef du cabinet militaire du premier ministre, en remplacement du général de brigade Louis Le Mière, qui prendra le commandement de la circonscription de défense de Besançon et de la 7e division blindée.

[Né le 21 février 1948 à Belfort, ancien élève de Navale, Alain Dumontet a notamment commandé, en 1980-1982, le pétrolier-ravitailleur *Papenoo* affecté au centre d'expérimentations nucléaires du Pacifique. En 1988, il commande l'escorteur *Commandant-Bory*, qui est déployé dans le Golfe pendant la guerre irako-iranienne. Il rejoint le bureau « études et plans opérationnels » à l'état-major de la marine, où il est chargé des besoins opérationnels des forces de surface et des questions relatives à l'espace et au désarmement. Entre 1991 et 1993, le commandant Dumontet dirige, au cabinet de Pierre Joxe, ministre de la défense, la cellule « relations internationales », chargée de la coopération militaire, et il suit l'engagement des éléments français au profit des opérations de maintien de la paix pour l'ONU. En juillet 1993, il commande le porte-hélicoptères *Jeanne-d'Arc*, qui sert de navire-école à Navale. Depuis l'été 1996, il était sous-directeur des questions régionales à la délégation aux affaires stratégiques (DAS) au ministère de la défense.]

Le conseil des ministres du mercredi 8 juillet a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Terre.** Sont promus : général de division, les généraux de brigade **Jacques Faidherbe, Yannick Bertheau, Armel d'Avout d'Auserstaedt, Jean-Claude Pelletier** (nommé adjoint au général commandant les organismes de formation de l'armée de terre), **Michel Moulinier** (nommé inspecteur du matériel) et **Daniel Uguen** (affecté au secrétariat général de la défense nationale) ; général de brigade, le colonel **Alain Cartron**.

Sont nommés : commandant la région militaire de défense Atlantique et la circonscription militaire de défense de Bordeaux, le général de corps d'armée **Xavier de Lambert** ; commandant supérieur des forces armées aux Antilles, le général de brigade **Michel Rigot** ; chef d'état-major général du général gouverneur militaire de Metz, commandant la région militaire de défense Nord-Est et la circonscription militaire de défense de Metz, le général de brigade **Hugues de Fontaines** ; adjoint au général commandant la force d'action terrestre, le général de division **André Soubirou** ; directeur adjoint du service national, le général de brigade **Jean-Louis Vincent** ; commandant la 11e division parachutiste, le général de brigade **Marcel Valentin** ; inspecteur des réserves et de la mobilisation, le général de brigade **André Lacour** ; adjoint au général gouverneur militaire et commandant la circonscription militaire de défense de Lille, le général de brigade **Gérard Batselé** ; commandant les écoles de Saint-Cyr-Coëtquidan, le général de brigade **Louis Zeller** ; sous-chef d'état-major « organisation-ressources humaines » à l'état-major de l'armée de terre, le général de brigade **Gilles Barrié** ; adjoint au général commandant la circonscription militaire de défense de Rennes, le général de brigade **Jean Claverie** ; adjoint au général commandant les forces françaises en Allemagne et la 1re division blindée, le général de brigade **Jacques Grenier** ; adjoint au général commandant la force logistique terrestre, le général de brigade **Gilbert Le Guen** ; commandant l'école d'application de l'armée blindée-cavalerie, le général de brigade **Yves Lafontaine** ; commandant la 1re brigade logistique, le général de brigade **Yves Peresson** ; adjoint au général commandant la 6e division légère blindée, le général de brigade **Michel Barro** ; commandant la 2e brigade logistique, le général de brigade **Paul Farbos** ; commandant la brigade d'artillerie, le général de brigade **Roger Duburg** ; commandant l'école d'application du train, le général de brigade **Alain Baudoux** ; commandant l'école supérieure et d'application du génie, le général de brigade **Jean-Pierre Dupré** ; adjoint au général commandant la 27e division d'infanterie de montagne, le général de brigade **Jean-Louis Sublet** ; adjoint au général commandant la circonscription militaire de défense de Limoges, le général de brigade **Michel Vautravers**.

● **Marine.** Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral **Jacques Célérier** (nommé adjoint au chef de l'état-major interarmées de planification opérationnelle) ; commissaire général de première classe, le commissaire général de deuxième classe **Dominique Vandier** (nommé inspecteur du commissariat de la marine) ; commissaire général de deuxième classe, le commissaire en chef **Jean-Louis Delmas** (nommé chef du service des marchés généraux du commissariat de la marine).

Sont nommés : adjoint au commandant la force d'action navale, le contre-amiral **Alain Coldefy** ; directeur du commissariat de la marine à Toulon, le commissaire général de deuxième classe **Arnaud Réglat-Boireau**.

● **Air.** Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne **Claude Bigot** ; commissaire général de division aérienne, le commissaire général de brigade aérienne **Michel Esrchler** ; général de brigade aérienne, les colonels **François Monssus, Michel Asencio, François Beck** (nommé sous-chef d'état-major « opérations-logistique » à l'état-major de l'armée de l'air), **Paul Mary** (nommé chef de la division « relations extérieures » à l'état-major des armées), et **Jacques Orignac** (nommé commandant en second la région aérienne Nord-Est).

Sont nommés : commandant les forces françaises à Djibouti, le général de brigade aérienne **Louis Champiot** ; adjoint au directeur des affaires stratégiques, le général de brigade aérienne **Claude Chiffaut**.

● **Gendarmerie.** Est nommé adjoint au général commandant la circonscription de gendarmerie d'Ile-de-France, le général de brigade **Jean-Pierre Bedou**.

● **Armement.** Est nommé attaché d'armement à l'ambassade de France à Washington, l'ingénieur général de première classe **Jean Gaudillet**.

● **Service de santé.** Sont promus : médecin général inspecteur, le médecin général **Jacques Abgrall** (nommé médecin-chef de l'hôpital d'instruction des armées Percy) ; médecin général, le médecin-chef **Henri Delolme** (nommé sous-directeur « action scientifique et technique » à la direction centrale du service de santé des armées.

Est nommé directeur du service de santé en région aérienne Nord-Est le médecin général inspecteur **Jean-Philippe Chabanne**.

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 8 juillet sont publiés :

● **Médicaments** : deux arrêtés modifiant la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux ;

deux arrêtés modifiant la liste des spécialités pharmaceutiques agréées à l'usage des collectivités et divers services publics.

● **Archives** : un arrêté relatif à l'ouverture des archives de l'ancienne direction générale des affaires d'Alsace-Lorraine.

## AU CARNET DU « MONDE »

### Naissances

Agnès DOLLFUS KRESSMANN
laisse à
Victor AMMOUR
la joie d'annoncer la naissance de son cousin,

**Basile, Gaspard, Antoine, Samuel,**

le 16 juin 1998,
chez
Nathalie et Matthieu DOLLFUS.

Les Fouzes,
48400 La Salle-Prunet.

### Mariages

M. et Mme Jacques FONTAINE,
*Le docteur et* Mme Jean-Pierre AUBIN
ont le plaisir d'annoncer le mariage de

**Nathalie et Eric,**

le samedi 11 juillet 1998.

44, rue Pierre-Brossolette,
92320 Châtillon.
31, rue des Coquelicots,
92140 Clamart.



### Noces d'émeraude

– Quarante ans de patates et de chorba !

Jacques, Marie-Georges,
Stéphane, Marie-Pierre,
les petits-enfants, les rustines,
souhaitent à

**Lucie et Léon LEROGNON,**

un très joyeux anniversaire de mariage.

### Décès

– Jean-Claude Arbeau Barreau,
Manuel et Delphine,
ses enfants,
Leur famille et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Michelle ARBEAU BARREAU,**
née TAROT,

survenu le 6 juillet 1998, en Provence.

*La cérémonie religieuse aura lieu* vendredi 10 juillet, à 11 h 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, 19 *bis*, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris-4e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Saint-Louis-en-l'Ile,
75004 Paris.

– Le président de la *Société* française d'étude du XVIIIe siècle,
*Et le conseil d'administration*
ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 8 juin 1998, de

**Philippe AUTEXIER,**
chercheur musicologue.

Il était membre du conseil d'administration de notre société.

Les obsèques ont été célébrées le vendredi 12 juin.

– Josette Bosmorin,
*son épouse,*
Anne et Christian Huguet,
Sylvie Guillaume
et Claude Bosmorin,
Ses enfants,
Ses petits-enfants, parents et alliés,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

**M. Bernard BOSMORIN,**

survenu dans sa soixante et unième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 11 juillet 1998, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, Paris-4e, suivie de l'inhumation à Bessières (Seine-et-Marne), à 14 heures.

18, quai d'Orléans,
75004 Paris.

– Denise Chevalier,
son épouse,
Francis et Catherine Chevalier,
Jean-Jacques et Catherine Chevalier,
Pascal et Françoise Chevalier,
ses enfants,
Luc, Cécile, Olivia, Thomas et Remi,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Jacques Louis CHEVALIER,**
*médaille du combattant 1939-1945,*
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 7 juillet 1998, à Villiers-sur-Mer, dans sa quatre-vingt-unième année.

9, domaine de Seignelay,
*92290 Châtenay-Malabry.*

– Emmanuel Jacquin-Dorville,
Les familles Aumont, Dorville,
Jacquin,
ont la douleur de faire part du décès de

**Irène (Tilly) DORVILLE,**

survenu le 5 juillet 1998, à l'âge de *quatre-vingt-neuf* ans.

– Le président de l'université Paris-XIII,
La directrice de l'IUT de Villetaneuse,
La directrice du Centre de formation continue,
Ses collègues et ses stagiaires,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Lucette CAUSSE,**
maître de conférences en gestion.

Tous se souviendront de la force de ses convictions, de sa générosité et de son dévouement.

Les obsèques auront lieu le vendredi 10 juillet 1998.
Levée du corps à 15 heures, au funérarium Mont-Valérien, 42, rue du Chemin-des-Cendres, à Nanterre.
Inhumation à 16 heures, au cimetière parisien de Pantin.

*Sans fleurs ni couronnes.*

– Toute sa famille,
Et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

**Jean-Marc LAUREAU,**
dessinateur et journaliste,

survenu le 3 juillet 1998, dans sa *cinquante-cinquième année*, à l'hôpital Saint-Eloi à Montpellier.

De la part de
M. et Mme Marcel Laureau,
ses parents,
M. et Mme Stéphane Laureau,
Julien, Jeanne et Tom,
M. et Mme A. Van Eijk,
Anna et Juliette,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme J.-C. Viche,
M. François Laureau,
Mlle Nicole Laureau,
ses sœurs, ses frère et beau-frère, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Laureau,
ses oncle et tante.

L'inhumation a été faite le 8 juillet, au *cimetière de Montbolo (Pyrénées-*Orientales), dans l'intimité familiale.

Un culte d'actions de grâces réunira sa famille et ses amis, le vendredi 17 juillet, à 17 heures, au temple protestant de Versailles, 3, rue Hoche.

### Anniversaires de décès

– Il y a vingt ans, le 10 juillet 1978, disparaissait le

**professeur Gérard MOIGNET.**

Son souvenir reste vivace dans le cœur de ceux qui l'ont aimé et admiré.

De la part de
Christian Moignet,
Nicole Anquetil,
Elisabeth Blanc,
ses enfants,
Et de toute la famille.

– *Une pensée est demandée pour*

**Jacques POMERANZ,**

qui nous a quittés le 10 juillet 1997
et pour son père,

**Ernest (Jean-Pierre)
POMERANZ,**

décédé le 21 septembre 1995,
qu'il a rejoint trop vite, trop tôt.

– Le 12 juillet 1997,

**Jean VARENNE,**
professeur de sanskrit
et de civilisation de l'Inde,

nous quittait.

Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

### Concours

– Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Loire organise un concours sur titres d'infirmier pour trois postes et un concours sur titres d'animateur pour quatre postes.

*Conditions d'inscription : concours* ouverts respectivement aux candidats titulaires du diplôme d'Etat d'infirmier et du BEATEP.

Retrait des dossiers d'inscription du 7 au 30 septembre 1998, au CDG FPT, 46, avenue de la Mairie, 43000 Espaly.

Date de clôture des inscriptions le 30 septembre (cachet de la poste faisant foi).

هكذا من الاهل



## EN VUE

■ Le colonel **Mouammar Kadhafi**, célébrant, mardi 7 juillet, l'anniversaire de la naissance de Mahomet, a proposé de *« déménager Israël en Alaska »*.

■ Les agences de presse et les journaux indiens, familiers des catastrophes, n'ont pas consacré une ligne au gigantesque raz-de-marée qui, le 9 juin, à Shirwa, non loin du port de Kandla, a noyé dix mille misérables récoltant du sel marin sur la rive.

■ Des miliciens taliban, armés de cravaches de caoutchouc et de lanières de cuir, frappent, dans les rues de Kaboul, les analphabètes qui, sous la menace, ne parviennent pas à lire un seul verset du Coran.

■ Dimanche 5 juillet, lors de la traditionnelle reconstitution de la bataille de Gettysburg, en Pennsylvanie, **Christian Evo**, cinquante-deux ans, un Français du Sud-Ouest, encerclé par les nordistes, mitraillé à blanc, s'est dégagé en ripostant à balle réelle, blessant au cou un Américain déguisé.

■ Un peu moins d'un million d'élèves américains ont apporté une arme à l'école au cours de la dernière année académique. L'année précédente, ils étaient plus d'un million.

■ Un mégot de l'actrice **Bette Davis** a atteint aux enchères 345 dollars (environ 2 000 francs), mardi 7 juillet, à Los Angeles : il portait des traces de rouge à lèvres.

■ Vendredi 3 juillet, **Susanna Wellenbrink**, starlette allemande du petit écran, a annoncé son intention d'accoucher en direct devant les caméras de télévision.

■ **Andrew J. Waters**, de l'Institut de psychiatrie de Londres, constate *« une augmentation significative des accidents du travail »*, le deuxième mercredi du mois de mars, « journée nationale sans tabac », chez les fumeurs en état de manque qui s'efforcent de s'abstenir.

■ Si la Chambre des communes adopte une motion de **Mark Oaten**, député libéral-démocrate, contre la quarantaine imposée aux animaux pénétrant en Grande-Bretagne, les aveugles ne partiront plus en vacances à l'étranger sans leurs chiens.

■ Depuis qu'elle a propulsé une vieille dame dans sa cheminée, la chaise roulante sophistiquée *« ultramobile »* de la firme britannique Caithness Self-Lift est provisoirement retirée du marché.

■ **Mohammed al-Zahrani**, commerçant saoudien de la région de Bicha qui se voit déjà à la tête d'une armée de babouins affectés à diverses tâches – ménage, distribution du courrier, transport des bébés, etc. –, s'efforce, pour l'instant, d'entraîner deux singes à la cueillette des dattes.

*Christian Colombani*

# Le Japon et le projet de Cour criminelle internationale

## Le quotidien « Asahi » envisage les conséquences de la création d'une telle institution. Celles-ci seraient considérables pour la société nippone

**SELON LE QUOTIDIEN** *Asahi*, le projet de création d'une Cour criminelle internationale, actuellement débattu à Rome, pourrait avoir des conséquences sur le système judiciaire japonais. *« A part sa fonction première de juger des criminels qui ont violé les lois, la création de cette Cour peut influencer notre société et notre culture »*, écrit le quotidien libéral dans son éditorial du 8 juillet.

La position du Japon dans le débat en cours à Rome est intéressante à plusieurs titres : tout d'abord, au Japon comme en Allemagne, certains dirigeants accusés de crimes de guerre furent condamnés, au lendemain de la seconde guerre mondiale, par un tribunal militaire international ; ensuite, le Japon est une des rares nations développées à maintenir la peine de mort. Celle-ci vient encore d'être requise par le parquet contre un membre de la secte Aum (responsable de l'attentat dans le métro de Tokyo en 1995) accusé de meurtre.

Critiquant l'attitude du gouvernement japonais, assez molle malgré une position de principe en faveur de la création d'une telle Cour criminelle internationale, l'*Asahi* se demande si ce ne serait pas là l'occasion pour Tokyo d'adopter un profil plus haut sur la scène mondiale. *« Bien que les crimes, tels que le génocide, n'aient jamais été tolérés du point de vue humanitaire, dans la plupart des cas, le système judiciaire des nations concernées ne peut punir les responsables de ces crimes ou les dirigeants qui les ont commandités »*, constate le quotidien. Le fait que la manière dont ont fonctionné les tribunaux militaires de Nuremberg et de Tokyo, qui ont jugé les criminels de guerre de l'Allemagne nazie et du Japon impérial, reste critiquée, ne doit pas dissuader de créer une Cour criminelle internationale, poursuit l'*Asahi*. Une prise de position d'autant plus notable qu'un récent film, *Fierté, l'instant du destin* (*Le Monde* du 30 mai) cherche à réhabiliter le général Hideki Tojo, premier ministre au cours de la guerre du Pacifique, en jouant habilement des errements du tribunal de Tokyo qui avait effectivement les apparences d'un « tribunal de vainqueurs ».

*« Il est significatif que les guerres et les persécutions aient conduit à l'apparition de la notion de crime contre l'humanité et que les individus soient désormais tenus responsables de leur actes sur la base de cette notion. Toute la question est de savoir comment donner substance à l'idée que la communauté internationale – et les vainqueurs dans une guerre – prononce un jugement de valeur universelle »*, écrit l'*Asahi*.

**CONTRADICTION**

A part cette question de fond, poursuit-il, la création d'une Cour criminelle internationale pourrait mettre le Japon en porte à faux par rapport à sa propre législation. *« Si, conformément à la tendance mondiale, la peine capitale est exclue des peines que pourra prononcer la Cour criminelle internationale, le Japon sera confronté à la question de la légitimité du maintien de la peine de mort à l'intérieur de ses frontières. »*

Le Japon sera en effet placé devant une contradiction : signataire d'un traité instituant un tribunal qui exclut la peine de mort pour les crimes les plus atroces, tout en la maintenant pour des coupables de crimes de droit commun. *« On ne peut que se féliciter du fait que le débat sur le projet de Cour criminelle internationale offre au Japon l'occasion de se confronter à nouveau aux normes internationales de justice »*, conclut l'*Asahi*.

*Philippe Pons*

## DANS LA PRESSE

**RFI**
*Dominique Burg*

■ Le débat est vieux comme la gauche, mais il résiste au temps. Avec une belle constance, les communistes, rejoints par les Verts et une partie des socialistes, réclament depuis plusieurs semaines que l'on taxe l'outil de travail, les entreprises, même un peu, au titre de l'impôt sur la fortune. La question se pose, régulièrement, au fil des budgets. Et elle est toujours tranchée dans le même sens : c'est non, trop dangereux pour l'économie. Même en 1981, il avait été prévu d'imposer l'outil de travail, mais l'idée avait été abandonnée très vite. Ce sera encore le cas cette fois-ci. Et Robert Hue le savait probablement très bien. Mais son devoir de communiste exigeait qu'il menât cette bataille perdue.

**BFM**
*Philippe Alexandre*

■ Au départ, la droite accusait Lionel Jospin de sectarisme et d'archaïsme. Ah ! disaient les Bayrou et autres Madelin, ah ! si seulement notre premier ministre s'appelait Tony Blair, de quel grand cœur le soutiendrions-nous... Les 35 heures, les emplois-jeunes, le refus de privatiser totalement Air France : sur tous ces points, l'opposition reprochait au gouvernement de pratiquer un socialisme poussiéreux. La réforme de l'impôt sur la fortune, avec taxation des biens professionnels, devait être la preuve flagrante de ce dogmatisme des socialistes français. Mais voilà que Lionel Jospin s'apprête à prendre l'opposition de court en renonçant à cette réforme de l'impôt sur la fortune contre laquelle le patronat était parti en guerre. Et, du coup, le premier ministre coupe l'herbe sous les pieds de l'opposition en général et de Jacques Chirac en particulier.

**L'EXPANSION**
*François Roche*

■ La France va mieux, c'est incontestable. Sur le plan économique, elle n'a probablement pas été aussi en forme depuis une bonne dizaine d'années. Il n'y aurait donc aucune raison de cacher sa joie... Sauf que nous sommes en France, et c'est là que tout se complique. Le « politique », tout heureux de pouvoir annoncer de bonnes nouvelles, a tendance à tordre le cou à l'économie pour la réduire à sa volonté. Une lecture modeste des événements conduirait à faire la part des choses entre la conjoncture que nous traversons et la politique économique menée. Dans la situation actuelle, l'élément conjoncturel est déterminant. C'est donc d'une euphorie mesurée qu'il faudrait faire preuve, car les conjonctures finissent toujours par s'essouffler. Seules des réformes de structure pourraient prolonger l'effet bénéfique de la reprise actuelle. Or, il faut bien avouer que les discours entendus sur ce sujet ne sont guère encourageants. Les vieux réflexes ont la vie dure, comme celui de persister à évoquer la *« stabilisation »* des prélèvements obligatoires, alors que c'est sur les moyens de les faire baisser que toutes les énergies devraient être concentrées.

# cyberie.webdo.ch

## Après six mois de traversée du désert, le chroniqueur Jean-Pierre Cloutier est de retour en Cybérie

*« COMME nous disions avant d'être si abruptement interrompus... »* En 1946, Leslie Mitchell, laconique, reprenait l'antenne sur la BBC après sept années de silence pour cause de conflit mondial. C'est sur ces mêmes mots que Jean-Pierre Cloutier a choisi de relancer ses « Chroniques de Cybérie », le 22 avril 1998. Elles s'étaient interrompues six mois plus tôt – *« une éternité dans l'espace cyber »* – faute de recettes publicitaires. Après trois ans et demi de présence dans le cyberespace, ce journaliste québécois fait figure de « gourou » francophone dans la toute jeune histoire du Net et publie désormais sa revue hebdomadaire de *« l'actualité du réseau et de l'actualité en réseau »* depuis le Webdo, un serveur suisse issu de *L'Hebdo* de Lausanne.




La suspension de ses livraisons fin 1997 (« Le Monde Télévision-Radio-Multimédia » daté 26-27 octobre 1997) avait cristallisé la colère des sites « indépendants ». A les en croire, leurs homologues commerciaux transformeraient un espace de liberté d'expression en galerie marchande. *« Il faut que des espaces existent pour le contenu si on ne veut pas qu'Internet devienne un simple utilitaire. Encore faut-il s'entendre sur ce qu'est le contenu : un moteur, un répertoire, un annuaire peuvent-ils être considérés comme contenu ?* [Les sites-portails, qui se contentent d'agréger l'information à une seule et même adresse, sont généralement présentés comme le renouveau des sites de contenu, NDLR.] *Et comment distinguer contenu et contenu à valeur ajoutée ? C'est la différence entre dépêches, reprises de dépêches, analyses à partir de dépêches et articles issus de recherches... »*, plaide Jean-Pierre Cloutier.

Lui s'est clairement placé dans le champ du commentaire, débroussaillant l'information sur la Toile pour en tirer des grandes tendances et étayer ses billets d'humeur : *« Le ton est très personnel et ça ne plaît pas à tout le monde. Mais on s'adresse à des gens intelligents et on ne sous-estime jamais nos lecteurs »*, explique-t-il.

Depuis la compagnie d'assurances qui vous garantit contre l'enlèvement par des extraterrestres jusqu'aux performances de la dernière version du langage HTML (hypertext markup language) en passant par la politique et la gastronomie, tout ce qui est insolite ou essentiel sur Internet passe par la plume acérée du chroniqueur. Et le fait de travailler pour un groupe de presse – le Webdo appartient à Ringier Romandie – ne semble pas le gêner le moins du monde.

*Vincent Truffy*

## SUR LA TOILE

**LE MONDIAL BAT DES RECORDS D'AUDIENCE**

■ Le site Internet officiel de la Coupe du monde de football a dépassé, lundi 6 juin, le milliard de connexions – réparties en 170 pays – depuis le premier match du Mondial. Un record a même été atteint le 30 juin, jour des huitièmes de finale Angleterre-Argentine et Roumanie-Croatie, avec 70 millions de connexions en vingt-quatre heures. – *(AFP, AP.)*
*www.france98.com*

**PÉDOPHILIE ET LIBERTÉ DE LA PRESSE**

■ Le journaliste américain Larry Matthews, qui enquêtait sur l'explosion de la pornographie infantile sur Internet, doit comparaître devant un tribunal pour détention et trafic d'images à caractère pédophile, le FBI ayant trouvé sur son disque dur des fichiers-images de cette nature. La justice américaine lui a refusé le droit d'invoquer le premier amendement de la Constitution, qui garantit la liberté d'expression, et, partant, celle de la presse. Le cas doit être jugé en décembre. Il risque quinze ans de prison. – *(AP.)*



# Une mémorable partouze

*par Alain Rollat*

***QUI DISAIT*** que les stades étaient des églises ? Ce sont des lupanars ! Un docte « psychosociologue » confirmait, mercredi après-midi, sur LCI, que les terrains de football sont devenus des lieux de débauche. *« On tire aux buts comme on tire un coup*, expliquait-il gravement. *Un but est un orgasme. »* On ne compte plus, en effet, les débordements sexuels qui prouvent que le relâchement des mœurs footballistiques a atteint, hélas ! un point de non-retour. Les buteurs sont d'ailleurs les premiers à exhiber leurs orgasmes aux quatre coins du terrain. Chaque poteau de corner est devenu le pôle d'un rite orgiaque. Il suffit qu'un joueur touche ce totem pour que tous ses copains lui sautent dessus en l'embrassant à qui mieux mieux dans un empilage kama-sutresque. Certains pervers attisent les instincts de leurs partenaires en se livrant à d'indécentes danses du ventre. Sans parler de ceux qui se couchent carrément sur le dos, au beau milieu de la pelouse, bras et jambes écartés, pour donner le signal de la partouze.

*Qu'attend donc le CSA* pour imposer la signalétique antipornographie à la retransmission des matches de football ? Car la responsabilité de la télévision, dans cette déchéance de la morale collective, ne fait aucun doute. Le ministère afghan en charge de la suppression du vice l'a bien compris, puisqu'il vient de décréter la mise à la poubelle des récepteurs de télé : il existe bien un lien entre le culte païen des idoles sportives répandu par les prêtres de la religion cathodique et le fait que les meilleurs marqueurs d'orgasmes s'affalent désormais, l'acte accompli, dans des postures équivoques. Pourquoi le buteur danois, vautré sur le gazon, s'immobilise-t-il soudain dans une pose d'odalisque sous le regard de la caméra ? Pourquoi l'avant-centre italien, tel un yogi, se met-il brusquement en position de lotus bouddhique ? Pourquoi le messie français, son deuxième coup tiré, mercredi soir, s'est-il accroupi, lui aussi, dans la position du *Penseur* de Rodin ? Pourquoi l'art de la statuaire, plus charnel, prend-il ainsi le pas, dans la gestuelle footballistique, sur l'art théâtral, un peu archaïque ? Par appétit d'image ! C'était fatal. Les gains publicitaires des joueurs étant proportionnels à leur notoriété, le racolage s'étale en mondiovision.

S'il nous restait un brin de décence nous féliciterions l'arbitre de la bacchanale franco-croate pour avoir eu le courage d'infliger un carton de censure à ce Blanc dépravé qui n'arrêtait pas, depuis plusieurs semaines, de bécoter en public le crâne chauve, donc phallique, de notre goal-préservatif national...

JEUDI 9 JUILLET

# FILMS DE LA SOIRÉE

19.30 La Truite ■ ■
Joseph Losey (France, 1982, 105 min). Cinétoile

20.30 Niagara ■ ■
Henry Hathaway (Etats-Unis, 1952, 90 min). Ciné Cinémas

20.40 Le Parrain ■ ■
Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1972, 180 min). RTL 9

20.45 Lucie Aubrac ■ ■
Claude Berri (France, 1996, 110 min). Canal +

20.50 Marius ■ ■
Alexandre Korda (France, 1931, N., 125 min). France 3

21.00 La Rançon du bonheur ■ ■
*Gregory Ratoff (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 75 min).* Paris Première

21.15 Retour à la vie ■ ■
Henri-Georges Clouzot, Georges Lampin, André Cayatte et Jean Dréville (France, 1949, N., 115 min). Cinétoile

22.50 Tout ce que vous avez toujours voulu savoir… ■ ■
Woody Allen (Etats-Unis, 1972, v.o., 90 min). Canal Jimmy

23.40 ▶ Terre de volupté ■ ■
S. Franklin (EU, 1929, N., 95 min). Arte

0.50 Andreas Schlüter ■ ■
Herbert Maisch (Allemagne, 1942, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil

3.25 Juliette ou… ■ ■
M. Carné (F, 1950, 95 min). Canal +

# GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

*21.50 et 22.30, 23.15 Débat.*
Invités : Richard Seed, Noëlle Lenoir, et les professeurs Linus S. Geisler et Hermann Barth. Arte

## MAGAZINES

18.00 Start en stock. Robert de Niro. *Greta Garbo.* Paris Première
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Evelyne Lever ; Jean-Yves Marin ; Jean-Louis Biget ; *Hugues de Varine.* Histoire
19.55 Le Journal de François Pécheux. Invité : Kheops, du groupe IAM. Canal +
20.00 20 h Paris Première. Best of. Invité : Michel Serres. Paris Première
20.05 Temps présent. A votre service. Le siècle en image : La chaise électrique. TSR
21.00 Les Nouveaux Mondes. France 2
22.35 L'Eté de la 25e heure. *L'Affaire O.J. Simpson.* France 2
22.35 Paroles de femmes. Patricia Kaas. TMC
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Capitales en guerre : Leningrad l'héroïque. Histoire
23.30 Francofolies de Montréal 1997. TV 5
23.35 Le Club. Invité : Jean-Marc Barr. Ciné Cinéfil
0.15 Comment ça va ? Allergie, asthme et eczéma, même combat. France 3
0.20 Capital spécial été. Le secret des étiquettes. *Invité : Bernard Loiseau.* M 6

## DOCUMENTAIRES

19.00 Le Tour du Pacifique. [16/20]. Arte
19.10 Underground USA. [12/14]. Planète
19.40 Pérou, entre le marteau *et l'enclume.* Planète
19.55 Steelbands de Trinidad. Muzzik
20.00 Architectures. La villa Dall'Ava. Arte
20.30 Virtuoses : Georg Solti. Portrait d'un maestro. Mezzo
20.30 Destination. Rajasthan. Téva
20.50 Le Clone humain. Arte
*21.00* Paris la nuit. Planète
21.20 Génétique contre éthique ? Arte
21.35 Regards d'Afrique. 15e Fespaco. Planète
21.35 Cuba, île merveilleuse. Odyssée
22.05 Bébés en kit. Arte
22.30 Ouverture : Mahler vu par Marthaler. Mezzo
22.35 Bray-Dunes et nulle part ailleurs. Planète
22.40 Les Grands Compositeurs. [12/12]. Grieg. Odyssée
22.45 Génétique business. Arte
23.05 Alligator ! Odyssée
*23.25 Les Ailes expérimentales.* [13/13]. Planète
23.45 Le Siècle des hommes. La loi des couleurs. France 2
23.45 Le Menu. Téva
0.00 Les Grands Explorateurs. [3/10]. Henry Morton Stanley. Histoire
0.00 Les Tribus du Triangle d'or. Odyssée
0.15 Embarquement porte n° 1 : Samarkand. TF 1
0.40 Kilomètre zéro. La route de Lawrence d'Arabie. France 2
0.45 Chemins de fer. [5/12]. Planète

## DANSE

18.30 Balanchine. *Apollon. Valses viennoises.* Ballets. Mezzo

## MUSIQUE

*21.00* Nuit française. Muzzik
22.15 Symphonie n° 8, dite «des Mille», de Mahler. Concert. Paris Première
*22.45 Le Carnaval des animaux,* de Saint-Saëns. Concert. Muzzik
23.15 Le Barbier de Séville. Mise en scène de John Cox. Muzzik

## TÉLÉFILMS

19.05 Personne ne m'aime. Bernard Dubois. Festival
22.30 Made in America. Passion enflammée. *Michael Miller.* TF 1
22.35 Le Marteau-piqueur. Charles Bitsch. Festival

## SÉRIES

20.00 L'Homme de Suez. Le sultan du désert. Histoire
20.00 Mon ami Jake. Règlement de compte. Canal J
20.40 Anne Le Guen. Du fil à retordre. RTBF 1
21.00 Le Retour de Sherlock Holmes. Disney Channel
21.15 Urgences. *Quelle heure est-il, docteur Carter ?* Hôpital en sursis. TSR
22.30 Les Incorruptibles. La loi de la mafia. Série Club
22.35 La Nuit de la pleine lune. Galactica. Les tombes de Kobol [1 et 2/2]. 13ème Rue
22.40 Poltergeist. Extinction des feux. Soif de vengeance. M 6
23.30 Le Juge de la nuit. La justice du caméléon. TSR
*0.10 Highlander. Obsession.* Série Club

# NOTRE CHOIX

● 21.00 Disney Channel
*Le Retour de Sherlock Holmes*

Créé par le romancier Conan Doyle en 1887, le détective Sherlock Holmes est le rôle le plus souvent interprété au cinéma et à la télévision. De célèbres comédiens l'ont campé – Clive Brook, Basil Rathbone (longtemps considéré comme le meilleur Holmes), Peter Cushing, Christopher Lee, Stewart Granger, Roger Moore (les deux plus mauvais), Charlton Heston, Patrick McNee… – mais il fallut attendre les années 80 pour voir apparaître dans une superbe série britannique (11 × 52 min) produite par la compagnie Granada le Sherlock Holmes idéal. Physiquement proche du héros doylien, l'acteur Jeremy Brett a su rendre toute la complexité du personnage, à la fois génial, énervant, arrogant, secret et fascinant. David Burke et Edouard Hardwicke ont joué successivement Watson, le fidèle compagnon, tandis que Rosalie Williams incarnait la gouvernante, Mrs. Hudson. – *J.-J. S.*

*★ Rediff. : le samedi à 23 heures.*

● 20.00 TV 5
*Spécial cinéma africain*

Chaque jeudi de juillet, TV 5 diffuse un film du répertoire africain précédé d'une présentation par le réalisateur burkinabé Gaston Kabore (*Wend Kuuni, Finzan, Rabi* et *Buud Yam*, Grand Prix du dernier Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou). Ce jeudi, *Les Silences du palais*, de Moufida Tlatli (Tunisie, 1994, Tanit d'or aux Journées cinématographiques de Carthage), précèdent *L'Homme sur les quais*, de Raoul Peck (Haïti, 1993), *Wendemi*, de Pierre Yaméogo (Burkina Faso, 1992), *Nyamanton*, de Cheikh Oumar Sissoko (Mali, 1986). Ce cycle reprendra en septembre, le mercredi à 22 h 30.

# PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

### TF 1

18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Coupe du Monde.
*20.50 Météo, Trafic infos.*
20.55 Les Cordier, juge et flic. Une voix dans la nuit.
22.30 Made in America. Passion enflammée. Téléfilm. Michael Miller.
0.15 Embarquement porte n° 1 : Samarkand.

### FRANCE 2

18.45 Jeux de comédie.
*19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.*
19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde, Point route, Météo.
21.00 Les Nouveaux Mondes.
*22.30 Expression directe.*
22.35 L'Eté de la 25e heure. L'Affaire O.J. Simpson.
23.30 Journal, Météo.
23.45 Le Siècle des hommes.
0.40 Kilomètre zéro.
1.40 C'est dur l'école.

### FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information.
*20.00 et 22.55 Météo.*
20.05 Benny Hill.
20.20 Tout le sport.
20.25 Le Journal de la Coupe.
20.50 Marius ■ ■ Film. Alexandre Korda.
23.00 Soir 3.
23.25 Le Club du Mondial.
0.15 Comment ça va ?
1.10 Blanche. [5/11].

### CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.45
18.35 Les Simpson.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.45 et 22.35 Flash infos.
19.55 Le Journal de François Pécheux.
20.45 Lucie Aubrac ■ ■ Film. C. Berri.
22.43 Art.
22.45 Athlétisme.
0.15 Comme des rois ■ Film. F. Velle.

### ARTE

19.00 Le Tour du Pacifique. [16/20].
19.30 7 1/2. Racisme, exception française ? Piège à touriste : Prague.
20.00 ▶ Architectures. La villa Dall'Ava.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Soirée thématique. L'humanité à la carte : *les enjeux du génie génétique.* 20.50 Le Clone humain. 21.20 Génétique contre éthique ? 21.50 et 22.30, 23.15 Débat. 22.05 Bébés en kit. 22.45 Génétique business. 23.30 Le Meilleur des mondes. 23.40 ▶ Terre de volupté ■ ■ Film. muet de Sidney Franklin. 1.15 Stonewall ■ Film. Nigel Finch (v.o.).

### M 6

18.55 Los Angeles Heat.
19.50 Tour de France à la voile.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Décrochages info, E = M6 junior.
20.50 Black mic-mac ■ Film. Thomas Gilou.
22.40 Poltergeist. O.
0.20 Capital spécial été. Le secret des étiquettes.

## RADIO

### FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Guy Chérel (*Ernest Hemingway*).
21.00 Lieux de mémoire. Le coq gaulois.
22.10 For intérieur. Paule Constant, écrivain.
23.00 Nuits magnétiques. [1/2].

### FRANCE-MUSIQUE

19.37 Concert. Par l'Ensemble InterContemporain. Œuvres de Harvey, Messiaen.
21.00 Concert. Œuvres de Mozart.
23.00 Soleil de nuit.

### RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Les Symphoniques. Concert par l'Orchestre symphonique de l'Etat de Russie, dir. Svetlanov : Œuvres de Smetana, Sibelius, Stravinsky.
22.25 Les Soirées… (suite). Œuvres de Fauré, Honegger, Poulenc, Messiaen.

VENDREDI 10 JUILLET

# FILMS DU JOUR

13.25 R.A.S ■ ■
Yves Boisset (France, 1973, 110 min). Festival

14.30 Les Uns et les Autres ■ ■
Claude Lelouch (France, 1980, 180 min). Ciné Cinémas

15.15 Charlie et ses deux nénettes ■ ■
Joël Séria (France, 1973, 95 min). Festival

17.35 *Les Diaboliques* ■ ■ ■
Henri-Georges Clouzot (France, 1954, N., 115 min). Cinétoile

18.40 Andreas Schlüter ■ ■
Herbert Maisch (Allemagne, 1942, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil

20.30 Of Human Bondage ■ ■
Edmund Goulding (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

21.00 Voyage au bout de l'enfer ■ ■ ■
Michael Cimino (Etats-Unis, 1978, 180 min). Ciné Cinémas

21.15 L'Homme au bras d'or ■ ■
Otto Preminger (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 125 min). Cinétoile

22.05 The Little Minister ■ ■
Richard Wallace (Etats-Unis, 1934, N., v.o., *105 min*). Ciné Cinéfil

0.00 La Femme flambée ■ ■
☐ Robert Van Ackeren (Allemagne, 1982, v.o., 100 min). Arte

0.10 Bob Roberts ■ ■
Tim Robbins (Etats-Unis, 1992, 100 min). Cinéstar 1

1.40 Leonor ■ ■
Juan Bunuel (France, 1975, 95 min). Canal +

# GUIDE TÉLÉVISION

## MAGAZINES

17.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Evelyne Lever ; Jean-Yves Marin ; Jean-Louis Biget ; Hugues de Varine. Histoire
17.05 Paris modes. Les collections Prêt-à-porter hommes printemps-été 99. Paris Première
17.30 Ciné-Cinécourts. Ciné Cinémas
18.00 Stars en stock. Natalie Wood. Montgomery Clift. Paris Première
19.00 Best of Nulle part ailleurs. Canal +
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Capitales en guerre : Leningrad l'héroïque. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Les plus grands invités de la saison. Invités : Jack Lang ; Arman ; Jackie Berroyer ; Air. Paris Première
19.10 et 23.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. Invité : Alain Finkielkraut. LCI
19.55 Le Journal de François Pécheux. *Invité : Charles Biétry.* Canal +
20.00 20 h Paris Première. Best of. Invité : Elie Kakou. Paris Première
20.10 Le Bazar de Cinécinémas. *Ciné Cinémas*
20.50 Thalassa. Un été à la mer, Thalassa jette l'ancre à Porquerolles. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. Le Quatrième pouvoir et Clinton. Le pillage des œuvres d'Art. Histoire
21.55 Faut pas rêver. *Italie : La route du sel.* France : La belle aux pavés dormants. Birmanie : Les pagodes d'or. France 3
22.30 Dites-moi. *Invités :* Paulo Coelho, écrivain ; Claude de Milleville, interprète de rêves. RTBF 1
23.55 Les Dossiers de l'Histoire. Opération mythe : La deuxième mort d'Hitler. France 3

## DOCUMENTAIRES

17.15 Romantiques Pyrénées. Odyssée
17.30 A fleur de peau. Planète
18.00 Repères : La Guitare espagnole. [2/8]. La guitare baroque. Mezzo
18.05 Les Nouveaux James Bond. Odyssée
18.25 *Maîtres de guerre.* [6/13]. Planète
18.30 Le Monde des animaux. Tourisme et écologie aux Galapagos. La Cinquième
18.30 Virtuoses : Georg Solti. Portrait d'un maestro. Mezzo
18.55 Chauve-souris des forêts tropicales. TMC
*19.00 Canaries, continent* atlantique. [1/5]. Mer d'Afrique. Odyssée
19.10 Les Légendes de l'horreur. [2/4]. Dracula. Planète
19.30 Les Maîtres de la voile et de la mer. Odyssée
20.00 Ligne de fuite. Planète
20.00 Les Grands Explorateurs. [3/10]. Henry Morton Stanley. Histoire
20.15 Les Banques suisses et l'Or nazi. Odyssée
20.35 Reggae Sunsplash II. Planète
21.00 L'Art du chant. Ténors, basses & barytons. Muzzik
21.10 Pacifique, océan mythique. [1/5]. Au-delà de l'Inde, une mer infinie. Odyssée
21.35 Le Siècle des hommes. La Chine en révolution. RTBF 1
22.00 Chiens sauvages. Odyssée
22.15 ▶ Grand format : Paris-Roubaix, un dimanche en enfer. Arte
22.20 Le Léopard des neiges en Mongolie. Planète
22.55 La Vie sauvage des montagnes glacées. Odyssée
23.15 La Terre promise. [4/5]. Planète
23.15 Destination. *Les Seychelles.* Téva
23.25 L'homme qui a tué John Lennon. Canal Jimmy
0.00 *Le Monde sous-marin* de Jacques-Yves Cousteau. Le sort de la loutre de mer. TMC
0.05 Underground USA. [12/14]. Horreurs en série B - Salsa picante. Planète
0.35 Pérou, entre le marteau et l'enclume. Planète

## SPORTS EN DIRECT

15.00 Equitation. Coupe des nations. 19e manche. A Hickstead (Grande-Bretagne). Eurosport
19.30 Athlétisme. Meeting EAA de Salamanque. Eurosport

## DANSE

20.30 Alvin Ailey. *Révélations. Cry. For Bird with Love. Memoria.* Ballets. Mezzo

## MUSIQUE

17.00 Repères : La Guitare espagnole. John Williams à Séville. Concert enregistré au palais royal de l'Alcazar. Mezzo
18.00 et 0.25 Les Trois Ténors à Caracalla. Muzzik
20.05 Une soirée avec Placido Domingo. Muzzik
20.55 Les Trois Ténors. Canal +
22.10 Les Trois Ténors à Los Angeles. Muzzik
22.50 Récital de gala à Covent Garden. Paris Première

## TÉLÉFILMS

18.00 Bienvenue au club. Bob Giraldi. Téva
*19.30 La Danse de Salomé.* Jacques Ordines. Festival
20.30 Léon Morin, prêtre. Pierre Boutron. Festival
20.45 La Vie oubliée. Claudia Prietzel. Arte
20.50 La Chute. O Michael Steinke. M 6
23.00 L'An mil. Jean-Dominique de La Rochefoucauld. Histoire
23.05 Alliance fatale. Peter Foldy. TSR

## SÉRIES

17.50 Les Repentis. Souffler n'est pas jouer. Canal +
17.50 FX, effets spéciaux : La Série. Alerte à la bombe. TSR
18.50 Mister Fowler, brigadier chef. *Le monstre.* RTBF 1
18.55 Los Angeles Heat. Meurtres en coulisses. M 6
19.00 Highlander. L'ombre de la mort. Série Club
19.55 Walker, Texas Ranger. Au-delà de la frontière. RTL 9
20.00 Mon ami Jake. Le fusil volé. Canal J
20.13 Buck Rogers. La légion noire. 13ème Rue
20.55 Central Park West. *La nouvelle recrue. L'espion.* Téva
21.00 ▶ La Pieuvre. L'Enlèvement. Le Scandale. France 2
21.50 Expériences interdites. L'exil (v.o.). 13ème Rue
22.30 Dream On. Pas de printemps pour Tupper (v.o.). Canal Jimmy
22.55 *Seinfeld.* Le portier (v.o.). Canal Jimmy
23.20 Le Prisonnier. La mort en marche (v.o.). Série Club
23.25 Le Retour de Sherlock Holmes. Disney Channel
0.10 New York Undercover. Au nom du père. 13ème Rue
0.25 Friends. Celui qui jouait au rugby (v.o.). Canal Jimmy
0.45 Star Trek, la nouvelle génération. Darmok (v.o.). Canal Jimmy
2.20 Spin City. Bye bye Birdie (v.o.). Canal Jimmy

**SIGNIFICATION DES SYMBOLES :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

***LES CODES DU CSA :***
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
☐ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

*Le Monde* publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

# NOTRE CHOIX

● 11.30 Mezzo
Où chantent les accordéons?

## Les troubadours du « vallenato »

LE PIANO À BRETELLES est un vagabond. Suivant les flux migratoires de la fin du XIXe siècle, il s'est acclimaté dans diverses contrées du monde ; mieux, il y a pris ses marques, remodelant parfois complètement le paysage musical. En Colombie, ce sont les Allemands qui l'ont introduit, par le canal de Panama, avant qu'il ne remonte de port en port, se souvient Francisco « Pacho » Rada. Installé à l'ombre, devant une maison écrasée de soleil, il raconte l'histoire du *vallenato*, emblème de la Colombie, avec la *cumbia*.

Pour présenter cette musique paysanne du nord du pays, Lizette Lemoine a choisi le guide idéal, la mémoire vivante du genre. Né en 1907, Francisco « Pacho » Rada revendique quatre-vingt-trois ans de pratique de l'accordéon. Il est un mythe vivant et des légendes invraisemblables courent à son sujet. *« On dit même que c'est lui, Francisco el Hombre »*, l'homme qui mit le diable en fuite après lui avoir lancé un défi à l'accordéon, raconte Carlos Vives. Le film ne précise pas comment ce dernier, acteur de *novelas* à la télévision, est devenu le plus gros vendeur du pays avec l'album *Clasicos de la Provincia*, sorti en 1992, dans lequel il reprenait des chansons traditionnelles avec des arrangements rock. La star rend ici hommage à Francisco « Pacho » Rada et à tous les anciens. C'est le salut de la nouvelle génération aux troubadours du *vallenato*, *« des gens très imaginatifs capables d'inventer des vers pour envoyer des messages ou piquer l'amour-propre de quelqu'un »*.

Joué sur un accordéon accompagné d'un petit tambour *(caja)* et d'un râcleur *(guacharaca)* en bambou, le *vallenato* chante aussi parfois des histoires d'amour tristes – *« Je suis le chagrin en personne… »* – ou d'autres, légendaires et extraordinaires, ancrées dans la mémoire populaire. Quelques-uns de ses plus célèbres serviteurs défilent dans ce film empreint de fraîcheur et de bruits de nuit. Scènes de marché, fêtes foraines, concerts chaleureux et jolies rencontres… *Où chantent les accordéons ?* est un précieux moment de légèreté.

*Patrick Labesse*

**★ Autres diffusions : samedi 11, 13 h 30 ; dimanche 12, 23 h 30 ; lundi 13, 19 h 30 ; mardi 14, 15 h 30.**

# PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

### TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
*15.40 Dynastie.*
16.35 Sunset Beach.
17.30 Beverly Hills.
18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo.
20.52 Trafic infos.
20.55 Intervilles 98.
23.05 Une famille formidable. Téléfilm. Joël Santoni [2/9].
0.50 TF1 nuit, Météo.

### FRANCE 2

13.55 Rex.
14.45 Dans la chaleur de la nuit.
15.35 Chicago Hope, la vie à tout prix.
16.25 Waikiki Ouest.
17.15 et 22.45 Un livre, des livres.
17.20 Une fille à scandales.
17.40 Friends.
18.45 Jeux de comédie.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde.
20.50 Point route.
21.00 ▶ La Pieuvre. L'Enlèvement. Le Scandale. Téléfilm. G. Battiato
0.40 Journal, Météo.
0.55 Le Juge de la nuit.
1.45 Nam Noum, l'enfant thaïlandais.

### FRANCE 3

13.35 L'Histoire d'Elizabeth Taylor. Téléfilm. Kevin Connor [2/2].
15.05 Les Enquêtes de Remington Steele.
15.55 Simon et Simon.
16.45 Brigade des mers.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.45 Météo.
20.05 Benny Hill.
20.20 Tout le sport.
20.25 Le Journal de la Coupe.
20.45 Consomag.
20.50 Thalassa. Un été à la mer, Thalassa jette l'ancre à Porquerolles.
21.55 Faut pas rêver.
22.50 Soir 3.
23.10 Le Club du Mondial.
23.55 Les Dossiers de l'Histoire. Opération mythe : *La deuxième mort d'Hitler.*
0.55 Blanche. [6/11].

### CANAL +

13.30 Mrs Winterbourne. Film. Richard Benjamin.
15.10 Surprises.
15.20 Japon, les macaques des neiges.
16.05 Un amour de sorcière. Film. René Manzor.
17.50 Les Repentis.
▶ En clair jusqu'à 20.55
18.35 Les Simpson.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.45 et 23.40 Flash infos.
19.55 Le Journal de François Pécheux.
20.55 Les Trois Ténors.
23.45 Mes doubles, ma femme et moi. Film. Harold Ramis.
*1.40 Leonor* ■ ■ Film. Juan Bunuel.
3.30 Mordbûro. Film. Lionel Kopp.

### LA CINQUIÈME/ARTE

13.55 Les Lumières du music-hall.
14.25 La Cinquième rencontre… L'Europe. 14.30 Les Marbres de l'Acropole. 15.25 Entretien.
15.55 Les Métros du monde.
16.25 Modes de vie, modes d'emploi.
16.55 Alf.
17.20 Les Zèbres.
*17.35 100 % question.*
18.00 Va savoir.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. Volkswagen, Rolls-Royce : pour le meilleur ou pour le pire ? Piège à touriste : Bergfex.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie oubliée. Téléfilm. C. Prietzel.
22.15 ▶ Grand format : Paris-Roubaix, un dimanche en enfer.
0.00 ▶ La Femme flambée ■ ■ Film. ☐ Robert Van Ackeren (v.o.).
1.40 Le Dessous des cartes. L'attrait intact de l'Egypte.
1.55 Court circuit. Pensao Globo. Eclats de lumière.

### M 6

13.35 Le Choix du cœur. Téléfilm. Michael Pressman.
15.10 Les Anges du bonheur.
16.05 Les Anges du bonheur.
16.55 Boulevard des clips.
*17.30 L'Etalon noir.*
18.00 Models Inc.
18.50 Open Miles.
18.55 Los Angeles Heat.
19.50 Tour de France à la voile.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
*20.35 La Météo des plages.*
20.40 Décrochages info, E = M6 junior.
20.50 La Chute. Téléfilm. O Michael Steinke.
22.40 Au-delà du réel. O. Une lueur dans la nuit.
23.35 Buffy contre les vampires.

## RADIO

### FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. L'histoire de la partition. [5/5].
20.30 Agora. Bernard Chédozeau.
21.00 Black and blue. Jackie McLean : Les années Blue Note.
22.10 Fiction. (rediff.).
23.00 Nuits magnétiques. [2/2].
0.05 Du jour au lendemain.

### FRANCE-MUSIQUE

19.00 Jazz été. Echos d'écran. *Le jazz dans le décor (1).*
19.36 Soirs de fête.
20.30 Concert. Festival de musique sacrée de Fribourg. Par l'Ensemble Sarband, dir. Vladimir Ivanoff : Œuvres de Cortona, d'Assisi.
23.00 Soleil de nuit.

### RADIO-CLASSIQUE

18.30 Majuscules. Le chef d'orchestre Hugh Wolff.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Goethe et la musique. *La Flûte Enchantée*, de Mozart, par le Philharmonique de Berlin, dir. Böhm ; Œuvres de Haydn, Reichardt, Hummel, Gluck, Beethoven, Mendelssohn, Schubert, Meyerbeer.
22.35 Les Soirées… (suite). Œuvres de Dukas, Faust, Liszt, Berman, R. Schumann, Brahms, Busoni.

هكذا من الأصل



Le Monde
VENDREDI 10 JUILLET 1998

# La commission des finances de l'Assemblée propose un aménagement de la loi Pons

## Didier Migaud (PS) recommande une révision des avantages fiscaux pour les DOM-TOM

**SÉRIEUSEMENT** écornée par la loi de finances pour 1998, la loi Pons devrait faire l'objet de nouveaux aménagements : c'est ce que suggère un rapport présenté, jeudi 9 juillet, par la commission des finances de l'Assemblée nationale. Conçue en 1986 pour favoriser l'investissement outre-mer, *« la loi Pons organise fondamentalement, pour les contribuables fortement imposés à l'impôt sur le revenu, la possibilité d'éluder tout ou partie de cet impôt »*, écrit le rapporteur général du budget, Didier Migaud, auteur de ce document. Bien qu'encadré plus strictement par la délivrance d'un agrément dès que l'investissement dépasse 1 million de francs dans certains secteurs, le régime d'aide à l'outre-mer n'a *« pas encore trouvé son équilibre »*, dit-il.

La loi Pons reste avant tout un mécanisme d'« optimisation » fiscale, donnant lieu à des *« fraudes manifestes »*, affirme le rapport. Dans certaines opérations, l'investisseur ne procède à aucun décaissement car l'ensemble de l'opération est financée par des emprunts bancaires sans que celui-ci sache véritablement la destination de ces fonds. Si des *« situations particulièrement choquantes »* existent, la contrepartie tient à ce que les opérations loi Pons *« attirent le contrôle fiscal, à tel point que certains démarcheurs avertissent les clients potentiels pour qu'ils soient prêts à affronter le vérificateur »*, estime le rapporteur.

**« SUR-RÉMUNÉRATIONS »**

En dépit des cette vigilance des services fiscaux, le coût de la loi Pons pour les finances publiques semble sous-estimé par la direction du budget. Selon celle-ci, les moindres recettes résultant de la défiscalisation atteindraient 3 milliards de francs. Or, selon un rapport de l'Inspection générale des finances, cité par M. Migaud, ce coût serait de 13 milliards de francs. Ainsi, le rapport s'inscrit en faux contre les déclarations d'Alain Juppé selon lesquelles *« non seulement* [la loi Pons] *a permis de créer des milliers d'emplois, mais l'activité qu'elle a engendrée a créé de nouvelles recettes fiscales et, en définitive, elle n'a pas pesé sur le budget de l'Etat »*.

Soucieux de se démarquer des plus zélés laudateurs de la loi Pons, le rapporteur souligne ses effets économiques incertains et parfois contestables. D'abord, il semble difficile d'isoler les effets économiques de la loi Pons des nombreuses aides reçues par ces économies *« puissamment aidées »*. Ainsi, la fiscalité de l'outre-mer bénéficie d'un régime spécifique favorable, nottamment en termes de TVA dont le taux normal est de 9,5 % dans les DOM. De même, les *« sur-rémunérations »* des fonctionnaires justifiées par l'éloignement et la volonté de solvabiliser la demande, constituent une aide en faveur de l'outre-mer dont le coût pour l'Etat représenterait 3,5 milliards à 4 milliards de francs.

De plus, le rapport relève que le mécanisme de défiscalisation permettant de déduire de son revenu imposable les déficits engendrés par l'entreprise, a favorisé la recherche d'investissements déficitaires dont l'intérêt économique est donc contestable. Le rapport cite des exemples d' investissements *« sympathiques »*, mais d'un intérêt douteux.

Cependant, le rapporteur ne propose pas la suppression totale de la loi Pons, mais suggère plusieurs pistes afin d'améliorer son efficacité. D'abord, le rapport préconise d'explorer l'idée d'un *« gel d'une partie des sur-rémunérations des fonctionnaires et sa conversion en épargne forcée »*, qui permettrait de renforcer le financement de l'économie. Surtout, le rapport propose de supprimer la déduction du revenu imposable, qui constitue *« une entorse très grave au principe de progressivité de l'impôt »*, car il permet *« aux gros contribuables d'éluder une fraction significative »* du prélèvement.

*Service France*

# Le gouvernement conteste avoir cédé au patronat sur l'ISF

**GROGNE** du côté communiste, réaction embarrassée du côté socialiste, soulagement du côté patronal : les informations publiées par *Le Monde* daté du 9 juillet, selon lesquelles le gouvernement a finalement renoncé a assujettir les biens professionnels à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), mais préférera d'autres pistes pour en majorer le rendement, ont, comme c'était prévisible, relancé la controverse fiscale.

Interrogé à son arrivée à Matignon, pour un déjeuner avec Lionel Jospin, le premier secrétaire du PS, François Hollande, a confirmé implicitement, mercredi 8 juillet, que l'intégration des biens de travail ne serait pas retenue. Pourtant favorable, initialement, à cette mesure, il a fait valoir qu'elle pourrait avoir des effets pervers : *« Si on avait un élargissement aux biens professionnels,* a-t-il dit, *cela pose toujours des difficultés techniques, il faut faire tellement d'abattements, tellement d'exonérations que cela peut avoir un effet cocasse : c'est que cela ne produit plus de rendement. »*

M. Hollande a donc estimé que la réforme devait poursuivre deux objectifs : faire en sorte que l'ISF *« rapporte davantage »* et que *« ceux qui y échappent ne puissent plus le faire »*. Il faut qu'il y ait du *« rendement »*, que *« ceux qui sont les plus favorisés, qui ont les plus grosses fortunes, contribuent davantage à la solidarité nationale pour qu'il y ait des baisses d'impôts pour les plus modestes ou les couches moyennes »*, a-t-il expliqué.

**SÉRÉNITÉ ET PRUDENCE**

Auteur d'une proposition prévoyant une prise en compte partielle des biens professionnels dans l'assiette de l'impôt, le Parti communiste, lui, a fait part de sa mauvaise humeur. Dans un communiqué, Robert Hue a mis en garde le premier ministre *« contre les pressions des milieux patronaux et financiers, y compris le chantage exercé sur le gouvernement, menacé d'un véritable sabotage des autres réformes engagées »*.

Quant au patronat, il s'est montré logiquement plus serein, mais s'est gardé de chanter victoire. Intervenant devant l'Association des moyennes entreprises patrimoniales (ASMEP), dirigée par Yvon Gattaz, son prédécesseur à la tête du Conseil national du patronat français (CNPF), Ernest-Antoine Seillière a ainsi jugé que la décision du gouvernement ne constituait pas *« un succès ou un triomphe »*. *« On a juste évité une aggravation »*, a observé le dirigeant patronal.

Cette réaction sans enthousiasme se comprend car le patronat sait que si les biens professionnels ne seront pas intégrés dans le champ de l'impôt, l'assiette de l'ISF devrait, cependant, être élargie. C'est d'ailleurs le paradoxe de la controverse actuelle. Même si le PCF veut faire de la taxation des biens professionnels le symbole d'une politique de gauche, sa proposition n'en reste pas moins très prudente. Selon de nouvelles estimations, elle n'aurait pour effet de majorer les recettes de l'ISF que dans une fourchette comprise entre 1 milliard et 1,5 milliard de francs.

Or la piste explorée par le gouvernement – qui devait être l'un des sujets des discussions au menu de la réunion des ministres consacrée à la fiscalité, jeudi, à Matignon – pourrait, sans toucher aux biens professionnels, avoir un effet de rendement sensiblement supérieur. Sans lever le voile sur ses projets, le gouvernement peaufine donc un contre-argumentaire, sur le registre que l'on devine : non, il n'y a pas eu de reculade devant le patronat. La meilleure des preuves, c'est que l'ISF sera augmenté encore plus fortement que ne le demandent les communistes.

*Laurent Mauduit*

## Décollecte sur le Livret A

***La baisse du taux du Livret A d'un demi-point, de 3,5 % à 3 %,* en vigueur depuis le 15 juin, a eu les effets attendus. La Caisse des dépôts et consignations (CDC) a constaté au mois de juin une décollecte de 10,7 milliards de francs. *« La décollecte observée en février et mars 1996, les deux mois qui ont suivi l'avant-dernière baisse du taux du Livret A, d'un point, avait été de quelque 50 milliards de francs »*, rappelle la CDC. La décollecte totale avait atteint 74,9 milliards en 1996.**

**La Caisse des dépôts et consignations table sur une décollecte de 25 milliards à 30 milliards de francs après la baisse d'un demi-point de juin. L'encours total des Livret A au 31 décembre 1997 était de 708 milliards de francs.**



# Le mécanisme du « 1 % logement » est pérennisé

**LE 1 % LOGEMENT** vivra. Ce dispositif, qui récolte des fonds au profit du logement dans les entreprises de plus de 10 salariés, vivait pourtant sous la menace depuis deux ans, à la suite des ponctions régulières de l'Etat dans ses caisses pour financer les prêts à taux zéro. Des négociations ont démarré entre le secrétariat d'Etat au logement et les partenaires sociaux pour conclure une nouvelle convention.

Les discussions devraient aboutir avant la fin juillet. Les gouvernements ont toujours regardé avec envie ce système, lui portant encore plus d'attention au moment des discussions sur le budget. En 1997 et 1998, les collecteurs du 1 % avaient été contraints, sous la pression de Bercy, de verser une « contribution exceptionnelle » de deux fois 7 milliards de francs (*Le Monde* du 25 juin). Les organismes gestionnaires (les comités interprofesionnels du logement) avaient reçu du gouvernement, en contrepartie, l'assurance de la pérennité du système.

En juin 1997, Lionel Jospin avait laissé entendre que l'opération ne serait pas renouvelée. Il semble aujourd'hui acquis que le 1 % ne financera plus les prêts à taux zéro. Le financement des 112 000 à 120 000 prêts qui devaient être accordés en 1999 pourrait donc être prélevé sur le budget. Le 1 % logement ne doit plus *« être considéré comme une simple variable d'ajustement du budget de l'Etat »*, indiquait le Conseil économique et social (CES) en mars.

Le « 1 % » concerne douze millions de salariés, ainsi qu'environ 170 000 entreprises et 800 organismes collecteurs. Créé en 1943, ce dispositif dégage chaque année 15 milliards de francs de ressources. Le taux, fixé au départ à 1 % de la masse salariale, a baissé progressivement, pour atteindre aujourd'hui 0,45 %. Il permet à 100 000 ménages de « boucler » leur budget d'accession à la propriété.

Les collecteurs du 1 % ont fait des propositions pour réformer le système. Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement, a toujours été favorable à une refonte du dispositif. Il s'agit notamment de modifier les emplois des sommes collectées, en ouvrant le champ à des publics prioritaires comme les jeunes, et en tenant compte de la mobilité des salariés. Le secrétaire d'Etat souhaiterait aussi continuer les regroupements des organismes collecteurs.

*Pascale Santi*

# Le budget de la région Centre annulé par le tribunal administratif

**LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF** d'Orléans (*Loiret*) a annulé, jeudi 9 juillet, le budget 1998 de la région Centre, à la suite d'une requête déposée par l'opposition de droite après l'utilisation, par le nouvel exécutif de gauche, de la procédure du *« 49-3 régional »*. Le tribunal suit ainsi les conclusions du commissaire du gouvernement (*Le Monde* du 9 juillet). Une requête similaire a été déposée par l'opposition de droite en Ile-de-France, où le budget a été adopté dans les mêmes conditions.

# Prévision record de récoltes de céréales à paille

**A L'OCCASION** de la réunion du conseil central de l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC), le directeur général, Pierre-Olivier Drège, a annoncé, mercredi 8 juillet, qu'il s'attendait à une excellente récolte française de céréales à paille (sans le maïs et le sorgho) cet été. Elle devrait s'élever à 49,1 millions de tonnes, dont 35,8 pour le blé, contre respectivement 45,7 millions de tonnes et 32,9 millions en 1997. Les rendements moyens atteindraient 68 quintaux à l'hectare et la récolte record de 1996 (47,3 millions de tonnes) serait, sauf graves incidents climatiques, sensiblement dépassée. L'ensemble de la récolte européenne serait, elle aussi, en hausse, alors que la récolte mondiale accuserait un léger fléchissement.

# Réunion entre magistrats sur le terrorisme en Corse

**LES MAGISTRATS** responsables de la lutte antiterroriste, le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière et le chef de la 14e section du parquet de Paris, Irène Stoller, réunis autour du procureur de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, se sont rendus, mercredi 8 juillet, à Bastia pour rencontrer le nouveau procureur général près la cour d'appel de Bastia, Bernard Legras. M. Dintilhac entendait constater sur place la nature du travail réalisé en matière de lutte antiterroriste par les magistrats de sa juridiction qui centralisent, depuis 1986, tous les dossiers de terrorisme, dont celui de la Corse.

**DÉPÊCHES**

■ **NUCLÉAIRE : le tribunal administratif de Limoges** a annulé, *jeudi 9 juillet, l'arrêté préfectoral du 20 décembre 1995 autorisant* l'entreposage d'uranium appauvri sur le site de la Cogema de Bessines-sur-Gartempe (Haute-Vienne), à 30 kilomètres au nord de Limoges.

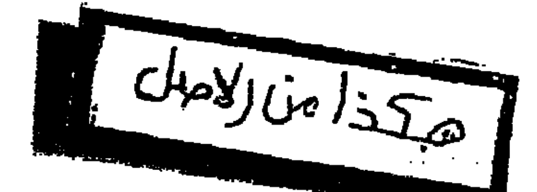
■ **ESPACE : le renouvellement de l'équipage de Mir,** prévu pour le 3 août, sera retardé de dix jours en raison de problèmes financiers. Récemment, le cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan) a été privé d'électricité pendant deux semaines pour non-paiement de ses factures.

■ **SATELLITE : le sous-marin à propulsion nucléaire** russe *Novomoskovsk*, en plongée dans la mer de Barents, a pour la première fois servi de base de lancement à un satellite de communications allemand. – *(AFP.)*

■ **IRAK : un laboratoire français effectuera en août** une expertise des échantillons de têtes d'ogives prélevées sur des missiles irakiens pour vérifier s'ils étaient équipés du gaz mortel VX lors de la guerre du Golfe, a annoncé, mercredi 8 juillet, le ministère français des affaires étrangères. L'expertise française, commandée par la commission de l'ONU chargée de désarmer l'Irak, succède à une première analyse menée par un laboratoire américain. – *(Reuters.)*

■ **INDONÉSIE : l'ancien président Suharto, a démenti,** jeudi 9 juin, être le détenteur d'un quelconque compte bancaire à l'étranger et a proposé de *« verser à l'Etat »* tous les fonds qui pourraient être découverts à son nom sur une banque étrangère.

Tirage du *Monde* daté jeudi 9 juillet : 487 435 exemplaires 1



...get de la région Centre
par le tribunal administratif

...ion record de récoltes
...éales à paille

...ion entre magistrats
...le terrorisme en Corse

# Le Mondial

**LA CHRONIQUE**
DE PIERRE GEORGES

## La part du rêve

**ILS ONT** *enfin tué* le père, les pères. Tous les pères, Fontaine, Kopa, Platini, Trésor, *tous ceux qui faillirent*, auraient pu, auraient dû, auraient tant voulu. Tous ceux qui firent du football le conservatoire des exploits mémorables et des regrets *éternels, pour avoir fait* naufrage en vue du port, en leur baie des Glorieux Trépassés.

*Ils sont en finale. Et la finale* d'une Coupe du monde, c'est bien ce port étrange, presque inaccessible, interdits aux poètes et aux amateurs. C'est un lieu mythique, une sorte de paradis *sur Terre que tout* gamin un peu romanesque aura espéré, au plus grand de ses *délires, fouler* un jour. Ce n'est pas une fin. C'est la fin du voyage rêvé.

*Et voilà bien* pourquoi, aussi professionnels soient-ils, aussi cyniques puissent-ils être, bardés de palmarès, cousus d'or, revenus de tout match et de toutes illusions, on peut supposer que les joueurs français dans le secret de leur vestiaire ont entonné le plus simplet, le plus gamin, le plus émerveillé des chants : *« On est en finale, on est en finale. »*

**NOËL EN JUILLET**

Une finale de Coupe du monde, pour un joueur, c'est Noël en juillet, la grosse orange de rêve enfin sous le sapin. C'est une joie immense, enfantine et adulte, une joie pure qui fait pleurer Mémé et chanter les autres. C'est idiot, délicieusement idiot, merveilleusement idiot, comme la simple idée du football ou la rondeur d'un ballon. *On* comprend, on ne comprend pas cette joie-là ? Qu'importe *! Elle est leur d'abord.* Et elle leur fera bien de l'usage, une vie probablement.

*Ils* ont tué le père, les pères, puisqu'ils ont fait mieux. C'est aussi simple que cela. Et c'est étonnant. Il y eut des équipes plus fortes, plus douées, plus efficaces, plus prédestinées, semblait-il, à atteindre les sommets. Il n'empêche, elles n'y arrivèrent pas. Celle-là y est arrivée. A sa manière rien *moins que têtue, obstinée,* rageuse. Elle y est arrivée avec tout ce qu'il faut de chance et tout ce *qu'il fallut de sueur*, dans une même volonté d'y arriver. Y compris contre elle-même, cet acharnement à faire de chacun des obstacles à franchir une souffrance et un péril mortel, à frôler le précipice, à rendre tripes et boyaux comme Zidane mercredi soir, à gagner la peur au ventre.

Le plus gros compliment qu'on puisse faire à une équipe, ce n'est *pas d'être* la meilleure, la plus forte, la plus talentueuse. C'est d'être la plus « équipe ». Et le plus grand mérite d'Aimé Jacquet, sa revanche contre le doute, la moquerie et la *calomnie*, c'est d'avoir su construire un groupe humain, solidaire, ambitieux avec ce qu'il avait. La somme de talents accomplis et de talents encore à dégrossir, à perfectionner. Vieux principe de réalité : on ne joue pas un football rêvé, mais celui qu'on peut au mieux qu'on le peut au moment donné.

Alors, bien sûr, la finale n'est pas la Coupe. La Coupe, c'est encore autre chose. Tout un match et plus qu'un match là encore, LE match. Laissons-leur le temps de souffler, de réaliser. Laissons Lilian Thuram à son bonheur du *jour*, ses *deux buts venus*, comme salut, de l'arrière. On a lu quelque part qu'enfant il envisagea d'être prêtre, puis y renonça. Dieu merci ! Et laissons Laurent Blanc à sa tristesse face à un déni d'arbitrage qui le prive, *lui le joueur* le plus correct, de sa part de l'orange. C'est stupide, injuste, comme une insulte faite *au jeu et au rêve !*

**LES TEMPS FORTS**

**● 1 PARIS**
**Les Pays-Bas et la Croatie se rencontrent, samedi 11 juillet, au Parc des Princes, à 21 heures, pour disputer la troisième place de la Coupe du monde 1998. Pour les Néerlandais, qui avaient été dominés aux tirs aux buts par le Brésil mardi 10 juillet, il s'agit de sauver l'honneur. Pour les Croates, battus par les Français, une troisième place serait un véritable exploit pour une nation qui participe à son premier Mondial.**

**● 2 SAINT-DENIS**
**France-Brésil : c'est la finale idéale, espérée par tout un pays. Elle aura lieu dimanche 12 juillet, à 21 heures, au Stade de France. La meilleure attaque de la Coupe du monde, dotée de Ronaldo, Bebeto et Rivaldo, rencontre la meilleure défense de la compétition. Une défense qui sait aussi être offensive et offrir des buts, à l'exemple de Bixente Lizarazu *(ci-contre)* et de Lilian Thuram. Laurent Blanc, lui, ne sera pas de la fête, suspendu après avoir pris un carton rouge lors de la demi-finale France-Croatie.**

**● 3 TÉLÉVISION**
**SAMEDI 11 JUILLET**
**France 3 et Canal Plus à 21 heures.**
**Eurosport à partir de 20 h 45 : Croatie - Pays-Bas.**
***DIMANCHE 12 JUILLET***
**TF 1 et Canal Plus à 21 heures (en direct), Eurosport à 23 heures (en différé) : France-Brésil : finale.**

# Et Thuram monta au ciel

**BONHEUR Deux buts contre la Croatie, les premiers depuis qu'il est en équipe de France, et une place en finale : le jour de gloire est arrivé pour Lilian Thuram.**

KOPCZYNSKI/REUTERS

MÊME les Américains, qui ignorent tout du *soccer*, comme ils disent, s'en sont aperçus : la France a trouvé, avec son équipe de football, matière à s'enthousiasmer. Le phénomène est assez exceptionnel pour avoir mérité un article à la « une » du *New York Times*, mercredi 8 juin. *« Une chose étrange s'est passée,* lit-on. *Ce pays ingérable, jamais d'accord sur rien, éternellement divisé, profondément sceptique, s'est retrouvé uni autour d'une équipe de football, désormais portée aux nues aussi bien par les travailleurs que par les hommes politiques, et même les intellectuels (...). Le traditionnel " bof " a laissé place à une vague d'enthousiasme qui submerge les Français. »* Même les hommes politiques, a remarqué le quotidien new-yorkais, sont gagnés par la folie du « foot ». *« L'équipe est devenue le symbole positif d'un pays qui renoue avec la croissance après une longue période de blues. (...) Composée de joueurs d'origines diverses, elle est aussi l'occasion de montrer que l'intégration continue de fonctionner en France. »*

*L'article* est paru le matin de France-Croatie, donc avant la victoire des Tricolores, annonciatrice d'une finale rêvée France-Brésil. L'euphorie nationale qui a suivi n'a fait que conforter l'analyse, c'est le moins. La France s'est « lâchée » sans complexe. 300 000 personnes sur les Champs-Elysées au milieu des drapeaux tricolores, sans distinction d'âge, de sexe, de statut social ou de couleur de peau, unis dans la joie exubérante d'une nuit d'été.

**PREMIÈRE MI-TEMPS DÉCEVANTE**

A Paris, mais aussi partout ailleurs en France, à Lyon, à Nice, à Toulouse, à Marseille, à Nantes, à Montpellier, à Caen, à Bordeaux... Le jour pointait que des concerts de klaxons retentissaient encore. On n'avait pas connu pareille liesse depuis longtemps dans le pays. Depuis *quand d'ailleurs ?*

Et tout cela grâce à Lilian Thuram. Quand on pense que l'arrière de *Parme n'avait jamais marqué un but* au cours de ses 36 sélections, et même pas à l'entraînement ! On lui *doit beaucoup*, à *Thuram, parce que* l'équipe de France n'était pas au mieux avant qu'il ne se manifeste de *si décisive façon. La* première mi-temps a été décevante, crispée, rien ne marchait. Les Croates tendaient une toile d'araignée où venaient se prendre les joueurs français. La défense tenait, ce qui n'était pas une surprise, l'attaque piétinait, ce n'en *était pas une non plus. Le talent de* Zinedine Zidane ne suffisait pas à forcer le sort. La première mi-temps laissa sceptique et inquiet.

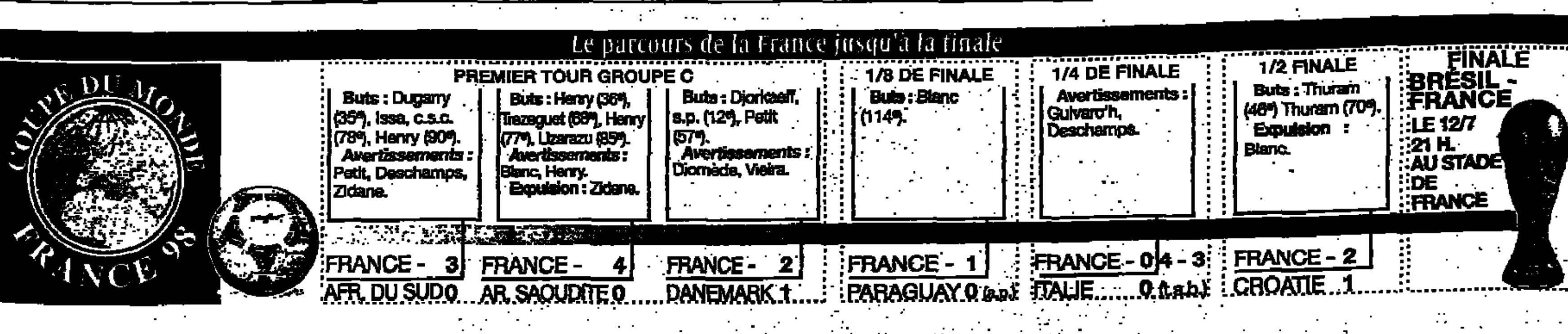
Pourtant, tout était prêt, grigris et porte-bonheurs étaient de sortie. Le président Chirac était arrivé à la tribune présidentielle porteur du maillot bleu de l'équipe de France, celui que lui avaient offert les joueurs quand il était passé à Clairefontaine, *frappé du numéro 23* et surmonté de son nom. Il ne l'avait pas enfilé, comme le lui avait conseillé Robert Pires, mais le tenait ostensiblement à la main. Laurent Blanc avait, comme de coutume, baisé longuement *le crâne chauve du gardien de* but Fabien Barthez avant le coup d'envoi. Miroslav Blazevic, l'entraîneur *croate, avait, de son côté,* posé le képi de gendarme qui ne le quitte plus sur son sac devant lui. Lionel Jospin n'était porteur, semble-t-il, d'aucun talisman particulier, sans doute croisait-il les doigts. Mais à la mi-temps, ça se présentait mal.

*Vingt-deux secondes après la* reprise, c'était pire. Davor Suker profita d'un mauvais replacement de Thuram pour se présenter *seul* devant Barthez, et 1-0 pour les Croates. Trente secondes plus tard, ça allait mieux. Thuram, comme pour se racheter de sa bourde défensive, se précipita aux avant-postes, piqua le ballon dans les pieds de Zvonimir Boban et, après *un relais de Youri Djorkaeff, marqua* du pied droit. A la 70e minute, il refit le même coup, subtilisant le ballon à *Robert Jarni cette fois*, et *marquait* du gauche. Voilà qui sentait le bon bout. Mais à la 75e minute, boum ! *le coup du carton rouge. Laurent* Blanc pousse Slaven Bilic, qui l'asticote, puis s'écroule en se tenant le visage. *Un faux témoin, ce Bilic,* qui est pourtant avocat diplômé. On s'interroge sur l'idée qu'il se fait de *la justice. Sur celle de l'arbitre* espagnol José Garcia Aranda aussi, qui, en expulsant Blanc, prive ce *joueur exemplaire*, à trente-deux ans, d'une finale de Coupe du monde qu'il méritait plus que tout autre. *Il faudra décidément* régler une bonne fois pour toute ces arbitrages incohérents qui ont gâché *bien des parties du Mondial. Enfin,* à dix contre onze, ils ont tenu, et ils ont gagné. Pour la première fois, la *France atteint la finale* d'une Coupe du monde. Aimé Jacquet peut pleurer en direct à la télé, c'est pas grave, il l'a bien mérité. Chirac comme Jospin lui ont rendu hommage. Ils ont eu des mots semblables pour saluer *« l'un des plus beaux jours du sport français ».* Jospin est *reparti* avec le maillot de Karembeu. Il y en a pour dire que, après avoir eu la chance d'être aux affaires au moment du retour de la croissance, le premier ministre est bien capable de gagner la Coupe du monde. Mais ce sont rien que des jaloux...

*Jacques Buob*

هكذا من الأصل






## LE CHIFFRE DU JOUR

**3**

C'est le nombre de Coupes du monde auxquelles ont « participé » les Trois ténors, José Carreras, Placido Domingo et Luciano Pavarotti, qui donneront leur concert, *vendredi 9 juillet, sur le* Champ-de-Mars, au pied de la tour Eiffel. La représentation, donnée devant 12 000 spectateurs payants mais aussi des milliers de personnes qui pourront accéder librement au Champ-de-Mars, sera retransmise en direct dans 75 pays et devrait rassembler 2 milliards de téléspectateurs. Le trio italo-espagnol agrémentera son répertoire classique de quelques surprises, parmi lesquelles des versions personnelles de chansons populaires. Ils avaient chanté la première fois pour le football en 1990 lors du Mondiale italien. Leur concert à Los Angeles lors du Mondial 1994 avait rassemblé 1,3 milliard de téléspectateurs.

### ● LES PHRASES DU JOUR

(1) *« Je ne peux vous donner qu'un espoir, une espérance, la victoire. Le rêve de tout footballeur, que ce soit un footballeur de haut niveau ou un footballeur normal, et le rêve de tout Français, c'est de voir l'équipe de France en finale contre le Brésil à l'issue du Mondial. J'espère que ce rêve va se réaliser. »*

***Lionel Jospin, premier ministre, mercredi 8 juillet vers 13 heures, au sortir d'un conseil des ministres restreint au palais de l'Elysée.***

(2) *« C'est un moment extraordinaire dans l'histoire du sport français. France-Brésil, on l'espérait. Cela s'accomplit. C'est le rêve et je suis heureux. Il est dommage que Laurent Blanc ne soit pas en finale. Il ne méritait pas d'en être privé. Cette équipe possède une défense de fer, une défense qui inspire confiance. Nous avons une équipe qui est habituée à ne pas prendre beaucoup de buts. »*

***Lionel Jospin, premier ministre, mercredi 8 juillet vers 23 h 30, au Stade de France, à la sortie des vestiaires de l'équipe de France où il a reçu le maillot de Christian Karembeu.***

# Des héros que rien n'aurait réunis sans le football

## Saint-Denis. Les joueurs d'Aimé Jacquet ont souffert face aux Croates mais ils ont leur finale

**A DOUZE ANS,** Youri Djorkaeff avait ainsi commencé sa première rédaction : *« Je serai un jour en finale de Coupe du monde. » L'homme a oublié la note que lui* valut son texte. L'institutrice n'avait pas compris que ce n'était pas là un exercice de style mais une promesse écrite; de celle qu'on enferme et qu'on enterre au fond du jardin jusqu'au jour de l'accomplissement. Mercredi 8 juillet, quand l'arbitre espagnol José Garcia Aranda a sifflé la fin de France-Croatie, Youri est redevenu le gamin de Lyon qui se voyait un destin. *« C'est un rêve de gosse qui se réalise »*, a jubilé le joueur.

Les Bleus l'ont fait. Ils ont gagné (2-1) et sont en finale, héros de la France que rien n'aurait jamais réunis sans le football. Ici, c'est donc Youri Djorkaeff, descendant de Kalmouk et d'Arménien, qui congratule Frank Leboeuf, le Marseillais. Là, c'est Fabien Barthez, le fils d'un rugbyman de Lavelanet, qui brandit le poing. Là, c'est Bixente Lizarazu et Didier Deschamps, les deux Basques, qui s'étreignent. Il y a Marcel Desailly, le Ghanéen de Nantes, *qui tombe le premier dans* les bras de Lilian Thuram, le Guadeloupéen de Fontainebleau. Thierry Henry, l'enfant des Ulis, se lance dans une gigue avec son copain David Trezeguet, né dans les faubourgs de Buenos Aires. Stéphane Guivarc'h, le Breton de Concarneau, fraternise avec Emmanuel Petit, né lui dans le port de Dieppe. Christian Karembeu, le Kanak de Lifou, exulte comme Zinedine Zidane, le Kabyle des quartiers nord de Marseille. Avec eux, l'homme qui les a réunis, Aimé Jacquet, un ancien tourneur-fraiseur de Sail-sous-Couzan (Loire), chavire de bonheur.

Ce sont ces Bleus multiples qui auront enfin brisé le maléfice des demi-finales. En 1958, Raymond Kopa, le Polonais, et Just Fontaine, né à Casablanca, avaient buté sur l'avant-dernière marche. En 1982 et 1986, Michel Platini, l'Italien, Jean Tigana, le Malien, et Luis Fernandez, l'Espagnol, s'étaient heurtés par deux fois au mur allemand. Aujourd'hui, des joueurs qui se revendiquent de la génération Platini sont enfin parvenus là où l'artiste n'avait pu toucher.

### FRISSON GARANTI

Il leur fallut pour cela une immense patience. Cette demi-finale fut encore un moment crispant à vivre. La souffrance n'excéda guère cette fois le temps réglementaire, l'arbitre infligeant simplement cinq minutes d'interminables arrêts de jeu. La partie fut cependant vécue à fleur de peau. Avec cette équipe, le frisson est garanti. Quand on la croit morte, elle ressuscite. Quand on la voit triomphante, elle s'autodétruit. *« Ce fut un scénario formidable,* jurait Bixente Lizarazu. *Il y eut de la folie, de la magie, plein d'images fortes. »*

Comme toute tragédie, ce France-Croatie eut deux personnages antagonistes. Simplement, mercredi, il portait le même maillot bleu à liséré rouge. Lilian Thuram joua le héros positif, Laurent Blanc, une fois n'est pas coutume, endossa le rôle négatif. L'un marqua deux buts. L'autre se fit expulser. Cinq minutes avant, celui qui allait devenir le *maudit avait pris entre ses* mains la tête de celui qui était devenu le béni. Il l'avait longuement fixé dans les yeux, sans rien dire, laissant s'exprimer simplement leur connivence.

Lilian Thuram ne fut pas loin de s'attribuer la mauvaise part. Il portait une lourde responsabilité sur le but de Davor Suker (46e), ne réagissant pas à la manoeuvre de hors-jeu entreprise par la défense. La demi-finale ne s'annonçait pas bien après une mi-temps de molle domination française, et le fautif semblait voué aux gémonies. Mais le coupable avait une mère. Christiane, femme seule avec cinq enfants, à l'exceptionnel caractère. De cet exemple, le joueur a hérité une force peu commune et l'habitude de ne jamais baisser la tête, sous des airs désinvoltes. À la fin du match, il avait donc marqué deux buts, *magnifiques d'énergie farouche.* Il avait rattrapé sa bêtise et, accessoirement, conduit son équipe en finale de Coupe du monde. Parmi les 76 000 spectateurs, une mère pouvait être fière de son enfant.

La Fédération internationale de football, elle, n'a pas de coeur. Le règlement est le règlement. Tout joueur expulsé doit impérativement rentrer aux vestiaires. Banni à la 74e minute, Laurent Blanc a ainsi suivi la fin de la rencontre devant un écran de télévision. Avec son maillot sur le dos, au milieu de membres du comité d'organisation. Ce fut *« un moment de solitude extrême »* pour le proscrit, qui se savait, quoi qu'il arrive, privé de finale. *« C'est une catastrophe personnelle*, admettait Laurent Blanc. *Mais je sais qu'avec le temps la joie collective va l'emporter sur ma déception. J'ai goûté au gâteau et, au moment de manger la cerise, elle est partie. »*

### VESTIAIRE DE COHABITATION

Le joueur abattu parlait d'une voix monocorde mais ferme. Comment lui, l'homme du but en or contre le Paraguay, l'auteur du dernier tir au but contre l'Italie, comment lui, le roc cévenol, avait-il pu répondre à une provocation aussi grossière ? *« On s'est accroché avec Bilic pratiquement tout le match. L'arbitre n'a pas vu l'action. Quand il m'a fait venir, je pensais qu'il allait me sanctionner d'un carton jaune. Quand j'ai vu le rouge sortir, j'ai compris qu'il n'y avait plus rien à faire. »* Les dernières minutes furent donc un tourment pour l'Alésien. *« Si les Croates avaient égalisé, cela aurait été le scénario catastrophe. »* Les Croates n'égalisèrent pas, devenus pour une fois bien maladroits avec cette balle que leur abandonnèrent des Français recroquevillés. La France pouvait respirer et Jacques Chirac ouvrir les bras en V.

Le président de la République et son premier ministre, Lionel Jospin, se retrouvent dans le vestiaire, lieu de cohabitation active. Robert Pirès offre son maillot au premier et Christian Karembeu le sien au second. Madame Pirès avait déjà offert à Jacques Chirac un maillot frappé de son nom et du numéro 23 avant la rencontre mais le premier dignitaire de l'Etat n'avait osé s'en vêtir. L'ambiance est survoltée et les deux hommes quittent l'endroit sur la pointe des pieds, leur cadeau sous le bras. Dehors, comme au temps de Hemingway, « Paris est une fête ». Demain, l'équipe de France comprendra un peu mieux son exploit.

***Benoît Hopquin***


ORBAN/SYGMA/TEMPSPORT

*Lilian Thuram porte la responsabilité du premier but encaissé. Il se venge en en marquant deux.*

# L'entrée au Panthéon

PAR JEAN-JACQUES BOZONNET

**AIMÉ JACQUET** avance vers son Panthéon, ce lieu mythique où aucun sélectionneur français n'a encore *mis les pieds, cette finale de Coupe du monde dont la* porte s'est déjà refermée au nez d'Albert Batteux, de Michel Hidalgo et d'Henri Michel. L'ultime marche franchie, a-t-il eu conscience d'entrer dans l'Histoire ? En tout cas, il l'a fait avec le brin de solennité que méritait l'instant. Pas de sarabande, pas de gesticulations au milieu des joueurs. Après l'accolade quasi fraternelle de ses adjoints, il n'a fait que quelques pas sur la pelouse, esquissé un sourire, expulsé un soupir. Puis il a aspiré une longue goulée d'air, air de fête, air des cimes, si léger mais tellement raréfié à ce niveau de compétition. Si l'euphorie lui a tourné la tête, il n'en a rien laissé paraître.

*Désormais, il y aura une plaque à son nom, vissée en bonne place* dans la galerie des exploits du football français. Premier de cordée, il a hissé l'équipe de France jusqu'au dernier bivouac avant le sommet. Jacquet restera comme une référence, difficilement contestable. L'élève travailleur, monté plus haut que ses maîtres. Jusque-là, il pouvait se targuer d'être le sélectionneur le plus efficace, avec seulement trois défaites en cinquante et un matches, celui aussi qui n'a jamais perdu en compétition officielle pendant le temps réglementaire, mais ce genre de faits d'armes, pour statisticiens ne résiste pas à l'épreuve du temps. Mercredi soir, sur le coup de 23 heures, les deux montres de « Mémé » – *« l'une, familiale, l'autre réservée au chronométrage »* – indiquaient la même heure, celle de la gloire. Il s'est pourtant présenté plus grave que joyeux devant les micros. Il donnait l'impression de regarder derrière lui, pour mesurer le chemin parcouru : *« Nous avons tellement travaillé, depuis si longtemps, nous avons tellement mérité d'être en finale. »* On lui parlait de Lilian Thuram, de Laurent Blanc. Spontanément, il a voulu associer un absent à la fête, l'ancien président de la Fédération française de football et coprésident du Comité d'organisation de la Coupe du monde, décédé au début du Mondial : *« J'ai une pensée pour M. Sastre. Il aurait été fier d'assister à cette victoire et de nous voir en finale. »*

**AIMÉ JACQUET**

Aimé Jacquet a encore quatre jours devant lui, à la fois pour savourer sa réussite et pour en espérer un plus. S'il a le triomphe modeste, le patron des Bleus n'a pas abdiqué toute ambition *« contre les maîtres du football ». « Le favori, c'est le Brésil, c'est la plus grande équipe de ce Mondial. Mais,* a-t-il prévenu, *la France est chez elle et nous sommes prêts à relever le défi. »*

« Nous avons tellement travaillé, depuis si longtemps, nous avons tellement mérité d'être en finale ! »

# Les Bleus portent le label du réalisme

## Une fois de plus, ce sont les défenseurs qui ont concrétisé la supériorité de l'équipe de France

**SI L'ÉQUIPE** de France ne tient *pas encore la Coupe du monde*, elle a gravé dans le marbre sa marque de fabrique. La victoire (2-1) obtenue, mercredi 8 juillet, au Stade de France, face à la Croatie consacre le tournant pris par les Bleus, désormais membres d'honneur du club des grandes nations du football qui savent s'imposer par vent mauvais. Il y a seize ans, jour pour jour, la France s'inclinait *en demi-finales à Séville devant* l'Allemagne aux tirs au but après avoir subjugué le monde entier par la qualité artistique de son jeu. Aujourd'hui, elle force le respect de ses adversaires par son réalisme martial.

Depuis sa prise de fonctions, le 17 décembre 1993, Aimé Jacquet a préparé la révolution sans prêter attention aux critiques émises. *Quel que soit le jugement que l'on* peut porter sur sa méthode, le voilà conforté dans son choix, et ce n'est pas le cheminement alambiqué pour franchir l'obstacle croate qui l'incitera à revoir *ses principes.* Comme prévu, le sélectionneur a reconduit, mercredi, les trois milieux récupérateurs qui avaient officié devant l'Italie en quarts de finale. La sortie de Christian Karembeu, touché à la cheville gauche et incertain pour la finale, dimanche 12 juillet, l'a contraint à une formule théoriquement plus audacieuse avec la rentrée de *Thierry Henry. Mais l'attaquant* monégasque a souvent bridé son tempérament pour s'acquitter d'un travail défensif.

Fidèle à sa stratégie, l'équipe de France a d'abord cherché à ne pas perdre. La virtuosité technique des Croates ajoutée à quelques défaillances individuelles, celle de Didier Deschamps en particulier, l'a encouragée à faire profil bas pendant *une première mi-temps sans* souffle. *« La sortie de Karembeu nous a désorganisés,* a plaidé Emmanuel Petit. *Nous avons mis du temps pour retrouver un équilibre entre les lignes. Les rôles étaient mal définis. La défense a trop reculé et, avec Deschamps, je me suis retrouvé tout seul au milieu. »* Une frappe d'Aliocha Asanovic (35e minute) et une volée de Slaven Bilic (37e), *hors cadre, ont servi de préambule* au but de Davor Suker dès la reprise (46e).

### RÉAGIR PLUS QU'AGIR

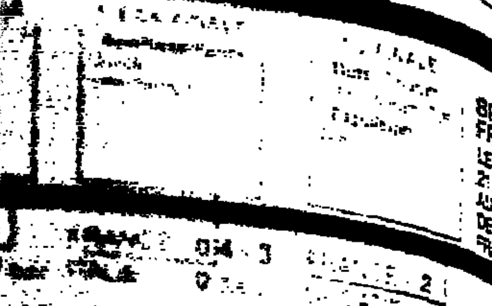
La réaction française avec l'égalisation immédiate de Lilian Thuram (46e) symbolise le nouveau label bleu. Il révèle l'orgueil des acteurs réunis par le serment de la victoire à tout prix. Il rappelle aussi que cette équipe sait réagir plus qu'agir. Elle reste inhibée par son impéritie offensive et peut remercier pour l'éternité son défenseur latéral droit, auteur d'un doublé *qui le porte au Panthéon des* individualités marquantes du Mondial 1998.

*« Je me suis retrouvé tout seul devant car Youri Djorkaeff s'est souvent replié »*, a constaté une nouvelle fois Stéphane Guivarc'h, combattant de l'impossible. En se qualifiant pour la finale, un exploit historique, la France a rempli son contrat. Une défaite devant le Brésil *n'effacerait pas la trace que lais*seront les vingt-deux héros. *« Oui, mais ce serait trop injuste de perdre, nous voulons devenir champions du monde »*, a clamé Didier Deschamps. Portés par la vague des succès et par l'élan populaire, les pionniers sont prêts pour l'assaut de l'Everest. La foi ne sauve pas toujours, d'autant que la France n'a pas tout gagné, mercredi soir. *L'exclusion de Laurent Blanc la* privera à la fois de son timonier de la défense et de son buteur de secours.

L'infortune de Laurent Blanc fera le bonheur de Frank Leboeuf, invité surprise de la finale. Il sera associé à Marcel Desailly. Le duo avait été aligné face au Danemark (2-1), le 24 juin à Lyon. Aimé Jacquet les a titularisés à sept reprises dans le passé avec une seule défaite dans la colonne débit (0-1 à Moscou, le 25 mars). *« Frank a toute notre confiance, il a beaucoup progressé depuis deux saisons à Chelsea »*, estime Didier Deschamps. Leboeuf se prépare au rendez-vous sans angoisse : *« Je ferai tout pour que la France soit fière de moi, je jouerai aussi pour Laurent Blanc. Il n'y a pas de raison de s'inquiéter, je connais tous mes partenaires et je ne suis pas un néophyte. Je ne me laisserai pas tétaniser par la pression. »*

Avant dimanche, Aimé Jacquet devra également se porter au chevet de son attaque atone car c'est elle qui détient une des clés de la finale. Avec sept buts encaissés en six rencontres, la défense brésilienne a porté sur la place publique son talon d'Achille. *« Il y a moyen d'inquiéter ces arrières qui ne sont pas des géants »*, assure Stéphane Guivarc'h. Encore faudra-t-il s'en donner les moyens en prenant davantage de risques. La stratégie du sélectionneur pencherait plutôt pour l'inverse au regard des réserves physiques largement entamées par ses joueurs et du jour de repos en moins par rapport au Brésil. En ne s'aventurant pas inconsidérément dans le camp adverse, Aimé Jacquet compte de surcroît limiter les espaces aux deux arrières-ailiers Cafu (à droite) et Roberto Carlos (à gauche). La guerre des nerfs a déjà commencé.

***Elie Barth***



is sans le football

réalisme



## FRANCE-CROATIE 2-1

**DEMI-FINALE - MERCREDI 8 JUIN**
21 heures, Stade de France, à Saint-Denis
• Temps agréable
• Terrain en bon état • Pelouse excellente
• Public tendu puis enthousiaste • 80 000 spectateurs.
Arbitre : M. José-Manuel Garcia Aranda (Espagne), assisté de MM. Tresaco Gracia (Espagne) et Diaz Galvez (Chili).

**FRANCE**
Sélectionneur : Jacquet
16 Barthez 5 Blanc 8 Desailly
15 Thuram 6 Djorkaeff (Leboeuf, 74e)
3 Lizarazu 7 Deschamps (cap.) 17 Petit
10 Zidane 9 Guivarc'h (Trezeguet, 69e)
19 Karembeu (Henry, 30e)

**CROATIE**
Sélectionneur : Blazevic
1 Ladic 20 Simic 6 Bilic
4 Stimac 17 Jarni
7 Asanovic 10 Boban, cap., (Maric, 55e)
14 Soldo 13 Stanic (Prosinecki, 90e)
19 Vlaovic 9 Suker

FRANCE : Thuram (47e, sur une passe de Djorkaeff dans l'axe du but, de 11 m à droite; tacle de l'intérieur du pied droit à mi-hauteur à gauche) ; Thuram (69e, de 18 m à droite, *violent tir croisé et brossé de l'intérieur du pied gauche*, à ras de terre près du poteau gauche).
CROATIE : Suker (46e, de 11 m à droite, tir de la pointe du pied gauche à ras de terre à gauche).

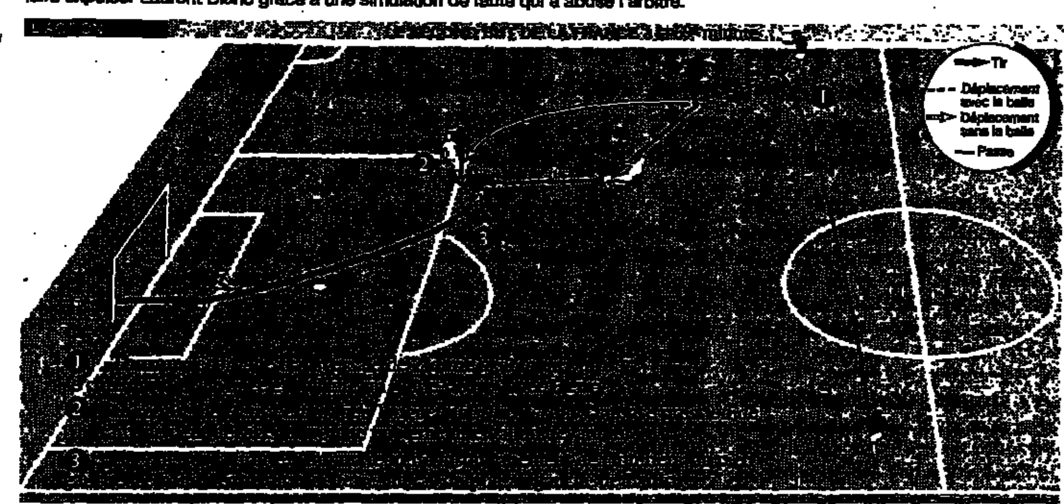
CROATIE : Asanovic (44e, comportement antisportif), Stanic (73e, jeu dangereux), Simic (90e, jeu dangereux).

FRANCE : Blanc (74e, *brutalité*) ne jouera pas la finale le 12 juillet contre le Brésil.

En faveur de la FRANCE : 22 coups francs (10 + 12) dont 3 hors-jeu (3 + 0), 7 corners (3 + 4).
En faveur de la CROATIE : 19 coups francs (9 + 10) dont 1 hors-jeu (1 + 0), 6 corners (1 + 5).

FRANCE : 57 positions d'attaque dans les 30 m (28 + 29) dont 8 occasions (3 + 5) ; 20 tirs (9 + 11) dont 8 *contrés (2 + 6) et 5* parés (4 + 1) *par* Ladic.
CROATIE : 38 positions d'attaque dans les 30 m (21 + 17) dont 4 occasions (1 + 3) ; 10 tirs (3 + 7) dont 2 contrés (0 + 2) et 2 parés (1 + 1) *par* Barthez.

FRANCE : Lilian Thuram (26 ans) a vécu une incroyable deuxième mi-temps. Coupable d'une erreur de placement sur le but croate, le défenseur de Parme a *immédiatement renversé le cours de la partie en égalisant. Son second* but, magnifique de rage et de précision, le récompense pour sa combativité et son abnégation, qui en font le meilleur défenseur du Mondial avec Marcel Desailly.
CROATIE : Slaven Bilic (29 ans) a été une nouvelle fois le pilier de la défense croate. Le joueur d'Everton, calme et précis, sait commander sa défense, anticiper, relancer. Dommage qu'il ait entaché *son image*, quand il est parvenu à faire expulser *Laurent Blanc grâce à une simulation de faute qui a abusé* l'arbitre.




## Lilian Thuram, les deux inspirations d'un buteur improvisé et providentiel

Cette seconde mi-temps avait débuté de la pire des façons pour Lilian Thuram.

*Un instant d'inattention, avant* même qu'il ait eu le temps de se replonger dans la partie, avait permis à Davor Suker d'éviter le hors-jeu et d'aller inscrire un but que l'infortuné arrière droit de l'équipe de France, revenu en catastrophe, n'avait pu qu'accompagner du regard.

Lilian Thuram a été détecté par Nice, formé à Monaco à l'école d'Arsène Wenger. Il sait ce que ténacité et obstination veulent dire. Quelques secondes plus tard, il allait chiper le ballon dans les pieds de Zvonimir Boban dans le coin gauche de la surface croate, le *glissait à Youri Djorkaeff* qui le lui renvoyait aussitôt, et inscrivait *son premier but sous le maillot* de l'équipe de France d'une reprise digne d'un attaquant de métier.

Entre les grands espaces et les tâches défensives, *le* cœur de *Lilian* Thuram a longtemps balancé. Apprenti joueur, il rechignait à occuper un poste de défenseur. Dans son couloir droit, dont Aimé Jacquet lui a confié la responsabilité bien qu'il joue dans l'axe central de la défense à Parme, il n'a jamais hésité mercredi soir à monter vers le front de l'attaque. Mais de là à marquer...


PETER MUELLER/REUTERS

**« PAS LE TEMPS DE RÉFLÉCHIR »**

*« Des buts, je n'arrive même pas à en marquer à l'entraînement*, raconte ce garçon de vingt-six ans, né en Guadeloupe. *En général, quand j'arrive à me mettre en position, je suis déjà dans la zone rouge. Cette fois, je n'ai même pas eu le temps de réfléchir. C'est sans doute pour cela que ça a marché. »*

Rhabillé et douché, passé entre-temps par le contrôle antidopage, le Thuram des villes ne ressemble que de loin, avec ses fines lunettes cerclées, au Thuram des terrains de football, décrit par ses coéquipiers comme un « *monstre* » que redoutent tous les attaquants du monde. L'homme, dont le gabarit n'a rien d'impressionnant, parle d'une voix douce et affiche un naturel placide. Même le phénomène dont il est devenu brutalement l'épicentre ne le fait pas se départir de son calme.

Sacré cette saison meilleur défenseur du championnat d'Italie, un an après avoir été désigné meilleur joueur étranger du *calcio*, Lilian Thuram a, contre toute attente, été le buteur providentiel de l'équipe de France en demi-finales de la Coupe du monde, palliant les faiblesses d'attaquants peu inspirés. Car c'est bien 2 buts qu'a inscrits le Parmesan en un peu moins d'une demi-heure, lui qui, en 35 sélections, n'avait jamais fait trembler les filets adverses.

**SAUVEUR D'UN SOIR**

Deux buts construits sur un modèle *étrangement similaire :* sur son deuxième coup de génie, Lilian Thuram bouscule son vis-à-vis du couloir croate, Robert Jarni, toujours dans le coin gauche de la surface de réparation, lui subtilise le ballon et s'en va le glisser hors de portée du gardien Drazen Ladic.

Longtemps sans doute, le héros de cette demi-finale se demandera comment il est arrivé dans ces instants à trouver des gestes de buteur. Qu'importe : l'essentiel à ce moment est de protéger l'avantage durement acquis. Lilian Thuram se replie sur son flanc gauche et ne quitte plus dès lors des yeux les attaquants croates qui viennent menacer son domaine.

Il tiendra bon jusqu'à ce dernier ballon dérobé à Silvio Maric, quelques secondes avant que retentisse le coup de sifflet final. Alors, toute l'équipe de France converge vers son sauveur d'un soir. Marcel Desailly le soulève dans ses bras, Bernard Lama le porte en triomphe sur ses épaules. Puis, les larmes et une lueur d'incrédulité aux yeux, Lilian Thuram se dirige vers la tribune où se trouvent les siens. *« Pour nous, la Coupe du monde commence aujourd'hui »*, lâche-t-il en quittant le Stade de France. Si cela est vrai, c'est à lui, et seulement à lui, que l'équipe de France le doit : *« Un héros ?* dit-il. *Ce n'est pas parce que j'ai marqué qu'on est qualifiés pour la finale. On joue à onze et on gagne à onze. »*

*Gilles van Kote, à Saint-Denis*

Davor Suker vient de marquer et exulte. La revanche de Lilian Thuram (à gauche), pris en faute, ne va pas tarder...


PASCAL GEORGE/AFP


JACQUES DEMARTHON/AFP

*Fabien Barthez peut se frotter les mains : juste avant le coup de sifflet final, il a réalisé une parade décisive.*


DESMOND BOYLAN/REUTERS

*Scène de joie autour du buteur : Lizarazu, Desailly, Djorkaeff, Zidane et Henry (de gauche à droite) viennent congratuler Thuram (nº 15).*

## Laurent Blanc, libero privé de finale

Un meneur, un vrai. Solide *physiquement* mais aussi *brillant sur le* plan technique. Calme mais également capable de dynamiser son équipe. Du haut de son 1,92 m, Laurent Blanc impose le respect, à ses partenaires comme à ses adversaires. Aux yeux d'Aimé Jacquet, son libero représente bien plus qu'un solide pilier. Laurent Blanc est l'un des rares joueurs à pouvoir donner son avis sur la tactique à suivre sans que le sélectionneur national n'en prenne ombrage. Leader naturel, personnage devenu emblématique au sein du groupe France, Laurent Blanc fréquente l'équipe nationale depuis neuf ans.

Le 7 février 1989, à Dublin, celui qui n'est encore qu'un jeune espoir de Montpellier dispute son premier match avec les Bleus. Ses partenaires de l'époque ont pour nom Jean-Pierre Papin, Joël Bats, Manuel Amoros ou Franck Sauzée. Depuis ces débuts prometteurs, le Cévenol a inscrit 14 buts en sélection, ce qui en fait le deuxième meilleur buteur en exercice de l'équipe de France, après Youri Djorkaeff (18).

Lors de ce Mondial 98, il a toujours répondu présent dans les moments parfois délicats qu'ont traversés les Bleus. Face au Paraguay (1-0), c'est lui qui libéra tout un peuple en décidant de monter à l'assaut de la forteresse gardée par Jose Luis Chilavert en inscrivant le seul but d'un match crispant. *« Si Laurent est d'accord sur un choix, je sais que c'est la bonne voie »*, explique le capitaine, Didier Deschamps, qui n'a pourtant pas l'habitude de se laisser dicter quoi que ce soit.


PETER MUELLER/REUTERS

**PARCOURS GÂCHÉ**

Fervent défenseur de la méthode Jacquet, Laurent Blanc n'a jamais hésité à monter au créneau pour défendre le sélectionneur, parfois sévèrement critiqué : *« Où est la vérité ? Se faire plaisir, jouer offensif et se faire piéger en contre, ou ne pas prendre de buts et se qualifier ? Moi, ce que je veux, c'est gagner les matches. »*

Aujourd'hui, alors que l'équipe de France a atteint les portes du paradis, Laurent Blanc aurait dû, en toute logique, se préparer au formidable rendez-vous qui attend les Bleus, dimanche 12 juillet, au Stade de France. Mais le destin est parfois cruel. Il aura fallu une action de jeu confuse à un quart d'heure de la fin *du match, un geste d'énervement* sur le Croate Slaven Bilic et un arbitre *sévère – Jose Manuel Garcia* Aranda – pour qu'un parcours sans *faute soit gâché. Expulsé, Laurent* Blanc se retrouve brutalement privé du rendez-vous dont tous les footballeurs rêvent.

Tous les commentaires d'avant-match avaient pourtant insisté sur le fait que, face à une équipe aussi roublarde et truqueuse que la Croatie, il fallait absolument éviter de répondre aux provocations. Comment un joueur de la trempe de Laurent Blanc, qui, de Naples à Marseille en passant par Barcelone, a évolué dans des championnats exigeants et des clubs turbulents, a-t-il pu se faire avoir de la sorte ? En sortant du terrain, le regard absent, Laurent Blanc, qui a mené une carrière propre, sans tache et sans reproche, se savait privé du match que la France attend depuis quatre ans.

Privée de son roc, de son véritable leader, de son joueur le plus élégant, le plus sobre et, sans doute, le plus correct, contrainte de se passer de ce libero qui lui a tant apporté ces derniers mois, l'équipe de France va donc affronter Ronaldo et ses artistes associés sous le maillot *auriverde*.

L'affiche reste somptueuse, mais les regrets de ne pas voir, sur la pelouse du Stade de France, Laurent le Magnifique remonter le ballon vers le but brésilien resteront éternels.

*A. Ct.*


IAN WALDIE/REUTERS

## Slaven Bilic présente sa défense

Avocat de formation, défenseur musclé sur le terrain, le Croate Slaven Bilic n'a jamais eu besoin de personne pour plaider sa cause. Auteur non sanctionné *d'un vilain coup de pied dans* la tête du défenseur allemand Christian Ziege lors de l'Euro 96, Slaven Bilic avait laissé un souvenir assez peu glorieux pour faire un simulateur idéal dans « l'affaire » de l'expulsion de Laurent Blanc. Mais la video et le ralenti montrent que, s'il a exagéré les conséquences du geste du Français, celui-ci est clairement agressif.

A un quart d'heure de la fin, à la lutte pour la possession du ballon, Laurent Blanc a agrippé le maillot du Croate, qui ne s'est pas laissé faire, avant de le repousser d'un coup de paume dans le bas du visage. Slaven Bilic s'est écroulé, les mains sur la tête, et le libero français a écopé d'un carton rouge.

*« Il ne m'a pas frappé volontairement*, a expliqué plus tard Slaven Bilic. *Même s'il a eu ce geste, comme il y en a souvent dans les matches de football. Qu'il ait été expulsé et soit privé de finale ne me fait pas plaisir, mais ce n'est pas mon problème. Je suis sûr que j'aurais écopé d'une sanction identique si j'avais moi-même été en tort. »* Selon lui, cette expulsion n'a pas procuré le moindre avantage à son équipe : *« C'était déjà trop tard. Il ne restait que dix minutes, trop peu pour marquer contre une équipe comme la France. »* Puis il a loué les qualités de l'arbitre espagnol, qu'il a jugé *« brillant »*.

*P. Jo.*

هكذا من الاصل



## COUPS DE SIFFLET
### LA REVUE DE PRESSE

**L'EQUIPE**
Félicitations aux joueurs, donc. Nous savions qu'ils avaient, tous ensemble, plus de talent réuni qu'aucune autre équipe de France n'en avait jamais eu auparavant. (...) Félicitations à Aimé Jacquet aussi. Nous avons suffisamment clairement exprimé notre défiance à son égard avant cette Coupe du monde pour ne pas avoir aujourd'hui le devoir de lui rendre cet hommage. Nous doutions de sa capacité à accompagner cette équipe exceptionnelle jusqu'au plus haut niveau, et pourtant il l'a fait, à sa manière. Nous continuons à ne pas partager ses options fondamentales sur le plan du jeu et à regretter vivement certains choix mais, en matière de sport, il n'y a sans doute que le résultat qui compte.

**LE JOURNAL DE LA HAUTE-MARNE**
Enfin englouti, le bateau fantôme de la malédiction, qui hantait les mémoires et les vestiaires, ressassant les dates noires de 1958, 1982 et 1986. La vague bleue a mis à flot le beau navire de la légende. L'équipe du capitaine Deschamps a vengé les Kopa, Fontaine, Giresse et Platini qu'un mauvais vent de l'histoire avait laissés sur le quai.

**LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE**
Le sport et sa glorieuse incertitude s'accommodent rarement des scénarios trop bien réglés. Voilà pourquoi il faut accueillir cette finale France-Brésil du Mondial 98 comme une extraordinaire et rarissime conjonction du rêve et de la réalité. Ainsi les Bleus de Jacquet sont-ils entrés dans la légende. Ils seront encore moins favoris que d'habitude contre le Brésil. Ce qui ouvre des horizons...

**LA PROVENCE**
Le football a fait la démonstration de son impact. Il dépasse les limites du sport pour devenir un phénomène de société. On pense aux enfants de la Castellane, cette cité populaire, au nord de Marseille, qui a vu grandir un certain Zinedine Zidane. Aujourd'hui, les enfants du quartier n'ont d'yeux que pour lui. C'est leur idole. Et quand ils ont une balle au pied, sur le terrain des HLM, c'est après un rêve qu'ils courent (...). Ce Mondial, qui aura mis la France entre parenthèses, faisant passer les problèmes politiques et sociaux au second plan, va nous manquer.

### D'Aubervilliers à la place de la Bastille

# « Ils sont vraiment, vraiment, phé-no-mé-naux ! »

A l'intérieur d'un chapiteau, place de la mairie à Aubervilliers, Brigitte, la postière, regarde le premier but croate : *« Suker, je m'en doutais... »*. Jocelyne, l'institutrice, n'y connaît rien au foot, elle est nerveuse et Wassin, 20 ans, se retourne et lui dit : *« Faut avoir confiance, faut avoir confiance en nous »*. Les 400 Aubervillois tapent des pieds sur le plancher, chantent, rient, crient. *« Dans trois minutes, ils marquent un but ! »* parie Billal, 16 ans. Toumany, 14 ans, avec sa casquette de rappeur : *« Allez Thuram, un deuxième ! »*. Et Thuram marque le deuxième. Les pétards crépitent, les enfants courent. Personne ne se gêne, tout le monde regarde dans la même direction en faisant *« aïe, aïe, aïe »* pendant les dernières secondes de suspense. Coup de sifflet final. On pleure, on hurle pour chasser la dernière peur, personne n'a honte d'être ému.

Patrice, le cuisinier, embrasse Samir, son voisin de match. Ayup, et ses copains sri-lankais sont les premiers à arrêter les voitures, à danser sur la chaussée. *« Moi. Français, moi Français »* répète Ayup. Bernard en survêtement commence à s'inquiéter : *« Ouais, mais c'est la finale qu'il faut gagner, sinon on va pleurer pendant vingt ans »*. *« Eh,* dit Samir à ses copains, *y a même le directeur du centre nautique qu'est là »*. Et il est heureux, le directeur, il klaxonne à tout va. Fatia, Faïza, adolescentes, sont pliées en deux : *« C'est mortel, c'est génial ! »*. Chaouki revient du stade : *« J'y étais, j'y étais »*, crie-t-il, victorieux et il tend son billet à Radoine, un des leaders lycéens des grèves de Seine-Saint-Denis qui lui dit : *« Montre, montre-moi ce billet ! »*. Chaouki, les yeux brillants : *« Franchement ce match, c'était de la bombe, on était tous unis »*.

Trois femmes, Claude, Linda et Sylvie, arrivent, un peu pompettes par le champagne qu'elles ont siroté devant la télé : *« Ils sont vraiment..., ils sont vraiment..., ils sont vraiment phénoménaux »* chantent-elles. Claude : *« Celui qui a marqué les buts, il était pas vraiment né à la Ferté-sur-Orge, comme on dit. Et bien, on s'en fout,* crie-t-elle. *La France a gagné. La France en finale, ça remonte le moraaal »*. Elle regarde les Sri-Lankais danser, les encourage. Les voitures klaxonnent et Claude commente à ses copines : *« D'habitude, des voitures qui klaxonnent dans la rue, je pense : " Mon con, toi, tu divorces dans dix ans ". Là, ces voitures qui klaxonnent, pour moi, c'est comme un grand mariage »*. Claude dit que dans la vie, elle ne fait rien : *« J'attends. Quoi ? Je ne sais pas »*. *« L'an 2000 ! »* rient ses copines.

Séverin arrive à pied, avec son fils Gary, un tambour sur le ventre, à moitié en chantant, à moitié en rigolant, à l'africaine : *« On a gagné, on va tous les niquer »*. Des jeunes arrêtent les voitures, montent dessus, les secouent. *« Pour une fois que les jeunes prennent d'assaut les bagnoles sans les péter ! »* disent les autres. Les drapeaux tricolores arrêtent les voitures, un routier prend peur et tourne subitement à gauche, un autre passe en klaxonnant. *« Ben oui, voilà,* applaudit Frédéric. *On va jouer contre la meilleure équipe du monde... et en plus on a nos chances »*. *« C'est con, à Auchan, y avait des pommades tricolores »* se souvient une femme. *« Mon frère a un cor de chasse »* prévoit son amie pour dimanche.

Séverin, l'homme au tambour, décide de prendre sa vieille voiture et de dériver à Paris avec son fils Gary. *« On va pas rester là »*. Dans la voiture, Gary, 12 ans, souffle dans sa corne de vache, achetée dans les Alpes, *« à la dernière colonie »*. A la porte de la Villette, les Parisiens font un premier barrage sur le boulevard. Séverin saisit la corne de son fils. *« Yeah man ! »* rigole-t-il après avoir soufflé dedans.

Dans les rues de Paris, Séverin, âgé de 41 ans, musicien à La Courneuve, regarde la foule : *« Voilà ce que j'aime voir : l'allégresse. On est tous rassemblés indifféremment. Le médecin, le cadre, le jeune, tout le monde se laisse aller. Lui, en Volvo,* dit-il en désignant un homme en costume, *d'habitude je l'aurais peut-être traité de connard. Et nous deux, maintenant, on se sourit »*. Séverin a repris son tambour. Il marche, place de la République, ne voit que des voitures, quelques passants qui l'acclament. Séverin hume le coin de fête, rassure Gary, *« on va y arriver »*, traverse les terrasses des brasseries toujours en roulant du tambour et les clients font *« Bravo ! »*. A un feu rouge, sur le boulevard qui mène à la Bastille, un jeune Parisienne, en scooter, lui crie : *« Ouais, on est les meilleurs ! »*. *« On se sent déjà léger, qu'est-ce que ça va être dimanche... »* imagine Séverin.

> « Franchement ce match, c'était de la bombe, on était tous unis »

Place de la Bastille, les voitures se laissent paralyser. *« Gary, suis-moi, on se jette dans le fleuve »* dit le père à son fils. Des dizaines de supporteurs courent en faisant le petit train sur la place. Séverin martèle son tambour. Jean-Pierre, 23 ans, saisit ses baguettes et tape un autre rythme. Farid, 25 ans, prend le relais. Baudry, 20 ans, accélère le tempo. Séverin tient toujours le tambour et laisse faire. Le petit train tourne maintenant sur le piédestal de la colonne. Toute la place fait la « ola ». Des jeunes font tournoyer les drapeaux tricolores au dessus des mains qui se lèvent et descendent.

L'un d'eux s'approche du groupe au tambour et caresse de son drapeau Séverin, Farid, Jean-Pierre et les autres. Abdel, 27 ans, manutentionnaire en intérim, sait qu'il doit se lever à 4 heures pour aller travailler. *« Mais on est en finale »* chante-t-il avec Momo et Krimo ses copains de Melun. *« Thuram, il est de chez nous. On a des potes qui sont allés à l'école avec lui »* s'enthousiasme-t-il. *« Faut dire qu'il y a une unité nationale derrière cette équipe. Le mélange, c'est sa force, c'est comme ça qu'elle gagnera »* dit-il en riant.

Momo, étudiant en cinéma, est certain qu'elle va gagner cette équipe de France : *« Elle va avoir un super-mental. La victoire, elle est à 90 % dans la tête »*. Krimo, étudiant en géographie : *« Dimanche, je suis à leur place, je le bouffe le ballon ! »*. Une Parisienne croise un chauve et l'embrasse : *« Salut Barthez ! »*. Elle croise un Noir et l'embrasse : *« Salut, Thuram ! »*. Momo, Krimo, Abdel se rassurent : *« Les joueurs, ce sont des jeunes des quartiers, crois-moi, ils lâcheront pas l'affaire »*. Résument : *« Ils ont le physique, l'expérience, le collectif, l'envie de gagner. Qu'est ce qu'il manque ? »*. Et tous les trois de souhaiter, en tremblant des lèvres *« que cette équipe de France soit le laboratoire de la nation, c'est une des plus belles équipes du monde, peut-être la plus belle »*. *« On va gagner ! »* crie la place de la Bastille.

***Dominique Le Guilledoux, à Aubervilliers et place de la Bastille***

# Des Champs-Elysées à la Canebière, la même foule pour une nuit de liesse

### A Paris, 300 000 personnes ont célébré la victoire française

AU DÉBUT, les voitures pouvaient passer. Et la marée est montée sur les Champs-Elysées. Ils étaient 50 000. Puis le double. Puis, vers minuit, des centaines de milliers, sous une mer de drapeaux. Entre la Concorde et l'Arc de Triomphe, la France s'était donné rendez-vous. Aux avant-postes, la banlieue donne le ton, feux de Bengale et cornes de brume à l'appui. Karim, Patrick et Christian sont venus du « 93 » et passent devant les CRS sans broncher. *« On est là pour faire la fête, pas pour foutre la merde. L'équipe de France, c'est notre équipe. Henry, Trezeguet, ce sont des cousins, ils viennent de la banlieue comme nous. »*

Devant le Fouquet's, le cordon de policiers est quand même resserré et aux abords des vitrines des grands magasins les vigiles veillent, le molosse au pied. *« Ça se passe bien, mais on ne sait jamais. »* Sur les trottoirs, les couples s'embrassent et les Japonais se font photographier au milieu des supporteurs peinturlurés. D'autres passent dans de gros autocars en saluant la foule, des sourires jusqu'aux oreilles, ébahis par le spectacle.

Un patineur en rollers fend le cortège comme un brise-glace, un drapeau tricolore géant à bout de bras. Les scooters foncent en klaxonnant et en zigzaguant. Une Harley Davidson immatriculée « 59 » fait rugir son moteur au rythme des *« Thuram ! Thuram ! »*. Fatigué, le chauffeur s'arrête pour enlever sa perruque bleu-blanc-rouge et descendre une bière. Autour de lui, la vague grossit, va et vient sur l'avenue comme si elle ne voulait jamais s'arrêter.

**« THURAM ! THURAM ! »**

Des couples bon chic-bon genre côtoient des bandes de gamins déchaînés tandis que, sur les côtés, se forme une haie d'honneur de badauds. Certains grimpent sur les Abribus, d'autres filment au Caméscope. Les portables sortent des poches pour raconter la fête « historique » à ceux qui n'y sont pas. Sur le côté, deux jeunes cadres ne donnent pas l'impression d'être très enthousiastes. Venus dans le quartier pour affaires, ils ont l'air un peu perdu dans leur costume-cravate, l'attaché-case à la main. L'importance de l'événement les effleure quand même. *« On n'a pas regardé le match, mais c'est super ! »*

Ce fut « super » aussi en région. A Montpellier, au coup de sifflet final, les habitants sont sortis par milliers pour converger vers le centre-ville, vers la place de la Comédie où la rencontre avait été retransmise sur écran géant. On a crié des *« On est en finale ! »*, *« Allez les Bleus ! »* ou *« La France champion, le reste c'est du bidon ! »*.

Au son des cornes de brume, des pétards et des chants, on a dansé, embrassé, crié. Des jeunes ont escaladé la fontaine de la place de la Comédie, s'agrippant à la statue des Trois Grâces pour faire tournoyer leur drapeau.

Bordeaux, elle, n'avait jamais vu ça. Sur les quais, transformés en champ de foire, des jeunes sautaient et dansaient sur les voitures. D'autres jouaient les toréadors du Mondial, drapeau géant tendu au milieu de la circulation. De petits groupes sont allés s'offrir un bain de minuit dans le bassin de la colonne des Girondins. Au coup de sifflet final, les gens s'embrassaient comme après un armistice. *« C'est formidable,* s'enthousiasme Myrtille, la quarantaine passée, supportrice des Girondins. *J'avais peur mais, au fond de moi, j'y croyais. »* Le restaurant du frère de Christophe Dugarry est resté étonnamment vide. Quelques minutes après le match, les chaises étaient déjà empilées. Le grand écran installé pour la circonstance fonctionnait sans public. Le fils chéri, l'auteur du premier but français de cette Coupe du monde, ne jouait pas...

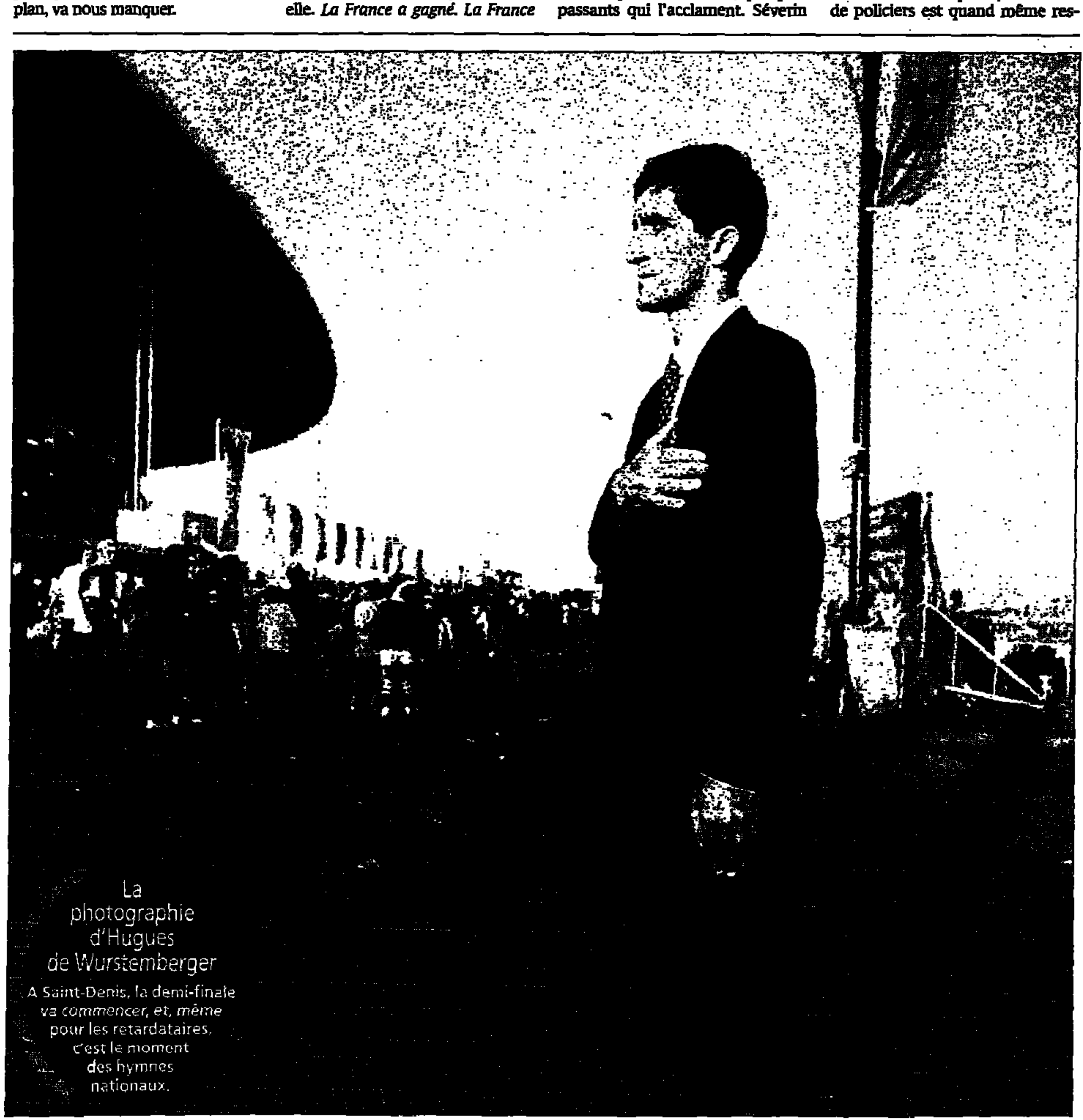
A Nantes, en face du Virgil, le bar de Marcel Desailly, la foule est arrivée. Revenus d'un écran géant posté à l'île Gloriette, les spectateurs ont bloqué le centre-ville. Et fêté cette victoire, un peu la leur selon ce supporteur : *« Desailly et Deschamps ont tenu la maison, encore deux qui ont été formés ici à Nantes. On s'attribue les victoires qu'on peut. »*

A Marseille, un violent mistral gonflait les drapeaux et bannières bleu-blanc-rouge qui ont rapidement submergé le Vieux-Port. Massés aux terrasses des bars qui, pour l'occasion, avaient installé téléviseurs et écrans géants sur les trottoirs, les supporteurs se sont regroupés devant l'OM Café pour former une haie d'honneur aux voitures fendant la foule, klaxons bloqués. Quelques Algériens brandissant leur drapeau national se sont associés à la fête, et, en bas de la Canebière, un groupe de femmes en boubou se lançait dans des danses au son d'un tam-tam. Ville de football, Marseille a salué la victoire de l'équipe de France avec la ferveur qu'elle met habituellement à célébrer les grands exploits de l'OM.

Lyon, de son côté, s'est enfin réveillée. La ville s'était jusqu'alors montrée discrète, même réservée, à l'égard de la Coupe du monde, relayée en dehors du stade Gerland seulement par quelques animations dispersées et de faible ampleur. Mercredi soir, la population est descendue massivement dans les rues. Un gigantesque chahut a traversé la cité. Et cela s'est fini par une grande fête, totalement improvisée, sur la place des Terreaux et sur la place Bellecour, qui a rassemblé plus de 50 000 personnes.

Concerts d'avertisseurs, sirènes, pétards ont également salué la victoire des Tricolores dans le centre de Toulouse où une foule de supporteurs s'était rassemblée, notamment place du Capitole, devant la mairie, aux cris de *« On est en finale ! On est en finale ! »* et de *« Thuram ! Thuram ! »*. Même enthousiasme à Lille. Même enthousiasme enfin dans les villes de l'Est. Au désespoir de ses supporteurs, la région n'a accueilli aucun match de la Coupe du monde mais, mercredi soir, des milliers de personnes ont envahi les centres-villes de Strasbourg, Nancy et Besançon pour fêter « ça ».

***Frédéric Chambon, à Paris, avec nos correspondants régionaux***


La photographie d'Hugues de Wurstemberger

A Saint-Denis, la demi-finale va *commencer, et, même* pour les retardataires, c'est le moment des hymnes nationaux.

...é-no-mé-naux !

...lysées à la Canebière pour une nuit de liesse

...ont célébré la victoire française



*A six jours du 14-Juillet, la Bastille, comme toute la France, s'est offert un avant-goût de fête nationale.*

HUGUES DE WURSTEMBERGER/VU

# « Notre rêve, c'était la finale »

## Les Croates, presque muets de déception, n'auront droit qu'au match pour la troisième place

**LES JOUEURS CROATES** erraient sur la pelouse après le coup de sifflet final, désorientés. Maudit soit le délai de décence à respecter pour que l'adversaire célèbre sa victoire et laisse éclater sa joie. Pour meubler ces longues minutes de supplice, ils sont allés, presque gênés, saluer et remercier leurs supporteurs. Massés dans un virage, ceux-ci les ont portés comme ils ont pu, écrasés qu'ils étaient par la clameur d'un public français bien trop nombreux à leur goût. Christian Karembeu a consolé Davor Suker, son coéquipier au Real Madrid, abattu malgré son but – le cinquième du Mondial – qui le hisse en tête du classement des buteurs avec l'Italien Christian Vieri et l'Argentin Gabriel Batistuta, déjà éliminés.

*« Notre rêve, c'était la finale,* répétait Suker. *Mais aujourd'hui nous nous sentions déjà presqu'en finale. Trop, alors on a perdu. »* Ils sont rentrés au vestiaire terriblement déçus. Quelques instants plus tard, ils ont juré qu'aucun d'entre eux ne s'était laissé aller aux larmes. Non, tous sont bien trop *« fiers d'être croates »*, comme le disent leurs tee-shirts, et bien trop fiers du panache de leur parcours pour leur première participation en Coupe du monde. Et après tout, il y a pire malheur que de perdre en demi-finales. Du moins ont-ils tenté de s'en persuader. En vain.

**« AVEC UN PEU DE CHANCE... »**

Comment se satisfaire de la place de troisième qu'ils tenteront d'arracher aux Pays-Bas, samedi 11 juillet, quand on a laissé passer l'occasion d'écrire une surprenante page dans l'histoire du football ? Pour Miroslav Blazevic, qui répète à l'envi qu'il quittera ses fonctions de sélectionneur national après le Mondial, le songe s'est aussi interrompu brutalement. L'entraîneur s'était pris à y croire dur comme fer. Comme une prémonition, il avait évoqué cette défense française qui vole de plus en plus fréquemment au secours de l'attaque (*Le Mondial* du 9 juillet). C'est bien Lilian Thuram qui a surpris des Croates à peine remis de l'ouverture du score par Suker à l'entame de la deuxième mi-temps. Et c'est encore Thuram qui a scellé leur destin plus tard.

L'oeil humide, Blazevic a articulé quelques phrases hachées sans attendre les questions. Des politesses mêlées de l'amertume de ceux qui savent être passés trop près de l'exploit. *« La victoire de la France est tout à fait méritée,* a-t-il déclaré, *mais je ne peux m'empêcher d'avoir le sentiment qu'avec un peu de chance nous aurions pu nous trouver à sa place. »*

Miroslav Blazevic soutient que les défaites incombent toujours à l'entraîneur quand les honneurs de la victoire ne doivent revenir qu'aux joueurs. En ce soir d'élimination, il a donc résumé l'atmosphère du match à la première personne du pluriel : *« Nous n'avons pas été assez prudents et attentifs. Nous nous sommes fiés à l'impression que l'équipe de France manquait de force, et lorsqu'elle a marqué dans la minute qui suivait notre but, elle a retrouvé une énergie qu'objectivement elle n'avait plus. »* Sur ses bonnes paroles, le sélectionneur croate, si disert d'ordinaire, s'est éclipsé. Sans doute un peu froissé de n'avoir pas inspiré ses joueurs comme il avait su le faire depuis le début du Mondial.

Au compte-gouttes, ses joueurs sont sortis des vestiaires. Zvonimir Boban, leur capitaine, d'abord, les yeux rougis, la mine défaite. Comme pour s'excuser, il a soulevé le bas de son short, faisant jouer doucement les muscles de sa cuisse gauche blessée. *« Je ne vais pas bien,* a-t-il expliqué, *mais l'entraîneur m'a dit qu'il avait besoin de moi sur le terrain. Après vingt minutes de jeu, ça n'allait déjà plus. »* Puis, réalisant que sa déception lui faisait trahir la « cuisine » interne de son équipe, il s'est ravisé, se rangeant à l'avis de l'entraîneur. *« Ma blessure n'était pas le problème, nous avons manqué de concentration. »*

**L'ABSENCE D'ALLEN BOKSIC**

Incapable de contenir sa déception, Mario Stanic, d'habitude affable et rempli d'humour, a filé en lâchant que la *« France n'a pas gagné ce match, c'est la Croatie qui l'a perdu »*. Avec un pauvre sourire, Zvonimir Soldo se laissait aller, un peu plus loin, à regretter l'absence d'Allen Boksic, l'autre buteur vedette, blessé. *« On ne s'est pas mal débrouillés sans lui, mais Boksic, c'est quand même Boksic. »*

Sans Boksic donc, avec un Boban plus qu'incertain, les Croates tenteront de sauver l'honneur, samedi, face aux Néerlandais. La cause peut paraître futile. La Coupe du monde ne fait guère de distinction entre ses troisièmes et ses quatrièmes. Mais les Croates n'en démordent pas. Puisqu'ils forment *« presque la meilleure équipe au monde »*, ils se doivent désormais de tendre systématiquement vers l'excellence.

*Patricia Jolly, à Saint-Denis*



*Ferveur et prières face aux grands écrans de Zagreb, déception et amertume au Grand Stade.*

REUTERS

# Le « musulman » Zidane sifflé par les Croates de Mostar

**DANS LA PRINCIPALE VILLE** de l'Herzégovine, divisée, les musulmans de Mostar-Est ont répliqué, mercredi 8 juillet, aux Croates de Mostar-Ouest. Dès le coup de sifflet final de la rencontre Croatie-France, ils ont tiré quelques rafales en l'air pour fêter le succès de la France, ou plutôt l'élimination des Croates. Samedi dernier, les Croates de la ville avaient célébré dans la violence la victoire des leurs sur l'Allemagne : une jeune femme résidant à l'Est avait été mortellement atteinte par une balle de kalachnikov ; un homme, grièvement blessé, lutte toujours contre la mort. Les observateurs craignaient, à juste titre, que les musulmans appellent, cette fois, à la vengeance, dans cette ville qui demeure profondément partagée et où tout est prétexte à en découdre à nouveau.

Mais, hormis les quelques tirs entendus, la nuit a été calme. Accablés par la défaite des coéquipiers de Davor Suker, les supporteurs croates sont rentrés sagement chez eux. Samedi, la police croate n'avait rien entrepris pour calmer les esprits échauffés par l'alcool et la liesse populaire. Elle avait, au contraire, encouragé la violence en embarquant dans ses véhicules des supporteurs éméchés qui, drapeau au vent, avaient sillonné les rues de la ville jusqu'à l'aube.

Mercredi, son comportement a été exemplaire. Les représentants de la communauté internationale, qui n'ignorent pas que les tensions persistantes à Mostar entre les deux camps peuvent, à tout instant, remettre le feu aux poudres, ont tapé du poing sur la table. La police a donc fait son travail en quadrillant la ville et en contrôlant les véhicules. La veille du match, le ministre de l'intérieur du canton, un Croate, avait appelé, dans un vibrant communiqué dans un journal local, *« la population à célébrer les victoires croates sans armes et sans alcool »*.

Les troupes françaises de l'OTAN, dont le plus gros des effectifs est basé à Mostar, avaient reçu la consigne de ne pas quitter leurs quartiers, pour prévenir toute provocation. Pour cette soirée un peu spéciale, les soldats espagnols avaient pris le relais et s'étaient déployés sur l'ancienne ligne de confrontation. *« Nous sommes un peu angoissés, l'arbitre du match est un Espagnol, et s'il lui prenait l'idée de siffler un penalty en faveur des Français ou d'expulser un joueur croate, on serait sans doute menacés... »*, racontait l'un d'entre eux, avant la rencontre, revêtu d'un casque et d'un gilet pare-balles.

Mercredi soir, le sport avait presque repris ses droits. Dans les cafés croates, on a résumé ainsi la victoire des Français : Thuram : 2, Croatie : 1. On n'a pas manqué cependant de remarquer que Zinedine Zidane portait un nom musulman et, à ce titre, des sifflets ont accompagné chacune de ses actions...

*Christian Lecomte, à Mostar (Bosnie-Herzégovine)*





# Les Zagrébois n'ont pas arrêté la fête pour autant

## Une déception joyeuse mais pas de sentiment antifrançais dans la capitale des perdants

**SUR LA GRANDE PLACE,** face à la gare centrale de Zagreb, le roi Tomislav, premier roi croate, est toujours sur son fier cheval. Derrière lui, se dresse le Pavillon des arts, d'un jaune éteint, rescapé d'une ancienne exposition universelle et rebâti là, dans des jardins. A sa droite, l'Hôtel Esplanade, le plus beau de la capitale. Tout ce quartier de la ville, entre le chemin de fer et la montagne, est dans le style viennois, plus ou moins inspiré par le mouvement de la Sécession, rehaussé de nos jours par quelques affiches annonçant le passage du « Bridges to Babylon Tour » des Rolling Stones à l'hippodrome de Zagreb, le 28 août. Des estrades se montent pour retransmettre Croatie-France.

Vjenceslav, la cinquantaine athlétique, est professeur d'allemand et d'italien indépendant. *« Bien sûr que c'est une aventure incroyable, ce Mondial, pour un petit pays comme nous, si vieux et si jeune, qui n'est reconnu que depuis 1992 comme Etat indépendant,* dit-il. *Mais il ne faut pas oublier que cela tombe à pic pour un régime qui n'est pas très sympathique. »* Il parle avec ironie de la *« garniture »* politique, qui a dû affronter des grèves d'enseignants, allant jusqu'à raccourcir l'année scolaire pour abréger le problème, ainsi que des manifestations des retraités, et des dossiers proprement politiques. Le football est arrivé à point nommé pour renforcer une unité nationale de façon parfaitement magique mais elle ne devrait pas survivre longtemps au Mondial.

La presse populaire croate est euphorique, mais pas excessive. Du tout jeune journal du matin indépendant, *Jutarnjilist*, au quotidien du soir progouvernemental, *Vecernjilist*, on pense que la Croatie va gagner, doit gagner. Mais on ne va pas jusqu'à dire que l'affaire est tout à fait dans la poche. On annonce que, les jeunes supporteurs ayant saccagé les tramways neufs après Croatie-Allemagne, ce soir, pour France-Croatie, on se servira des vieux wagons ; que le président Franjo Tudjman va décorer toute l'équipe de Croatie, mais c'est une manie du chef de l'Etat. *Novilist*, un journal d'opposition de Rijeka, déclare que le plat national va être désormais un coq gaulois dans une marmite croate... Franchement, dans le registre fleuri de l'emphase sportive, on a déjà lu pire.

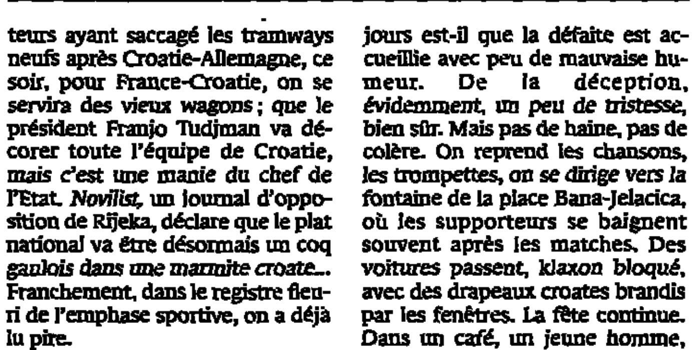
**PUBLIC LÉGER MAIS REMUANT**

Vers 20 h 30, on commence à se rassembler sur la plus vaste place de Zagreb, une pelouse un peu boueuse, où Coca-Cola a installé un écran géant. La rumeur prévoyait dix mille personnes. Il en est arrivé plusieurs centaines, qui peut-être ont fait mille, pas plus, mais elles remuaient comme si elles étaient trois fois plus nombreuses. Le visage maquillé en damier rouge et blanc, ce damier du drapeau croate qui remonte au XIIIe siècle et dont une légende – contestée – veut qu'il représente l'échiquier sur lequel le dernier roi croate avait tenté de conserver son royaume contre l'envahisseur. Les cheveux teints de toutes les couleurs, le sifflet à la bouche ou bien la trompe mélancolique au meuglement profond, elles agitaient leurs étendards avec vigueur. *« Proud to be Croat »*, lisait-on sur un tee-shirt. Soit, mais pourquoi l'affirmer en anglais ?

Quand l'équipe de France apparaît sur l'écran, elle se fait copieusement siffler, mais on écoute debout et respectueusement les deux hymnes nationaux. Le son des haut-parleurs est franchement pourri et décolle aisément les tympans : Zidane frappe bien trop haut, Suker déchaîne l'enthousiasme du jeune public, heureusement qu'il y a Barthez... Pour la deuxième mi-temps, on prend un tramway pour la place des Fleurs, plus petite, où se dressent l'église orthodoxe serbe et un autre écran géant. L'ambiance y est plus chaude, plus dense. L'équipe de France fait son entrée, saluée par des dizaines de doigts d'honneur. Des chansons populaires sont entonnées à pleins poumons dans des versions un peu modifiées, que les pièges de la linguistique croate autant que la décence nous empêchent de traduire. Premier but croate ! Explosion de joie, les spectateurs sautent en l'air interminablement, lancent leurs canettes de bière dans le ciel et, en retour, c'est une pluie miraculeuse de bière – certainement de la Karlovacko, gros sponsor national – qui se dépose comme une rosée sur nos lunettes, si bien que nous ne voyons absolument pas le but français qui réplique très vite. Nous le comprenons, avant de le voir au ralenti, à la qualité du silence accablé du public et au mot que murmure un voisin : *« contre-attaque »*.

**C'EST DÉJÀ PAS MAL**

Le second but français provoque un moment d'affliction : mains sur le crâne, bouche en accent circonflexe. Mais on veut quand même y croire. Les brillantes réactions des joueurs rouge et blanc sont encouragées à cor et à cri, les fautes des Bleus sont huées. Toujours est-il que la défaite est accueillie avec peu de mauvaise humeur. De la déception, évidemment, un peu de tristesse, bien sûr. Mais pas de haine, pas de colère. On reprend les chansons, les trompettes, on se dirige vers la fontaine de la place Bana-Jelacica, où les supporteurs se baignent souvent après les matches. Des voitures passent, klaxon bloqué, avec des drapeaux croates brandis par les fenêtres. La fête continue. Dans un café, un jeune homme, enveloppé dans un drapeau, dit qu'il n'y a pas de quoi en faire un drame, c'est déjà pas mal d'être arrivé là. Oui, mais les incidents de Mostar, quatre jours plus tôt après Allemagne-Croatie, qui ont coûté la vie à une jeune Musulmane ?



C'est autre chose. A Mostar, selon lui, les Herzégovinois se prennent pour les plus grands des Croates. Ce sont, dit-il, des gens fermés, étroits d'esprit, qui sont partout aux meilleurs postes, et qui profitent de toutes les occasions, y compris le football, pour terroriser les Musulmans. Mais les Croates, ceux de Croatie, ne sont pas comme eux. Lui, par exemple, regrette de ne pas être en finale, certes, mais n'en veut pas du tout aux Français. C'est bien la deuxième bonne nouvelle du jour.

*Michel Braudeau, à Zagreb*

### Folie de consommation rouge et blanc

Depuis le début du Mondial, en Croatie, tous les objets affublés du logo à damier rouge et blanc du drapeau national se vendent comme du bon pain. Davor Kujundzic, patron du magasin Inem Electronic à Zagreb, estime par exemple que les ventes de téléviseurs ont augmenté de 10 ou 15 % en un mois. Une boutique de sport qui vend les articles de la marque officielle de l'équipe, Lotto, est en rupture de stock : plus de casquettes, T-shirts, chaussettes ou écharpes... *« Je n'obtiens plus assez du fabricant. Nous en avions encore lundi, mais tout est parti en moins d'une journée »*, se désespère le gérant. Les Italiens de Lotto ont été pris par surprise par le succès des Croates, qualifiés pour la demi-finale dès leur première participation à une Coupe du monde, et le marché noir a pris le relais. Même si le maillot original de l'équipe coûte 450 kunas (environ 420 francs), soit près du cinquième du salaire moyen mensuel, beaucoup n'ont pas hésité à s'offrir l'équipement complet.

هكذا من الاصل



## L'Australie en piste pour 2006 et 2010

**L'AUSTRALIE** a formellement déposé, mercredi 8 juillet, sa candidature à l'organisation de la Coupe du monde de football de 2006 et 2010. L'Angleterre, l'Allemagne et l'Afrique du Sud ont déjà émis le souhait d'organiser le Mondial 2006, qui succédera à celui organisé en 2002 par le Japon et la Corée du Sud. D'abord candidate que pour le Mondial de 2010, l'Australie a estimé que les problèmes de violences liés aux hooligans anglais et allemands survenus en France lui donnaient des chances pour une organisation *quatre ans avant.*

## Sepp Blatter veut réformer la FIFA

**NOUVEAU** président de la Fédération internationale de football (FIFA), le Suisse Joseph Blatter veut instituer un *« conseil exécutif permanent »* de sept membres, qui pourrait se réunir une fois par mois pour traiter les dossiers les plus urgents du football mondial. Le successeur du Brésilien Joao Havelange entend également changer la date de l'élection du président de la FIFA pour que celle-ci ne coïncide plus avec les phases finales de la Coupe du monde, ce qui est toujours source de tension entre les fédérations. Cette réforme des statuts pourrait être examinée lors d'un congrès extraordinaire de la FIFA en 1999.

● **SPECTACLE** : un final en quatre tableaux clôturera cette dernière Coupe du monde du siècle. Le spectacle a été réalisé par Yves Pépin, qui avait déjà conçu le 10 juin la cérémonie d'ouverture au Stade de France. Son nouveau spectacle, d'une dizaine de minutes, rassemblera sur le terrain 150 personnes et une centaine en coulisse. Composé de quatre tableaux, il débutera par « La parade des tapageurs » (fanfare colorée de 50 musiciens et acrobates), suivie de 63 porteurs de feu. Troisième tableau : « Le salut à 2002 », par des percussionnistes coréens et japonais. Bouquet final : « L'envol et le décollage », au-dessus du terrain, où tous les acteurs seront en mouvement dans un tourbillon d'effets pyrotechniques donnant illusion de faire « décoller » le stade.

## Brillant comme un soulier neuf

● **À NE PAS FAIRE** Footballeurs de tous les pays, entendez-vous la grogne de vos souliers, qui n'apprécient guère la douche d'après-match que vous leur infligez ? Au contact de l'eau, le cuir, matière vivante, vieillit. Dégorgement, décollage des matières, réduction notable du volume chaussant, la chaussure à crampons résiste mal à ce traitements de choc. Ajoutez-y un lavage en machine – très prisé outre-Atlantique – suivi d'un séchage au radiateur, micro-ondes (ça s'est vu) ou sèche-cheveux, et vous obtiendrez, en moins d'un mois, un soulier déformé, avachi, incontrôlable. A proscrire également, le séjour prolongé dans les profondeurs du sac de sport : moisissures garanties.

● **TECHNIQUES DE NETTOYAGE** Il est préférable d'appliquer des techniques de nettoyage privilégiant le brossage après séchage lent. *« Si le nettoyage doit recourir à l'utilisation de produit d'entretien, ce dernier ainsi que le rinçage doivent s'effectuer à froid en évitant de détremper les matériaux »*, précise Marc Folachier, directeur général du Centre technique du cuir. Pour nourrir et



imperméabiliser le noble matériau, la graisse de phoque demeure le produit d'entretien le plus efficace. Associée à un lait hydratant, elle assure à la tige de la chaussure une parfaite protection contre l'humidité.

● **SÉCHAGE** Les chaussures ne doivent pas être approchées d'une source de chaleur. Le garnissage de la chaussure par du papier journal maintient la forme et participe à l'élimination de l'humidité. Les irréductibles du lavage en machine (programme froid sans essorage) garniront le tambour de vieux chiffons pour éviter les chocs.

● **VIEILLISSEMENT** Mais la chaussure de football, exposée aux intempéries et au soleil, vieillit inexorablement. Ne pas hésiter, donc, à s'en séparer avant que vos pieds ne vous le réclament.

*Cédric Ryan*

# Les mystères stratégiques de Mario Zagallo

### Le jeu de la Seleçao n'est ni celui que les Brésiliens décrient ni celui que les Français apprécient

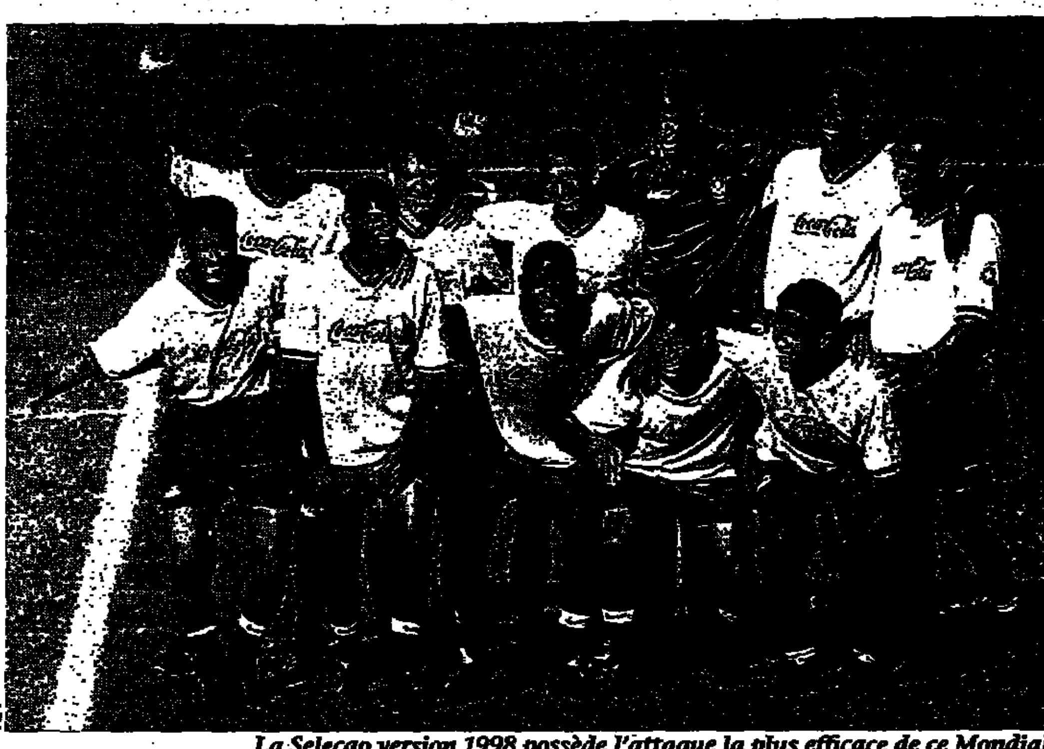
***RETRANQUEIRO*** (adepte du jeu défensif), Mario Zagallo ? Cette étiquette, synonyme dans la presse de son pays d'impardonnable lâcheté, il la traîne comme un boulet depuis des temps immémoriaux. Quand on le lui rappelle, le sélectionneur brésilien se sent piqué au vif. *« Je suis,* riposte-t-il, *quelqu'un qui recherche toujours la victoire. Mon palmarès le prouve. »*

Une victoire, dimanche 12 juillet au Stade de France, face au onze tricolore le sépare désormais de la conquête du *penta*, le cinquième titre mondial. Comparée à certains millésimes d'antan, la Seleçao cuvée 1998 manque de générosité au goût des nostalgiques. En tout cas, elle a marqué 14 buts en 6 matches, deux de mieux que son prochain adversaire, qui officie à domicile. Les deux demi-finalistes éliminés, la Croatie et les Pays-Bas, en ont inscrit respectivement 9 et 12. La mauvaise réputation du *retranqueiro* ne serait-elle pas un peu surfaite ?

**MANQUE DE LIANT**

Lors de la World Cup 1994, à la veille d'affronter l'Italie, qu'ils allaient battre aux tirs aux but, les Brésiliens ne comptaient que 11 réalisations à leur actif, et devaient en rester là après le match nul sur un score vierge à l'issue de la finale. Au plan statistique, le progrès offensif est indéniable à quatre ans d'intervalle. C'est la première constatation qui s'impose : la sélection de Mario Zagallo, qui a trouvé au moins une fois le chemin des filets adverses au cours de chaque rencontre qu'elle a disputée, possède l'attaque la plus efficace de ce Mondial, et supporte avantageusement, dans ce domaine tout au moins, le parallèle avec quasiment toutes ses devancières depuis 1974. Autre enseignement qui se dégage à ce stade de la compétition, Ronaldo ne monopolise pas, contrairement aux prévisions, la puissance de feu de l'équipe. Avec 4 buts à son tableau de chasse, il devance de justesse le trio Bebeto, Rivaldo, Cesar Sampaio (3 buts chacun). La star de l'Inter Milan ne se contente pas, il est vrai, de concrétiser les offensives. Le Mondial a révélé à cet égard une facette méconnue de son talent, décidément impressionnant : auteur de 3 passes décisives, dont une remise croisée d'anthologie pour Bebeto sur le premier but de la victoire brésilienne contre le Danemark (3-2) en quarts de finale, Ronaldo sait aussi servir ses coéquipiers sur un plateau. Volontiers présentée comme un agglomérat de brillantes individualités, la formation brésilienne perce le plus souvent les défenses adverses en recourant à des combinaisons collectives. Il y a quatre ans, le duo Romario-Bebeto (8 buts à eux deux sur 11) exerçait, lui, une véritable hégémonie à l'heure de faire évoluer le tableau d'affichage.

Si l'on prend pour étalon de référence l'incomparable bande à Pelé de 1970, le manque de liant apparaît effectivement patent entre le milieu de terrain et l'attaque. Dans le système, apparenté au 4-4-2, qui a depuis des lustres les faveurs de Mario Zagallo, les demis offensifs font office de courroie de transmission entre la défense et la paire de voltigeurs formée par Ronaldo et Bebeto. Sur le flanc gauche, Rivaldo a prouvé qu'il était désormais digne de porter le prestigieux maillot vert et or frappé du numéro 10. En revanche, sur l'autre versant, Leonardo, malgré sa combativité exemplaire, ne correspond pas, au poste qu'il occupe, au profil idéalisé par Mario Zagallo. L'ancien joueur du PSG est gaucher, et cela se sent sur le terrain. On ne réprime pas ses instincts par le seul fait d'être titulaire des tenants du titre. Question créativité, la sélection brésilienne peut légitimement regretter l'absence forcée du meneur de jeu de l'Atletico Madrid, Juninho, privé de Mondial sur blessure.



AFP

*La Seleçao version 1998 possède l'attaque la plus efficace de ce Mondial.*

La deuxième constatation majeure quant à la performance d'ensemble des Brésiliens concerne la perméabilité de la défense. Prise en défaut à 7 reprises (largement une fois par match, en moyenne), l'arrière-garde des quadruples champions du monde s'est révélée largement plus vulnérable que celle de la France (à peine 2 buts encaissés), la Croatie (4) et les Pays-Bas (5). Les brèches ouvertes par les couvertures défectueuses sur les raids offensifs incessants des latéraux Roberto Carlos et Cafu ont montré que la charnière centrale Junior Baiano-Aldair était loin d'être aussi solide qu'en 1994 (le second était alors associé à Marcio Santos). Vieillissant et en petite forme, Aldair n'est pas au niveau du reste de l'équipe. En conséquence, contraints de veiller constamment au grain, Dunga et Cesar Sampaio, les demis défensifs, se hasardent rarement à délaisser leur camp. Mario Zagallo est peut-être *retranqueiro* mais absolument pas porté sur les débridements suicidaires.

Reste l'énigme Denilson. Pourquoi Mario Zagallo s'entête-t-il à laisser sur le banc de touche, 75 minutes durant, un joueur qui, à chacune de ses entrées sur le terrain en remplacement de Bebeto, donne le tournis à son adversaire direct ? La stratégie zagallienne a aussi ses mystères.

*Jean-Jacques Sévilla à Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne)*



**L'ANALYSE TECHNIQUE**
DE RAYMOND DOMENECH

## Variations tactiques

*« DIS, PAPA, c'est quoi la tactique ? »* C'est la grande question du Mondial, et la France débat ! Aimé parle des vertus du travail tactique (interdit de séjour chez nous pendant des lustres), et les théoriciens du beau jeu ergotent sur les entraves de la stratégie. Réalisme opposé à idéalisme ? Jeu d'échecs, ou lâcher de ballons ? Entre l'objectif et la manière, la tactique est un morceau de choix déchiré par les deux clans. Avec ce mot générique, globalisant à la fois l'organisation et sa manière de l'animer, avec *« ce n'est pas la bonne tactique, ils ne sont pas bons tactiquement »*, tout est dit, sous-entendu. Vous avez compris, c'est évident : c'est tactique. Après l'entraîneur, la tactique est le réceptacle de toutes les frustrations. Pourtant, l'acteur principal des derniers matches fut bien ce pot-pourri d'idées reçues et données. La tactique a dominé le dernier France-Italie. Ils l'ont tous dit : *« Tactiquement, nous avons été plus forts. »* Cela induit deux idées. La première, c'est qu'une équipe casse les points forts de l'autre, ce qui fut très bien fait par les Français. La deuxième, c'est que l'équipe impose sa manière, ce qui fut le cas (festivement et tactiquement) dans le somptueux Brésil - Pays-Bas. La tactique des Bataves consiste à imposer une circulation de balle dans le camp adverse, façon moustique. Celle des Brésiliens à attirer l'adversaire dans son camp, en tissant la toile, façon araignée. Deux tactiques complémentaires, tout le monde est content. Ce qu'il y a de bien, avec les Pays-Bas, c'est que le mot perd sa connotation triste. Quelle belle équipe ! Spectaculaire ! Oui, mais c'est aussi celle qui possède le cadre le plus rigide, la tactique la plus élaborée, façonnée par les décennies du règne d'Ajax : un vrai moule.

Chez les Brésiliens, le mot tactique n'a qu'un sens : trouver les moyens d'alimenter leurs pointes offensives. A chacun sa manière, mais encore faut-il avoir les moyens de l'appliquer. Quatre attaquants (deux ailiers, deux avant-centres) et, surtout, des un-contre-un ou deux-contre-deux en zone défensive, ce qui ferait pâlir d'effroi le plus offensif de nos théoriciens. Laisser de Boer seul face à Ronaldo, c'est de l'inconscience. Oui, mais ils ont choisi la tactique, avec le spectacle. Nos Français, en écrivant leur plus belle page, ont recréé la tactique du cœur. Ils joueront la finale contre des Brésiliens sans panache, certes, mais pas sans tactique. Celle qui consiste, pour eux, à s'adapter à toutes les situations qui leur sont présentées. Aussi, pour les perturber, dimanche, il faudra leur présenter une tactique inconnue.

**Nos Français, en écrivant leur plus belle page, ont recréé la tactique du cœur**

# Les Néerlandais ne désespèrent pas du beau jeu

### S'estimant meilleurs que les Brésiliens, les coéquipiers d'Edgar Davids veulent la troisième place

**CE JOUR** de repos, sans ballon, sans entraînement, était attendu depuis plus d'un mois. Pourtant, malgré le soleil et plus de vingt-quatre heures de liberté totale à passer à Juan-les-Pins, où sont logées leurs compagnes, les joueurs néerlandais font triste mine. Mercredi midi, au moment de quitter un à un, ou deux par deux, leur hôtel, tous regrettent que l'entraînement, initialement prévu à 11 h 30 sur la pelouse de la Turbie, ait été annulé. Guus Hiddink, le coach, a estimé qu'il n'y avait plus de coeur ni plus assez de jambes disponibles. Vacances pour tout le monde, mais cinq jours trop tôt.

**SOLIDARITÉ**

On ne dort pas, ou très peu, après avoir disputé en nocturne une demi-finale de Coupe du monde. Surtout quand on l'a perdue à l'issue des tirs au but. Philip Cocu évoque le long retour en car, de Marseille à Cap-Martin – deux heures de route – d'une équipe tout à fait unie dans le déchirement. *« On se refait le match dans la tête ou avec un équipier,* raconte Aaron Winter, *mais ça ne sert à rien. »* Pas de regret personnel pour le milieu de terrain de l'Inter Milan rentré en fin de match : *« J'aurais pu jouer dès le début mais je n'étais pas à 100 % de mes possibilités* [NDLR : à cause d'un orteil infecté]. *Mon coéquipier Ronaldo a eu des mots très doux après le match et moi je lui ai souhaité bonne chance pour la finale. Mais j'aurais tant voulu que ce soit lui qui m'encourage pour dimanche. »*

Le surnombre de blessés, une défense totalement inédite, l'absence de Marc Overmars, le dynamiteur des ailes ? Comme leur entraîneur, Guus Hiddink, les joueurs n'ont pas besoin de cette excuse. *« Bien sûr qu'il nous manquait des joueurs, et non des moindres,* explique le capitaine Frank de Boer, *mais sur le terrain, ils ont été bien remplacés. Si une absence nous a été fatale, c'est celle de la chance. »* Personne ne tire sur le compagnon, surtout pas sur Dennis Bergkamp. Le virtuose n'a pas été la hauteur de son immense talent face aux Brésiliens ? Edgar Davids, sans doute le meilleur homme sur le terrain de Marseille, se montre encore impeccable dans le soutien : *« A ce niveau, il faut toujours donner plus. Mais il y a un moment où on ne peut plus, même si on est le meilleur. Alessandro Del Piero n'y est pas arrivé lui non plus. Pourtant ce sont deux super-champions. »*



BISSON/SYGMA/TEMSPORT

*Les Pays-Bas soudés face au Brésil, pendant les tirs au but.*

Dans la défaite et la frustration, les Néerlandais, autrefois maîtres de la discorde, affichent encore une parfaite solidarité. Ils restent soudés, comme la chaîne qu'ils ont formée, bras couvrant les épaules des partenaires, pendant la séance des tirs au but. Voilà encore un motif de satisfaction et, sans doute, le vrai changement pour leur sélection. De leur passé, ils ont toutefois conservé un défaut, qui est peut-être une qualité pour des compétiteurs : une fierté proche de la morgue. Tous affirment avoir produit le meilleur jeu des 32 équipes engagées dans cette Coupe du monde. *« Nous pouvons rentrer la tête haute,* dit encore Davids, *car nous avons démontré que nous étions plus forts que les Brésiliens. »*

*« Tout le monde a vu que nous sommes une grande équipe,* assure encore Winter, *et on va encore le prouver samedi. » « La nuit a été pénible, mais on va vite se reprendre,* ajoute Patrick Kluivert, *car nous voulons cette troisième place. »* A cette heure, les Néerlandais sont persuadés qu'ils affronteront la Croatie au Parc des Princes. Reprenant les accusations de Diego Maradona, ils ont le sentiment diffus que tout a été fait – en haut lieu – pour que la France et le Brésil se retrouvent en finale. Rien d'officiel, mais une litanie de regrets sur l'arbitrage (beaucoup ont vu un penalty non sifflé pour une faute sur Pierre Van Hooijdonk), sur l'horaire des matches à 16 h 30 en pleine chaleur, sur le nombre de jours de récupération entre deux rencontres, ou sur la multiplication des transferts alors que la France reste cloîtrée à Clairefontaine...

De ce point de vue, les Néerlandais n'ont pas changé. Ils restent persuadés de détenir la vérité du football-spectacle, le seul qui intéresse leur exigeant public, tout en espérant séduire le monde ainsi. Leurs prestations, sur les terrains de France, auront sans nul doute apporté quelques grains à leurs moulins. Ils sortent du Mondial d'ores et déjà parés du titre de grands favoris de l'Euro 2000, qu'ils organiseront en commun avec les Belges. Avec un groupe si jeune et un entraîneur qui devrait voir son contrat renouvelé, l'horizon paraît bleu comme une orange. Mais tout ça, il est trop tôt pour en parler. *« Moi, je ne sais pas lire l'avenir,* conclut Edgar Davids, *nous avons tous encore de belles années à vivre mais je ne crois pas que l'expérience nous a manqué ici. Rien que la chance. Ce que je sais, en tout cas, c'est que nous allons continuer à pratiquer un beau football et à plaire aux gens. »*

*Christian Jaurena, à Cap-Martin (Alpes-Maritimes)*

# Cités Foot, rêve de gosses et charity-business

**Les enfants des banlieues d'Afrique du Sud, de France, du Brésil et du Mexique invités pour disputer les levers de rideau des demi-finales sont aussi là pour servir les intérêts de Danone**

CINQ jours après avoir atterri à Roissy, onze jeunes Sud-Africains ne touchent toujours pas terre. Comprenez ! Etre transporté en avion, hébergé à côté de l'équipe de France à Clairefontaine, visiter Paris et le parc Astérix tout en se préparant à jouer, mercredi 8 juillet, devant 80 000 spectateurs dans le plus grand stade de France..., ça donne le vertige quand on a treize ans, que l'on vient d'une modeste ferme du Brits, de Translei ou de Zululand, et que l'on n'a pas l'habitude de dormir dans un lit.

*« Certains sont excités, d'autres s'enferment dans un lourd silence, ils n'arrivent pas à croire que ce qu'ils sont en train de vivre est réel »*, explique Andries Maseko, l'un des éducateurs qui a fait le voyage de Johannesburg. Mais Stanley Ngebulane, le petit génie de l'équipe, sera, lui, en pleine possession de ses moyens quand il affrontera vers 19 h 30, sur la pelouse du Stade de France, les onze *Ninos de la calle* venus, eux, du Mexique.

Ils sont une quarantaine d'enfants défavorisés d'Afrique du Sud, du Brésil, du Mexique à être ainsi venus jouer les levers de rideau des demi-finales de la Coupe du monde, avec d'autres gamins du nord de la France, vainqueurs d'un tournoi des banlieues françaises. Michel Platini, coprésident du CFO, porte ce projet depuis 1995, parce qu'il tenait à ce que *« la Coupe du monde* [soit] *aussi celle de la jeunesse »*. Il sera encore là, jeudi 9 juillet, quai de la Rapée à Paris, au côté de Pelé, pour remettre leurs prix aux graines de footeux victorieux.



*Supportrices ou joueuses ? A Lens, les filles s'y mettent...*

DENIS BOURGES/TENDANCE FLOUE

Cités Foot a démarré il y a plus d'un an. *« L'idée était de mettre en avant ce qui est fait de positif dans les quartiers »*, explique Rachid Benzine, président de l'association Siner'J, qui s'est occupé de sélectionner l'équipe française. Comme il fallait de l'argent, le président du CFO a sollicité les entreprises partenaires de la Coupe du monde. Trois d'entre elles, Danone, McDonald's et Adidas, ont répondu à l'appel.

Chaque partenaire y est allé de sa contribution : McDonald's a hébergé l'association Siner'J dans son siège de Saint-Quentin-en-Yvelines et contribué à hauteur de 500 000 francs à l'organisation des sélections françaises ; Adidas a également versé 500 000 francs au pot (même si l'équipementier a ensuite récupéré une partie de ce qu'il donnait en revendant la tenue des joueurs), et le français Danone a pris en charge l'intendance générale et la partie internationale du tournoi, pour une contribution de plusieurs millions de francs.

*Le « fournisseur officiel de produits frais »* a demandé à ses filiales dans trois pays qu'il a choisis (Brésil, Mexique et Afrique du Sud) d'organiser et de financer les sélections locales. Il a ensuite pris en charge les billets d'avion. Le géant de l'alimentaire a aussi versé 500 000 francs, en plus de la rémunération de deux spécialistes extérieurs du marketing sportif affectés depuis un an et demi à la mise en place générale de Cités Foot. L'investissement est d'importance.

DANONE cherche, du *coup*, à rentabiliser sa contribution en annexant Cités Foot à son slogan publicitaire : *« Il faut croire en ses rêves. »* A peine arrivés à Clairefontaine, les représentants du groupe ont demandé aux enfants d'arborer les casquettes, sweat-shirts et survêtements estampillés à son nom. *Ils* ont également organisé six rencontres avec les journalistes en veillant à chaque fois à ce que le logo figure en bonne place au moment opportun. Les Mexicains leur ont donné du fil à retordre, ne voyant pas forcément l'intérêt de cette discipline commerciale, notamment pour les photos, faites à Bagneux (Hauts-de-Seine) avec Marie-George Buffet, la ministre de la jeunesse et des sports, partenaire de Cités Foot.

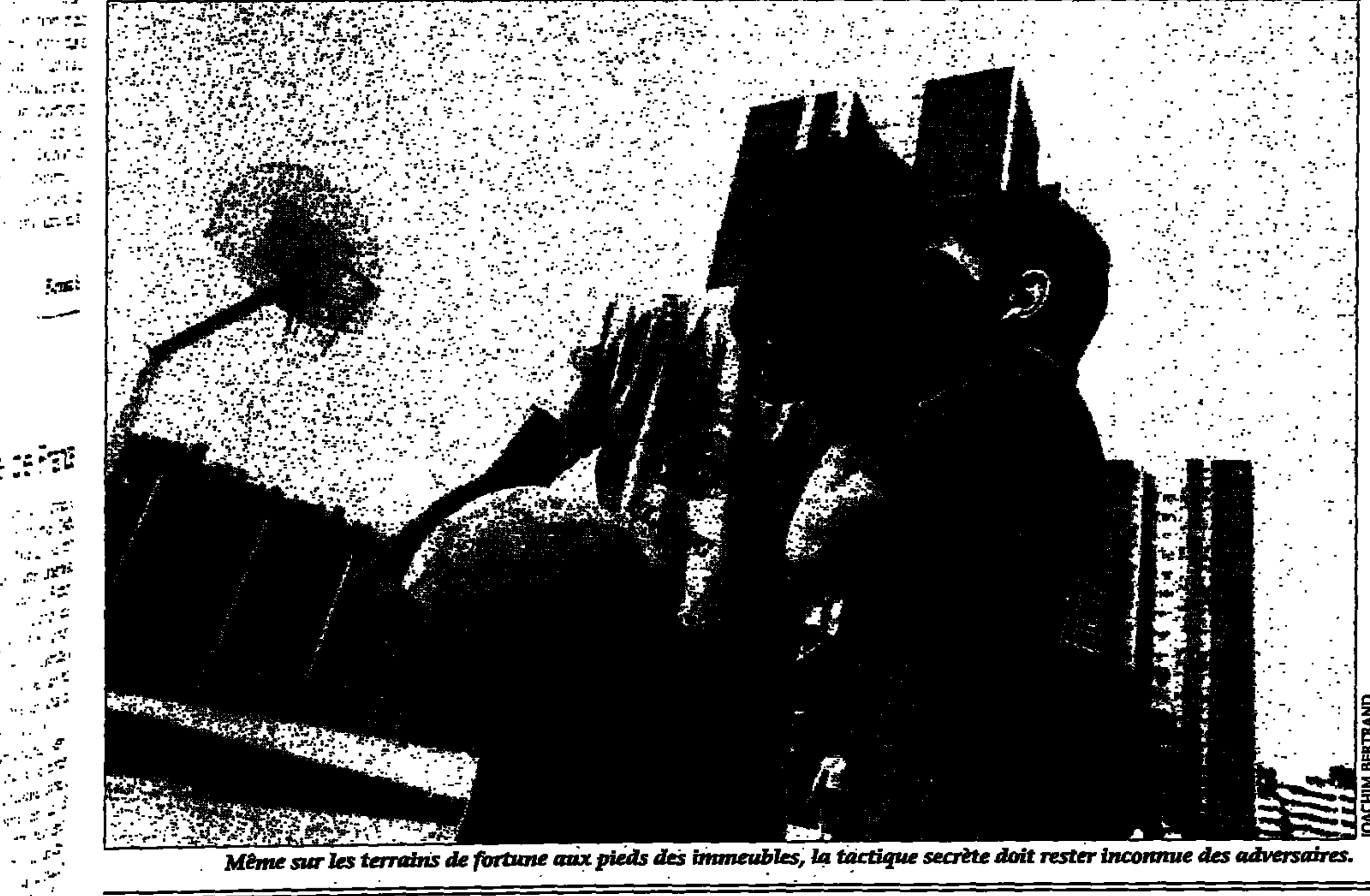
Enfin, des annonces publicitaires placardées sur les murs de Paris ont poussé la récupération un peu (trop) loin. Deux photos, également parues dans la presse, montrent Moussa et Abdon jouant au ballon sur ce que l'on devine être une place de village africain : *« Mercredi, Moussa aura 80 000 spectateurs pour l'encourager »*, peut-on lire sur une affiche qui affirme que, *« pour Moussa, la Coupe du monde sera inoubliable »*.

Las ! Ces deux enfants, rebaptisés pour la circonstance, ne sont pas en France avec ceux de Cités Foot. Les droits des photos ont été achetés par l'agence de publicité et les prénoms inventés. *« Nous voulions mettre des enfants de Cités Foot, mais leurs prénoms anglo-saxons ou imprononçables ne collaient pas à l'image que nous voulions donner »*, se défend le responsable du projet Coupe du monde de Danone.

Danone veut bien financer des projets destinés à l'enfance défavorisée mais, pour vendre ses yaourts en France, préfère encore montrer un jeune Africain heureux sur la terre rouge de son village que Stanley ou ses copains *dans leurs baraquements vétustes* des chabolas ou des favelas. La philanthropie a ses limites.

*Fl. A.*

★ **Les magasins Fnac de Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Saint-Etienne, Toulouse et Paris (Montparnasse et Champs-Elysées) exposent du jeudi 9 au lundi 13 juillet le travail réalisé par dix photographes dans le cadre de l'opération Cités Foot.**



*Même sur les terrains de fortune aux pieds des immeubles, la tactique secrète doit rester inconnue des adversaires.*

JOACHIM BERTRAND

**PAROLES DE ZINC**
*LUC ROSENZWEIG*

## En attendant

**Félicien, Victor, Fernand et Lydie se disputent comme seuls des vieux peuvent se quereller**

L'EXCELLENT JEAN YANNE commit jadis un film s'intitulant *Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ*. Les cinéphiles sont plutôt sceptiques sur la qualité de cette œuvre, rangée par les plus éminents d'entre eux dans la catégorie des navets. Peu importe, le titre est bon. Il se prête à la duplication pour désigner ces moments où « en attendant », il faut bien donner une épaisseur à un temps dont on sait que, quelques heures plus tard, il sera bouleversé par une dramaturgie où les minutes peuvent devenir aussi lourdes que des heures.

Deux heures moins le quart, donc, avant la demi-finale France-Croatie, il régnait au bar des Glaciers, dans la charmante station-village de Pic-Mentonnex en Haute-Savoie, une ambiance comparable à celle de la scène d'ouverture d'un western-spaghetti, la musique en moins. De la fenêtre de ce saloon savoyard, on pouvait voir les gens se presser chez les commerçants, achetant en hâte brochettes, merguez et autres ingrédients destinés à alimenter les multiples barbecues-football-parties organisées pour l'occasion dans les alentours.

Seuls quelques célibataires et isolés viennent tuer dans le bistrot le temps qu'il reste avant le coup d'envoi. Le docteur Baquet, médecin généraliste, qui une fois de plus a fermé boutique pour consacrer toute son énergie à soutenir l'équipe de France et le pur malt, versé à un prix très raisonnable par Danièle, la patronne, tente une percée progressiste : *« Si la France gagne ce soir, ce dont je suis certain, 4-0 au moins, cette victoire devra être partagée avec les Berbères qui ont plein d'emmerdes en ce moment avec le pouvoir algérien ! »* Le lien entre Zinedine Zidane et Lounès Matoub, la culture berbère, l'oppression arabe, a du mal à être compris par le reste de l'assistance, mais comme on aime bien le docteur Baquet, on l'approuve, pourvu qu'il se taise et qu'il ne gueule pas *« On a gagné ! »* avant que ce soit dans la poche.

Le tablée des anciens, Félicien, Victor, Fernand et Lydie, trois siècles à eux quatre, a des préoccupations plus terre à terre. Ils se disputent, comme seuls des vieux peuvent se quereller, sur le prénom de la belle-mère de Dominique Rocheteau. Il se trouve que Félicien et Lydie, au cours de leur vie professionnelle à Saint-Etienne, ont été en relation avec la mère de l'épouse de l'attaquant sosie de Michel Sardou. *« Moi, je te dis qu'elle s'appelle Pierrette »*, soutient Lydie. Félicien prétend, lui, que cette dame portait le joli nom de Monette. Le docteur Baquet, qui s'y connaît en querelles de vieillards, puisqu'il les visite jour après jour, intervient en médiateur : *« Pierrette ou Monette, qu'est-ce que ça peut bien faire ? Une belle-mère reste une belle-mère ! »*

**TROIS QUESTIONS À...**

## *MICHEL PLATINI*

**1 C'est grâce à votre intervention de coprésident du Comité français d'organisation (CFO) de la Coupe du monde 1998 que des enfants français, brésiliens, africains et mexicains issus de milieux défavorisés jouent les levers de rideau des demi-finales. Comment est né Cités Foot ?**

Au départ, on voulait organiser un championnat français des banlieues. Comme je ne voulais pas l'organiser moi-même pour que ce ne soit pas « politique », j'ai cherché des gens de terrain, qui connaissent ces jeunes et qui évoluent dans les banlieues. En regardant Canal Plus, je suis tombé sur Rachid Benzine *[le président de Siner'J]*. On a commencé à réfléchir ensemble à l'organisation.

**2 Est-ce que le Comité français d'organisation assure le financement de l'opération ?**

Non, il fallait trouver des partenaires financiers. J'en ai parlé à Adidas, Danone et McDonald's qui m'ont tout de suite dit oui. Mais ces sociétés n'ont pas fait ça uniquement pour mes beaux yeux. L'enthousiasme a été général et le projet a grossi. Au départ, il y avait cent cinquante équipes concernées, puis leur nombre est passé à trois cents. Et j'ai demandé à Pelé s'il ne pouvait pas nous trouver une équipe pour jouer contre nos jeunes. Il m'a immédiatement dit oui.

**3 Accueillir dans des conditions idylliques des jeunes défavorisés, c'est aussi prendre le risque d'un retour au pays difficile à supporter. Les entreprises se sont-elles engagées à les soutenir une fois rentrés ?**

Ecoutez, qu'est-ce qui est mieux, essayer de faire quelque chose ou ne rien faire du tout ? Ce qu'ils vivent ici pendant une semaine, à Clairefontaine, dans un milieu foot, c'est bien. On les fait voyager, ils découvrent des choses nouvelles. Les entreprises, c'est déjà pas mal qu'elles aient accepté de participer. C'est même super. Il faut arrêter de penser à l'après. Au total, cette Coupe du monde que Fernand Sastre et moi voulions populaire a permis de faire participer cinquante mille jeunes grâce à des opérations soutenues ou labellisées par le CFO. Tout ça en plus des soixante-quatre matches de la compétition officielle !

*Propos recueillis par Florence Amalou*

**INTERNET**
http://chat.france98.com:8080/chat/

*LE GROUPE de discussion du site* officiel France 98 est de retour. Ils sont jeunes, de différentes nationalités, parfois même de pays ne participant à la phase finale de la Coupe du monde, et pourtant le tournoi est pour eux une occasion de parler du football et de faire connaissance. Il y a ceux, nombreux, *qui fêtent la qualification du Brésil et de la* France pour la finale. Certains sont amers, mais ce sont, dans toutes les langues, les encouragements aux finalistes qui l'emportent. Cette Babel de jeunes supporteurs constitue un cyber-stade où la fête ne s'arrête jamais, passant de fuseau horaire en fuseau horaire.

هكذا من الاصل



# France-Brésil, une affiche de légende

## 1986
### Un après-midi de crainte, d'espoir et de rêve à Guadalajara

GUADALAJARA. S'il est une ville mexicaine, une seule, qui a marqué à jamais l'histoire du football français, c'est bien celle-là. L'équipe de France y a disputé, contre le Brésil, son plus beau match de la Coupe du monde 1986. A l'époque, ce quart de finale victorieux s'était aussitôt inscrit dans la lignée du France-Allemagne de Séville (1982). Il est vrai que les ingrédients étaient identiques : du jeu, du suspense, de la passion. Mais la formation du sélectionneur Henri Michel y avait ajouté un élément nouveau, inconnu quatre ans plus tôt : la chance.

Tout semblait alors sourire aux Bleus, emmenés par Michel Platini. Ils disposaient d'une excellente défense (Ayache-Battiston-Bossis-Amoros) et du meilleur milieu de terrain du tournoi (Tigana-Giresse-Platini-Fernandez). Ils venaient d'écarter l'Italie, tenante du titre, en huitièmes de finale (2-0). Et l'étape suivante, programmée au stade Jalisco de Guadalajara, leur offrait donc le Brésil de Socrates et Zico. Le calendrier lui-même était de la partie puisque ce match devait avoir lieu le samedi 21 juin, *jour du 31e anniversaire du capitaine*, Michel Platini. Seule ombre au tableau, dans un pays qui rêvait déjà d'une place en demi-finales puis en finale : la disparition de l'amuseur national, Coluche, mort le 19 juin dans un accident de moto.

Ce samedi-là, le stade Jalisco était brésilien, jaune et vert du premier au dernier gradin. Mais ce handicap sembla donner aux Français une forme de confiance en eux, la certitude qu'ils finiraient bien par se sortir d'affaire. *« Nous y avons toujours cru »*, répéteront-ils, dans un bel ensemble, à l'issue de la rencontre. Il fallait y *« croire »*, pour ne pas renoncer après l'ouverture du score par les Brésiliens (Careca, 17e), également auteurs de deux tirs sur les poteaux. Il fallait encore y *« croire »* pour que le gardien Joël Bats détourne un penalty de Zico, cet athlète surnommé le « Pelé blanc ».

La suite, mille fois revue à la télévision, est entrée pour ainsi dire dans le patrimoine national : l'égalisation de Michel Platini (41e), qui allait ouvrir la voie de la prolongation ; la frappe aérienne de ce même Michel Platini lors des tirs au but ; le plongeon salvateur de Bats sur la tentative de Socrates; le tir de Julio Cesar sur le poteau droit ; et celui, victorieux, de Luis Fernandez, ultime marqueur du jour. La France réédite l'exploit du 1er avril 1978. Ce jour-là, à Paris, au Parc des Princes, les Bleus, pourtant privés de nombreux titulaires, blessés – Gérard Janvion, Marius Trésor, Dominique Rocheteau, Dominique Bathenay et Bernard Lacombe – s'étaient imposés 1-0 (Platini, 86e).

**DOMINATION AURIVERDE**

La mémoire bleue est souvent capricieuse. Si elle se souvient sans difficulté de la joie de Luis Fernandez, remontant le terrain à généreuses foulées, ou encore du désarroi des spectateurs brésiliens, elle oublie volontiers combien cette rencontre de Guadalajara fut difficile pour les joueurs français, dominés techniquement par leurs adversaires sud-américains. *« C'est vrai, nous avons eu de la réussite, on ne va tout de même pas s'en plaindre ! »*, avait admis Alain Giresse, encore marqué par la « guigne » de 1982. Une analyse confirmée par l'attaquant Bruno Bellone : *« En 1982, la RFA avait la chance. Cette année, c'est peut-être notre tour... »* Il avait tort. L'Allemagne s'imposera (0-2) en demi-finales. Mais c'est une autre histoire.

*Philippe Broussard*


TEMPSPORT/J. Y RUSZNIEWSKI

*Guadalajara, 1986. Curieux match pour Michel Platini, qui égalisera sur penalty avant de manquer son tir au but.*



KEYSTONE

*Stockholm, 1958. Vava et Pelé, au cœur de la défense française.*

## 1958
### Pelé marque, la France sombre

EN demi-finales du Mondial suédois de 1958, le Brésil, emmené par un jeune inconnu de dix-sept ans, Edson Arantes do Nascimento, surnommé Pelé, rencontre l'équipe de France, le 24 juin, au Rasunda Stadion, à Stockholm. Dès la 2e minute, Vava ouvre le score, mais l'attaquant tricolore Just Fontaine réplique (8e minute), admirablement servi par son coéquipier Raymond Kopa. La rencontre bascule à dix minutes de la mi-temps : le « patron » de la défense des Bleus, Robert Jonquet, se blesse à la jambe. Le règlement interdisant alors les remplacements, il doit rester sur le terrain, inutile. La virtuosité offensive des Brésiliens peut s'exprimer sans réserve. Les joueurs *auriverde* atteignent le repos avec un but d'avance, après que Didi a inscrit le second but brésilien.

En deuxième période, le prodige Pelé marque trois buts (53e, 64e et 76e), annihilant ainsi les chances françaises d'accéder à la finale. L'entraîneur français Albert Batteux ne se méfiait absolument pas de ce joueur, qui ne comptait que cinq sélections en équipe nationale avant la Coupe du monde. Le dernier but de Roger Piantoni (83e) console les Français de la lourde défaite concédée (5-2). Il a été le seul, avec Just Fontaine (meilleur buteur de la compétition avec 13 buts), à avoir battu le gardien de la Seleçao, Neves Gilmar, depuis le début de la compétition. La France *décroche la troisième place du* tournoi, au détriment de l'Allemagne, finalement étrillée (6-3). Le Brésil, vainqueur en finale de la Suède 5-2, est sacré pour la première fois champion du monde. Pelé pleure à chaudes larmes, son équipe est la première formation sud-américaine à triompher en Europe. A ses côtés, Mario Zagallo, alors ailier gauche, ne se doute pas qu'il gagnera encore trois Coupes du monde avant de retrouver la France en finale de l'édition 1998, comme entraîneur.

*C. R.*

## 1963
### Le « roi » réalise le coup du chapeau

LE 28 avril 1963, le Brésil trouve en la France le troisième adversaire de sa tournée européenne, après deux premières défaites, contre le Portugal (0-1) puis la Belgique (1-5). Bien organisés en 4-3-3, les Bleus font jeu égal avec une équipe brésilienne où ne subsistent plus que quatre champions du monde 1962, le gardien Gilmar, l'inusable arrière droit Djalma Santos, le demi défensif José Miranda et un *Pelé convalescent*.

En première mi-temps, les attaquants français peinent à concrétiser leurs nombreuses occasions. A la demi-heure de jeu, Pelé justifie sa renommée par un démarrage décisif et inscrit le premier but de la Seleçao. Il faut attendre la 70e minute pour voir la formation tricolore revenir à la marque grâce à un tir des 16 mètres de Maryan Wisniewski. Cinq minutes plus tard, le roi Pelé sollicite un une-deux avec l'avant-centre Ney, ne laisse aucune chance au jeune gardien du Stade français, Georges Carnus, et redonne à nouveau l'avantage au Brésil, qui mène 2-1. Immédiatement *après la seconde égalisation* française, obtenue par Fleury Di Nallo (82e), le prodige *auriverde* récidive en transformant un penalty sifflé pour une faute de Joseph Bonnel sur l'ailier gauche Jose Macia. Edson Arantes do Nascimento vient de donner un avantage définitif à son équipe. « Pelé : 3, France : b2 », titrera le quotidien *L'Equipe*. Georges Carnus, qui faisait ses débuts internationaux, déclare : *« Pelé m'a fait l'honneur de marquer lui-même les trois buts brésiliens. Ce sera sûrement l'un des grands moments de ma carrière. »*

*C. R.*

## 1977
### « França, França » au Maracana

C'est un joli baptême que s'offre l'équipe de France de Michel Hidalgo, en ce 30 juin 1977. Pour la première fois de son histoire, la sélection tricolore dispute un match dans l'enceinte du mythique Maracana de Rio de Janeiro. Et pour fêter l'événement, les Bleus vont obtenir un résultat inespéré devant 84 000 spectateurs tombés sous le charme.

Le début de la rencontre est *pourtant inquiétant pour des* Français visiblement impressionnés par le cadre, l'ambiance et le talent d'un certain Roberto Rivelino, qui dispute le 100e match de sa carrière sous le maillot *auriverde*. A la 30e minute de jeu, Edinho ouvre le score en trompant le gardien messin André Rey. On craint le pire pour l'équipe de France, d'autant que, six minutes après la reprise, Roberto inscrit le deuxième but de la Seleçao. Un deuxième but qui aura pourtant pour effet de décomplexer les Bleus. Une minute plus tard, Michel Platini adresse une passe en or à Didier Six. Ce dernier réalise alors un geste technique rare : il *contrôle le ballon de la poitrine* avant de lober son adversaire direct, puis d'adresser une fantastique reprise de volée du gauche qui termine sous la transversale du but gardé par Leao.

Métamorphosés, les Bleus se créent dans la foulée plusieurs occasions signées Dominique Bathenay, Michel Platini et Gérard Janvion. Et, à cinq minutes de la fin, Marius Trésor égalise enfin d'un superbe coup de tête. Conquis, le public carioca hurle : *« França, França ! »* Michel Hidalgo, sous le coup de l'émotion, essuie quelques larmes.

*A. Ct.*

PRESSESPORTS

*Rio, 1977. Menés 2-0, Bernard Lacombe et les Bleus se décomplexent et réussissent l'exploit de revenir au score.*

## 1981
### La leçon de maître Zico

EMMENÉE par les artistes Zico et Socrates, la Seleçao vient donner une leçon de football à l'équipe de France sur sa pelouse du Parc des Princes. Invaincue à domicile depuis le 26 avril 1975 (défaite 0-2 face au Portugal, à Colombes), l'équipe de France, privée de Michel Platini, Dominique Bathenay, Patrick Battiston et Dominique Rocheteau, ne fait pas le poids. Au bout d'une demi-heure de jeu, le Brésil mène 2-0 (Zico, 21e ; *Reinaldo, 27e*). *Sous le charme*, le public parisien ovationne les exploits techniques des Cerezo, Eder et surtout Zico, qui n'a jamais aussi bien mérité son surnom de « Pelé blanc ».

En dépit d'une belle reprise de volée de Philippe Anziani sur la barre transversale, le Brésil continue son festival de passes redoublées et d'accélérations géniales. Le troisième but, inscrit à la 52e minute, est un chef-d'oeuvre : petite balle piquée par Zico au-dessus de la défense française et lob parfait de Socrates. A neuf minutes de la fin, Didier Six, déjà auteur d'un but d'anthologie au Maracana en 1977, sauve l'honneur de Bleus d'un coup de tête, avant de se faire expulser pour un geste de mauvaise humeur.

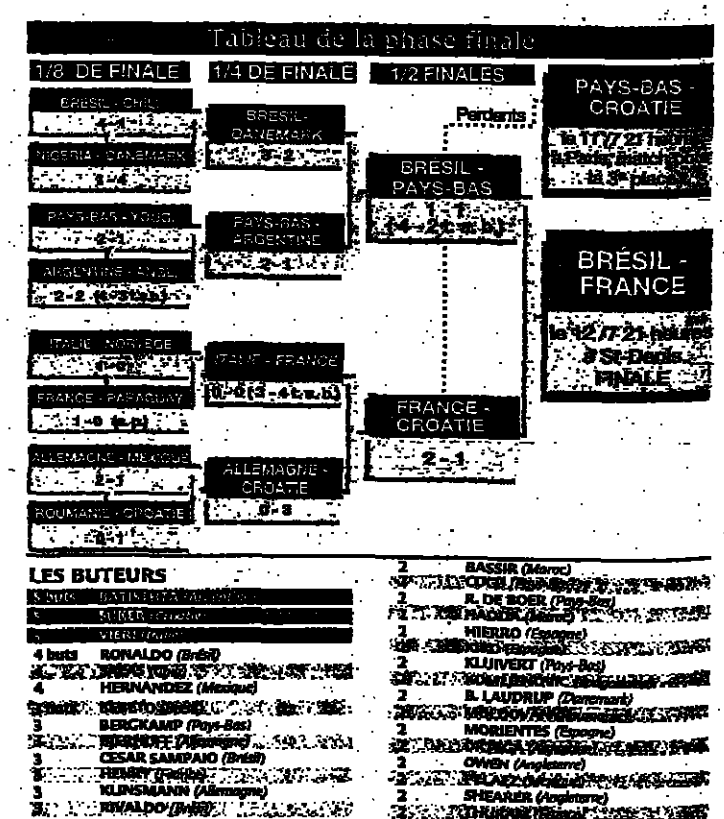
*A. Ct.*

## 1997
### Dos à dos avant le Mondial

DANS un stade Gerland encore en travaux en vue du Mondial 1998, le Brésil présente, le 3 juin, le redoutable duo *Romario-Ronaldo* en attaque. *Le* jeune prodige brésilien s'offre la première occasion nette du match, mais une claquette de Fabien Barthez permet de sauver les Bleus. A la 20e minute, un coup franc supersonique de Roberto Carlos contourne le mur français et trompe le gardien de but. *Impressionnants, les joueurs de Mario* Zagallo dominent nettement la première mi-temps.

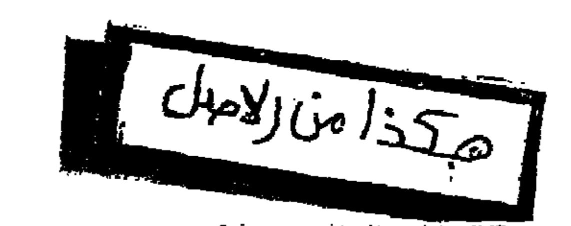
Pour tenter de redonner du punch à son attaque, Aimé Jacquet remplace Robert Pires par le Strasbourgeois Marc Keller dès la reprise. Soudain plus mobiles, agressifs et créatifs, les Bleus prennent enfin le jeu à leur compte. A la 60e minute, Ibrahim Ba adresse un centre repris par Florian Maurice. Taffarel, le gardien de la Seleçao, repousse le tir sur Marc Keller qui *égalise logiquement. Cinq ans après* la dernière visite des Brésiliens au Parc des Princes, marquée par la défaite (2-0) des hommes de Gérard Houllier, l'équipe de France a montré qu'elle pouvait rivaliser avec les champions du monde en titre.

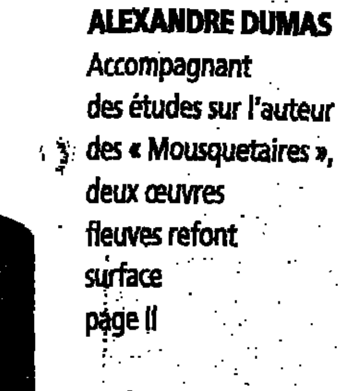
*A. Ct.*




**LES BUTEURS**

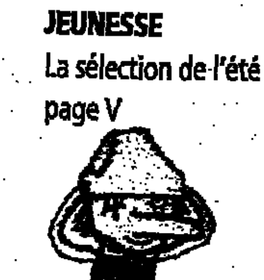
| | | | |
|---|---|---|---|
| 5 buts | BATISTUTA (Argentine) | 2 | BASSIR (Maroc) |
| 5 | SUKER (Croatie) | [illegible] | [illegible] |
| 5 | VIERI (Italie) | 2 | R. DE BOER (Pays-Bas) |
| 4 buts | RONALDO (Brésil) | 2 | HADDA (Maroc) |
| [illegible] | [illegible] | 2 | HIERRO (Espagne) |
| 4 | HERNANDEZ (Mexique) | [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] | 2 | KLUIVERT (Pays-Bas) |
| 3 | BERGKAMP (Pays-Bas) | [illegible] | [illegible] |
| 3 | BIERHOFF (Allemagne) | 2 | B. LAUDRUP (Danemark) |
| 3 | CESAR SAMPAIO (Brésil) | [illegible] | [illegible] |
| 3 | HENRY (France) | 2 | MORIENTES (Espagne) |
| 3 | KLINSMANN (Allemagne) | [illegible] | [illegible] |
| 3 | RIVALDO (Brésil) | 2 | OWEN (Angleterre) |
| 2 buts | R. BAGGIO (Italie) | 2 | PELAEZ (Mexique) |
| 2 | BARTLETT (Afrique du Sud) | 2 | SHEARER (Angleterre) |
| | | [illegible] | [illegible] |
| | | 2 | WHITMORE (Jamaïque) |
| | | [illegible] | [illegible] |





**ALEXANDRE DUMAS**
Accompagnant des études sur l'auteur des « Mousquetaires », deux œuvres fleuves refont surface
page II

**JEUNESSE**
La sélection de l'été
page V



**Le Monde des LIVRES**

VENDREDI 10 JUILLET 1998

**LA CHRONIQUE**
de Roger-Pol Droit
page VI





**NORMAN GOLB**
page VII

# Pour converser avec Savinio

*Avec le romancier, dramaturge et peintre italien débute une série de portraits d'écrivains encore trop peu reconnus*

Leonardo Sciascia, qui considérait Alberto Savinio comme le plus grand écrivain italien de l'entre-deux-guerres, ne s'embarrassait pas de nuances : *« Le nombre de médiocres ayant grandi de façon effarante, et encore davantage celui des imbéciles, nous croyons qu'a diminué, jusqu'à devenir infime, le nombre – potentiel ou effectif – des lecteurs de Savinio. Nous espérons que la traduction de ses œuvres en français lui fera gagner hors d'Italie ces lecteurs qui, en Italie, bien loin d'augmenter, lui font défaut. »* Cette déclaration du grand Sicilien est de 1975. Depuis lors, près de vingt titres ont paru (1), sans que pour autant la figure de l'écrivain réussisse à se dessiner dans l'esprit des lecteurs.

Peut-être convient-il, tout en respectant l'invective de Sciascia, de voir dans l'insuccès de Savinio l'insouciance avec laquelle il est passé d'un art à un autre, comme on verra plus loin, sans se préoccuper de cultiver une quelconque image de marque – ce qui aurait permis de le situer dans le paysage littéraire, d'en faire une référence.

Au sens noble du terme, Savinio était un dilettante, un homme qui se délecte – mais c'est là la chose au monde que l'on pardonne le moins avec le génie. Par surcroît, il n'inclinait pas à cette *« métaphysique de la douleur »* qui tend à persuader les gens qu'elle rend meilleur l'homme, et lui confère une dignité, sinon le paradis.

Né stendhalien, il avait l'audace d'affirmer qu'il ne réussissait pas à être malheureux, bien que son ami Nino Frank ait rappelé que, en dépit de son penchant à exercer à propos de toute chose une critique dévastatrice, au fond de la voix aiguë, sarcastique, qui énonçait de terribles jugements, on entendait en sourdine la *« détresse constante d'un enfant des limbes, dans le regret des anges et des dieux »*. Savinio ne croyait pas que le but de l'art fût d'exprimer l'« indicible » ; et il estimait puérile l'ambition de faire une œuvre : *« Une fois cette puérilité comprise et dépassée, on n'écrit plus de livres qu'en forme de longue et tranquille conversation. »*

Cela dit, il se pourrait que la véritable explication de la méconnaissance où son œuvre demeure fût typiquement « savinienne » : ne croyait-il pas à cette puissance du verbe dont les Egyptiens déduisaient l'importance capitale du nom propre, lequel, à leurs yeux, contenait la synthèse psychique de l'homme et en résorbait toute sa force *magnétique ? Ne soutenait-il* pas que les ruines de Troie étaient bel et bien celles découvertes par Schliemann, pour la suffisante raison que, pendant la première guerre mondiale, ce fut le cuirassé anglais *Agamemnon* qui les avait bombardées ? Pourquoi ces canons auraient-ils tiré sur des ruines si la colère inassouvie d'Agamemnon ne les avait pas dirigés ? *« Le destin de nous autres hommes "civilisés" est dans nos prénoms et dans nos noms,* disait-il. *Très rares les hommes qui ne ressemblent pas à leur prénom et à leur nom. Très rares les hommes dont le destin n'est pas inscrit dans leur prénom et prescrit par leur nom. »*

Or, de son vrai nom Andrea de Chirico, il n'a pas encore vingt ans quand il s'approprie le nom d'un traducteur français de l'époque, celui d'Oscar Wilde : Albert Savine. Il est permis de supposer qu'Andrea De Chirico ne tolère toujours pas d'être remplacé sur la couverture de ses propres ouvrages par un obscur traducteur, et que, comme Agamemnon, il se venge...

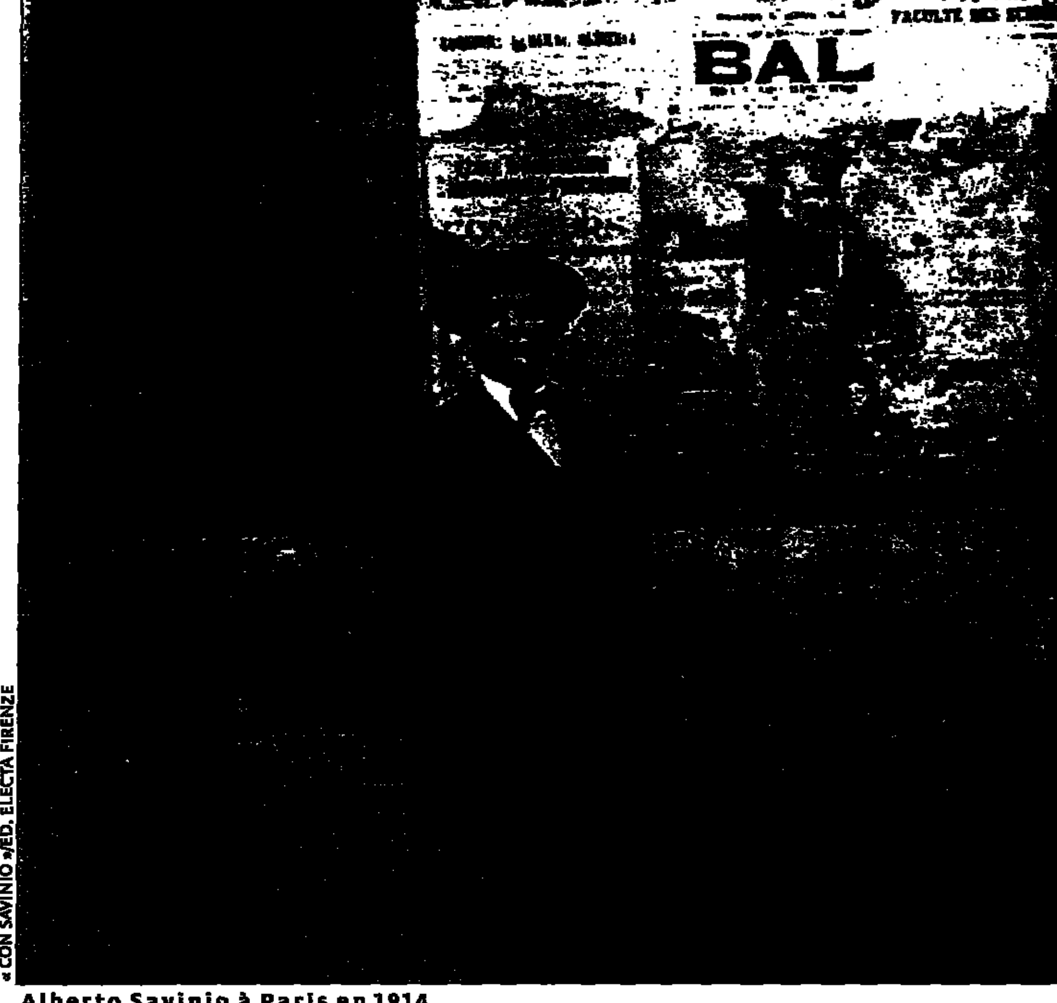
Ainsi que son frère Giorgio, l'un des peintres du siècle, Alberto est né à Athènes – *« à l'ombre d'un olivier et sous le regard vigilant et rond de l'oiseau de Pallas »*. Leur mère était une aristocrate du nord de l'Italie ; leur père, un ingénieur sicilien qui construisait des chemins de fer en Grèce (comme le grand-père de Picabia en Espagne).

A Athènes, Andrea a suivi des études de musique, et c'est avec un premier prix de composition en poche qu'il quitte, à treize ans, en 1904, le pays après la mort prématurée de son père. Soucieuse de parfaire l'éducation de ses enfants, l'olympienne baronne De Chirico – *que Cocteau verra, lui, surveillant* ses fils d'Acropole, *« en robe ouverte assise sur une chaise de bal, avec un bouquet de roses à la main »* – installe sa famille à Munich, où Max Reger, surnommé alors le *« Bach moderne »*, qui lutte contre la dissolution de l'harmonie classique, enseigne l'art du contrepoint. Et c'est, au reste, chez ce maître, où Andrea se rend toujours en compagnie de son frère, que celui-ci a comme une illumination qui va décider de sa peinture : au hasard des albums traînant dans le salon du compositeur, Giorgio a découvert une reproduction de *L'Ile des morts*, d'Arnold Boecklin.

*Enfin, c'est en 1910 que, flanquée* de ses fils, adolescents plutôt dandys, l'intrépide baronne débarque à Paris. Andrea, qui s'est mis à écrire, prend le pseudonyme avec lequel il *fait irruption chez Apollinaire*, en compagnie de son frère Giorgio, dont Picasso a parlé au poète comme d'*« un curieux peintre de gare »*. On ne saura jamais qui, *d'Andrea ou de Giorgio*, a influencé l'autre : alors que Giorgio inventait la peinture métaphysique – la gare Montparnasse dans une énigmatique lumière d'automne, les statues *équestres et leur ombre portée sur* des places désertes, aux mystérieuses arcades –, les écrits du frère tournaient déjà autour de personnages de pierre, de mannequins dépourvus de visage, de matrones jupitériennes assises dans des fauteuils recouverts de housses, au beau *milieu* d'un paysage... *Plus* tard, la peinture d'Alberto reprendra ces mêmes figures faites d'abord avec des mots. A l'inverse, dans *Hebdoméros*, le seul livre que *Giorgio écrivit* (2), le peintre traduit au moyen de mots les créatures et les décors de ses toiles.

(1) Du même auteur, aux éditions Gallimard :
*Toute la vie* (1975), *Maupassant et l'Autre*, suivi de *Tragédie de l'enfance* et de *C'est à toi que je parle* (« Clio », 1977), *Hommes, racontez-vous* (1978), *Achille énamouré* (1979), *Encyclopédie nouvelle* (1980), *Ville, j'écoute ton cœur* (1982), *Enfance de Nivasio Dolcemare* (1989).
Dans la collection « Le Promeneur/Le Cabinet des lettrés » :
*Capri* 1989), *Les Rejets électifs* (1990).
Aux éditions Arcanes 17 :
*Angélique ou la Nuit de mai* (1985).
Aux éditions Ricci :
*Isadora Duncan* (1979).
Aux éditions Flammarion :
*Monsieur Dido* (1983).
Aux éditions Fayard :
*Souvenirs* (1986), *Hermaphrodite* (1987), *La Maison hantée* (1988), *La Boîte à musique* (1989).
Aux éditions Allia :
*L'Intensité dramatique de Leopardi* (1996).
Aux éditions Christian Bourgois :
*Destins de l'Europe* (1990).
En poche :
*Toute la vie* (« Folio », Gallimard n° 2534, 1993), *La Maison hantée* (« Bibliothèque cosmopolite », Stock, 1997).
(2) Flammarion, 1983.

**Lire la suite page IV**



« CON SAVINIO »/ÉD. ELECTA FIRENZE

Alberto Savinio à Paris en 1914

# La gloire des oubliés

*Par trop exhaustif, ce « Dictionnaire des lettres françaises » fait perdre de vue les raisons de ses choix*

**DICTIONNAIRE DES LETTRES FRANÇAISES, LE XXe SIÈCLE**
Sous la direction de Martine Bercot et d'André Guyaux.
Le Livre de poche, coll. « La Pochothèque », 1 172 p., 185 F.
Inédit.

Vous êtes ce que les statisticiens de la culture nomment un grand lecteur. Vous vous intéressez de très près à la littérature française contemporaine. Vous en connaissez l'histoire, les mouvements, les supports éditoriaux. Allons plus loin : vous êtes libraire, bibliothécaire ou encore critique littéraire ; les livres et les auteurs français du XXe siècle, c'est votre métier, et vous avez la conviction de bien le connaître. Et puis vous ouvrez ce dictionnaire de poche et vos paisibles certitudes s'écroulent : vous croyiez savoir et vous ne saviez rien.

Prenons un exemple au hasard entre les pages 669 et 673, à la lettre « l ». Vous trouvez des notices consacrées, *dans l'ordre*, à Madeleine Ley (1901-1981), à Justin Lhérisson (1873-1907), à Géo Libbrecht (1891-1976), au cahier « Livres » de *Libération* – juste le temps de vérifier que « Le Monde des livres » n'a pas été oublié ; il y est, tout va bien –, à Bernard Lièggme (né en 1927), à Werewere Liking, *pseudonyme* d'Eddy Liking (né en 1950), à Suzanne Lilar bien sûr, à Marguerite Limbéraki (née en 1919), à Georges Limbour évidemment, qui a droit à trois colonnes, enfin à un oncle et à son neveu Georges (1900-1993) et Jacques-Gérard *(1925-1997) Linze*. Bref, on aura compris que le grand souci des concepteurs de ce dictionnaire a été de n'oublier personne parmi les oubliés. Lorsqu'on voit s'aligner autant de noms obscurs, autant de titres endormis, on conçoit le dépit des malheureux auteurs qui, malgré tout, n'en seront pas.

Faut-il se plaindre de la surabondance ? Il y a dans le refus de choisir une manière de modestie qui sied à une entreprise encyclopédique. Le problème est qu'évidemment *on choisit toujours*, et que consacrer plus de 1 800 notices aux lettres françaises du XXe siècle, c'est noyer les raisons de son choix dans l'océan d'une impossible exhaustivité. Mieux vaudrait affirmer clairement ses orientations. Par exemple, le très fort accent porté sur les écrivains francophones écrivant hors de France, en Belgique, en Suisse, au Québec, en Afrique et aux Antilles. Sans doute occupent-ils à eux seuls plus de la moitié des entrées du dictionnaire. C'est un point de vue *qui* se défend, tant sur le plan culturel que sur celui du commerce ; et les acheteurs de Louvain ou de Neuchâtel, de Montréal ou de Dakar seront *sans doute ravis de voir* tant de leurs compatriotes franchir le mur de l'arrogance hexagonale. Même si une sélection *tellement gé*néreuse fait perdre à la consécration un peu de son éclat.

Livres de poche

D'une manière générale, d'ailleurs, les responsables du *dictionnaire ont dé*cidé de *« contribuer à faire découvrir des écrivains que la postérité, ce "grand pasteur au regard sommaire" comme l'appelait Sainte-Beuve, a jusqu'ici injustement négligés »*. S'agissant de notre siècle, c'est sans doute faire parler un peu vite la postérité et la taxer hâtivement d'injustice. Et puis on ne voit pas très bien en quoi quinze lignes d'une notice où s'alignent, enveloppées d'un vague commentaire – *« il est surtout le romancier fécond qui peint les mœurs provinciales et la vie des petites gens de son Morvan natal »* –, les titres et les dates de l'œuvre peuvent permettre la redécouverte annoncée d'Henri Bachelin, de Georges Blond ou de Marguerite Burnat-Provins.

Réduit de moitié, ce dictionnaire aurait été remarquable. Les articles portant sur les écrivains consacrés sont minutieux, développés et, pour la plupart, justes ; *mais on peut trouver ailleurs aussi* bien. En revanche, l'ouvrage se révèle neuf et précieux en ce qui concerne les revues littéraires et les maisons d'édition. Entrées nombreuses, rédactions bien informées, jugements sagaces, bibliographies tenant compte des recherches les plus récentes. C'est sans doute à travers ces articles que se lisent le mieux les mille mouvements de notre vie littéraire *contemporaine*.

Avec ce *Dictionnaire des lettres françaises du XXe siècle* s'achève la série des dictionnaires des lettres françaises de la Pochothèque. Les autres volumes (Moyen Age, XVIIe, XVIIIe, XIXe) étaient les reprises modernisées et corrigées de l'énorme entreprise dirigée, d'une main de fer militante et savante, dans les années 60 par le cardinal Grente. Ingratitude de la jeunesse : Bercot et Guyaux ont oublié dans leur XXe siècle ce prélat érudit, dont le nom est juste signalé en passant dans l'article consacré à l'*Académie française*.

**Pierre Lepape**

هكذا من الامل



# Intrigues inquisitoriales

*Sur fond de prêches, de bûchers et de débats théologiques, Jean Bédard évoque la figure du grand mystique dominicain : Maître Eckhart*

**MAÎTRE ECKHART (1260-1328)**
de Jean Bédard.
Stock, 360 p., 140 F

Peut-on écrire le moindre roman médiéval à énigmes ou à idées sans que soit évoquée l'inéluctable référence à Umberto Eco ? Depuis le succès phénoménal du *Nom de la rose*, il semble qu'aucune entreprise exigeante ne puisse échapper à cette comparaison. Rarement pertinente. Ces derniers mois, Lawrence Norfolk (*Le Rhinocéros du pape*, Grasset) ou Iain Pears (*Le Cercle de la croix*, Belfond) viennent encore d'en faire l'expérience. Sans conclusion réellement probante.

Il faut pourtant reconnaître que pour le singulier *Maître Eckhart* de Jean Bédard, le parallèle peut s'imposer. Non qu'il y ait dans l'évocation scrupuleuse de la figure du mystique dominicain ce jeu d'érudition et de mystère qui fit la fortune de Eco, mais par l'exact recoupement de la chronologie des deux romans. Il ne faut pas se fier, en effet, à la présentation très sage de l'ouvrage (chronologie, lexique) qui mentionne dès son titre les repères de l'existence du théologien (1). Le roman de Bédard est centré sur un épisode précis et bref de la vie d'Eckhart vieillissant. En 1327, la querelle qui opposait franciscains et dominicains, doublée de la réserve inquiète d'évêques que l'esprit de réforme et de dépouillement n'a pas gagnés, conduit à multiplier les suspicions de déviance, voire d'hérésie. Tandis que Jean XXII règne depuis Avignon, Bernard Gui vient démasquer le franciscain Guillaume de Baskerville dans l'abbaye de fantaisie créée par l'écrivain italien ; au même moment, à Cologne, Maître Eckhart est suspecté de prêcher une religion, héritière de saint Thomas d'Aquin, trop subtile pour ne pas égarer les humbles. Compréhensif envers les pauvres, dont les premiers mouvements sont impitoyablement réprimés, et les femmes qui tentent d'échapper au modèle social masculin en se retirant dans des béguinages, Eckhart ne peut qu'être un danger. Sommé de venir se justifier devant le Saint Père, il meurt avant l'examen des propositions jugées hétérodoxes. La condamnation posthume ne ternira cependant pas la réputation du mystique.

En s'attachant à rendre à la fois un débat théologique des plus ardus et l'enjeu de la première poursuite par l'Inquisition d'un dominicain – saint Dominique est à l'origine de cette mission inquisitoriale –, Jean Bédard ne choisit pas la facilité. Présentant son évocation comme le témoignage tardif du secrétaire du maître rhénan, Conrad de Halberstadt, parvenu au terme de sa vie à une compréhension moins fruste du message d'Eckhart, le romancier lie avec un bonheur qu'on n'espérait pas si complet la réelle finesse de l'argumentation théologique et la recréation romanesque d'un monde fait de violence et d'intrigues, où le poison doit venir à bout d'adversaires qu'on expédierait plus volontiers au bûcher ou au fleuve si le scandale de leur élimination n'était à craindre. A la belle figure de Katrei, « fille spirituelle » de Maître Eckhart présentée comme une sorcière avant d'incarner la pureté virginale des intercesseurs essentiels, répondent les doutes perpétuels de Conrad, partagé entre deux fidélités contradictoires, à un homme et à une institution, les crimes de Herman de Summo et Guillaume de Nidecke, couverts par l'archevêque Henri de Virnebourg. Cette fresque aux enjeux spirituels capitaux en un vrai roman foisonnant. Difficile certes, mais captivant.

Pouvait-on sans caricature restituer la vraie dimension d'Eckhart ? Sans doute pas ; et si le lecteur hésite sur le message lorsqu'il compare des citations apparemment antinomiques (*« La foi est un état de l'intelligence »* face à *« La foi n'a rien à voir avec l'intelligence, elle est un état de l'amour et l'intellect, qu'il ne faut jamais confondre avec la raison, est la vie même du verbe »*), le clin d'oeil ultime du maître à son disciple renvoie à la vraie source, le texte du théologien : *« Tu parles comme un livre mais les livres eux-mêmes vont plus loin que toi. »*

**Philippe-Jean Catinchi**

(1) Ce n'est pas la seule surprise du lecteur : curieusement, l'éditeur annonce qu'il s'agit là d'un premier roman, alors qu'il cite deux autres titres, parus il est vrai au Québec en 1989 et 1991. La traversée de l'Atlantique rend-elle amnésique ?

**Maître Eckhart**

Il n'est pas inutile de revenir aux textes eux-mêmes. Alain de Libera, spécialiste de philosophie médiévale, propose et présente – d'une manière éclairante – une belle anthologie consacrée à l'un des thèmes fondamentaux de la mystique eckhartienne : l'humilité (*Sur l'Humilité*, éd. Arfuyen, 76 p., 90 F). Par ailleurs, les sept poèmes et la prière que présente et traduit (en édition bilingue) Wolfgang Wakernagel, autre spécialite d'Eckhart, appartiennent au corpus eckhartien. Peut-être apocryphes, ils n'en constituent pas moins un élément essentiel de la spiritualité rhéno-flamande (*Poésies mystiques et prière de Maître Eckhart*, éd. Ad Solem, Genève, diff. Cerf, 122 p., 95 F). Enfin, en édition de poche, Gwendoline Jarczyk et Jean-Pierre Labarrière ont traduit et présenté les sermons allemands I à XXX de Maître Eckhart (*L'Etincelle de l'âme*, Albin Michel. « Spiritualités vivantes », 324 p., 55 F).

# Dumas méconnu

*Deux œuvres où l'on découvre un autre romancier que celui des Mousquetaires*

**LES MOHICANS DE PARIS**
d'Alexandre Dumas.
Etablissement du texte, notes, postface de Claude Schopp, « Quarto », Gallimard, deux volumes, 1 428 p., 160 F chacun.

**GEORGES**
d'Alexandre Dumas.
Présenté par Calixthe Beyala, Editions nº 1, 406 p., 100 F.

Du Titan de notre littérature, voici qu'un monument oublié nous arrive. Le plus long feuilleton de son auteur. Près de trois mille pages, des heures de lecture d'une diversité telle qu'on passe de l'un à l'autre des trois cent trente-sept chapitres sans lassitude, l'intérêt constamment relancé par d'innombrables intrigues, par les conflits politiques et sociaux d'une époque où la Restauration annonce les révolutions qui la clôtureront et où le romantisme marque une génération de jeunes gens assoiffés de liberté pour tous et de gloire personnelle. Dès la première ligne, Dumas annonce son projet – *« Si le lecteur veut risquer, avec moi, un pèlerinage vers les jours de ma jeunesse, et remonter la moitié du cours de ma vie... nous ferons halte ensemble au commencement de l'an de grâce 1827 »* – et, pour cadrer son histoire, l'ouvre avec une description de ce qu'il appelle *« la Babylone moderne »*, faisant revivre *« le Paris physique et moral des dernières années de la Restauration »*. Guère possible de résumer un récit où se rencontrent, fictifs ou réels, près de neuf cents personnages autour d'un Jackal, chef de la police qui poursuit Salvator, avatar d'Edmond Dantès, *« un gaillard dont le nom est de bon augure »*. A la façon des carbonari, il prépare la révolution de 1830. Ce n'est qu'un aspect du roman. Il se nourrit aussi de liaisons amoureuses, avec leurs corollaires – bâtardise, paternité sublime, inceste –, nous fait passer d'un bouge pour malfrats des Halles à un palais de Rome où Chateaubriand écrit à Mme Récamier. Rien ne manque du *« physique »* et du *« moral »* en cent lieux divers. Quant au titre, qui n'est pas étranger à la vogue que connaît alors Fenimore Cooper, il se veut un heurt de deux mots et une définition de l'oeuvre qui décrit les malheureux rejetés d'un monde qui n'a pour but que le pouvoir, pour culte, que l'argent. Roman-fleuve, à la fois policier, d'aventures et historique – avec les dumasiennes entorses –, ce chef-d'œuvre du genre est un voyage tumultueux dans l'univers de la pègre des bas quartiers, celui des beaux salons, de la bourgeoisie *« amie de l'ordre* [qui] *désirait un changement et tremblait que ce changement n'eût lieu »*, et, dit Dumas, parmi le peuple *« qui était franchement de l'opposition, sans savoir bien nettement »* de laquelle.

*Georges* est l'ouvrage que Dumas écrivit avec sans doute le plus de difficulté. Il porte en lui pendant dix ans ce roman de la négritude et de l'esclavage, avec une part d'autobiographie. Il a subi le mépris de la couleur de sa peau. Dans des termes qui sentent déjà son Drumont, Mirecourt le décrit pour cette conclusion : *« Grattez l'écorce de M. Dumas et vous trouverez le sauvage. »* Est-ce parce qu'il allait à l'encontre de l'esprit du temps que, nul journal ne voulant s'y risquer, le roman ne parut pas en feuilleton mais directement en librairie ? Il est vrai que le mulâtre Dumas n'use pas de la litote pour cette histoire de Georges, qui, après avoir été des guerres de l'Empire revient en son île Maurice, y connaît un amour qui rappelle Roméo et Juliette et entreprend d'y donner aux esclaves une vie digne. A l'heure de l'anniversaire de l'abolition de l'esclavage, c'est là un grand Dumas oublié à découvrir.

**Pierre-Robert Leclercq**

# Falstaff des lettres

**LE GRAND LIVRE DE DUMAS**
sous la direction
de Charles Dantzig.
Les Belles Lettres, 270 p., 165F.

Douze écrivains, trois scénaristes, deux cinéastes, deux historiens, un conservateur du patrimoine, un astrologue, un auteur de mots croisés, un critique musical, un chroniqueur gastronomique et le directeur de la Cinémathèque suisse. Ce n'est pas un inventaire à la Prévert, mais les auteurs d'un original et intéressant panorama sur l'oeuvre et la vie d'un de nos écrivains les plus prolifiques et populaires. Soit divers éclairages portés sur celui qui, du roman au théâtre, du journalisme à la biographie (1), n'a pas seulement marqué son temps mais reste le créateur de personnages devenus mythiques qui font de lui, en cent ans de filmographie, l'auteur le plus adapté au cinéma dans le monde. Mais Dumas, ce n'est pas que la littérature. D'Artagnan, bien sûr mais aussi Gautier ; Monte-Cristo mais aussi Rossini ; Milady, mais aussi Marie Dorval – entre beaucoup d'autres ; une fringale d'amitiés, d'amours, pour ce boulimique, à vivre plusieurs vies dont les voyages, le rapport à l'argent, la compagnie de peintres comme Delacroix et Géricault, la paternité difficile ou les recettes de cuisine, peu applicables mais savoureuses au moins de lecture, sont autant de chapitres de ce livre grand par la qualité des textes et des illustrations. Souvent aussi surprenantes que tel ou tel moment du parcours de cette espèce de Falstaff toujours inattendu, qu'il soit auteur, ami, *amant*, qu'il prévoie de mettre Pompéi au jour ou de fournir des fusils aux Chemises rouges de Garibaldi.

**P.-R. L.**

(1) Voir à ce propos, son *César*, historiquement précis et enlevé comme un roman (Les Belles Lettres, 440 p., 145 F).

## SCIENCE-FICTION

● *par Jacques Baudou*

# Wells, précurseur

**H. G. WELLS**
de Joseph Altairac.
Ed. Encrage, « Références », 208 p., 65 F.

Si Jules Verne, dans quelques-uns de ses *Voyages extraordinaires*, fut le précurseur de l'anticipation scientifique, Herbert George Wells est incontestablement le père de la science-fiction moderne. En quelques romans remarquables – *La Machine à explorer le temps, L'Ile du docteur Moreau, L'Homme invisible, La Guerre des mondes, Quand le dormeur s'éveillera, Les Premiers Hommes dans la lune* –, il a délimité d'assez prophétique façon le champ d'intervention d'un genre littéraire fondé sur la réflexion spéculative. Son influence a été considérable et son oeuvre a acquis – Joseph Altairac a raison de le souligner dès son introduction – une véritale dimension mythologique. (Il suffit d'évoquer Orson Wells et sa *Guerre des mondes* radiophonique et paniquante, comme son occurrence dans le *Radio Days* de Woody Allen !).

Herbert George Wells méritait bien qu'on lui consacre une monographie et Joseph Altairac a su lui dresser l'hommage qui convenait. Après une biographie qui narre l'accession de cet adolescent venu d'une famille modeste au professorat de sciences, puis son entrée en journalisme et en littérature et détailler sa carrière multiple d'écrivain, d'encyclopédiste et de vulgarisateur, sans oublier ses velléités politiques ou sa turbulente vie privée, l'oeuvre tout entière est analysée. Des chapitres sont consacrés à l'utopie, au romancier social, au grand journaliste, au prospectiviste, mais c'est bien évidemment sur le roman et les nouvelles de *« merveilleux scientifique »* (pour utiliser la belle formule de Maurice Renard) que Joseph Altairac s'étend le plus longuement en soulignant combien ceux-ci *détonent par leur qualité, leur audace, leur force*, par rapport aux autres textes du genre publiés à la même époque qu'ils écrasent littéralement. Il prend aussi soin de démontrer la justesse de cette phrase de George Orwell : *« Aucun écrivain de notre temps, et* a fortiori *aucun écrivain anglais, n'a influencé aussi profondément ses contemporains »*, rendant ainsi justice à tous les pans de l'oeuvre wellsienne occultés aujourd'hui par le succès perdurant de ses *scientific romances* comme par le passage du temps, ce terrible niveleur...

*Joseph Altairac s'attarde un moment sur la réception critique des ouvrages* de Wells, notamment en France, avant d'établir une bibliographie commentée extrêmement précise et précieuse et de lister les adaptations cinématographiques ou télévisuelles (on sait notamment la fortune du thème de *« l'homme invisible »* !) Avec cette monographie dense, érudite et avisée, il fête d'éclatante manière le centenaire de la parution de la *Guerre des mondes*...

● **RETOUR A LA MAISON USHER**, de Robert Poe

Dans un envoi au lecteur, l'auteur, descendant d'Edgar Allan Poe, déclare : *« Je me suis efforcé d'être un digne héritier du maître. »* Il n'y est qu'imparfaitement parvenu. Son roman met en scène des personnages un peu convenus et caricaturaux dans une intrigue vaguement policière (avec magouille immobilière et avocat mafieux) qui n'est ni très convaincante, ni très originale. Mais il a réussi en revanche à tisser un récit gothique assez impressionnant où la malédiction des Usher frappe à nouveau, à l'imitation du conte de son illustre ancêtre, tant la clinique reconstruite sur l'emplacement du lugubre manoir, que les descendants de la malheureuse famille. On regrettera cependant que le style de Robert ne vaille pas, et de loin, celui d'Edgar... (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Pierre Charras, éd. L'Archipel, coll. « Les Maîtres du suspense », 260 p., 120 F).

● **L'ŒIL DE LA VOUIVRE**, récits réunis par Edith Montelle

La vouivre est, on le sait, un animal fantastique légendaire, qui figure dans un grand nombre de récits du folklore de provinces de l'est de la France mais aussi de Suisse et d'Italie. Edith Montelle, qui appartient à la Société de mythologie française, commence par étudier le mythe de la vouivre qu'elle compare aux divinités féminines primordiales, souvent dotées comme elle d'un aspect serpentiforme, et détaille ses attributs avant de rassembler une anthologie de contes qui la mettent en scène. Comme elle a mis à l'épreuve, pour les transcrire, son incontestable talent de conteuse, on la suit avec un vif plaisir dans cette pérégrination à travers l'imaginaire populaire afin de vérifier cette phrase de son avant-propos : *« La vouivre est un symbole fondateur qui donne un sens à nos paysages. »* (Ed. de l'Est, « La Nuée Bleue », 256 p., 95 F).

● **CHRONIQUES DU PETIT PEUPLE**, d'Arthur Machen

Dans les textes – articles et nouvelles –, dont certains inédits en France, réunis ici pour la première fois en une anthologie aussi intrigante que fascinante, le « petit peuple » en question n'est pas celui des légendes merveilleuses, elfes ou korrigans, mais une race pygmée primitive repoussée par les invasions celtes dans le secret des collines du pays de Galles. Et cette race fossile, qui a gardé intacte toute la sauvagerie des premiers âges, est aussi, ainsi que le souligne Michel Meurger, une race sorcière, douée d'étranges facultés magiques. Elle n'exerce ses dons maléfiques dans notre monde moderne qu'en de rares occasions : disparitions inexpliquées de jeunes femmes, substitutions d'enfants ; et ses agissements ne sont perceptibles qu'à quelques rares érudits rôdant aux frontières du surnaturel et s'aventurant avec entêtement dans l'univers crypté des signes. Les contes d'Arthur Machen nous font passer par effraction dans les envers glauques de décors sylvestres hantés par des présences antiques et terrifiantes, par d'étranges rituels orgiaques. Ce sont autant d'insidieux passeports pour l'épouvante. On comprend que Lovecraft les ait chéris... (Traduit de l'anglais par Jacques Parsons, Norbert Gaulard, Anne-Sylvie Homassel, Terre de brume, « Terres fantastiques », 200 p., 119 F).

● **LES SORCIERS DE MAJIPOOR**, de Robert Silverberg

Sur Majipoor, la planète géante au peuplement hétéroclite, la longue agonie du Pontife attise les convoitises et les complots. Si bien qu'un usurpateur, Korsibar, réussit à se faire sacrer coronal en lieu et place de celui qui était le candidat désigné à ce poste suprême du pouvoir. Feignant dans un premier temps de se soumettre au félon, Prestimion ne tarde pas à se dresser contre son autorité. Ce cinquième volume du cycle de Majipoor dresse la chronique de cette rébellion et des batailles livrées entre les deux camps. L'influence des sorciers et des thaumaturges est si grande que le sceptique Prestimion finit par suivre l'enseignement d'un magicien, et ce gros roman camouflé derrière un décor de science-fiction *finit par basculer in extremis dans la « fantasy » avec le « miracle » qui décide* du sort des armes. Robert Silverberg conjugue ici son talent de créateur d'univers avec son goût pour les intrigues historiques de manière fort convaincante (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Patrick Berthon, Robert Laffont, « Ailleurs et demain », 524 p., 159 F).

● **SCHALKEN LE PEINTRE** et **L'ONCLE SILAS**, de Sheridan Le Fanu.

*Schalken le peintre* est un recueil de *ghost stories* qui déploie tout l'éventail des variations sur le thème du revenant, des récits de peurs villageoises, telles que le folklore les transmet jusqu'aux histoires de vengeances d'outre-tombe plutôt sophistiquées. *L'Oncle Silas*, qui appartient au courant du roman gothique, est d'abord une étonnante histoire de crime en chambre close. C'est aussi l'histoire d'une tentative de captation d'héritage qui enchaîne les complots et s'achève sur une machination criminelle dont la victime sent peu à peu l'étau se refermer sur elle de manière inexorable. L'auteur sait alors faire monter la tension dramatique avec une grande habileté tactique (traduit de l'anglais, l'un par Jacques Finné, et l'autre par Georgette Camille, Jean-Louis Degaudenzi et Jacques Finné. José Corti, 328 p., 120 F et 616 p, 150F.)

## Livraisons

● **LA ROYALE MAISON DE SAVOIE**, d'Alexandre Dumas, présenté par Lucien Chavoutier, tome I.

En aurons-nous jamais fini avec Dumas ? Voici le premier des quatre tomes d'une œuvre inédite en France (« Le Monde des livres » du 19 juin). Tiré en nombre restreint à Turin de 1852 à 1856, il n'existe aujourd'hui que trois exemplaires de cette édition confidentielle d'un *« roman écrit spécialement pour l'Italie, ou plutôt le Piémont »*, dira l'auteur qui ne se gênera pas (dettes obligent) pour publier dans *Le Constitutionnel*, sous le titre *Un page du duc de Savoie*, les premiers fascicules parus à Turin. Cette histoire de la plus vieille dynastie d'Europe occidentale, Dumas la transfigure à sa façon. Il lui est fidèle en créant autour de Charles-Quint, de Catherine de Médicis ou de son héros Emmanuel-Philibert, l'héritier de Savoie, de ces intrigues, légendes et secrets d'alcôves dont son imagination est prodigue. Cet inédit est un nouveau torrent de celui qui aimait violer l'histoire pour lui faire de beaux enfants. (Ed. La Fontaine de Siloé, Vieille Rue, 73801 Montmélian Cedex, 520 p., 149 F.)

● **HENRI IV**, d'Alexandre Dumas

Le bon roi Henri n'apparaît pas ici comme dans *La Reine Margot*. Il n'est plus héros de roman. Le romancier se fait biographe d'un personnage historique qui, entre tous, lui est particulièrement cher. Avec allégresse et admiration, il rend hommage à un souverain qui *« aime mieux n'avoir point Paris que de l'avoir en lambeaux »* et qui, sans négliger les affaires de l'Etat, donne leur part aux plaisirs de la vie, à l'amour des femmes et de la littérature quand il se fait poète en sacrifiant à celle-ci pour honorer ou séduire celles-là. Des moins connues de l'œuvre de Dumas (c'est la première édition depuis 1866), voilà certainement l'une des œuvres plus curieuses que cette biographie où l'on devine, entre le biographe et son personnage, une certaine parenté dans la bonhomie et une façon d'affronter les heurs et malheurs de la vie. (Les Belles Lettres, 214 p., 90 F.)

**P. R. L.**

● **CAHIERS ALEXANDRE DUMAS**, et **REVUE JULES VERNE**

Les *Cahiers Alexandre Dumas* et la *Revue Jules Verne* ont confié la réalisation de leurs derniers numéros aux éditions Encrage. Ce qui leur vaut un habillage à la hauteur de leur sujet et de leur contenu. Le nº 24 du premier (75 F) est consacré aux deux filles, Micaella et Marie, qu'Alexandre Dumas a eues de ses liaisons avec Emilie Cordier et Belle Kreilssamner. Le dossier est composé essentiellement de nombreux documents – lettres diverses, pièces administratives, souvenirs de Micaella Cordier, photographies – accompagnés d'un volumineux appareil de notes et de commentaires. On regrettera que ces cahiers ne consacrent pas une place à l'actualité de l'auteur qui est loin d'être négligeable. On ne peut faire le même reproche à la *Revue Jules Verne* qui dans son nº 4 (50 F) pose de surcroît une question en apparence paradoxale à propos d'un écrivain dont l'œuvre n'a cessé de parler d'explorations et de voyages : *« Voyageur ou sédentaire ? »*. Une série d'études traite des *« lieux et demeures de Jules Verne »* (à Nantes, Paris, Amiens) tandis que de nombreux extraits des « Mirifiques aventures de maître Antifer » représentent les « Voyages extraordinaires ».

**J. Ba.**

هكذا من الأصل



# Courses poursuites

*Tandis que Patrick Raynal, sur la route 61, fait défiler ses mythologies personnelles dans une road story mélancolique, Hervé Prudon, l'écorché en cavale, peint ses échecs et déboires*

**EN CHERCHANT SAM**
de Patrick Raynal.
Flammarion, collection « Gulliver », 276 p., 110 F.

**LES HOMMES S'EN VONT**
d'Hervé Prudon.
Grasset, 248 p., 115 F.

On n'est pas chien quand on a dix-sept ans. Manu, Sam et Michel s'étaient juré que si l'un des trois passait l'arme à gauche, les deux autres iraient jeter ses cendres au Mexique, sous le volcan de Malcolm Lowry. Trente ans plus tard, la déprime ronge Manu, libraire au ventre un peu mou et au cheveu rare. Sa femme l'a quitté dès le lendemain de la mort de Michel, partie sans laisser d'adresse, et le voilà accoudé au juke-box du Lion's Head de New York, bar intello, une urne funéraire dans ses bagages, à la recherche de Sam, pour s'acquitter de son serment. Sam, guitariste, a disparu aux Etats-Unis, en quête de femmes, défonce et bonne musique. Il a ramassé des filles sur la route, roulé sa bosse, provoqué des tueurs. Manu n'est pas le seul à lui filer le train…


DAVID BALICKI

Hommage tacite aux bouquins de James Crumley, avec fausses pistes, la road story de Patrick Raynal, actuel patron de la « Série noire » chez Gallimard, swingue entre l'exercice de style (réussi) et exploration mélancolique de ses mythologies personnelles. Le trépidant voyage de Manu est l'occasion pour ce Français que berça un certain rêve américain de faire défiler lieux de culte et idoles de la culture US. Au fil du pèlerinage qui le mène de New York à Amameca, le narrateur de ce récit de voyage (épicé de fiction) goûte à la coke, picole, lève des blondes de bar, mais parcourt surtout une géographie sentimentale. Son nirvana touristique passe par la route du blues, la Highway 61, les terres de Shelby Foote, Mark Twain, Janis Joplin et William Faulkner, et l'inévitable Missoula, le Ploucville du Montana. Raynal nous fait avaler du bitume, confesser des barmaids, écouter les solos d'un camé singeant Hendrix, sans se laisser piéger par le caractère stéréotypé de son équipée. Il a suffisamment de talent et d'ironie pour éviter que sa balade ne tourne au guide référentiel des vieux babas de 50 ans.

Rien de folklorique ne lui échappe dans cette Amérique hallucinée, mais il intègre l'autodérision dans le tableau. Un panama blanc sur le crâne et des bottes de cow boy (« *souples comme des gants de star* ») aux pieds, le narrateur ira se payer un cabriolet Cadillac Eldorado noir : caprices de môme, candeurs de fan dont il n'est pas dupe. « *En quittant le marchand de bagnoles, les gens me regardaient comme on regarde un type qui sort d'une agence matrimoniale au bras d'Ava Gardner* », écrit-il.

Si la « Série noire » fut l'une des étapes de son parcours, Hervé Prudon est, lui, plutôt adepte du voyage au bout de la nuit. C'est avec une plume aux effets de rage-obscure qu'il a traqué la violence et la dérive blafarde des banlieues hexagonales. Il fit ses classes en rédigeant un mémoire de maîtrise sur Céline, entama une biographie de la jambe gauche de Dostoïevski (« *l'homme entier me paraissait inaccessible* »), se dope aux citations d'Edmond Jabès (« *seul un noyé saurait parler du fleuve* ») ou de Lao Tseu. Son Amérique serait plutôt celle de Richard Brautigan : coudes sur le zinc et haïkus. La virée qu'il dépeint dans *Les hommes s'en vont*, toute en zigzag existentiels et digressions, n'a rien de superbe.

C'est une cavale. Pour tenter d'échapper au chômage, à la scoumoune, aux factures impayées, au crabe qui le ronge, aux blouses blanches de l'hôpital Cochin, à une femme qui râle, au mal de vivre. Pour oublier le spectacle à la fois fascinant et arrogant d'un Philippe Sollers qu'il croise à tous coins de rue, en pleine forme, image de l'aisance, de la quiétude, du sans-souci invulnérable, du séducteur tranquille (1).

C'est le cri d'un déserteur qui a tout perdu, à commencer par ses illusions. Le spleen âcre d'un désintoxiqué des eldorados, qui médite et médit, se demande « *où est ce jour d'enfance où l'enfance s'est perdue ?* », cuve l'échec et la honte de ses jours et de ses nuits. Il quitte Paris avec Ben, un copain, et Titus, son fils de 4 ans, astre blond, pour une fugue, du square des Batignolles à Sainte-Euphorie, un cocktail de contes-grenadine et de bilans-vinaigre. De ce chant d'adieu d'un homme las qui joue avec les mots (« *je m'aigris et je maigris* »), ce bras d'honneur aux cons, aux morts et rêves déchus, Hervé Prudon l'écorché fait un livre poignant, qui a du style.

**Jean-Luc Douin**

(1) Prudon arborait le même fantasme dans une nouvelle : « Philippe Sollers et autres petits soucis parisiens », du recueil *Paris, rive glauque*, éditions Autrement.

# Je danse donc je suis

*Le troisième roman « bodybuildé » de Guillaume Dustan dévoile les inquiétudes de l'écrivain*

**PLUS FORT QUE MOI**
de Guillaume Dustan.
POL, 170 p., 88 F.

Guillaume Dustan dit « je » dans ce troisième roman comme *dans les deux premiers*. Exigence romanesque, le narrateur de *Plus fort que moi* s'impose dès le titre. « Moi » objet, au comble de la provocation comme l'était l'adjectif possessif et célibataire de *Dans ma chambre* et le pronom sujet de *Je sors ce soir* (1). Ce jeune intellectuel bien élevé ose la même confession orgueilleuse d'une sexualité frénétique, gaie et collective.

D'entrée de jeu, le romancier fait semblant d'être guidé par le seul souci d'authenticité subversive : mes petits livres ne parleront que de moi. Voyeur malin, il s'autoproclame pourtant chroniqueur sincère d'une marge des homosexuels parisiens qu'il désigne, sans hésiter, du mot controversé de ghetto. Il a raconté dans *Je sors ce soir* les quelques heures que Guillaume passe dans un *gay tea dance*, entendez une boîte vouée, le dimanche après-midi, aux ébats homos et où l'on consomme bière, alcools et ecstasy au cours d'une dérive bien tempérée. Rentré dans sa chambre peuplée d'adolescentes nostalgies, Guillaume, fort consciencieux, buvait son thé en solitaire. *Le récit* était traversé – comme dans les premiers romans de Françoise Sagan – par ce frisson bourgeois d'un corps mélancolique envahi par la lucidité.

Dans *Plus fort que moi*, il rédige au pas de course son autobiographie *hard*. Ce dernier roman est moins réussi que les deux premiers. Pas seulement parce que l'effet de *surprise s'est tari et que l'auteur* l'écrit dans la période de refroidissement qui a suivi la parution des deux autres mais parce que *Plus fort que moi*, dès son titre, élabore une manœuvre de justification indécise qui oblitère sa force de transgression. *Il exerce* néanmoins une réelle fascination, au-delà d'une voyeuse curiosité. L'ambiguïté du personnage nous passionne, volontairement enfermé dans des réjouissances qu'il s'impose naïvement, narcisse parmi des narcisses dans le ballet d'une sexualité de groupe qui d'emblée annule toute concurrence et met entre parenthèses la douleur de l'incommunicabilité et l'angoisse de la passion.

Guillaume se met en scène, chacun pour soi dans l'espoir du regard et du désir de l'autre comme preuves supplémentaires d'un miroir qui se fissure d'être *trop* souvent consulté. Mais qui est Guillaume ? Le narrateur, l'auteur homonyme qui l'invente ou – plus délicat à admettre – l'inconnu qui les précède tous deux, celui d'avant le pseudonyme, qui ne peut s'empêcher de se regarder écrire, qui a *décidé un jour de jeter* sa gourme, de devenir un auteur gay et d'entrer (ainsi armé d'une possibilité de recul qui donne enfin sens à son ambition) dans le cercle lumineux de la vie jeune et branchée ? Ce troisième homme qui rôde – et que les « fans » n'aperçoivent pas en*core se dandinant* parmi eux – se dérobe derrière une image qui leur ressemble, fort préoccupé par sa musculature et ses baskets, frôlé par le drame du sida, courageux donc et prestigieux porte-parole. En dépit des aspirations littéraires du garçon cultivé qui a créé Dustan le *romancier*, pointent déjà les préoccupations fondamentales de tout créateur. Va-t-il ainsi cheminer et vieillir avec son personnage, dans la confusion totale entre la vie et la fiction ? Ou va-t-il assumer son vrai rôle d'écrivain qui l'isolera de ses frères en ghetto, au risque *de moins bien danser ?*

**Hugo Marsan**

(1) Les romans de Guillaume Dustan sont publiés chez POL.

# Hanin le délirant

*Une parade de personnages fantasques, un tourbillon d'aventures extravagantes pour une peinture burlesque de notre époque*

**L'HÔTEL DE LA VIEILLE LUNE**
de Roger Hanin.
Grasset, 244 p., 118 F

Si vous aimez les récits où dimanche vient après samedi, où le personnage vit avant de mourir, où les hommes parlent et les chiens aboient, n'entrez pas dans l'hôtel de la rue Marsupiaux, capharnaüm tenu par *Valentine et Bérénice*, sœurs jumelles que le Chinois Tang Li Yong baptise Jade et Rubis. En ce lieu on rencontre Anthelme Burguburu, curé basque conseilleur en fellation, Loyd Mortimer, irlandais et banquier ruiné, Ould-Souliman Baboulélé, sénégalais SDF *recueilli* par Jade et Rubis, Niko Angelopoulos, pianiste, amant de Rubis – Jade aura sa part –, Valentino, le chat qui parle comme la tortue Maroutckka de Havilland, mais lui avec ou sans l'accent marseillais. Tout cela sous le regard du narrateur Arsène Gozlan.

Quand il sut qu'il allait bientôt mourir, il ouvrit un salon de coiffure. Le mercredi, Dieu qui aime le cidre s'y fait tailler la barbe en taillant une bavette sur « *une musique posthume de Haendel* » ou sur un *Requiem* quand Cousteau et l'abbé Pierre, « *les deux premiers au hit-parade s'en vont* ». De ce client-là, qui se renseigne sur ce qu'on dit du Rwanda ou de l'Algérie, le coiffeur attend des révélations sur la mort du Chinois, mais Dieu refuse de se faire indicateur de police. En effet, il y a eu assassinat et ce beau monde qui cohabitait plus ou moins bien n'est plus le même après. Paraît alors Marc-Antoine de Langeron, de son vrai nom Moshé Benhaïm, commissaire qui connut de fréquents séjours en hôpital psychiatrique. Son frère Schlomo, patron de l'IGS sous le nom de Cyril-Guillemin de Langeron, passe son temps à l'étude de la kabbale, et sa mère lit Bergson, Proust, Singer sans oublier Montaigne « *qu'elle considérait comme le plus grand écrivain juif* ». Le crime est pour Moshé une aubaine. Amoureux fou de Bérénice, il peut, en prolongeant l'enquête, approcher celle qu'il désire, non sans sadisme. Il sera assassiné et l'affaire prise en main par Cyril-Guillemin de Langeron.

*Certes*, il faut suivre, et c'en serait assez du délire dans l'enchaînement des faits qui se déroulent à l'hôtel, mais ces personnages ne suffisant pas à l'auteur pour développer tous ses propos, nous faisons un tour à Venise puis en Colombie où Niko donne des *concerts*. Et nous voici dans l'hacienda de Don Ernesto, aux prises avec une faune aussi étonnante que celle de l'hôtel, et entraînés dans une cascade de situations où tiennent leur place les amours du trio Rubis-Jade-Niko et les enquêtes policières.

**DÉFILÉ**

Il y a un cas Roger Hanin. *Le Voyage d'Arsène* et *Les Gants blancs d'Alexandre* annonçaient un style des plus personnels pour une espèce de parade de personnages extravagants, fantasques et cachant derrière leurs allures et pensées saugrenues une vision de la vie assez proche de celle du romancier à l'inspiration bizarroïde, toujours balancée entre farce et tragédie. *Les Sanglots de la fête*, au sujet proche de l'auteur, voire autobiographique, était un roman plus classique de forme et de fond. Avec le personnage d'une petite porteuse de pain violée à treize ans, Hanin balayait l'histoire, des Années folles à l'Occupation. Aujourd'hui, il revient à un ton débridé, déroutant, à une multiplicité de personnages et à une apparente incohérence des intrigues révélant, peu à peu, une cohérence de pensée que n'ont *pas toujours les romans linéaires*. Les situations, les caractères, les dialogues se succèdent, s'enchevêtrent, donnant le sentiment d'être jetés là sans autre but que d'aligner des mots. Mais le plus surprenant de cette imagination que rien ne retient, d'une écriture dont l'*à vau-l'eau est maîtrisé*, est que, finalement, tout s'enchaîne selon une logique qui rend plausibles les dialogues d'un chat et d'une tortue, vraisemblable la discussion de Dieu avec un coiffeur assez honnête pour ne pas profiter du Loto dont le Seigneur *lui révèle les bons numéros avant* le tirage – tout en attirant son attention sur l'apathie de ses créatures qui ne font pas grande différence entre un match de foot et un massacre en Afrique.

Si Hanin écrit et y prend un plaisir que le lecteur partage, c'est aussi pour peindre notre époque, dénoncer les drames tenant au racisme, à l'argent-roi, au mépris des nantis pour les miséreux. La trame policière n'est que prétexte à un éparpillement des situations éclairant différemment ces drames, et le délire est d'autant plus fort qu'il met en exergue l'horreur qui est notre ordinaire. Le chat parle ? L'important est son regard sur la société. Dieu se fait couper la barbe ? L'important est sa lassitude d'une humanité qui lui échappe. Le comportement des témoins des crimes est farfelu ? L'important est de vaincre la résignation qui guette les faibles qu'écrase le pouvoir des financiers. On sourit, on se laisse emporter par la virtuosité du romancier, mais il y a là, plus qu'une fantaisie d'auteur, une question : s'opposer à l'injustice, est-ce un combat possible ? Il suffit d'écouter Rubis : « *On verra bien si l'homme mérite miséricorde ou rejet.* »

**Pierre-Robert Leclercq**

# Présence de Calaferte

*Ses élans, ses colères, son ironie mordante. Retrouvailles avec l'auteur de « Septentrion » dans le septième volume de ses « Carnets »*

**ÉTAPES**
**Carnets VII, 1983**
de Louis Calaferte.
L'Arpenteur/Gallimard,
260 p., 130 F.

Les *Carnets* que Louis Calaferte a tenus jusqu'à l'extrême limite de ses forces, au printemps 1994, nous réservent encore bien des bonheurs de lecture, si l'on en juge par ce septième volume des *Carnets*, *Etapes*, qui couvre l'année 1983. Homme debout par excellence, il ne connaissait pas les vertus de l'eau tiède et son ironie fait merveille lorsqu'il se gausse de l'« *énorme poids de médiocrité satisfaite* » des écrivassiers qui utilisent la « *littérature afin d'obtenir des positions sociales* ».

Mais où en est-il lui-même alors ? Il a *cinquante-cinq ans*, des lecteurs fidèles mais peu nombreux, et une réputation de solitaire parfois vindicatif qu'il ne fait rien pour démentir. Hors la présence flamboyante de G., sa compagne, et une confidence sur l'orphelin qu'il fut à l'âge de dix ans, il ne dit presque rien de ses fractures les plus intimes, mais sous l'écorce des mots tout est exprimé, y compris les doutes et le désarroi.

Son dialogue littéraire avec Georges Piroué, alors directeur littéraire chez Denoël, où il publie cette année-là *Eloge d'un autoportrait*, sa collaboration au théâtre avec Jean-Pierre Miquel pour *Les Derniers Devoirs* ou *Le Roi Victor*, et Sylvie Fabre et Victor Viala pour *L'Entonnoir*, son travail quotidien sur les manuscrits en cours, ses élans ou ses colères vis-à-vis d'écrivains dont il lit les œuvres et qui, dès lors, deviennent ses contemporains électifs, quel qu'ait été le siècle où ils furent de passage : tel est Calaferte dans ce volume où, incidemment, il note l'annonce de la réédition de *Septentrion*, interdit depuis quelque vingt ans.

« *La mort travaille autour de nous et des pans de notre vie s'écroulent dans ses profondeurs* », dit-il en songeant aux amis disparus dont les ombres pesantes accompagnent chacun de ses jours. Louis Calaferte a conscience que sa marge de crédit est réduite. Il vit donc l'urgence de la *création*. L'insomnie lui donne un sentiment de liberté, d'indépendance, qu'il pousse à son paroxysme.

**Pierre Drachline**

# Coup du sort

**BIGFOOT ET MOI**
**(Bigfoot Dreams)**
de Francine Prose.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Fanchita Gonzalez Battle,
Denoël, « Empreinte »,
380 p., 149 F.

Au risque de décevoir les amateurs de football, dont l'oreille pourrait se dresser à la seule évocation du dernier titre de Francine Prose, précisons d'emblée que « Bigfoot » n'est ni un ailier droit de talent, ni un avant-centre de génie, mais le monstre le plus populaire de *This Week*, avatar des tabloïds à sensation.

Derrière cet être aux contours mystérieux, se dissimule la plume fantasque et drôle de Vera. A travers son étrange « compagnon », et toutes les silhouettes qui peuplent son imaginaire, la journaliste projette instinctivement, en gros titres, rêves et obsessions. Ainsi tente-t-elle de maquiller son mal-être et sa solitude. Car, entre les extraterrestres transsexuels, l'enfant sauvage de Washington ou les ovnis, se détachent les figures bien réelles de ses déconvenues. Parmi lesquels : Rosie, sa fillette, plus au fait des réalités que l'étrange *« vaisseau mère »* qui gravite maladroitement autour d'elle ; Dave et Norma, les parents, restés dans leur guerre d'Espagne ; et Lowell, son ex-mari, *« expert en promesses non tenues »*, rétro-hippie halluciné parti faire fortune à Los Angeles. Mais, aussi imaginative que soit Vera, rien ne la prépare au coup que le sort lui réserve. Une incroyable collision entre réel et fiction qui va obliger la jeune femme à reprendre sa vie en main.

A l'instar des *Petits Miracles* (1) qui contaient les mésaventures d'une famille en proie à la superstition, Francine Prose noue avec justesse l'humour, la fantaisie, aux drames existentiels de ses héros.

**Christine Rousseau**

(1) Denoël, 1993, « Folio » Gallimard n° 2849.

# Terrifiante jeunesse d'un révolté

*Dans une symphonie infernale de la mémoire, le Colombien Fernando Vallejo livre douleurs, blessures et désespoir pour attiser sa révolte*

**LE FEU SECRET**
**(El Fuego secreto)**
de Fernando Vallejo.
Traduit de l'espagnol (Colombie) par Michel Bibard,
Belfond, 316 p., 119 F.

C'est au défilé de ses souvenirs que nous invite le Colombien Vallejo, grande voix hispano-américaine de notre fin de siècle. Une mascarade plutôt, car les conventions en sont absentes et les masques y assument toutes leurs significations. Il livre ici, on écrirait presque il crache, les années de sa jeunesse. Nous sommes à Medellin, ville de province, personnage autant que paysage, formatrice elle aussi de la personnalité de l'écrivain. Vers 1960, elle s'éveille d'un assoupissement deux fois séculaire. Le jeune homme, de bonne et de nombreuse famille, y passe le bac et fait des études de philosophie et de linguistique tout en suivant des cours au conservatoire. Pures indications fugitives, on remarque à peine ces jalons, ces bornes au bord d'une route que dévale la mémoire. Car les faits comptent peu, et la chronologie pas du tout ; ce qui importe, c'est la formation d'une pensée. A Medellin, *« de grands événements se produisent, mais ils ne se voient pas, bouillonnements de destins qui s'évaporent dans les airs »*. Il ne s'agit pas ici, on le voit, d'une autobiographie ni d'un journal, plutôt d'une régurgitation délibérée des scènes, réelles ou rêvées, des instants, des émotions qui, ensemble, ont fait le narrateur tel qu'il est, et tel qu'il veut rester : *« en guerre avec le monde parce qu'il n'est pas en paix avec lui-même »*. Dans de tels cas, lui ont suggéré les psychiatres lors d'un séjour précoce à l'hôpital, il faut *« briser l'obstination du moi, et comme le moi n'est rien d'autre que des souvenirs... (on y parvient)... en effaçant la mémoire »*. Ce livre est le refus d'une telle ordonnance, un effort pour maintenir au contraire l'état de guerre, contre les autres, contre soi-même ; parce que cette hostilité permanente, infiniment douloureuse, est féconde et libératrice. On peut l'appeler révolte, mais le mot semble faible devant le tragique grandiose du texte. La mémoire, en tout cas, dirige tout : *« Je suis celui qui avance en revenant sur ses pas. »*

**À FLEUR DE PEAU**

Ce qui surgit d'abord du cloaque aux souvenirs, ce sont les transgressions de l'adolescence, les beuveries, les joints, quelques brutalités et, par-dessus tout, l'amour, ici celui des garçons. Amour à fleur de peau, répétitif, presque spasmodique, de bar en cinémas, en soirées, la liste des rencontres s'allonge, celle des conquêtes, à la recherche d'une paix qui ne vient jamais, ou peut-être justement pour fuir cette paix qu'on redoute de trop facilement choisir. La grand-mère adorée, la sœur à qui on enseigne le piano, les premiers pas du petit frère, le perroquet persifleur de la famille, sont autant de pièges dont le narrateur cherche à s'échapper, et même la grammaire comparée, qu'il enseignera plus tard, ou la musique, qu'il joue et écoute en fin connaisseur, n'échappent pas à ses sarcasmes et à ses imprécations.

Pourquoi tant de haine de soi, à quoi bon cette insurrection permanente, épuisante, de l'être, et contre l'être ? Pour refuser l'ordre : celui de la bourgeoisie, naturellement, mais aussi celui de la révolution ; les conservateurs, les libéraux, Marx et Fidel en prennent pour leur grade, adversaires dérisoires pour un subversif qui vise infiniment plus haut. C'est à Dieu qu'il s'adresse, c'est lui qu'il invective, et ce livre où l'on parle beaucoup de braguettes est pourtant un livre chrétien, comme Faust et Don Juan sont chrétiens, dans des registres évidemment très différents. Péché ? le mot n'est pas prononcé, il amènerait l'idée de culpabilité, parfaitement étrangère à ces pages brûlantes et sûres d'elles. On y rencontre plutôt le thème janséniste de la prédestination. Tout est joué d'avance dans un monde aussi mauvais que les hommes eux-mêmes. Coupables mais pas responsables : il faut moins les haïr que les plaindre.

Cette damnation universelle, parfois trouée d'obsessions – Medellin, l'enfance, la création romanesque, la langue espagnole – et parfois illuminée d'éclairs de tendresse et de pitié, Vallejo l'orchestre dans une composition disloquée où les souvenirs se succèdent, se superposent, s'imbriquent, disparaissent et resurgissent. Pour mieux maîtriser le Temps, il joue avec les temps, et avec les mots pour mieux capter le Sens. Mais ce sont surtout le rythme et la sonorité qu'on remarque dans cette prose inoubliable. La musique y joue un grand rôle, voici *« des doigts éthérés qui font frémir les touches comme aujourd'hui le vent joue dans mes persiennes »* et les *« prometteurs jeunes gens, rafales de soleil sur l'obscure désolation des tangos »* tandis qu'Ulysse, *« l'éternel voyageur, entend au bastingage de son paquebot le chant d'une flûte éolienne, émané d'une fissure du temps »*. Dans la symphonie infernale de la mémoire, les cuivres assourdissants alternent avec la tendresse du violoncelle, le phrasé bucolique des bois. Le lecteur, assourdi, abasourdi, mais tout de même charmé, se laisse gagner par les sombres chœurs de Lucifer. Sans partager ses blessures, ni forcément ses désespoirs, sans épouser sa vindicte, il sent naître entre l'auteur et lui un unisson fraternel d'humanité.

**Jean Soublin**

# Le proche traducteur

*Yves Bonnefoy considère la traduction poétique comme quête d'unité et « lieu d'invention »*

**SHAKESPEARE ET YEATS**
d'Yves Bonnefoy.
Mercure de France,
255 p. 140 F.

L'ouvrage reprend des préfaces et essais écrits de 1959 à 1997. Sa première partie constitue une réflexion sur Shakespeare et l'univers où il vivait, tandis que dans la seconde Bonnefoy exprime ses *vues sur la traduction*, la troisième portant sur la poétique de Yeats. Le lecteur s'en doute : il ne s'agit nullement d'études éclairant tel aspect de l'œuvre ou telle difficulté de la traduction ; bien plutôt, il est invité à participer à la rencontre de deux esprits proches, dont l'un n'a de cesse, tout au long *des années, d'interroger* l'autre et de se comprendre soi-même, d'approfondir et de traduire, c'est-à-dire de vivre, ou revivre, de créer, ou recréer les textes dans lesquels il s'absorbe. *« On ne traduit bien que son proche »*, affirme Bonnefoy, pour qui le matériau du traducteur de poésie est moins le sens qu'a le *texte* que *« son expérience propre de celui-ci »* (*« Il faut que la traduction se situe en poésie, et celle-ci est mon expérience ou n'est pas »*). Produire un objet fini, satisfaisant par sa beauté et sa précision, peut impliquer une trahison du texte en profondeur, car la forme doit être *« une épreuve de l'existence »*, non l'*« un des éléments de la constitution d'un objet »*. L'on ne peut véritablement traduire de la poésie sans d'abord la recréer, sans avoir eu à *« vivre dans la vie* [la] *plus quotidienne la totalité de ces grands moments »*. Et rien ne serait plus contraire à ce *« lieu d'invention »* qu'est la poésie que de tenter de calquer – c'est-à-dire lire du dehors – le texte original, qui s'est établi au plus loin d'une telle attitude. Pour être fidèle, la traduction aussi doit être un poème et le rythme obtenu, reconnaît Bonnefoy, sera celui *du poète-traducteur*.

Ainsi ses études sur Shakespeare et sa traduction nous en révèlent-elles autant sur Bonnefoy, le poète, que sur les textes abordés. Dans la longue analyse qu'il consacre à *La Tempête*, où il ne nous convainc pas toujours de la sévérité de Shakespeare envers Prospero (sévérité que corrige, dans l'épilogue, un second regard cette fois plus indulgent), ainsi que dans son évocation du *Conte d'hiver*, qu'il lui oppose, on lit comme une profession de foi de l'auteur son adhésion à l'existence ici, maintenant et, loin du Dieu de Prospero, *« vécu comme une essence impersonnelle »* à l'être de finitude, à l'amour qu'on lui porte : *« La vérité, c'est d'avoir compris que c'est sa présence de rien qu'une heure la seule chose qui compte ; et qu'elle peut bien ne sembler qu'une ombre, le néant même, mais que l'aimer, et parfois amoureusement avec alors la procréation comme conséquence, c'est redonner fondement à l'Etre... »*

Réfléchir à la traduction poétique revient à s'interroger sur la poésie. Qu'est-ce en effet que la poésie ? La réponse à cette question, Bonnefoy la précise au long des pages sans varier dans l'essentiel. *« Elle est un des actes par qui une conscience peut essayer de se désentraver des motivations qui la fragmentent, pour s'établir dans un réseau de significations et de chiffres qui assurent notre unité. Elle est constitution d'un sacré... »* Et c'est le vers, sur lequel il ne cesse de revenir (notamment dans « Traduire en vers ou en prose »), qui permet cela.

A l'inverse de la prose, plus propice à l'analyse, ses exigences maintiennent ouverte dans la parole *« une attente mystérieuse »*. Par lui, par sa traduction se trouve accomplie ici, maintenant, notre quête de l'unité. Il faut lire ce livre, comme une méditation d'ordre religieux.

**Christine Jords**

# Pour converser avec Savinio

Suite de la page I

Des deux frères, c'est Savinio qui impressionne Apollinaire. On peut dater de 1914 la mort d'Andrea De Chirico et la naissance d'Alberto Savinio. Pour le poète, *« il n'est point comme la plupart des musiciens qui, en dehors de leur musique, ne possèdent aucune vaillance. M. Savinio, qui est poète, peintre et dramaturge, ressemble en cela aux génies multiformes de la Renaissance toscane. (...) Attaché à découvrir le rôle de la musique dans les arts modernes, ses œuvres pourront constituer désormais un spécimen de "musique nouvelle" »*. Rappelons, par parenthèse, que, dans son *Anthologie de l'humour noir* (1937), André Breton proclame que *« tout le mythe moderne en formation s'appuie à son origine sur les deux œuvres, dans leur esprit presque indiscernables, d'Alberto Savinio et de son frère Giorgio De Chirico »*. Et de citer des textes « fondateurs » de l'écrivain en herbe, où celui-ci soutient que *« loin des âges où l'abstraction régnait complète, notre époque serait portée à faire jaillir des matières mêmes (des choses) leurs éléments métaphysiques inentamés »*.

Apollinaire invite Savinio à collaborer à ses *Soirées de Paris* et, cette même année 1914, il publie les *Chants de la mi-mort*, poème dramatique et premier texte d'envergure, écrit en français, qui inaugure ce registre onirique et par moments hilare, qui affleurera toujours.

Deux ans plus tard, paraît en Italie *Hermaphrodito*, sorte de journal imaginaire où la prose alterne avec le vers et l'italien avec le français. Alors proche du dadaïsme, il abandonne la musique, qu'il ne reprendra que par intermittence, surtout vers la fin de sa vie – mais on dirait qu'elle n'a pas laissé de traces, en dépit des ballets et des opéras joués jadis au Metropolitan de New York ou à la Scala de Milan.

En ce qui concerne la peinture, il fera ses débuts à Paris, en 1927, chez Bernheim, remportant un vif succès. Dans la préface du catalogue, Cocteau, toujours à l'affût du nouveau, affirme : *« Sans artifices, votre instrument nouveau intrigue Orphée. »* Mais si, aujourd'hui, le peintre est largement reconnu dans la Péninsule, où ses toiles atteignent des prix faramineux, c'est, en dépit du manque de lecteurs, l'écrivain qui l'emporte, glissant du roman et de la nouvelle à l'essai, de la critique littéraire à la chronique musicale, au théâtre, l'une de ses dernières pièces, *Alceste de Samuele*, ayant été montée par Giorgio Strehler. Aujourd'hui, c'est sa voix même qui nous retient, en plus de son inépuisable fantaisie, de son érudition, de son humour, de cet art du paradoxe qu'il manie comme nul autre, et de sa sagesse, sa vieille, son antique sagesse, la sagesse d'un Grec arrivé tout seul et trop tard en ce monde, qui parle avec le même naturel des dieux et des mélancoliques prestiges de l'éternité, que de la joie et de la tristesse de tous les jours, narguant celle-ci sans trêve.

Dans l'espoir de rendre un peu plus nette son image, on invitera ici Savinio à prendre place entre deux autres écrivains : l'Argentin Borges et le Polonais Gombrowicz, le premier feignant d'ignorer le second, celui-ci faisant de l'autre le symbole de la culture qu'il se vantait de mépriser.

Comme pour l'auteur de *Ferdydurke*, l'éducation est pour Savinio le grand obstacle auquel se heurte l'homme : *« Eduquer – "conduire" – a perdu pour toujours sa raison étymologique. L'éducation, sous le masque hypocrite de la bonté et de la "nécessité", n'est que la systématique, scientifique et légale diminution de l'homme (...), la stérilisation de l'individu en vue de son admission dans la "société". (...) Pourquoi cette rigoureuse interdiction d'une vie comme "suite" et "continuation" de l'enfance ? La terre serait-elle trop petite ? N'y aurait-il pas suffisamment d'espace pour une humanité d'enfants "grands" » ?*



« Les Gladiateurs », huile sur toile d'Alberto Savinio

COLL. PARTICULIÈRE

En revanche, Savinio partage avec Borges le don de rendre délicieusement vivante l'érudition, et, leur vie durant, une insolence qui ne leur fera jamais défaut ; mais, surtout, ils ont en commun le génie des analogies inattendues que, seule, suscite la mémoire hédoniste qui est la leur, mémoire capable de créer des événements poétiques. *« La mémoire,* dit Savinio, *est notre culture. C'est le recueil ordonné de nos pensées. Non seulement de nos "propres" pensées. C'est aussi le recueil ordonné des pensées des autres hommes, de tous les hommes qui nous ont précédés. Et puisque la mémoire est le recueil ordonné de nos pensées et de celles d'autrui, elle est notre religion* (religio). *La Mémoire naquit au moment même où Adam, exilé, passait le seuil du Paradis terrestre... Au commencement, la Mémoire était désespérée. Mais, lorsqu'un dieu s'approcha d'elle, amoureusement, l'Espérance s'ajouta à la Mémoire. L'amour de Jupiter engendra neuf filles à Mnémosyne. Lorsqu'elles furent descendues sur la terre, celle-ci en soupira de joie et de consolation. L'art est sorti du sein fécond de la Mémoire. »*

Savinio connaissait-il le mot de T. S. Eliot selon lequel le passé est modifié par le présent, tout autant que le présent est dirigé par le passé ? Borges s'en inspira, dans *Kafka et ses précurseurs*, où il énumère des textes disparates qui ne se ressemblent pas tous entre eux, mais qui tous recèlent pour le lecteur, à quelque degré, la singularité de Kafka. *« Le fait,* dit Borges, *est que chaque écrivain "crée" ses précurseurs : son apport modifie notre conception du passé aussi bien que du futur. »* Toute l'œuvre de Savinio pourrait porter en épigraphe et le mot d'Eliot et le développement qu'en fait Borges.

En outre, tous deux se montrent également fascinés face à l'ensemble de perplexités que *« causent »* les philosophies ; et, tout en refusant de croire à l'immortalité, ils se livrent, avec plaisir et scepticisme, aux jeux subtils des théologies – sans oublier leur passion amusée de l'étymologie..., *« qui révèle,* dit Savinio, *la persistance chez l'homme du sens des origines »*.

Une grande partie de l'œuvre de Savinio est composée de chroniques publiées dans les journaux. Il y poursuivait – sans la moindre concession au lecteur, à l'égard duquel il éprouvait le respect qui lui est dû – la *« longue conversation » qui était son idéal en littérature*. Et ces recueils, que le temps plus que l'écrivain a composés, sont parmi ses meilleurs livres. Pour preuve, *La Boîte à musique*, où l'écrivain réussit à cerner l'essence d'un art qui est au-delà des mots, comme personne ne l'a fait avant lui, même les plus grands écrivains. Ou bien cette *« forêt de variantes multiples »* qu'est l'*Encyclopédie nouvelle*, publiée un quart de siècle après sa mort !

Mais ce n'est pas en prolongeant notre commentaire que l'on pourra donner un juste aperçu de l'œuvre merveilleusement libre d'un homme qui a passé sa vie à penser pour le plaisir de penser. Arrêtons-nous sur quelques passages ; voici les noms de Flaubert, de Baudelaire, le mot Europe ...

Flaubert ? *« Flaubert était photographe. Non seulement en tant qu'artiste mais en tant qu'homme. Par sa présence physique, par sa suffisance de mâle, par son orgueil taurin Flaubert est le type parfait du photographe : du photographe de province... L'œuvre de Flaubert est rigoureusement "photographique". Evidemment la partie de l'œuvre "qui compte", c'est-à-dire l'œuvre en blanc et noir :* Madame Bovary, L'Education sentimentale *et* Bouvard et Pécuchet. »

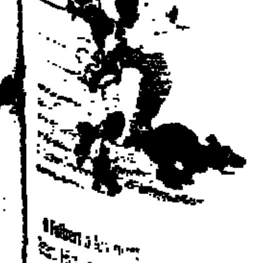
Baudelaire ? *« Avant Baudelaire, la poésie était à l'état d'innocence et d'incorruptibilité... Les représentations les plus puissantes et les plus hautes de la douleur et de la mort, chez Homère, chez Dante, chez Shakespeare, n'avaient point, dans les paroles qui les exprimaient, la saveur de la douleur, la saveur de la mort : ... Or, à partir de Baudelaire, la poésie perd cette fonction auguste et sacerdotale auprès du peuple : et le peuple se désintéresse, l'oublie ; la cause étant la qualité qu'avait la poésie de former écran face au drame de la vie. Cette saveur immédiate de la douleur et de la mort que l'on perçoit dans la poésie de Baudelaire ; ce vide, en son sein, de hautes protections et cette absence de l'autorité métaphysique (..., cette station sous un ciel déserté par les dieux, n'est-ce pas la raison qui fait que la poésie de Baudelaire est définie décadente ? Ce n'est peut-être pas assez dire, et il faudrait la définir "poésie mortelle", par opposition à l'autre qui était immortelle. Mais est-il davantage de grandeur dans l'immortalité ou dans la mortalité ? Il y a bien longtemps qu'une idée me trotte par la tête, celle d'un dieu (Hermès) lassé de l'immortalité et qui veut devenir homme "afin de mourir". La poésie, elle aussi, a été un jour lassée d'être immortelle, et elle est descendue dans la poésie de Baudelaire "afin de pouvoir mourir". »*

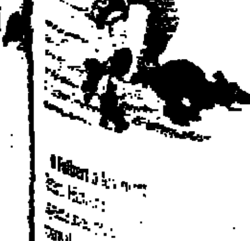
Quant au mot « Europe », qui est celui qui, dans l'*Encyclopédie nouvelle*, prend le plus de place, voici un petit échantillon : *« L'Europe sera-t-elle jamais heureuse ? Sera-t-elle un jour "toute" européenne ? Dès lors qu'elle est européenne, l'Europe comprend que nulle idée n'est "première". Que nulle idée n'est digne d'être placée avant d'autres idées. Que nulle idée ne peut être mise au centre de tout, et considérée comme la plus vraie, la plus belle, la meilleure. Telle est la "démocratie" des idées : unique condition du progrès. (...) Une condition capitale de l'esprit européen qui soit suffisamment mûr pour tenir le dilettantisme pour la parfaite solution du problème de la vie. Assez pour accepter – et sans regrets – que la vie ne tend pas à une quelconque destination, qu'elle ne vise aucune conquête, n'attend aucun prix, n'attend aucune conquête, n'aspire à aucune victoire... Tels sont, depuis le temps où, déguisé en taureau, Jupiter s'y installait comme dans une "garçonnière" confortable, les caractères les plus européens de l'Europe. »*

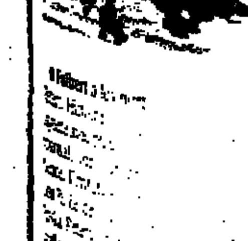
Alberto Savinio est mort à l'âge de soixante et un ans, à Rome, à la suite d'un infarctus, le 5 mai 1952. En rentrant chez lui, la veille, il avait glissé dans la boîte aux lettres du gardien de son immeuble une enveloppe contenant quelques billets, et ce mot : *« L'obole à Charon »*. Savait-il ?

**Hector Bianciotti**









e proche traducteur

هكذا من الاصل



# Un florilège pour tous les goûts

*Albums, romans, documentaires, une sélection d'ouvrages récents pour petits et grands enfants*



**ALBUMS**

● **Bibi**, d'Elzbieta. Une fable sur les jupons maternels et l'émancipation. Une jolie métaphore (malgré une fin peu explicite) filée avec l'humour et la finesse dont Elzbieta a le secret (éd. Pastel, 36 p., 75 F. **A partir de 4 ans**).

● **Les tribulations gastriques d'Eric le Lombric**, de Nicolas et Benoît Dahan. *« Vous tombez à pic pour entendre comment Eric le Lombric a failli finir en menu gastronomique. »* Une astucieuse histoire en entonnoir, pour savoir, au plus profond du tube digestif, qui a vraiment mangé quoi (Nathan, 26 p., 69 F. **A partir de 3-4 ans**).

● **Qu'est-ce que c'est ?**, d'Aurélie Lanchais et Alain Crozon. *« Elle a quatre pieds mais ce n'est pas pour marcher. Qu'est-ce que c'est ? »* Régénérant le genre, Aurélie Lanchais et Alain Crozon signent un malicieux imagier « interactif » contenant vingt et une devinettes. Avec des languettes à soulever pour s'aider si l'on n'a pas trouvé. Dans la même collection : *Qui suis-je ?* (Seuil jeunesse, 45 F. **A partir de 4 ans**).

● **Le A**, de Claude Ponti. Revoici Tromboline et Foulbazar, les poussins favoris de Claude Ponti. Variations joyeuses sur toutes les significations possible du « Ah ! », étonné, effrayé ou ravi. Dans la même série *Le Cauchemar et le Nuage* (L'Ecole des loisirs, 20 p., 39 F. **A partir de 4-5 ans**).

● **Kikekoi**, de José Parrondo. Un Martien, c'est vert et ça se doit d'avoir une soucoupe volante. Mais pourquoi pas une mère prévenante ou des frères et sœurs serviables ? Un graphisme résolument proche de la petite enfance, des couleurs désignées de façon canaille comme un pied de nez à l'usage (*« rouge soucoupe volante », « vert martien »*), une intrigue résolument loufoque : on parierait volontiers qu'on n'a pas fini d'entendre parler de Parrondo (éd. du Rouergue, 44 p., 68 F. **A partir de 5-6 ans**).

● **Zuza dans la baignoire ; La Chambre de Zuza ; Le Dîner de Zuza**, d'Anaïs Vaugelade. Un petit tryptique de la vie quotidienne où l'imaginaire le plus surprenant vient soudain faire irruption. Une illustratrice dont le trait a singulièrement gagné en humour et en liberté de ton (L'Ecole des loisirs, 24 p., 48 F. **A partir de 3 ans**).



● **Fulbert a les nerfs**, de Priska Peters. Histoire sans paroles. Une saynète avec pliant, lampadaire et journal, sur l'attente, l'impatience, l'irritation (et la résignation ?). Le dessin naïf et plein de Priska Peters soutient le difficile challenge (éd. Grandir [1350, chemin de la Passerelle 84100 Orange], 20 p., 80 F. **A partir de 4 ans**).

● **Blanche Dune**, de Rascal et Stéphane Girel. De la craie des falaises aux bunkers tombés sur la plage, toute l'atmosphère du pays de Caux est subtilement enfermée dans ces pages, comme bientôt les souvenirs d'été dans la mémoire du jeune narrateur. Un album subtil et intelligent où passent en filigrane les plus graves interrogations de l'enfance (éd. Pastel, 32 p., 75 F. **A partir de 6 ans**).

● **Histoire à ruminer**, de Philippe Barbeau et Pascal Tétrel. Un livre accordéon se doit de n'être pas banal. Cette variation sur l'arbre de la connaissance ne manque ni d'audace ni d'originalité. Fable à la Shadok, cette histoire à la gomme a beau se prétendre formatrice, sa morale, d'une sagesse prudente, risque de ne pas convaincre, sinon du talent des deux auteurs (éd. de L'Atelier du poisson soluble, 34 p., 75 F. **A partir de 6 ans**).

● **Le Voleur volé et La Promenade mouvementée**, de José Luis Gonzalez et Sophie Dutertre. Pour retrouver la fraîcheur des histoires de Guignol comme si on y était avec, en plus, le charme si original des gravures de Sophie Dutertre (Seuil jeunesse, 44 p., 49 F. **A partir de 5 ans**).

● **La Rivière**, de Claude Martingay et Xavier Cardinaux. L'histoire est simple et heureuse comme l'idée de l'éditeur : faire



connaître le travail d'artistes contemporains en mettant en jeu leur travail par une mise en page inventive et soignée. Symphonie d'ocres aux accents automnaux, cette *Rivière* est la plus convaincante des deux nouveautés proposées par l'éditeur genevois (éd. La Joie de lire, 28 p., 89F. **A partir de 6 ans**).

● **L'Ombre de la princesse**, de Paul Thiès et Christophe Merlin. Cassiopée est une princesse impossible. Vindicative, hautaine, violente, elle tyrannise son monde. Acheté dix pièces d'or, le jeune négrillon Sénégal va cependant réussir à lever le maléfice qui empêche la jeune fille de connaître le bonheur. Une édifiante parabole illustrée par le trait audacieux de Christophe Merlin dont chaque album est décidément une fête (Syros, 28 p., 75 F. **A partir de 6 ans**).

● **Moi, je sais ce que je veux et Moi, je suis câlin-câlin**, d'Alain Serres et Serge Bloch. Une nouvelle collection qui, malgré ses *« moi-je »* n'encourage pas au narcissisme mais raconte avec humour la vie et les émotions des tout-petits. Avec des pages qui se déplient et cachent des surprises (Albin Michel Jeunesse, 16 p. et 35 F chacun. **A partir de 2 ans**).

● **Manon, Cœur citron**, de Pierre Coran et Zaû. Thème souvent exploité, la mort du grand-père est ici traitée avec un grand art de l'ellipse et des silences éloquents – d'où il ressort une émotion communicative (Père Castor Flammarion, 28 p., 72 F. **A partir de 6-7 ans**).

● **Méchante**, de Nadja. Où une poupée ensorcelée devient l'âme damnée d'une petite fille. Encore une fois, on tombe sous le charme des peintures de Nadja, mais aussi de ses « vraies » histoires, riches, pleines de suspense et de sentiments (*L'Ecole des loisirs*, 36 p., 82 F. **A partir de 6-7 ans**).

● **Un si bel été**, de Robert McCloskey. Entre le ciel et les eaux, entre le beau temps et l'ouragan, un été dans une baie du Maine. Par l'auteur de l'irrésistible *Laissez passer les canards* (Circonflexe) qui reçut deux fois la médaille Caldecott, la plus haute distinction américaine en matière de livre de jeunesse (Circonflexe, traduit de l'anglais par Viviane Ezratty et Louis-Marie Hamel, 64 p., 98 F. **A partir de 8 ans**).

**PREMIÈRES LECTURES**

● **Viens jouer dans le bac à fables !**, de Yak Rivais. On ne présente plus Yak Rivais dont les livres ont depuis longtemps conquis les salles de classe. Il y a fort à parier que ses nouvelles variations sur les *Fables* de La Fontaine, tout en malice et jeux sur les mots et les sons, connaîtront le même succès. Avec de sobres mais utiles mises en garde contre la confiance mal placée et autres ingénuités (éd. Lo Païs, 56 p., 79 F. **A partir de 7 ans**).

● **Les Animaux et leurs poètes**, poèmes choisis par Jean-Hugues Malineau et illustrés par Kitty Crowther. Où, de Claude Roy à Robert Desnos, Appolinaire ou Eluard, soixante-dix-neuf poètes se laissent inspirer par des fourmis, des lions ou des puces... Une excellente et ludique introduction à une poésie non intimidante (Albin Michel jeunesse, 62 p., 85F. **A partir de 8 ans**).

● **Je me souviens**, de Georges Perec et Yvan Pommaux. Pont accessible entre les générations : Pommaux a emprunté et illustré avec bonheur quelques-uns des quatre cent quatre-vingts *« Je me souviens »* de Perec. Surgit tout un monde disparu, depuis les *« Juvaquatre »* jusqu'aux laitières en fer blanc... L'auteur de *La Vie mode d'emploi* ne se serait pas senti trahi par ces bribes de quotidiens racontées par un grand-père en bérêt à deux ados en *roller* (éd. du Sorbier, 36 p., 68 F. **A partir de 8-9 ans**).



● **L'Histoire d'Isis et d'Osiris**, de Jacqueline Vallon et Maurice Pommier. Dans la même collection et dans l'esprit des *Histoires de la Bible*, si réussies, le duo Vallon-Pommier s'attaque aux mythologies – égyptienne, grecque (*Les Douze travaux d'Hercule*) et indienne (*L'Histoire de Krishna*). Les récits simples et vivants sont fidèles aux sources (en l'occurrence Plutarque). Quant aux illustrations, façon ombres chinoises, elles sont un pur délice (Gallimard jeunesse, « Folio Benjamin », 40 p., 29 F. **A partir de 7 ans**).

● **Mariama et autres contes d'Afrique de l'Ouest**, de Mamadou Diallo. De Bouki la hyène qui était fatiguée de courir toujours après la viande au secret du lièvre qui saute quand il se déplace, six contes posthumes pour savourer le verbe rieur de Mamadou Diallo (Syros, coll. « Paroles de conteurs », illustrations de Vance Caines, 128 p., 69 F. **A partir de 6 ans**).

● **Max et Lili se sont perdus**, de Dominique de Saint-Mars et Serge Bloch. On ne dira jamais assez les mérites de cette petite collection pratique et humoristique dont la bande dessinée est en prise directe avec les problèmes quotidiens des 7-10 ans. Ici, quelques pistes sûres pour répondre à l'angoisse de se perdre dans la ville (Calligram, 46 p., 29 F. **A partir de 7 ans**).



● **Le Garçon envolé**, raconté par Francine Gaillard. Une histoire traditionnelle slovaque qui inaugure une nouvelle collection de contes du monde entier (la première livraison contient également des contes haoussa, juif, andalou, guyanais et chinois). Avec des informations sur ces cultures et une politique de petits prix (Gallimard jeunesse, 24 p., 28 F. **A partir de 8 ans**)

**DOCUMENTAIRES**

● **Jardin gourmand**, de Françoise Fontalbe et François Charles. Carotte, concombre, tomate-cerise, fraise et potimarron... Comment cultiver un jardin de poche quand on est en ville. Avec clarté et précision, un manuel d'initiation d'une vraie séduction avec deux lexiques et mille petits trucs. Les enfants de *Tistou les pouces verts* ont bien grandi (éd. du Sablier [quartier la Rencontre 04300 Dauphin], 24 p., 82 F. **A partir de 8 ans**).



● **L'Euro expliqué aux jeunes**, de Frédéric Bosc. *« Adieu franc français, mark allemand, lire italienne. »* Pour tout savoir sur la monnaie unique, ses avantages attendus, les pays qui l'ont adoptée, et même le prix en euro de la bouteille de coca..., voici un mode d'emploi clair et illustré d'une façon très parlante (Hachette jeunesse, 48 p., 35 F. **A partir de 10 ans**).

● **Molière, sa vie, ses œuvres**, texte écrit et dit par Jean Meyer. Une présentation simple et claire,



un dialogue imaginaire avec la belle Madeleine Béjart et des extraits de dix pièces interprétés par de grands comédiens, permettent d'entrer en douceur, à travers le livret ou le CD, dans l'œuvre du plus illustre comique français (éd. Ades-Vilo, coll. « Les Enfants sages », uniquement en librairie, 99 F. **A partir de 10 ans**).

● **Astrapi, Salut les Artistes**. Du rap à Mozart ou à la salsa, un melting pot de toutes les musiques du monde, avec des trucs et astuces pour jouer des percussions, fabriquer un orchestre original ou composer ses propres tubes de l'été. (Bayard Presse Jeune et Gallimard Jeunesse, hors série, 39 F. **A partir de 7 ans**).

● **Copain des jardins**, de Renée Kayser et Nathaële Vogel. Ce guide – qui s'adresse aussi bien aux béotiens qu'aux amateurs avertis – délivre une multitude de conseils pour entretenir et soigner fleurs et plantes. Il propose également mille et une activités pour les mains vertes : fabriquer un tipi fleuri, composer un bouquet harmonieux, cuisiner les légumes de son potager. Très didactique avec son lexique détaillé et son index, il offre également une visite guidée des plus beaux jardins d'Europe (Milan, 236 p., 148 F. **A partir de 8 ans**).

● **Du ciel à la boussole**, de Cécile Arbona, Olivier Mandeix, Ernest Pichon, Claudine et Jean-Michel Masson. Informatif et pratique, ce petit livre s'adresse aux aventuriers en herbe, passionnés d'astronomie. Reconnaître les étoiles, comprendre les différents phénomènes météorologiques, se diriger grâce à une boussole, savoir manier compas et sextant, toutes les astuces sont ici dévoilées pour devenir un as de l'orientation. Des dessins largement commentés permettent aux plus bricoleurs de réaliser pluviomètre, girouette ou cadran solaire (Milan, 102 p., 68 F. **A partir de 8 ans**).

● **Ada de Lovelace et la programmation informatique**, de Jean-Paul Soyer. La vie d'une d'une scientifique méconnue, pionnière de l'informatique et fille abandonnée du poète Lord Byron. Avec de nombreux éclairages sur l'éducation des filles de l'aristocratie ou l'Angleterre du début du XIXe siècle (éd. du Sorbier, 34 p., 64 F. **A partir de 9-10 ans**).

● **Carnet naturaliste imaginaire**, de Frédéric Jacquet. Connaissez-vous la chalamandre ou le fourmigoin ? Vous êtes-vous déjà trouvé nez à nez avec un girapaon ou un Canocéros ? C'est un plaisir que de musarder dans ce vrai-faux documentaire, un bestiaire loufoque qui fait la part belle aux plus improbables hybridations. La science a encore du pain sur la planche ! (Nathan, 36 p., 59 F. **A partir de 6 ans**).

● **Un enfant nommé Giotto**, de Bimba Landmann. Du jeune berger qui devint l'élève de Cimabue au maître d'Assise et de Padoue qui travailla pour le pape et



les princes, un itinéraire à mi-chemin entre le documentaire et la fiction, magnifiquement illustré dans l'esprit de l'époque par Bimba Landmann, mais, hélas !, sans une seule reproduction de Giotto (éd. Bilboquet, 28 p., 128 F. **A partir de 6 ans**).

**ROMANS**

● **Les énigmes de Shéhérazade**, de Raymond Smullyan. Passionnés d'enquêtes et de devinettes, voilà de quoi jouer avec vos nerfs ! Ce livre malin mêle savamment belles légendes et problèmes mathématiques. Les petits Einstein devraient y trouver leur compte. Pour les autres, ceux qui n'auront pas su faire preuve de la logique nécessaire pour déjouer les pièges de la malicieuse princesse, les solutions sont fournies en fin d'ouvrage. Dans le même esprit, signalons *L'Etrange affaire du chat de Mme Hudson* et les impeccables mécaniques du physicien anglais Colin Bruce (Flammarion, respectivement 224 p. et 294 p., 99 F chacun. **A partir de 15 ans**).

● **Je veux voir Marcos**, de Valérie Dayre. A dix-sept ans, Pablo a disparu. Peut-être s'est-il embarqué clandestinement pour l'Amérique du Sud ? *Via* une émission télévisée, la France entière se lance à sa recherche. L'auteur de *C'est la vie, Lili* signe ici un roman palpitant et une irrésistible satire de la télévision (L'Ecole des loisirs, 182 p., 64 F. **A partir de 12 ans**).

● **Libraire de nuit**, de Jacqueline Mirande. Où l'on apprend comment l'on vendait sous le manteau *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert ainsi que comment vivaient les « professionnels » du livre avant la Révolution. Un roman historique des plus prenants, écrit dans une langue aussi élégante qu'efficace (Castor poche Flammarion, 128 p., 23 F. **A partir de 9-10 ans**).

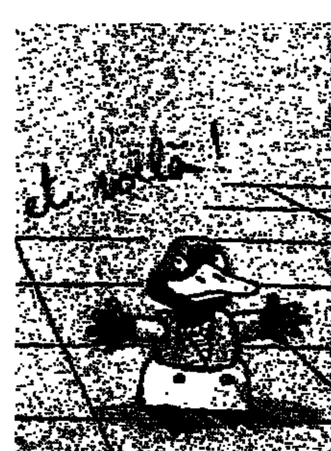
● **Kofi, l'enfant du Ghana**, de Francis Selormey. Pour saluer l'année de la commémoration de l'abolition de l'esclavage, les éditions Dapper, liées au musée du même nom, viennent de créer une nouvelle collection, « Dapper jeunesse » visant à mieux faire connaître *« d'autres aspects des cultures de l'Afrique et de ses diasporas »*. Ici, le récit vivant d'une enfance au Ghana. Dans la même collection, Patrick Chamoiseau a traduit de roman du Jamaïcain Evan Jones, *Aventures sur la planète Knos* (Ed. Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris, 308 p., 38 F. **A partir de 12 ans**).

● **C'est bien**, de Philippe Delerm. *« Bien sûr,* écrit Philippe Delerm, *j'aurais pu faire des "c'est nul", mais ce sont les "c'est bien" qui sont venus naturellement, alors je ne me suis pas forcé. »* C'est bien ? Un livre qui fait très peur, l'autoroute la nuit, le jour où on joue la pièce de théâtre... Antérieurs à ceux de *La Première Gorgée de bière*, ces textes en préfigurent l'esprit, glorifiant chacun un *« plaisir minuscule »*. Un passeport pour l'optimisme, à moins qu'un jour, ironise Philippe Delerm, une pétition d'élève révoltés ne lui écrive : *« Faire des "C'est bien", c'est vraiment nul ! »* Dans la même série: *C'est toujours bien* et *En Pleine lucarne* (Milan, 96 p., 39 F. **A partir de 10 ans**).

● **Les Chaudrons du divin**, de Michèle Costa Magna. Après avoir célébré avec les jeunes *Les Noces d'Œdipe*, Michèle Costa Magna réitère ses incursions « du côté de chez Freud » pour mettre en scène, de façon romanesque, *« la façon dont le surmoi préside au refoulement des pulsions »*. Avec des repères sur Freud et un guide bibliographique (Actes Sud junior, 160 p., 39 F. **A partir de 13-14 ans**).

● **L'écran rouge**, d'Ernest Pépin. A Pointe-à-pitre, un collectionneur fait l'acquisition d'un tableau rouge possédant d'étranges pouvoirs... Pour fêter ses dix ans, la collection « Page blanche » publie, sous la plume de dix romanciers contemporains, dix nouvelles inédites sur le thème des couleurs. Lectures brèves et de qualité, idéales pour glisser dans le sac des vacances (Gallimard jeunesse, 48 p., 20 F. **A partir de 11-12 ans**).

● **L'ignoble Paneb**, de Viviane Koenig. La vie quotidienne dans les tombes pharaoniques, sous le règne de Séti II et la plume d'une égyptologue reconnue (Hachette jeunesse, 224 p., 29 F. **A partir de 11 ans**).



**Sélection établie par Florence Noiville et Philippe-Jean Catinchi**

la chronique

de Roger-Pol Droit

# Beaucoup de mousse

**GÉNÉALOGIE DU CHOCOLAT (The True History of Chocolate)**
de Sophie D. Coe et Michael D. Coe.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Clémence Guibout et Marie-Ange Guillaume,
éd. Abbeville, coll. « Tempo », 206 p., 120 F.

*Des Mayas à la Suisse, le cacao a traversé des mondes. L'histoire du chocolat se confondrait-elle avec celle de l'humanité ? L'essentiel est peut-être dans les bulles*

L'histoire des aliments commence à peine à s'écrire. Longtemps, on jugea négligeables les migrations de légumes. Invention de recettes ou fabrication d'ustensiles se perdaient dans l'oubli. Quelques amateurs isolés collectionnaient des documents ou des objets, d'une manière gentiment maniaque. Des curieux narraient parfois les pittoresques aventures de la betterave ou, à l'instar de Charles Fourier, les conflits interminables entre passionnés de poires, comme la secte de ceux qui ne jurent que par la beurré Hardy ou le petit groupe des fous de la passe-crassane. Mais on ne trouvait presque jamais de vrais chercheurs pour s'intéresser, en historiens, à ce qui se mange. Les armes, les livres, le costume, les rituels, l'habitat, voilà des préoccupations légitimes. Mais le pain, les soupes, les rôtis, les purées, les manières de cuire, les assaisonnements, les modes de conservation, la diffusion des aliments, les vertus et les méfaits qu'on leur attribue, les tribulations de leur production, tout cela demeurait généralement à l'écart des recherches sérieuses. Naguère encore. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Une série de travaux s'intéressent à l'évolution des nourritures. Celle du chocolat est instructive entre toutes. Avant de se retrouver en tablette chez l'épicier, le chocolat a fait un étonnant chemin à travers les cultures, les continents et les siècles. Un couple de chercheurs américains, Sophie D. Coe et Michael D. Coe, spécialistes de la civilisation précolombienne, retracent son odyssée et ses métamorphoses. En quelques siècles, on vit en effet le chocolat passer du Nouveau Monde à l'Europe, du froid au chaud, de l'état liquide à l'état solide, du produit de luxe à la consommation courante.

Tout commença il y a plus de deux millénaires en Amérique centrale, on ne sait pas très bien de quelle manière. L'arbuste, dénommé *Theobroma* (cacao) par les botanistes de l'Age classique, est une plante fragile et relativement capricieuse. Il lui faut une chaleur à peu près constante, de l'humidité, des moucherons pour la pollinisation. Les cabosses qu'il produit – elles renferment les précieuses fèves – sont peu nombreuses. En outre, elles pourrissent vite, ne s'ouvrent jamais d'elles-mêmes. Bref, c'est déjà un miracle d'avoir ces fèves. Mais ce n'est encore qu'un début, une condition nécessaire, mais non suffisante, de l'existence du cacao. Pour l'obtenir, il faut que les fèves, une fois extraites de la pulpe grasse qui les enrobe, soient fermentées, puis séchées, puis torréfiées, puis vannées. Au terme de ces opérations – chacune est indispensable, chacune aussi est exposée à toutes sortes de ratages – on obtenait depuis des siècles, chez certains peuples précolombiens, de quoi préparer, en y ajoutant de l'eau, une boisson froide, amère, non sucrée, alors réservée aux riches et aux princes. Avant la conquête espagnole, en effet, le chocolat est une boisson d'élite. Les fèves servant aussi de monnaie, les Mayas ingèrent, en *consommant du chocolat*, de la richesse à l'état pur, agrémentée de vanille, de cannelle, de piments divers, parfois de maïs.



Les premiers conquistadors ne l'aiment pas. *« Si vous aviez vu ce tripotage ainsi mixtionné, il vous feroit mal au cœur et vous jugeriez (...) que c'est plutôt quelque lavure de porcs qu'un breuvage d'hommes »*, écrit Girolamo Benzoni, en 1575, dans son *Histoire nouvelle du Nouveau Monde*. C'est par les femmes que la mixture s'impose. Les cuisinières d'origine indienne le font goûter aux épouses des conquérants, la cuisine se métisse. Le breuvage devient à la mode. La réputation aphrodisiaque du chocolat n'y est sans doute pas étrangère. Longtemps en effet, le chocolat passa pour *« le poison de la chasteté »*. En 1680, selon un auteur du temps, la sainte dominicaine Rose de Lima, surnommée *« la Vierge du Pérou »*, alors que ses ardeurs mystiques l'avaient laissée épuisée et languide, *« trouva à son côté un ange qui lui tendait une petite tasse de chocolat, grâce à laquelle elle retrouva force et vigueur »*. Voilà incontestablement un fait probant en faveur de l'innocuité libidinale du breuvage. Croit-on en effet, poursuit cet hagiographe, qu'un ange aurait pu tenter de corrompre une sainte ? Si le chocolat *« injectait dans les veines de celui qui en boit le feu de la luxure, le bon ange en aurait-il même donné une seule gorgée à cette jeune fille qui est un temple du Saint-Esprit ? »*.

Passons sur les querelles médicales. M^me de Sévigné ne sait plus qui croire : *« Le chocolat n'est plus avec moi comme il était (...). Tous ceux qui m'en disaient du bien m'en disent du mal ; on le maudit, on l'accuse de tous les maux qu'on a ; il est la source des vapeurs et des palpitations ; il vous flatte pour un temps, et puis vous allume tout à coup une fièvre continue qui vous conduit à la mort. »* Oublions les grands chocolatomanes, tel Sade, écrivant à sa femme de sa cellule en demandant un gâteau glacé : *« Je veux qu'il soit au chocolat et noir en dedans à force de chocolat, comme le cul du diable l'est de fumée. »* Négligeons le temps de la colonisation, de la production industrielle, l'invention du cacao dégraissé par l'illustre Van Houten et celle de la machine à conchage par Rudolphe Lindt permettant d'atteindre à une onctuosité suprême. Laissons de côté les grandes dynasties helvétiques, les empires américains, le renouveau des crus rares, et même les fanatiques de la *« pure pâte »* – le 100 % à l'amertume incomparable.

Occupons-nous de l'essentiel, c'est-à-dire de la mousse. Non pas, évidemment, la mousse au, mais la mousse du chocolat. C'est là que se tient la vérité. Aztèques et Mayas estimaient en effet le chocolat pour sa mousse. Les premiers dictionnaires de langue maya mentionnent l'expression *yom cacao*, *« la mousse de chocolat »*, et la formule *takan kel*, qui peut signifier *« bien griller le cacao pour faire beaucoup de mousse sur le chocolat »*. Un texte anonyme de 1556 décrit en ces termes les gestes des indigènes : *« Ils versent le breuvage d'un vase dans un autre pour faire monter la mousse, qu'ils versent dans un récipient destiné à cet effet. »* Faire mousser fut aussi, dans toute l'Europe, au temps des Lumières, une occupation constante. En 1790, dans *La Flûte enchantée*, Despina, la servante, râle explicitement : *« Voilà une demi-heure que je bats, le chocolat est fait. »* La morale de cette histoire n'est pas gastronomique, on s'en doute. Il ne s'agit pas de comparer les mérites de telle préparation et de telle autre, mais de suggérer qu'à sa manière l'histoire du chocolat donne peut-être une leçon de savoir-vivre. Ce qui importe ne serait pas la substance, mais l'agitation à sa surface, le mouvement qui l'aère. Ce qui compte ne serait pas la chose même, mais son résultat périphérique et instable. Tous les efforts devraient se déployer, depuis les plantations obscures jusqu'aux tours de main ultimes, seulement pour quelques bulles légères et cohérentes, éphémères et savoureuses. Faire mousser serait alors l'activité la plus vaine et la plus haute, inséparablement. Ce n'est sans doute pas la plus sublime des morales. Mais pas la pire. *« Glissez, mortels... »*

▶Roger-Pol Droit interrompt sa chronique. Elle reprendra le 28 août.

# Le passeur de soleils

*Empruntant le verbe des fables, Satprem transmet la part enchantée de son expérience*

**LA CLEF DES CONTES**
de Satprem.
Ed. Robert Laffont, 150 p., 129 F.

Romans ou essais, témoignages ou correspondances : Satprem surprend, provoque, ravive l'attention à chaque livre nouveau alors qu'il s'en tient à la même aventure : celle d'un être humain en attente d'autre chose, mais qui sait que *« le salut est physique »* et dépend d'une action menée au plus secret du corps, jusqu'en chacune des cellules qui le composent. Avec *La Clef des contes*, l'auteur de *Par le corps de la terre* et des *Lettres d'un Insoumis* (1) change de ton, comme s'il voulait avant tout transmettre la part enchantée de son expérience personnelle. D'où cette suite de récits et de chansons au goût de légende actuelle, de légende véritable, à inventer et à vivre, qui témoignent d'une force de conviction intacte en empruntant le verbe des fables et le souffle des poèmes.

*« Toujours, il y a une vieille mémoire qui remue en nous. Quelque chose qui chante de l'autre côté, ou qui appelle, ou qui chante. De l'autre côté de quoi, on ne sait pas très bien – les « sauvages » d'antan (pas ceux de maintenant) savaient peut-être mieux. Toujours, il y a un vieil Inconnu qui nous habite et qui nous tire, et qui semble si vieux, et si proche, comme un inconnu qui serait quand même connu, qui serait nous-même et plus que nous, comme un enfant perdu qui ne s'y retrouve plus, comme une très vieille chanson qui ne retrouve plus ses notes, comme une très vieille tendresse qui nous embrassait... là-bas, de l'autre côté des ans que nous vivons ici à tâtons, si mal, dans notre peau d'aujourd'hui. »*

Tout le voyage de Satprem est orienté vers cet *« autre côté »*, cette traversée de soi dont il avoue que *« c'est un émerveillement... difficile. Et un peu écrasant »*. Aussi a-t-il recours à des paroles légères qui ne craignent ni la naïveté ni le rire. S'affublant du sobriquet de Bigorneau, il raconte sa trajectoire de petit Breton jeté dans l'enfer d'un camp de concentration, puis ses errances en Egypte, en Guyane, au Brésil, avant la rencontre décisive, en Inde, de Sri Aurobindo et de Mère. Dès lors, en quête du *« grand passage »* évolutif, il tente de dire cet indicible, ce soleil du dedans qui est à la fois blessure et révélation.

*« Il aurait voulu dire et dire, ce vieux Bigorneau, chanter ce qui fait vivre en dépit de tout, ce qui ferait une autre Vie et un autre homme – un nouvel homme sous quelque étoile et une Terre toute neuve sous ses vieux ans. Que faudra-t-il donc pour réveiller ces passants de leur hypnose, ces vieux passagers de tant de morts qui n'ont jamais connu que quelques secondes de vie et sont partis avec de grands yeux de tendresse ? »*

Cette question, et bien d'autres dans le livre, ne peuvent que tarauder, secouer, obséder, y compris ceux qui ne sont pas prêts au pari sur l'évolution annoncé par Sri Aurobindo et repris par Satprem. Car *La Clef des contes* ouvre des portes à l'infini, comme jadis, et avec une autre visée, *Le Prophète* de Khalil Gibran. Cette référence ne tient évidemment pas au hasard : il y a un élan, une ampleur, une maîtrise comparables, et l'envoûtement d'une parole proférée par *« un homme léger sur cette vieille galère en déroute »*. Parmi les sages, les poètes, les philosophes ou les conteurs, Satprem est l'un des très rares à savoir faire de sa pensée un sursaut, une révolte, une musique.

**André Velter**

(1) Robert Laffont

★ **A signaler :** *Satprem par un fil de lumière*, une biographie de Nicole Elfi, Robert Laffont ; et la traduction par Satprem d'un long poème de Sri Aurobindo, *Savitri* (trois volumes parus à l'Institut de recherches évolutives, 142, bd du Montparnasse, 75 014 Paris).

# La révélation du Bouddha

*Près d'un siècle et demi après la traduction de Burnouf, Jean-Noël Robert aborde l'un des textes majeurs du bouddhisme*

**LE SÛTRA DU LOTUS**
Traduit du chinois par Jean-Noël Robert.
Fayard, « L'Espace intérieur », 480 p., 160 F.

Il était temps que paraisse une version française du *Sûtra du lotus* qui soit faite à partir du chinois. La fameuse traduction chinoise qu'en fit Kumârajîva, exact contemporain de saint Jérôme, en 406, n'est pas loin d'avoir conquis dans le monde extrême-oriental une renommée comparable à celle qu'eut l'œuvre de saint Jérôme, le « Patron des traducteurs », en Occident. Kumârajîva travailla sur un original indien. C'est ce que fit aussi, en 1840, Eugène Burnouf (1802-1852) qui traduisit magistralement un manuscrit sanskrit qu'il avait reçu du Népal. La publication de cette traduction fut posthume, en 1852. Elle est régulièrement rééditée par les soins de la Librairie d'Amérique et d'Orient.

Au cours d'une existence relativement courte mais extrêmement bien remplie, Eugène Burnouf, le fils du traducteur de Tacite, Jean-Louis Burnouf, nous donna plusieurs des ouvrages fondamentaux sur lesquels s'érigèrent les études non seulement bouddhiques, mais aussi iraniennes, hindoues, pâlies et, en marge de ses savants ouvrages, il nous a laissé une correspondance (il n'alla pas en Asie, mais le voyage d'Oxford n'est-il pas déjà un dépaysement ?). Cette correspondance intéressante et parfois délicieusement intime n'a pas été rééditée depuis 1891.

De l'*Introduction à l'histoire du bouddhisme indien* de Burnouf, on peut suivre la trace fulgurante : Schopenhauer, Flaubert, Gobineau, Renan, Wagner, Nietzsche, en font grand cas. Par contre, son *Lotus de la bonne loi* ne semble pas avoir eu un tel rayonnement. Partout reconnue comme la première traduction en langue occidentale d'un texte majeur du Grand Véhicule, cette traduction, malgré son exactitude et la qualité d'une prose digne des meilleurs écrits savants du XIX^e siècle, a sans doute décontenancé le public lettré. On y trouvait le chatoiement oriental et de belles paraboles, dont celle de l'enfant prodigue dont l'écho chrétien était familier. On accédait plus difficilement à une doctrine explicite, car l'oeuvre pouvait sembler tautologique, répétant constamment que l'essentiel était de lire et de propager... le *Sûtra du lotus*.

Près d'un siècle et demi après Burnouf, Jean-Noël Robert aborde le *Sûtra du lotus* dans de tout autres conditions. Après Burnouf, les études bouddhiques, et spécialement celles basées sur des textes en chinois, ont connu en France et dans les pays francophones un grand essor. Le bouddhisme fait partie maintenant du paysage religieux européen et plusieurs écoles, en particulier celles dérivées de mouvements laïques néo-bouddhiques japonais, se réclament du *Sûtra du lotus* (souvent retraduit en français d'après des traductions anglaises). Jean-Noël Robert est en outre familier des arcanes de l'école Tiantai (Tendai en japonais), détentrice d'une longue tradition d'exégèse de ce sûtra.

Le nouveau traducteur a essayé de garder le caractère chatoyant du texte sans l'écraser sous son ornementation indienne. Nous ne sommes plus au temps de Leconte de Lisle. Les innombrables répétitions ornementales qui parsèment les textes bouddhiques, il les a traduites dans un style inspiré de l'antique qui nous renverrait plutôt à Amyot ou à l'abbé Delille. On devine le lecteur de l'Arioste et de Rabelais dans les noms des personnages, des éons et des royaumes : Brûle-lampe, Cherche-gloire, Grand Prêche en Joie, Délice-Mental.

Chacun des vingt-huit chapitres du *Sûtra du lotus*, auxquels s'ajoutent deux brefs sûtras traduits en annexe, se lit comme une saynète centrée sur un ou plusieurs épisodes ou propositions centrales, exprimées le plus souvent dans deux versions qui ne se répètent pas exactement. Ces deux versions subsistent, en sanskrit comme en chinois, d'abord en prose, puis en vers. Jean-Noël Robert a opté de les traduire en prose dans les deux cas, tout en suivant une différente présentation typographique pour les stances afin de leur garder une certaine fluidité musicale.

C'est le charme particulier et la richesse de la portée méditative propre à chaque chapitre (parmi lesquels les lecteurs orientaux ont souvent leur préféré) qui fait la beauté de cet ouvrage composite. On peut se laisser captiver par les paraboles fameuses mettant en évidence la générosité ingénieuse du Buddha (maison en feu, ville fictive, parabole des simples, etc.) et par les fantasmagories parmi lesquelles la scène souvent représentée (notamment sur la couverture du livre, d'après un chef-d'œuvre du musée Guimet) de la rencontre entre le Buddha hors du temps appelé Maint-Trésor et le Buddha de notre temps appelé Sâkyamuni. Des épisodes plus intimistes y ont leur place, certains reflétant l'âpreté de notre monde de l'« Endurance ». Tel est le cas du vingtième chapitre : histoire de « Toujours sans mépris ». Un autre récit suscite d'intenses controverses en ces temps de lecture féminine du bouddhisme. Je veux parler de la transformation virile de la fillette dragon, *« considérant les êtres avec tout autant de tendresse que s'il s'agissait de nourrissons »*.

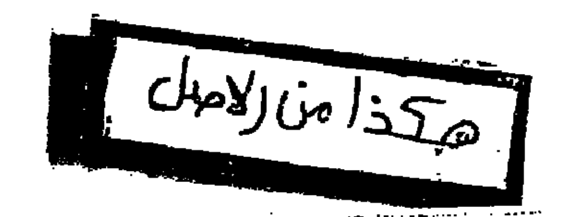
**Hubert Duc**

# Une histoire du peuple juif démystifiée

**HISTOIRE DU PEUPLE JUIF AU XX^e SIÈCLE,**
de Simon Epstein.
Hachette Littératures, 430 p., 145 F.

Adoptant un point de vue chronologique, cet ouvrage retrace, de 1914 à nos jours, un siècle d'histoire juive diasporique et israélienne. Simon Epstein, chercheur à l'université de Jérusalem et spécialiste de l'histoire de l'antisémitisme, en profite surtout pour combler les lacunes d'une historiographie qui s'est, selon lui, souvent laissé prendre au piège des mythes. Réhabilitant la combativité des juifs allemands contre la montée de l'hitlérisme dans les années 30, l'auteur met au jour un message que la mémoire juive a occulté au profit du mythe de la *« passivité juive antérieure face à l'antisémitisme »*. Une rhétorique rassurante alimentée par ce mythe apparaît ainsi à chaque résurgence de l'antisémitisme tout au long du siècle. Mais la leçon est troublante : en sous-estimant la mobilisation antiraciste préhitlérienne, qui, malgré son importance, n'a pu empêcher le pire, ne surestime-t-on pas les capacités de résistance de nos démocraties actuelles ? Simon Epstein est sans complaisance. Et c'est avec sévérité qu'il s'attaque aux points les plus sensibles, insistant sur la fermeture générale des frontières en 1938-1939, qui ne laisse aucun refuge aux juifs allemands ; ou sur la responsabilité de l'Angleterre, privant du refuge de la Palestine mandataire les juifs qu'on s'apprête à massacrer. Sur d'autres épisodes controversés, comme le rôle joué par le mouvement sioniste dans le sauvetage des juifs d'Europe, Simon Epstein pose les termes du débat sans trancher. Ce sont là sans doute les contraintes d'un genre qui privilégie l'effort de synthèse au travail sur les sources.

**Frédérique Leichter**





# Le monde selon Golb : Rouen et Jérusalem

*Depuis trente ans, cet universitaire, spécialiste d'études hébraïques et judéo-arabes à Chicago, plaide pour que soit admise, avec la part juive, une vision plus « multiculturelle » des origines du christianisme ou de la culture normande du Moyen Age*


© JEANNE HILLARY/RAPHO

Quelle est l'unité de la géographie intérieure d'un Norman Golb, spécialiste d'études hébraïques et judéo-arabes de l'université de Chicago, dont les recherches, – qu'elles concernent la Normandie médiévale, les manuscrits de la mer Morte ou le royaume juif des Khazars dans l'ancienne Russie –, ne cessent de susciter depuis des décennies polémiques et controverses, avec une passion qu'on n'attend guère de la paléographie ni de l'étude des inscriptions ou des manuscrits enluminés ? L'histoire juive, bien sûr, mais aussi le refus permanent d'accepter qu'une hypothèse scientifique se métamorphose en dogme. Surtout quand ce dogme vise à minimiser l'apport de la culture hébraïque à l'histoire de l'Europe.

Grand, la silhouette mince, quelque peu dégingandée, Norman Golb est né en 1928 à Chicago. L'itinéraire de ses parents, originaires de Russie et d'Ukraine, a suivi le tracé décrit par Irving Howe dans *Le Monde de nos pères*, qui a mené, au XX[e] siècle, dans un mouvement collectif puissant, une partie de la population juive d'Europe orientale vers les Etats-Unis. Si Norman Golb fut élevé en anglais, et s'il est devenu un citoyen très enraciné de la ville de Chicago, son engagement dans l'histoire scientifique s'apparente à celle d'autres intellectuels juifs américains, pour qui les études hébraïques au sens le plus universitaire du terme ont constitué une alternative laïque à l'impossible rabbinat. Une forme moderne de vivre de manière approfondie une identité minoritaire. Qui sait, peut-être la dernière...

Dès son adolescence en tout cas, Norman Golb vit entre deux mondes. Le jour : à l'école publique de Chicago, le soir, au collège hébraïque. Quand il reçoit son BA (*Bachelor of arts*, l'équivalent de la licence), il décide de rassembler tous ses domaines épars. Autre point de départ de sa carrière, que motive un sens très aigu de la responsabilité scientifique : la Shoah, dont Norman Golb, alors lycéen, perçoit l'onde de choc jusque dans l'Illinois. *« Sur six millions de morts, combien d'historiens du judaïsme ont péri ? Nous souffrons de ce manque aujourd'hui »*, dit-il, non sans remarquer aussi que ce point de départ fut contemporain d'un moment fondamental pour la recherche sur l'histoire juive et sur les origines du christianisme : la découverte, en 1947, des manuscrits de la mer Morte.

Intellectuellement, Norman Golb a construit toute sa démarche d'historien sur une hypothèse : la mise au jour, depuis un siècle, des grands foyers de sources modifie considérablement ce que nous savons des juifs et de leur culture à travers les âges, et surtout, de l'interaction entre cette culture et le monde environnant. En 1896, en effet, on retrouvait dans la *gueniza* (l'entrepôt des manuscrits usagés) de la synagogue Ben Ezra de Foustat, dans la banlieue du Caire, une masse de centaines de milliers de documents en hébreu et en arabe touchant la vie juive sur une période allant du X[e] au XIV[e] siècle. D'après Norman Golb, ces archives, encore en cours d'identification, vieillissent sans retour l'histoire juive sous forme de vastes synthèses narratives qui ne s'appuient que sur les sources littéraires, et non sur les documents autographes, témoignages, pour ainsi dire, de première main.

Comme exemple d'hypothèse rectifiée grâce à la *gueniza*, Norman Golb cite volontiers le cas d'un parchemin narrant les tribulations et les souffrances d'une femme, née chrétienne issue de la noblesse, qui se convertit au judaïsme par amour. Elle s'était réfugiée dans une ville de Provence, que Norman Golb a identifiée comme étant Monieux. Là, son mari fut assassiné et ses trois enfants enlevés lors du départ des Français pour la Palestine en 1096, dans le cadre des violences antijuives qui accompagnèrent la première croisade. Information précieuse car, dit Golb, *« les historiens, après la deuxième guerre mondiale, peut-être par souci de restaurer l'honneur français après Vichy, ont commencé à n'attribuer ces massacres qu'aux seuls croisés allemands »*.

Mais c'est un autre fragment de la *gueniza* du Caire qui allait permettre à Norman Golb de mettre en pleine lumière la présence et l'éclat d'un oublié du Moyen Age : le judaïsme normand. Une présence redécouverte à partir d'un seul mot : *Rodom*, l'ancien nom de la ville de Rouen (également appelée Rothomagus). En 1967, en effet, Norman Golb s'avise que les lettres hébraïques qui composent, dans certains textes, le tétragramme RDWS, doivent en réalité être lu RDWM (Rouen). La comparaison des versions imprimées de ces textes avec les manuscrits confirme que, dans bien des cas, une œuvre dont l'écriture avait jusque-là été localisée à Rodez ou dans la sphère d'influence du judaïsme provençal, provenait en réalité de Rouen. Du coup, la capitale normande se révélait avoir été l'un des grands centres de culture hébraïque au Moyen Age, avant que les expulsions des juifs ne dissolvent ce foyer de savoir, à partir de 1306. L'un des commentateurs de la Bible, philosophe juif d'origine andalouse, Abraham Ibn Ezra (1092-1167) y aurait ainsi séjourné entre 1148 et 1158, et c'est là qu'il aurait rédigé certaines de ses œuvres les plus importantes. En outre, cette présence d'un savant arabisant dans la Normandie médiévale n'a pu que jouer un rôle significatif dans la transmission culturelle. Une présence dont les échos se seraient fait sentir jusqu'à la Sorbonne.

> *« Sur six millions de morts, combien d'historiens du judaïsme ont péri ? Nous souffrons de ce manque aujourd'hui »*

Fort de ces trouvailles, Norman Golb publia, en hébreu, une histoire des juifs de Normandie, en croisant ses sources hébraïques avec les documents en latin et en français – comme si la langue de la Bible était en passe de devenir une source inattendue pour l'histoire de France. Spectaculaire confirmation de ses recherches : quelques mois seulement après la parution de l'ouvrage à Tel-Aviv (Dvir, 1976), des travaux de terrassements menés dans la cour du palais de justice de Rouen venaient buter sur les ruines d'un édifice bâti aux alentours de 1100. Certains chercheurs, comme Bernhard Blumenkranz et son équipe du CNRS, voudront identifier le site comme celui d'une synagogue. L'archéologue Michel de Bouärd ne voudra guère y voir autre chose qu'une résidence de style anglo-normand du XII[e] siècle. Mais pour Norman Golb, nul doute qu'il s'agisse d'une école d'enseignement supérieure (*Yeshivah*) – témoignage-clé du judaïsme normand et qui plus est le vestige juif médiéval le plus monumental jamais retrouvé en Europe occidentale.

*« Les juifs représentaient une proportion importante de la population de la France du Moyen Age*, souligne Golb. *Cela dit, cette question fait l'objet de débats assez vifs auprès des démographes. A en croire une estimation de Nahmanide (1194-1270) – mais qui ne prenait peut-être en compte que les hommes adultes –, ceux-ci formaient une population de cent vingt mille personnes au XIII[e] siècle* [on estime que de l'an 1000 au XV[e] siècle, la population française est passée de 6 à 19 millions d'âmes NDLR]. *A Rouen, le quartier juif représentait 15 % à 20 % de la cité, et le Mons Judaeorum, le cimetière juif de la ville, s'étendait sur 2 hectares. »*

Est-ce cette vision d'un Moyen Age français, plus « multiculturel », moins homogène qu'on ne se le représente, qui a fini par heurter certaines sensibilités ? Est-ce l'insistance d'un chercheur, venu d'outre-Atlantique, à dire du nouveau sur notre passé à l'aide de sources hébraïques retrouvées au

Nicolas Weill

Caire qui agace ? Sa quête inlassable heurte-t-elle l'idée reçue selon laquelle la culture juive avait relativement peu d'importance au Moyen Age – si ce n'est à certaine époque dans le champ de l'économie –, que la civilisation urbaine lui était systématiquement hostile, et que son apport à l'histoire de France a été réduite au minimum, voire inexistante ? Toujours est-il qu'une véritable lutte idéologique s'engage avec Norman Golb à partir des années 80. Elle ne tarde pas à transformer le chantier du palais de justice de Rouen en un lieu aussi sulfureux que les fouilles d'Ebla, en Syrie, ou celles de Khirbet Qumran, en Israël, pour ce qui est de l'intensité de la polémique. Celle-ci s'envenime au point que, en 1982, alors qu'un nouveau site rouennais a été exhumé, que l'universitaire de Chicago identifie comme *« la maison du juif Bonnevie »*, Norman Golb est promptement expulsé du chantier par l'archéologue local.

Norman Golb a-t-il été victime d'une forme sourde de xénophobie politico-universitaire ? Toujours est-il que depuis lors ses propositions insistantes visant à mettre en valeur le patrimoine de la culture hébraïque normande se heurteront à des refus des diverses autorités, ou à des réponses dilatoires. Tout ce qu'il obtiendra, dans les années 80, du président de la cour d'Appel de Rouen, c'est l'organisation d'une exposition temporaire. Aujourd'hui, plus de vingt ans après son exhumation, le site archéologique du sous-sol du palais de justice demeure quasiment inaccessible au public. Il n'a lui même pas été ouvert lors des dernières Journées du patrimoine. On pouvait le visiter sur rendez-vous, une fois par semaine, jusqu'à ce qu'un éboulement barre désormais, et sans doute pour plusieurs mois, ce semblant d'accès.

Norman Golb n'en continue pas moins à appeler les historiens à rompre le silence qui, à l'en croire, entoure la présence juive au Moyen Age. Quelques chercheurs français ont entre-temps commencé à mettre en lumière la richesse des échanges philosophiques et théologiques entre juifs et chrétiens, fût-ce sous la forme des controverses (ainsi Gilbert Dahan, dans *Les Intellectuels chrétiens et les juifs au Moyen Age*, paru au Cerf en 1990), tandis que Norman Golb s'attaquait à un autre conformisme érudit : celui qui entoure l'étude des manuscrits de la mer Morte.

Pour la grande majorité des chercheurs qui se sont penchés sur les centaines de fragments découverts dans des grottes sises entre Jérusalem et la mer Morte il y a un demi-siècle, l'origine de ces textes, parmi les plus anciens que nous possédons de la Bible, renvoie à une petite secte vivant en Terre sainte aux alentours de la naissance du Christ : les esséniens *(voir à propos de la parution du livre en anglais « Le Monde des livres » du 14 avril 1995)*. Tout le propos du livre de Norman Golb, qui vient d'être traduit en français chez Plon, consiste à dissocier le site près duquel les manuscrits furent retrouvés – Khirbet Qumran, au nord de la mer Morte – de l'écriture des manuscrits. Pour Norman Golb, loin de venir d'une communauté de célibataires marginaux, coupée du reste du peuple, qui auraient formé une sorte de monastère du désert avant la lettre – théorie défendue bec et ongles par le Père Roland de Vaux et par ses successeur de l'Ecole biblique de Jérusalem, ainsi que par de nombreux archéologues israéliens –, ces textes auraient été déposés dans les grottes avoisinantes à l'époque du siège de la ville sainte (en 70 après J.-C.) et proviendraient d'une bibliothèque de Jérusalem et son désert.

« *Ils forment*, écrit Golb, *le patrimoine des juifs palestiniens de l'époque intertestamentaire et représentent les divers partis, sectes et divisions, qui, comme l'ont perçu un nombre croissant de chercheurs, constituent la source créative d'une multitude d'idées spirituelles et sociales.* » Cette thèse avait déjà été défendue, sous une forme quelque peu différente, dès les années 50, par un érudit de l'université de Münster, K.H. Rengstorf, mais elle ne tarda pas à être mise sous le boisseau. Pour Golb, il est impensable, ne serait-ce qu'en raison de la diversité des écritures (plus de cinq cents), de penser que tous ces documents, seules traces tangibles de la production intellectuelle de la Palestine juive des siècles de formation du christianisme, aient pu être rédigés dans le *scriptorium* d'une bourgade de la mer Morte habité par une secte du temps (lui y voit plutôt une forteresse), comme le soutiennent depuis cinquante ans les tenants de la thèse « qumrano-essénienne ». Cela revient encore à sous-estimer la part du judaïsme dans l'élaboration de ces manuscrits essentiels à la compréhension du terreau de la doctrine chrétienne. Là se noue le lien qui joint, chez Norman Golb, Rouen et Jérusalem.

**▶ Le livre de Norman Golb sur les textes de Qumran vient d'être publié en français sous le titre *Qui a écrit les manuscrits de la mer Morte ?* (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Sonia Kronlund et Lorraine Champromis Plon, 482 p., 169 F). Signalons également la sortie de *The Jews in Medieval Normandy, a Social and Intellectual History* (Cambridge University Press), version en anglais considérablement actualisée de ses travaux sur l'histoire du judaïsme normand.**

هكذا من الاصل



## L'EDITION FRANÇAISE

● **Une nouvelle revue sur la BD.** *L'Indispensable*, revue entièrement consacrée à la bande dessinée et à l'illustration, entend être au neuvième art ce que les *Cahiers du cinéma* sont au septième. Editée par Boucaniers productions, trimestrielle, elle est vendue 40 F en librairie, et sur abonnement (240 F les six numéros) : 69, chemin Bas-de-Roulan, 30000 Nîmes.

● **Thierry Jonquet au tribunal.** Dans *Moloch*, le romancier s'était inspiré de l'affaire Kazkaz, l'histoire, en 1995, d'une infirmière accusée d'avoir empoisonné sa fille à l'insuline. Il est, ainsi que les éditions Gallimard, assigné en justice pour avoir calqué une partie de son intrigue sur l'histoire de cette famille avant même que le jugement ait été rendu, d'avoir divulgué les secrets de l'instruction, et de s'être mis en situation, par son livre, d'influencer les juges. Thierry Jonquet se défend en se retranchant derrière les articles parus dans la presse.

● **Lounès Matoub : « Rebelle ».** Les éditions Stock viennent de rééditer *Rebelle*, le livre de Lounès Matoub, chanteur berbère assassiné le 27 juin par un chef dissident du Groupe islamique armé (GIA), Hassan Hattab. Paru en 1995, il s'était alors vendu à 12 000 exemplaires. Il est aujourd'hui tiré à 6 000 exemplaires.

● **Noir sur Blanc dans le capital de Phébus.** L'important éditeur de littérature générale, implanté en Suisse et propriétaire de la Librairie polonaise située boulevard Saint-Germain, à Paris, constitue une holding pour secourir les éditions Phébus, en difficulté financière depuis le début des années 90. Jan et Vera Michalski, qui dirigent les éditions Noir sur Blanc, ont accepté que la majorité de contrôle demeure entre les mains des actuels dirigeants de Phébus.

● **Le Globe quitte Saint-Germain-des-Prés.** La librairie du Globe, une des dernières librairies russes de Paris, a quitté la rue de Buci, dans le quartier de Saint-Germain-des-Prés, où elle était établie depuis 1963, pour s'installer au 67, boulevard Beaumarchais, près de la Bastille. Spécialisée dans la vente de livres et journaux soviétiques jusqu'à la chute du mur de Berlin, la librairie a depuis élargi son domaine aux ouvrages français ou russes édités à l'étranger, et également aux disques, cassettes vidéo et objets d'artisanat russe. Elle fut surtout un lieu de rencontres littéraires auxquelles étaient fidèles Louis Aragon et Elsa Triolet.

● **Prix littéraires.** Le prix Louis-Guilloux 1998 a été attribué à Marc Trillard pour *Coup de lame* (Phébus) ; le prix Paul-Guth à André Besson pour *Contes et légendes du pays comtoise* et *La Louve du val d'Amour* (France-Empire). Un prix Marguerite Audoux, doté de 40 000 francs et de 10 magnums de vins régionaux, sera attribué pour la première fois en septembre. Il couronnera tous les ans un écrivain vivant, de langue française, révélant des liens avec l'inspiration de Marguerite Audoux. Renseignements : ABC, 5, rue Delambre, 75014 Paris. Tél. 01-43-35-57-90.

### Rectificatifs

● Dans l'article sur le roman régionaliste de Pierre-Robert Leclercq (« Le Monde des livres » du 3 juillet), il fallait lire l'exposition photographique de Lectoure et non Lectour. Dans l'agenda du même numéro, le Banquet du livre sur le thème « Dire la vérité » aura lieu à Lagrasse – dans l'Aude – du 6 au 16 août et non à Grasse (rens. : 04-68-24-05-75).

### Précision

*Exposé*, la revue d'esthétique et d'art contemporain, (« Le Monde des livres » du 26 juin) est édité par HYX (20, quai Cypierre, 45000 Orléans, tél. : 02-38-42-03-26).



# Des revues pour l'été

*« Le Trait », « NRV », « Ligne de risque », « Perpendiculaire »... plusieurs revues en débat*

● **LE TRAIT**

*Le Trait* : celui que l'esprit peut lancer ; celui qui relit, unit... Le mot est bien choisi pour suggérer l'ambition et le projet de cette nouvelle revue trimestrielle qui veut *« créer un espace et un temps de travail ouvert sur* l'expérience de la pensée, *dans ces temps de misère morale, intellectuelle et politique »*. Chaque numéro (quatre par année en trois livraisons) sera consacré à un thème. Avant les moralistes et le libertinage, voici « Athéismes ». Pluriel bien venu qui montre la difficulté de fédérer intellectuellement ou spirituellement une famille de *pensée autour de ce « a »* privatif et de cette négativité que la raison, quoi qu'il en semble, a bien du mal à appréhender. C'est évidemment sous le signe de Nietzsche et de Sade (de Bataille également) que se sont placés les auteurs des différentes *contributions publiées dans* ce numéro. Ce que Philippe Sollers, dans le long entretien – avec Christiane Lemire et Olivier Renault, animateurs de ce *Trait* – qui ouvre ce numéro, nomme *« l'impossibilité de l'athéisme »* donne lieu à quelques variations, comme celle-ci, incontestable, de Gilles Dupuis : *« Comme tout ce qui nie comporte en soi ce qui est nié, et donc ce qui déjà le nie, l'esprit qui nie ne peut que dénier ou renier, jamais nier. »* Cabré contre ce qu'il considère comme un fantôme, l'Athée militant est contraint à des poses et des postures qui suscitent l'ironie – ironie dont Sade, aux avant-postes historiques de ce militantisme, a sans doute voulu jouer. Et, certes, il faut à l'Athée bien des contorsions pour se soustraire à une autre forme de la crédulité et à la figure de *« l'obscure déité »* dont parle le « divin » marquis... (*Le Trait*, 47 *bis*, rue Bénard, 75014 Paris, 85 F.) **P. K.**

● **NRV**

*« Quand nous étions petits, la maîtresse d'école nous demandait souvent de "raconter nos vacances"*, écrit Frédéric Beigbeder dans l'éditorial du numéro d'été d'*NRV*, revue insolente et désinvolte. *« Or, à l'époque, nous avions peur de lui dire toute la vérité sur nos émois érotiques, sur l'ennui balnéaire, sur nos familles déprimantes, sans parler des insolations et des gueules de bois. C'est pourquoi nous avons décidé de nous rattraper dans ce nouveau numéro de la* NRV *: un recueil de textes estivaux plus littéraires que politiques, mais toujours aussi violents, révoltés et scandaleux. »*

Alors, suivez le guide ! Dominique Noguez, *qui précède une* vingtaine d'écrivains, esprits libres et acides. Le lauréat du Femina 1997 pour le très bel *Amour noir* (Gallimard) offre un bref *« échantillon de sociologie guillerette »* qui encourage à poser les valises plutôt qu'à les boucler. Ce ne sont pas non plus « Mes plus belles vacances » de Philippe Jaenada qui vont vous inciter à faire vos bagages (mais, si vous partez quand même, emportez donc son roman, *Le Chameau sauvage*, Julliard). *Quant à Stéphane Zagdanski*, qui se demande plaisamment si *« la vie prend des vacances »* – et qui, étant *« le dernier écrivain de ce pays à* [s']*offrir le luxe dément de ne pas gagner d'argent »*, ne peut pas « s'absenter » – on suppose qu'il va... travailler. Faire une œuvre, c'est un métier, non ? (*NRV*, revue littéraire et politique, nº 4, été 1998, éd. Florent-Massot, 176 p., 65 F.) **Jo. S.**

● **LIGNE DE RISQUE**

Les animateurs de cette revue qui a déjà vanté Lautréamont (nº 2-3) et souhaité *« Que la situation explose »* (nº 5) s'étaient déjà insurgés contre les *« moins que rien »* et *« la surenchère nihiliste »*. En ces temps de commémoration de Mai 68, où *« le point de vue révolutionnaire ne parvient pas à se faire entendre »*, recouvert par *« des sulpiceries gauchistes ou des amusettes de magazine illustré »*, ils refusent d'intervenir dans la guerre sociale, et s'en prennent à *« la servitude généralisée »*, la prolifération d'une littérature ennuyeuse, *« accumulation d'expériences ombilicales »*, l'ère d'un langage appauvri sous l'effet d'une trituration médiatique, et *« les impératifs du contrôle marchand »*. Hostiles à un fatalisme de la *« fadeur et mystification »*, fidèles à Guy Debord (qui a *« toujours raison »*), mais décidés à ne pas le suivre aveuglément, ils déclarent fièrement appartenir au *« « parti de la scission »*. Ils trouvent en Philippe Sollers, dont ils publient une interview, un expert. Mot d'ordre : *« Attaquer sur tous les fronts* (...), *prendre ici ou là ce qui peut servir »*. Yannick Haenel surenchérit : *« Nous n'avons rien de commun avec qui que ce soit. Nous ne cherchons ni à fraterniser ni à instruire. »* Dernier message : *« La revue et le groupe Ligne de risque apparaîtront de plus en plus pour ce qu'ils sont : une centrale d'énergie. »* (*Ligne de risque*, nº 8-9, mai-août 1998. On trouve la revue dans certaines librairies ; on peut la commander, 30 F le numéro, ou s'abonner, 100 F pour un an : 16, rue Lauriston, 75016 Paris.) **J.-L. D.**

● **PERPENDICULAIRE**

Parmi les revues actuelles, *Perpendiculaire* – dirigée par Nicolas Bourriaud depuis sa création en 1995 et actuellement publiée chez Flammarion –, constitue l'un des lieux vifs du débat sur les données présentes de la littérature. Ce qui ne préjuge pas de la validité et de la pertinence des positions défendues. Dans cette dixième livraison, deux auteurs en fronton : Jean-Charles Massera, auteur d'un livre paru au printemps, *France guide de l'utilisateur* (POL) qui emprunte la matière de sa fiction dans les discours extérieurs et les *« processus de transmission de l'information »* ; Michel Houellebecq, grand inspirateur des « perpendiculaires », avec un extrait de l'un des romans attendus de la rentrée de septembre, *Les Particules élémentaires* (Flammarion). En ouverture du cahier un texte énergique et convaincu – à défaut d'être convaincant – de Jean-François Marchandise sur les « enjeux politiques », tels que la littérature peut les percevoir, afin d'agir sur eux. Sur ce dernier point notamment, on reste un peu sur sa faim... (*Perpendiculaire*, Flammarion, 50 F.) **P. K.**

● **POÉSIE**

Outre *Le Mâche-Laurier*, qui continue son excellent travail (nº 9, éd. Obsidiane, diff. Belles Lettres, 80 F), trois revues consacrent des dossiers à la poésie contemporaine. *La désormais* vénérable et très universitaire (ce n'est pas forcément une critique...) revue *Littérature* a demandé à un certain nombre de poètes et de prosateurs qui ont développé une réflexion sur la nature et le sens de l'acte poétique (Michel Deguy, Yves Charnet, Jean-Claude Pinson, Michel Collot, Jean-Marie Gleize...) de contribuer à cet ensemble. *« L'ignorance de ce qu'est la poésie, toujours en avant et à refaire, conduirait à la cécité, si elle n'était justement, pour tous poètes, la condition nécessaire aux inquiétudes profondes »*, écrit Jean-Claude Mathieu en frontispice (*Littérature*, nº 100, Larousse, 98 F). Deguy, Gleize, Pinson, mais aussi Yves di Manno, Emmanuel Hocquard, Julien Blaine, Christian Prigent ou Jean-Michel Maulpoix ont participé à un autre dosssier sur la poésie contemporaine. (*Prétexte*, nº 9 hors-série, 11, rue Villedo, 75001 Paris, 40 F.) Enfin *Incendits* dresse aussi un « état des lieux ». Avec Lionel Ray, Gérard Noiret, Benoît Conort, Marie-Claire Bancquart... (*Incendits*, nº 21-22, 4, villa Deroin, 93340 Bondy, 90 F). Lieu d'affrontements et de polémiques – sur la place du lyrisme principalement –, la poésie, comme question plus que réponse, ouverture plus que clôture, n'a que faire du consensus. Un simple accord, aussi lointain et tacite fût-il, sur ce qu'Yves Charnet évoque, dans *Littérature*, comme résistance à la *« dépossession »* et à *« l'avilissement de la parole »* suffit. Sur ce terrain, face à quelques évidentes menaces, on ne peut douter de son importance, de son caractère éminemment nécessaire... **P. K.**

# Des nuits Noir corbeau

*Il est des festivaliers heureux. Du 3 au 7 juillet, dans* le village de Grignan et la campagne environnante, la troisième édition des Nuits de la correspondance a affiché une sérénité et une bonhomie qui attestent l'étonnante rapidité avec laquelle cette manifestation a réussi à trouver son ton. Cinq jours en Drôme provençale riches de spectacles et de rencontres. Esprit *« grand siècle » avec l'adaptation d'un roman épistolaire* d'Edme Boursault (1638-1701) par la Sentimentale Compagnie et la prévisible évocation de la marquise de Sévigné, célébrée par Elisabeth Macocco et l'ensemble baroque Boréades. Lectures aussi : après un inattendu Mirabeau, emprisonné à Vincennes, la nuit résonna de l'attachant écho des *Lettres à Zelda*, de *Francis Scott Fitzgerald, rythmé par des standards des* années 30 chantés par Guy Marchand, et des plus classiques *Lettres à un jeune poète*, de Rainer Maria Rilke. Sans compter d'autres rendez-vous, au détour des ruelles du bourg ou dans les conviviaux jardins de la Maison Appay (« chant des lettres » d'Isa Lagarde et Jean-François Ballèvre ou les cabarets de Michel Grégoire, à peine *perturbés par l'effervescente proximité* d'un bar à vins).

Outre la place inédite donnée à la jeunesse et à l'adolescence (jeux, animations, etc.) et l'élan nouveau donné aux chambres d'écriture (*Le Monde* du 8 juillet), dont le courrier était scrupuleusement relevé par un facteur sorti d'un film de Tati, c'est la pratique des ateliers *qui illustre le mieux l'esprit de Grignan. Calligra*phie chinoise, typographie, correspondance électronique, mais aussi Oulipo et lettres anonymes. A la demande des Nuits, Hervé Le Tellier était déjà présent l'an dernier, pour faire partager les joies ludiques des contraintes littéraires qui font le prix de l'Ouvroir de littérature potentielle. Et de fait, malgré la durée du *stage – deux jours consécutifs* pour balayer tout le panorama des jeux de lettres, de langages et de formes – il y avait des récidivistes pour poursuivre l'apprentissage de l'été 97. Peut-être l'an prochain verra-t-on à Grignan une édition unique et délocalisée de ces soirées-lectures qui réunissent un jeudi par mois les oulipiens de la capitale. Les Drômois le mériteraient, au vu des beaux textes primés au terme du délicat concours de « la lettre d'amour sans N ». Plus excitant encore le travail sur la lettre anonyme conduit par Claude Ballaré, grand maître ès collage et mail art. Les productions en furent du reste exposées dès le soir du 6. On peut prolonger le jeu grâce au superbe recueil composé par dix-sept maîtres du polar à la demande *de Philippe Devoghel* (*Lettres anonymes*, Colophon éd. [Maison du bailli, 26230 Grignan], 56 p., 85 F). Comme il se doit, aucun texte n'y est signé et les lecteurs ont jusqu'au 15 novembre pour rétablir l'identité de chaque auteur : un concours qui peut pimenter les vacances des spécialistes. On remarquera la linogravure de couverture, due à un jeune auteur de BD, *Quentin, qui vient d'être embauché dans l'atelier du* typographe où il avait effectué son temps d'objection de conscience – un type d'emploi-jeune trop rare pour figurer dans le précieux *Guide des emplois-jeunes* que viennent de publier Antoine Couder et Bertrand Fort (Jeunes éd., 224 p., 69 F). Quentin qui a signé de très intéressantes histoires courtes et graphiques (*Jazz, Il faisait rire les filles, Voisin, Colophon éd. 25 F chacun*) est membre de l'association de bédéistes Le Dernier Neurone, dont les parutions d'une périodicité aléatoire méritent de sortir de la confidentialité. Une raison supplémentaire de « pousser » toute l'année jusqu'à Grignan.

**Ph.-J. C.**

## AGENDA

● **DU 10 JUILLET AU 2 AOÛT. POÉSIE. A Avignon**, le Centre européen de poésie d'Avignon accueille une exposition sur les horloges cosmiques d'Alain Joule, des lectures-performances, un café poétique, des rencontres autour de Jean Tortel, et des apéritifs-concerts. Tout au long du festival seront présentés *Les Bonnes* de Jean Genet et des poèmes de Baudelaire (4, rue Figuière, 84000, tél. : 04-90-82-90-66).

● ***LE 13 JUILLET. ÉVEILLÉS.*** **A Morsiglia** (Haute-Corse) dans le couvent franciscain de l'Annonciation, se tiendra, à partir de 19 heures, la première Nuit des Eveillés, autour de l'installation des plasticiennes Marie *Pinoteau, Sadika Kestes-Ka*mous et Dominique Médard, dont le travail sur le *Petit Catalogue des nations barbares*, d'Alain Nadaud introduit la rencontre-débat avec l'auteur (rens. : 04-95-35-63-48).

● **Plon condamné.** L'éditeur de *Lila dit ça*, ce texte érotique contant les exploits d'une gamine de seize ans écrit par un inconnu sous le pseudonyme de Chimo et lancé à grands renforts de manigances médiatiques (avril 1996), s'est vu astreint à payer une amende de 30 000 F de dommages-intérêts à Jean-Michel Decugis et Aziz Zemouri, auteurs du livre *Paroles de banlieue*, qu'il avait également publié (octobre 1995). Le tribunal de grande instance de Paris a jugé que des passages du roman de Chimo (fort bien documenté sur les banlieues déshéritées) étaient directement empruntés aux interviews de jeunes de banlieue reproduites dans l'ouvrage des *deux journalistes.*

● **LES 18 ET 19 JUILLET. JOURNÉES. A Sablet** (Vaucluse) aura lieu dans tout le village la onzième édition des Journées du livre, en présence de 130 auteurs. Elle sera parrainée par *Max Gallo. Du samedi dès* 16 heures au dimanche à 18 h 30 (tél. : 04-90-46-96-96).

● **LE 21 JUILLET. BOURGOGNE. A Flavigny-sur-Ozerain** (Côte-d'Or), soirée de poésie sur la Bourgogne dans un vieux lavoir à l'extérieur de ce village médiéval. Lutz Quambusch lira un recueil *d'une quinzaine de poèmes*, à partir de 20 h 30. Entrée libre.

● **DU 10 AU 15 AOUT. FESTIVAL. A Lairière** (Aude) sont organisées les Botulades : des festivités philosophiques (disputes, banquets, joutes oratoires, ateliers d'écriture et de déclamation) en l'honneur de Jean-Baptiste Botul (rens : 01-39-88-90-07 ou sur place au 04-68-70-04-79).

● **JUSQU'AU 21 SEPTEMBRE. ELUARD. A Saint-Denis**, le Musée d'art et histoire présente une exposition-dossier sur le thème « Eluard et les femmes », à travers les vers du poète, de 10 heures à 17 h 30 *(sauf les mardis et jours fériés)*, de 14 heures à 18 h 30 le dimanche (tél. : 01-42-43-05-10).



## A L'ETRANGER

# Les Allemands privés de Garcia Lorca

Les œuvres de Garcia Lorca ont disparu des librairies allemandes. Les héritiers de l'écrivain de Grenade ont en effet décidé, en accord avec les éditions Insel, de retirer du marché, à dater du 1er juillet, les œuvres de Garcia Lorca traduites par Enrique Beck, traducteur officiel de Garcia Lorca en langue allemande depuis 1945.

En 1945, Enrique Beck, poète suisse et admirateur de Garcia Lorca, avait réussi à persuader Thomas Mann de lui fournir une lettre de recommandation pour les héritiers de Lorca. De là, un contrat avait *été établi par lequel Enrique Beck devenait le traducteur exclusif de* l'écrivain. Or, dans les années 50, ont commencé à se faire entendre des critiques venant des hispanistes allemands qui reprochaient à Enrique Beck de se laisser emporter par sa propre inspiration. Plus récemment, le linguiste Harald Weinrich et le traducteur Helmut Frielinghaus ont affirmé que les traductions de Beck contiennent des centaines de fautes grammaticales, syntaxiques, stylistiques et lexicales. *Aucun accord n'ayant pu être trouvé, à ce jour, entre les* héritiers de Garcia Lorca et ceux d'Enrique Beck, seule une solution judiciaire devrait mettre fin à ce litige.

● **ESPAGNE :** Perez Reverte et la littérature contemporaine
Arturo Perez Reverte a regroupé plus de deux cents de ses articles journalistiques, publiés depuis cinq ans dans *El Semonal*, en un recueil intitulé *Patente de corso*, édité par Alfaguara. Il s'agit, selon *Jose Luis Martin qui a rédigé le prologue de cette sélection, « d'un miroir sans complaisance de la littérature contemporaine »*. L'auteur de *Club Dumas* annonce que ses lecteurs trouveront dans ces articles plusieurs clés qui leur permettront de mieux comprendre ses romans. Par ailleurs, son dernier livre, *La Peau du tambour* (*La Piel del Tambor*), vient d'être publié aux Etats-Unis.

● **ÉTATS-UNIS :** Honneur à John Steinbeck
*La ville de Salinas, en Californie, jusqu'à ce jour* principalement connue pour sa production agricole, a décidé de rehausser son image en aménageant un musée et un centre d'études dédié à la mémoire de son plus célèbre voisin, John Steinbeck. Grâce à un investissement supérieur à 59 millions de francs, le nouveau Centre national Steinbeck a ouvert ses portes le week-end dernier. Il espère attirer deux cent cinquante mille visiteurs chaque année et rivaliser ainsi avec l'intérêt *suscité par d'autres géants de la littérature* américaine tels que Mark Twain et Ernest Hemingway. La légende locale veut pourtant que l'auteur des *Raisins de la colère* ait refusé que l'on fonde à Salinas un centre en son honneur, arguant du fait qu'il serait préférable d'ouvrir une salle de jeu, un bar ou un bordel.

● **ESPAGNE :** Vicente Aleixandre réédité
L'Espagne célèbre le centenaire de la naissance du poète et Prix Nobel, Vicente Aleixandre (1898-1984), qui, atteint de tuberculose et cloué sur son lit, publia en 1927 son premier recueil, *Ambito*. Pour la circonstance, *Poemas de la consumacion*, son anxieuse méditation *sur la finitude* et la mort (1968), vient d'être réédité aux éditions Alianza.

● **ANGLETERRE :** polémique autour des déclarations de Fay Weldon
Nombre de femmes ont violemment réagi, mardi 30 juin, aux propos tenus par la romancière anglaise Fay Weldon, lors d'une interview à Radio Times. Celle-ci a en effet déclaré que le viol devrait être considéré comme *« une grave agression »* mais que *« ce n'était pas la pire chose qui puisse arriver »*. Depuis, l'auteur de *The Life and Loves of a She-Devil* a protesté, précisant que ses mots avaient été détachés de leur contexte et déclarant *« qu'aucun châtiment ne pouvait être suffisant face au viol. »*

● **ESPAGNE :** Association internationale des hispanistes
Le roi d'Espagne a inauguré, lundi 6 juillet, le 3e congrès de l'Association internationale des hispanistes auquel participent plus de sept cents professeurs et experts passionnés par la langue et la littérature espagnoles. Durant ces rencontres, seront évoqués notamment le renouvellement critique de différents courants littéraires *et philologiques, l'avenir de la culture espagnole, ainsi que* les questions liées à la numérisation des chefs-d'œuvre hispaniques.